REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME CENTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1872

11,574

bogt
6508

054
R3274

1872, v.4

LA FAUTE DU MARI

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y a quelques années, Richard Destrées était officier aux chasseurs d'Afrique. Il avait la plus insouciante et la plus heureuse jeunesse. Il aimait sa carrière, et trouvait que la vie est un bienfait de Dieu. Il faut pour cet optimisme des qualités natives et des circonstances d'exception. Richard avait une charmante expression de physionomie, un beau front, de grands yeux noirs, un joli sourire sous sa fine moustache, l'imagination vive, le cœur tendre, le goût de tous les plaisirs et de toutes les belles choses. A peine sorti de Saint-Cyr, il s'était empressé de s'instruire. Dans ses loisirs de garnison, il avait lu les poètes et les historiens, et, comme il se sentait entraîné vers la littérature, il s'était mis à écrire une histoire des guerres et batailles de la France. Il avait de la sorte vécu dans l'intimité de tous les grands hommes, s'enflammant d'une ardeur généreuse pour les hauts faits, étudiant avec une curiosité attentive les évolutions de la politique, admirant Bayard et ne méprisant pas Machiavel. Ce travail, qui fut long, l'avait préservé des oisivetés dangereuses. Il le quittait chaque jour au bout de quelques heures pour les devoirs de sa profession ou pour les distractions du monde.

Richard se plaisait dans la société des femmes, dont son esprit, sa conversation originale, la délicatesse de ses sentimens et la grâce de ses manières le faisaient bien accueillir. Il avait pris l'habitude, sans fatuité apparente, d'obtenir auprès d'elles des succès qui lui

donnaient plus de joie que d'orgueil. C'est ainsi que très longtemps il s'était abandonné au courant de ses études, qui lui étaient chères, et de ces jouissances de cœur qui lui étaient indispensables. Sa situation auprès des hommes, de ses chefs surtout, était quelque peu différente : Richard était pour eux un officier à coup sûr fort distingué, très courtois, très respectueux, et cependant ils devinaient en lui, bien qu'il fût loin de l'afficher, une sorte d'indifférence de son métier, non point hautaine, mais due à cette indépendance de caractère que l'on contracte dans le travail assidu et solitaire. Il ne semblait pas poursuivre, ne sachant peut-être pas assez l'art de les briguer, ces approbations ordinaires, ces récompenses lentes et successives que les subalternes zélés sollicitent de leurs efforts et de leurs instances. Aussi ne les lui accordait-on pas; en revanche, ce qui ne coûtait rien, on se montrait prodigue envers lui de bienveillance aimable et de complimens sans résultat. A vingt-cinq ans, dans une chaude affaire, il avait tué de sa main un chef arabe et pris un drapeau. Cette action d'éclat lui avait valu d'être décoré et d'attirer sur lui l'attention toute sympathique d'un général qui le choisit pour aide-de-camp. Ces élégantes fonctions, que rehaussait une croix vaillamment gagnée, parurent suffire entièrement à l'ambition de Richard. Il n'était pourtant encore que lieutenant, et de plus habiles que lui eussent exploité cette chance soudaine. Il en était incapable, et malheureusement il avait pour général un de ces chefs assez nombreux dont la protection est purement platonique, et qui se font une loi égoïste et facile de n'employer que pour eux-mêmes, par crainte de le compromettre, le crédit dont ils disposent. Celui-ci d'ailleurs aimait Richard et le faisait complaisamment l'ordonnateur de ses fêtes militaires. Il le garda ainsi à son service, le choyant et le ménageant comme un ami dont il n'eût point su se passer, mais ne s'imaginant pas que, s'il avait grande envie lui-même d'être général de division, l'humble compagnon de son existence et le confident de son ambition pût avoir le désir d'être capitaine. Richard le devint cependant à l'ancienneté, à trente ans révolus, et comme à cette même époque son général, nommé divisionnaire, quittait le commandement qu'il avait exercé, le nouveau capitaine, libre de sa personne et de ses actes, demanda et obtint un congé qu'il se proposa de passer en France.

Ce fut à Paris qu'il alla tout d'abord. Il le connaissait pour y avoir fait de courts séjours et y avoir pris de rapides plaisirs. Il y venait cette fois avec un but différent; il voulait y publier son histoire militaire de la France. Il sentait intérieurement, quoiqu'il n'eût osé s'en ouvrir à personne, que c'était là une œuvre savante, bien faite, mûrement méditée, et, tant qu'il en lut une à une les

feuilles d'épreuves, il s'imagina que ce livre en paraissant produirait une certaine sensation. Bien que sa jeunesse heureuse et mouvementée eût duré dix ans, Richard commençait à ressentir quelques inquiétudes et à se préoccuper de l'avenir. Il devinait que l'opinion de ses camarades et de ses supérieurs ne le tenait, au point de vue des choses sérieuses, qu'en une bienveillante estime, et le laissait volontiers sur ce terrain d'une existence insouciante et facile où il avait affecté de se placer. Aussi attendait-il avec impatience le moment, qu'il avait longuement préparé, d'affirmer son persévérant travail et sa valeur personnelle.

La réalité ne devait lui apporter qu'une désillusion. N'ayant point préludé à son œuvre capitale par de moindres travaux qui l'eussent mis en évidence, et dans l'impossibilité de trouver un éditeur, il avait publié le livre à ses frais. Le retentissement en fut presque nul. Quelques lettres d'éloges ou de remercîment des personnes auxquelles il l'avait envoyé, de rares articles de journaux, lui attestèrent seuls que son livre avait vu le jour. Ainsi ce grand succès qu'il avait rêvé n'aboutissait qu'à un échec obscur. Le coup fut d'autant plus cruel qu'il anéantissait pour Richard bien d'autres espérances. Cependant, la première douleur passée, il reprit courage ou plutôt il envisagea froidement sa situation. Il ne se dissimula point qu'à moins d'un grand effort de volonté et d'une ferme résolution de changer sa ligne de conduite sa carrière était compromise. Il s'était attardé dans une indépendance juvénile, dans un désintéressement de parti-pris que les sociétés hiérarchiques admettent difficilement. Le mérite seul ne suffit pas pour en gravir les rudes échelons, qui sont tous occupés. Il faut avoir su prendre rang à son tour et capter par un respect constant la protection de ceux qui vous précèdent. Pour un homme du caractère de Richard, il n'est point malaisé de comprendre cette diplomatie enfantine, mais il l'est bien plus de s'y courber. Tout en mesurant les circonstances où il se trouvait d'un regard lucide et avec une grande fermeté d'esprit, il n'avait pas confiance dans ses aptitudes à opérer une évolution semblable, et il se demandait avec anxiété ce qu'il adviendrait de lui lorsqu'il se disposerait, au moyen de ces armes nouvelles et douteuses, à conquérir la gloire et les honneurs. Il avait toutefois le temps d'y réfléchir, car son congé ne se terminait pas encore, et, afin de se ressaisir dans une atmosphère plus calme, il résolut, n'ayant plus rien à faire à Paris, d'aller visiter en pleine province, dans sa ville natale, une vieille tante maternelle, la seule parente qui lui restât.

Ce fut par une froide matinée de décembre qu'il partit pour Bréville-sur-Eure. Le trajet n'est que de trois heures, et l'on ne se

douterait guère que cette petite ville, si profondément enfouie dans ses habitudes provinciales, soit si près de Paris. Elle n'a rien oublié de son passé ni rien appris de la civilisation, qui la traverse à toute vapeur sans y laisser de traces. Richard, encore enfant lorsqu'il l'avait quittée, se la rappelait avec un sourire. C'était la ville de ses naïfs souvenirs et de ses premières émotions d'adolescent. Au fur et à mesure qu'il s'en rapprochait, il reconnaissait les lieux qu'il avait parcourus, les bords à pics et semés d'ajoncs de la rivière, les grands bois couverts de givre. Quand il aperçut de loin les hautes tours de l'église, une émotion étrange le saisit. Elles se détachaient en noir sur le ciel d'un bleu froid et transparent; des vols de corbeaux décrivaient à l'entour de larges cercles, et il lui semblait comme autrefois entendre se mêler leurs cris au tintement joyeux ou attristé des cloches. Rien, en ce petit coin de terre où il allait se retrouver, n'avait dû changer que lui-même.

Bientôt le chemin de fer le déposait à la station. Il fallait à peu près un quart d'heure pour gagner la ville. Richard voulut faire la route à pied. Elle était bordée de peupliers le long desquels il s'était promené, de fossés qu'il avait franchis. Il traversa le vieux pont aux trois arches moussues, sous lesquelles il avait souvent passé en bateau. En ce moment, il croisa une belle jeune fille qui sortait sans doute des vêpres, car elle avait son livre de messe à la main, et qu'accompagnait une femme de chambre. Elle était enveloppée de fourrures, et marchait d'un pas vif et léger. Il remarqua ses yeux noirs, l'éclat de son teint, que la course et le froid animaient, et machinalement il la salua, comme il avait l'habitude de faire jadis lorsqu'il rencontrait quelque dame de la ville. Elle lui rendit son salut d'une façon aisée, mais avec une nuance d'étonnement. Richard ne se demanda point s'il avait fait une gaucherie, il était heureux sans savoir pourquoi d'avoir aperçu ce jeune visage. Un peu plus loin, il vit venir de son côté quelques habitans de Bréville. Ils allaient lentement, donnant le bras à leurs femmes, et faisaient un tour de pont avant de rentrer chez eux. Il y en avait dont les traits ne lui étaient pas étrangers, mais depuis si longtemps il ne songeait plus à eux que ces ressemblances lointaines n'avaient rien de précis pour lui. Il les regardait en pensant à sa tante, qu'il avait quittée jeune encore, et qu'il allait revoir à près de soixante ans. Il pressait le pas, et, après avoir monté la grande rue, s'avançait vers une maison blanche à contrevens verts entre cour et jardin. C'est là qu'il était né, que ses premières années s'étaient écoulées. Il agita la sonnette d'une main tremblante; l'aboiement enroué d'un très vieux chien répondit au bruit. Quand la porte fut ouverte, l'animal vint à Richard, et, au lieu de lui faire un mauvais

accueil, le flaira longuement, et se mit à le caresser en jappant doucement. Le jeune homme songea au chien d'Ulysse, et, tout en souriant, rendit à celui-ci ses caresses de bienvenue. La servante marchait en avant pour introduire le visiteur, mais ce fut lui qui la précéda et qui ouvrit, en se nommant, la porte du salon. Mlle de Redens se leva toute droite, courut à son neveu, lui prit la tête entre ses deux mains, et à plusieurs reprises l'embrassa sur le front avec une émotion extraordinaire. Elle avait les yeux humides et ne pouvait que répéter : — Ah! mon Richard, mon cher neveu!

Richard, tout attendri, l'embrassait à son tour. Ce ne fut pas trop de tout le dîner, dans lequel la cuisinière parut se surpasser, pour que la tante et le neveu devinssent plus calmes et refissent connaissance. Ils avaient tant de choses à se dire depuis quinze ans qu'ils ne s'étaient vus; Richard raconta ses campagnes, qui émerveillèrent Mlle de Redens; puis ce fut à elle de l'entretenir du passé, d'évoquer les physionomies aimées de ceux qui n'étaient plus, de l'initier, non sans lui causer une certaine surprise, aux joies tranquilles, aux obscurs bonheurs d'une vie calme et modeste.

Ils étaient alors assis auprès d'un bon feu, de chaque côté de la cheminée, et le vent sifflait au dehors. Richard regardait avec un plaisir étonné le salon lambrissé et les trumeaux au-dessus des portes et de la cheminée, où de folles bergères en falbalas se balançaient sur des escarpolettes. L'ameublement ne s'était guère modifié. Il y avait toujours sur la table ronde, dans une encoignure, le service à thé en porcelaine de Sèvres, et les fauteuils, dont les bras se terminaient en tête de sphynx, étalaient aux lueurs du foyer leur velours d'Utrecht fané par les ans. C'était aussi la même pendule Louis XVI au lourd cadran suspendu entre deux pyramides devant lesquelles de délicates figurines en biscuit, une bergère et un berger Watteau, esquissaient un pas de menuet. Que d'heures oubliées elle avait sonnées pour Richard! Il reportait alors son regard sur Mlle de Redens, et, au travers des changemens amenés par le temps, il la retrouvait telle qu'autrefois. Elle avait été jolie, et à soixante ans elle gardait encore quelques traces, comme la mélancolie douce de cette beauté. Ses cheveux blancs, séparés en bandeaux, descendaient en anglaises le long de ses joues. Ses traits, à grandes lignes, s'étaient fondus dans un léger embonpoint du visage. Les yeux avaient une expression de douceur et de malice. Il y avait en elle de la dévote et de la femme du monde. Elle tricotait; ses mains potelées, avec de petites fossettes, se prolongeaient en doigts blancs et effilés. Elle ne s'était pas mariée; Richard savait confusément qu'elle était restée fidèle à la mémoire d'un homme qu'elle avait beaucoup aimé et qui était mort jeune. Il était

heureux de la revoir, et la conversation, qui n'avait eu jusque-là que les allures du récit, prit un tour plus intime.

Mlle de Redens ne s'étendit point en confidences. Sa paisible existence s'était écoulée tout entière entre ses devoirs de religion et de charité et quelques aimables relations de voisinage ou d'amitié. Elle se plaignait toutefois de son isolement de famille, et se flattait de voir plus souvent son neveu, que les exigences des premières années de sa carrière ne retiendraient plus si longtemps loin d'elle. Peu à peu Richard lui ouvrit son cœur, il lui avoua les illusions qui l'avaient bercé, les faciles plaisirs, le goût d'indépendance et l'ingrat travail où il s'était attardé. Il lui fit part de ses incertitudes d'esprit, du passager désenchantement qui l'avait atteint, des doutes assez sérieux qu'il concevait pour son avenir. Cette confession l'avait ému, il ne se l'était jamais faite qu'à lui-même, et il s'étonnait, en parlant, de la profondeur de sa blessure et de l'amertume de sa pensée.

— Mon cher enfant, lui dit Mlle de Redens, n'ayez de tout ceci ni chagrin, ni impatience. Vous êtes simplement dans une heure de déception et de fatigue. Il faut oublier ce passé, où vous ne vous êtes pas trouvé vous-même parce que vous vous y êtes insuffisamment cherché, et reprendre ici des forces pour un avenir qui ne vous manquera pas.

Le lendemain, en s'éveillant, quand il vit au grand jour la chambre où il avait couché, il se crut redevenu enfant. C'était le papier bleu à ramages sur lequel il avait fait des taches d'encre, l'armoire où il serrait ses jouets, les gravures encadrées du Jeu de paume et de Napoléon à Austerlitz, qui lui avaient donné ses premières leçons d'histoire. Il ouvrit la fenêtre et suivit de l'œil, sous un blanc tapis de neige qui les couvrait, les sinuosités des collines et les perspectives des arbres poudrés à frimas. Le soleil était radieux, et en dépit de l'hiver la nature avait un aspect de calme et de sérénité. Richard se sentit joyeux et fort, il eut le mépris soudain des chimères qu'il avait poursuivies. Il avait été bien fou de s'en préoccuper, et pendant quelques jours tout au moins il les oublierait. N'était-il pas entièrement libre, et de cette servitude militaire qu'il redoutait et même de ces engagemens féminins où sa jeunesse s'était dépensée au détriment de buts plus élevés ou plus sérieux? Quelque joie d'orgueil ou d'affection qu'ils lui eussent donnée, il les avait maintenant en une sorte de dédain, et se demandait si un seul amour qu'on peut affirmer hautement, avec l'estime de tous, n'est point la véritable destinée du cœur; puis il souriait en songeant que ces idées de mariage et de devoir lui venaient de l'influence de la famille et du pays natal.

Quoi qu'il en fût, à partir de ce moment, il sembla prendre à Bréville ses quartiers d'hiver et de repos. Loin de sa vie active, il passait avec délices la plus grande partie de sa journée dans la pièce du rez-de-chaussée qui servait de bibliothèque. Elle était remplie presque en entier d'ouvrages du XVIIe et du XVIIIe siècle. Richard les lisait ou les relisait au hasard, les prenait ou les quittait, allant tour à tour, au caprice de sa fantaisie, de Corneille à Rétif de la Bretonne et de Marivaux à Regnier. Au bout de quelques heures, il se surprenait étendu sur les coussins du divan, entouré de volumes gisant epars çà et là, ayant goûté à tous les fruits de la littérature et de la science, et aussi loin du temps où il vivait que si ce temps n'eût jamais existé. Cette rêverie active, le détachement absolu des préoccupations qu'il avait subies, lui plaisaient au dernier point. Il s'y arrachait par un paresseux effort, et allait se promener dans la campagne jusqu'au moment du dîner. La solitude lui était une compagne; c'était le froid et la nuit tombante qui le reconduisaient au logis. Il passait la soirée à causer avec sa tante, dont l'esprit toujours jeune et la grâce le charmaient, ou à faire avec elle et quelques voisins une partie de whist ou de bouillotte. Il était aimable avec ce petit monde, dont les habitudes un peu surannées se ragaillardissaient au contact de ce jeune homme qui avait le regard vif et prompt, la parole originale, et que, tout engourdi qu'il s'imaginât être alors, le soleil d'Afrique avait échauffé de ses rayons. On parlait de lui dans Bréville comme d'un accident extraordinaire survenu tout à coup, et le cœur des jeunes filles tressaillait à son nom.

Bien que Richard, pour complaire à sa tante, n'eût fait que quelques visites qui, dans sa pensée, ne devaient point avoir de lendemain, il était allé, la première fois par politesse, puis était retourné par plaisir chez le colonel Maurice. Ce colonel en retraite était un grand vieillard de soixante et quelques années, d'un fort grand air, de manières affables, d'un esprit fin et délicat, qui vivait un peu comme un loup, disait-on, mais qui se montra pour son jeune camarade d'une bienveillance extrême. Ils eurent bientôt l'un pour l'autre la plus vive sympathie. Le colonel, qui s'était arrangé à Bréville une petite maison très élégante et presque luxueuse, allait de temps à autre, et, selon son expression, pour se retremper, passer quelques jours à Paris. Il en rapportait les nouvelles en homme qui les avait puisées aux meilleures sources et à qui aucun événement, politique ou mondain, n'était étranger. Il en faisait part à Richard, et le captivait par la profondeur de ses aperçus ou la saveur de ses récits. Il y avait en effet en lui de soudains retours de jeunesse et comme une affectueuse et inépuisable indulgence pour

les femmes, qu'il avait dû beaucoup aimer et dont il se plaisait à parler. C'était là entre un philosophe émérite et un ermite de fraîche date une affinité secrète à laquelle ils ne se dérobaient ni l'un ni l'autre, et qui rouvrait par intervalles à Richard, avec d'éblouissantes et fugitives clartés, ces horizons de plaisir et de passion que de parti-pris il avait crus fermés pour lui.

Dans ses promenades de chaque jour, il lui arriva plusieurs fois de rencontrer la jeune fille qu'il avait aperçue sur le pont au moment où il était entré à Bréville. Il n'avait pas le temps d'examiner ses traits, mais elle lui paraissait fort jolie. Le plus souvent, après avoir traversé le pont, elle se dirigeait vers une allée de peupliers plantée sur le bord de l'eau. Elle la parcourait deux ou trois fois, puis revenait en ville. Richard, après l'avoir saluée, avait pris l'habitude de la suivre lentement. Ce qui le séduisait surtout en elle, c'était sa démarche. Elle marchait bien, la tête haute, le buste légèrement incliné en avant, les épaules frileusement arrondies sous sa pelisse, les mains dans son manchon, tandis que le vent profilait autour d'elle en lignes harmonieuses les plis flottans de sa jupe. Quelquefois il la devançait dans cette longue allée, afin de pouvoir se croiser avec elle. Il ne la voyait pas beaucoup plus, car elle portait, à cause du froid, un voile épais de grenadille, mais leurs yeux tout au moins se rencontraient. Les deux jeunes gens se regardaient, on n'eût pu dire davantage, et cependant ce regard échangé ne les laissait point indifférens. La jeune fille hâtait le pas presque aussitôt en adressant quelques mots à sa suivante, et Richard éprouvait le petit choc intérieur qu'il connaissait bien, et par lequel la sensation naissante provoque une indécise émotion de l'âme. Un soir, il parla de sa belle inconnue à Mlle de Redens et la lui dépeignit. Sa tante se mit à rire : — Mais que me dis-tu là? fit-elle, car elle tutoyait alors son neveu, c'est Berthe de Sandreuil. Tu l'as vue autrefois, avant ton départ, quand elle était petite fille encore. Elle avait dix ans, elle en a vingt-cinq aujourd'hui, et toi, tu en as trente. Veux-tu que je te mène chez elle?

Richard y consentit, et les parens de Berthe, qui se souvenaient de l'avoir vu enfant, l'accueillirent à merveille. M. et Mme de Sandreuil, assez vieux déjà et d'une santé qui demandait des soins, ne sortaient que rarement, et laissaient par suite à leur fille une liberté que comportait son âge. Il eût été d'ailleurs fort difficile qu'elle en abusât à Bréville. Si elle n'était pas mariée à vingt-cinq ans, c'est qu'il n'était point aisé de lui plaire et qu'elle ne voulait point se séparer de ses parens. Ceux-ci, qui voyaient peut-être en Richard un mari pour leur fille, dont la jeunesse s'écoulait assez tristement, l'attirèrent volontiers dans leur maison. Richard s'y montra bientôt

assidu. Il avait enfin examiné tout à son aise Mlle de Sandreuil. Elle avait les yeux noirs et les cheveux cendrés, ce qui formait un joli contraste, le front petit, le nez aquilin, la bouche souriante et bonne, la peau d'une admirable blancheur. Elle était ainsi d'une beauté tranquille et sereine. Au moral, Richard n'eût su que dire de Mlle Berthe. Elle était intelligente, quoique sans imagination, d'un sens droit et d'un jugement sûr, bien que sans esprit ou plutôt sans saillies, car elle trouvait parfois le mot précis d'une raillerie très fine et très délicate. Les traits principaux de son caractère étaient une grande bonté avec une compassion vive, un entêtement doux, une exclusivité de sentimens d'autant plus puissans qu'ils s'exerçaient dans un très petit cercle. Elle n'avait point d'enthousiasme, mais elle se fût dévouée sans hésitation pour ceux qu'elle aimait. Richard, dans l'intimité confiante et gaie qui s'établit entre eux, lui attribuait en riant la devise du lierre : — je vis où je m'attache, — et cette devise était peut-être vraie pour elle. Berthe n'y contredisait point et restait songeuse, puis elle levait ses yeux sur le jeune homme et avait l'air de l'interroger. Elle ne craignait pas de lui dire qu'elle le connaissait bien, mieux qu'il ne se connaissait lui-même. Il avait, selon elle, plus d'ardeur d'imagination que de vraie tendresse de cœur, plus d'inquiète ambition que de volonté de parvenir, et la paresse rêveuse, qui donne le goût plus que la pratique des efforts vaillans et des actions généreuses. Bien que Richard protestât contre de tels arrêts, il descendait en lui-même et s'apercevait, non sans un certain effroi, que la jeune fille n'avait point tout à fait tort.

Ils étaient donc, autant par leurs qualités que par leurs défauts, aussi loin l'un de l'autre qu'ils pouvaient l'être; c'est précisément à cause de cela qu'ils s'attiraient mutuellement. Berthe en silence, recueillie, écoutait l'ardente parole de Richard; il l'initiait à des troubles de cœur, à des mouvemens de passion, à une dévorante activité de pensée et de désirs qu'elle n'avait jamais soupçonnés. Elle ne le suivait qu'à demi sur ce terrain, qui lui paraissait redoutable, et pourtant se défendait mal de l'y suivre. Quant à lui, satisfait de l'avoir émue, épiant avec une sorte d'anxiété jalouse les progrès qu'il faisait auprès d'elle, il avait de soudains apaisemens, des momens de calme et de bien-être moral qui l'étonnaient et auxquels il ne cherchait point à se soustraire. Il se plaisait, n'ayant eu ni foyer ni famille, au spectacle de ces soins tendres et discrets que Berthe rendait à ses parens. Le soir, après le dîner, tandis que M. de Sandreuil faisait une lecture à haute voix, le brillant officier des guerres d'Afrique regardait la mère et la fille penchées sur leur ouvrage, à la lueur d'une lampe, aux reflets caressans de l'âtre. Il

n'avait connu que par ouï-dire ces tableaux d'intérieur, dont les tons se fondent harmonieusement et dont le prosaïsme s'efface sous l'élégante mise en scène des personnages et des accessoires. Il s'engourdissait mollement dans cette atmosphère douce, à la contemplation du sérieux et joli visage de son amie. Les cheveux et le front étaient dans l'ombre, mais la bouche et l'ovale des joues s'accusaient à la lumière en un dessin correct et pur. Le cou s'inclinait délicatement, le buste s'arrondissait en gracieux contours, et les mains blanches et diaphanes, aux ongles rosés, s'agitaient à leur œuvre industrieuse et légère. De temps à autre, Berthe relevait la tête et souriait à Richard. Parfois, au moment de préparer le thé, elle disposait la bouilloire devant le feu, et, demeurant assise à terre, les jambes repliées sous elle, dans une posture abandonnée et tranquille, s'offrait aux regards avec une séduction plastique et chaste. Un soir que le colonel Maurice, un vieil ami des Sandreuil, avait accompagné Richard, il se pencha, la voyant ainsi, à l'oreille du jeune homme : — Ne dirait-on point, fit-il, non pas d'une Vénus, mais d'une Pénélope accroupie? — Et quelques minutes plus tard, comme ils revenaient chez eux par les rues désertes de la petite ville, le colonel ajoutait : — Prenez garde, mon cher enfant; le mariage a parfois ainsi dans sa sérénité trompeuse les vives promesses de l'amour; le bonheur domestique a ses mirages dont il faut se défier.

— Mariez-vous, ne vous mariez pas, répondait Richard en riant.

Cependant il n'était pas sans certaines préoccupations. Il n'avait pas l'intention d'épouser Mlle de Sandreuil, et ne pouvait se dissimuler qu'il l'aimait. Une fois chez lui, dans le silence de la nuit, il songeait à elle, la revoyait, se rappelait ses moindres gestes. Bah! ce n'était pas de l'amour qu'il ressentait, c'était une vieille habitude de son cœur de se laisser aller aux charmes de toute affection naissante. S'il eût rencontré ailleurs qu'à Bréville Mlle de Sandreuil, il n'eût peut-être point fait attention à elle. Il se le persuada si bien deux ou trois fois qu'il partit tout à coup pour Paris en compagnie de son ami le colonel. En dépit de lui-même et des distractions qu'il prenait, il se sentait mal à l'aise en ces courtes absences, mécontent de sa vie et impatient du retour. C'était avec une joie secrète, car il n'osait se l'avouer tout à fait, qu'il se retrouvait à Bréville, autant dire au bout du monde, et qu'il sonnait à la porte de Berthe. Elle le recevait avec son inaltérable égalité d'humeur, sans que rien témoignât ouvertement en elle du chagrin de l'avoir vu partir ou de la joie de le revoir. Que cachait-elle donc sous ces dehors placides? L'aimait-elle ou lui était-il indifférent? avait-elle un cœur, et ce cœur battrait-il jamais, ou n'avait-elle

qu'une de ces heureuses et banales natures que les grandes émotions ne visitent point? Richard en vint à le lui demander à elle-même. Précisément il arrivait de Paris et s'irritait de la douceur avec laquelle elle l'accueillait, des questions qu'elle lui adressait, du feint intérêt qu'elle portait à ses récits de voyage. Berthe sourit d'abord, le regarda, pâlit et détourna les yeux. — J'ignore quelle femme vous voulez trouver en moi, dit-elle; ce que je ne sais que trop, c'est que je souffre de ces absences, et que vous devriez me les épargner.

Richard, très ému de cet aveu, qu'il avait provoqué, mais qu'il n'attendait pas aussi complet, prit la main de Berthe entre les siennes. Elle ne la retira pas, — c'était évidemment un grand effort qu'elle faisait sur elle-même, — et elle resta silencieuse. Tout était sérieux avec une telle fille. Richard lui demanda pardon du chagrin qu'il lui avait fait, et, s'enhardissant par degrés, se montra si heureux de le lui avoir causé, car c'était là une preuve qu'elle ne le traitait plus en étranger, qu'il ramena sur les lèvres de Mlle de Sandreuil le fin et joli sourire qu'elle avait en ses heures d'abandon et de gaîté.

Il y eut dès lors entre eux une intimité croissante, loyale et franche, une sorte d'amitié tendre avec les sous-entendus de l'amour. Le mois d'avril était venu, les arbres se couvraient de feuilles, les lilas embaumaient les charmilles, le soleil embrasait de ses premiers feux un ciel d'un bleu léger et la terre frileuse encore sous sa jeune parure. Quoique toute saison soit bonne aux amans, celle-ci communiquait à Berthe et à Richard ce mystérieux renouvellement de vie qui est en elle. Ce n'était plus le soir que le jeune homme arrivait, mais en pleine après-midi, lorsque les fleurs s'épanouissaient à la chaleur, ou s'inclinaient à la brise chargée de parfums. Ce n'étaient plus, comme pendant les longues soirées d'hiver, d'incertains regards qu'ils échangeaient à la dérobée dans le doute d'eux-mêmes; ils allaient maintenant, les yeux dans les yeux, la main dans la main, heureux de se voir, de se parler, de se comprendre. Ce qu'il y avait d'étrange, c'est qu'ils n'envisageaient encore aucun but précis à cette confiance qu'ils s'accordaient mutuellement, à ces sensations qui les envahissaient. Le cœur de Berthe s'était ouvert, et il ne semblait pas qu'elle exigeât davantage de la destinée. Elle était radieuse de bonheur et de beauté; lorsque son ami s'était éloigné, elle n'avait que l'impatience du lendemain qui les réunirait de nouveau. De son côté, Richard ne songeait point à l'avenir, il n'avait pas de remords de cette innocente liaison, qui se contentait d'un regard ou d'un serrement de main. Berthe n'était plus à l'âge où il se fût reproché de la séduire, il la jugeait mal-

tresse d'elle-même et libre de lui rendre à son gré l'affection qu'il lui portait. M. et Mme de Sandreuil ne disaient rien, ils se fiaient à l'honnêteté de Richard, à la prudence de leur fille, et attendaient que les deux jeunes gens prissent une décision.

Ils n'en prenaient pourtant pas, et vivaient au jour le jour. Berthe avait peut-être la fierté de son amour, et ne pensait pas qu'il lui appartînt de s'offrir à cet homme qu'elle avait accueilli dès la première heure sans conditions et sans réserves. Richard flottait parfois entre des desseins contraires. Certes il ne pouvait rêver une compagne de sa vie plus sérieuse et plus chaste, plus tendre et plus dévouée que ne l'eût été Mlle de Sandreuil; mais, avec un secret égoïsme qui combattait chez lui de plus généreux mouvemens, il concevait un certain effroi des devoirs qu'il se fût imposés, et se demandait s'il ne serait pas contraint de leur sacrifier sa carrière, qu'il aimait encore, dont il ne pourrait plus courir, avec le même esprit d'aventure que par le passé, les chances imprévues et les périls. Un autre motif le retenait. Il n'avait de fortune que son épée, et Mlle de Sandreuil était riche. Il en revenait enfin à ses premières incertitudes à son sujet. Elle ne lui semblait pas la femme un peu romanesque, intrépide et spirituellement intelligente qu'il eût désirée, et peut-être, pour dompter ces singuliers scrupules, eût-il voulu qu'elle se livrât à lui plus complétement et par un plus vif élan de cœur qu'elle ne l'avait encore fait. Il l'eût voulue faible, succombant presque à l'amour qu'elle ressentait pour lui, et il la reconnaissait supérieure à cet amour, au-dessus duquel elle planait sans trouble et sans combat.

Ce fut au milieu de ces irrésolutions que l'imminence d'une séparation les surprit tous les deux. Le congé que Richard avait obtenu allait finir dans quelques jours. Ils n'avaient point été sans le savoir, mais ils avaient compté sur une prolongation dont Richard avait fait la demande, et qui lui fut refusée au moment même où elle lui devenait nécessaire pour ne point partir. Berthe et Richard purent compter les heures dont ils disposaient encore. Le jeune homme annonça la fatale nouvelle à M. et à Mme de Sandreuil, qui furent touchés de son chagrin, mais qui ne pouvaient faire autre chose que de lui souhaiter d'heureuses destinées. En les quittant, et comme Berthe l'accompagnait, ils s'arrêtèrent tous deux sous un bosquet qui les dérobait aux regards et où leur émotion put avoir un libre cours. C'était une soirée de juin, tout se taisait autour d'eux, et la nature avait ce grand calme impassible qui ne s'émeut ni de nos bonheurs, ni de nos peines. — Ainsi, fit Richard après quelques instans, je vais vous quitter et sans que vous m'ayez jamais dit que vous m'aimiez.

— Moi! s'écria-t-elle.

Il reprit avec amertume : — Oui, vous avez été la meilleure des amies, mais la plus réservée des amantes. Ne voyiez-vous donc pas ce que j'eusse voulu de vous, et ce que vous ne m'avez jamais donné, n'en éprouvant ni le désir ni le besoin?

Il la tenait presque entre ses bras et la regardait avec des yeux ardens et tristes, où le doute et le reproche se peignaient à la fois. Elle comprit alors ce qu'il voulait, et, sans lui rien répondre, elle se pencha sur ses lèvres, auxquelles elle appuya longuement les siennes, moins dans l'ivresse et l'égarement d'un premier baiser qu'avec la résolution vaillante de l'amour qui se livre et s'affirme. Puis, comme le jeune homme, stupéfait et ravi de cet abandon inattendu et de cette généreuse audace, la remerciait avec des mots entrecoupés et l'étreignait doucement encore : — Richard, lui dit-elle en se dégageant, vous m'oublierez peut-être; mais désormais, moi, je vous appartiens, et je n'aimerai jamais que vous. — Bien que défaillante et tout en pleurs, elle eut le courage de s'élancer hors du bosquet, et disparut dans l'obscurité.

II.

Le lendemain matin, Richard partit. Mlle de Redens l'avait tendrement embrassé, lui avait fait promettre de revenir au plus tôt, mais ne l'avait point interrogé. Le voyant triste et préoccupé, elle avait respecté son secret. Peut-être avec sa perspicacité de vieille fille jugeait-elle que rien n'était désespéré, et que de ces deux jeunes douleurs, car elle avait également vu Mlle de Sandreuil au jour même des adieux, il sortirait tôt ou tard quelque joyeux événement. Le colonel, qui avait accompagné Richard au chemin de fer, s'était montré à la fois mélancolique et de belle humeur. Il lui en coûtait de voir partir son jeune ami, mais il s'applaudissait, absolument comme s'il y eût été pour quelque chose, que le ministre de la guerre, à court d'officiers, eût refusé à Richard sa prolongation. — Que diable! disait-il à celui-ci, on n'est point un capitaine de trente ans pour renouveler les mièvreries d'Hercule et filer aux pieds d'Omphale. Les femmes vous perdront comme lui. Il y a toute une allégorie dans Déjanire; ne l'oubliez pas. La meilleure d'entre ces créatures a sa tunique de Nessus qu'elle nous fait endosser, qui nous brûle d'amour d'abord, puis de regrets et d'ennui; oui, d'ennui, ajoutait-il en appuyant sur le mot, car si l'amour est l'idéal, la femme est la réalité qui tue. Aimez la gloire, mon ami, aimez la science, aimez l'art; ce sont les seules maîtresses

immortelles... Mais je suis un vieux fou de vous parler de la sorte. Le soleil d'Afrique et la poudre feront mieux sur vous que toute mon éloquence. Embrassez-moi, et allez devant vous avec confiance. Ce n'est pas à votre âge qu'on rencontre la fortune contraire.

En dépit de ces conseils, et quelque courage qu'il voulût avoir, Richard, quand il se vit entraîné loin des lieux où il avait vécu, où il avait aimé, se sentit pris d'une morne tristesse. Longtemps il se pencha en dehors de la portière; les premières maisons défilèrent d'abord le long de la route, puis la maison de Berthe, plus haute, à toit rouge. Le clocher enfin de l'église resta seul visible, et disparut à son tour. Il n'y eut plus que l'Eure, toute fumante de la chaleur du jour et telle qu'un ruisseau d'argent dans ses gras pâturages, qui lui rappelât, non plus comme à l'arrivée, les souvenirs de son enfance, mais les cruelles émotions de sa pleine jeunesse. L'Eure aussi se déroba sous un pli de verdure, dans le creux d'un vallon; Richard se trouva face à face avec sa pensée, et plus amèrement encore avec sa conscience. Il revit dans l'isolement et dans le deuil la jeune fille qu'il avait quittée, dont il avait troublé l'existence innocente et calme, et qui pouvait douter de son honneur et de sa loyauté. A quels égoïstes mobiles avait-il donc obéi? A quelle espèce de séduction équivoque s'était-il abaissé? Pas à pas, d'une façon prudente et sûre, ne hasardant rien moins par respect des instincts pudiques de la jeune fille que par une ténacité habile, il avait pénétré dans le cœur de Berthe. Il avait voulu que ce cœur lui appartînt, plus encore, qu'il se livrât. Il s'était livré en effet, et à cet instant suprême, tout à l'orgueil et à l'enivrement du succès, Richard n'avait eu pour sa timide adversaire qu'une indécise et défiante tendresse. Il ne s'était point jeté à ses pieds, il ne s'était point élancé à sa poursuite pour lui dire enfin qu'elle l'avait vaincu et qu'il était à elle. Non, il était parti, la laissant derrière lui désolée, follement éprise de cet homme hésitant qui n'avait jamais bien su ni la respecter ni la chérir. Il n'avait pas fait son devoir. C'étaient ces mots qu'il se répétait à lui-même tout le long de la route, et, comme sa demi-trahison envers Berthe ne devait point avoir pour châtiment que ses seuls remords, il se rappelait que la jeune fille s'estimait désormais engagée avec lui, et qu'il lui avait fermé, en se faisant aimer d'elle, tout autre horizon de jeunesse et d'amour.

Ses regrets furent un moment si vifs qu'il eut la pensée de revenir sur ses pas. Il ne le fit point cependant, moins par un sentiment de fausse honte que par un certain scrupule à s'abandonner et à s'humilier ainsi. Il ne doutait point de l'accueil que lui ferait

Berthe, mais il craignait un peu la sévère jeune fille. Ne verrait-elle pas, même dans la spontanéité de ce retour, quelque faiblesse de caractère chez l'homme qu'elle aimait, et qui lui paraîtrait alors avoir le courage du repentir plutôt que celui du dévoûment? Il y aurait eu d'ailleurs à ce projet une sorte d'obstacle matériel. Richard avait l'ordre de se rendre en Algérie dans le plus bref délai, et il avait attendu pour partir jusqu'au dernier instant. Il n'avait donc point le temps de faire la moindre démarche pour qu'on revînt sur la décision dont il était l'objet. Toute tentative de ce genre eût échoué. Il continua sa route, et l'amertume de son chagrin se dissipa par degrés. Il se promit d'écrire à Mlle de Redens, de la mettre dans ses intérêts, ce qui ne serait pas difficile, d'avoir par elle de fréquentes nouvelles de Berthe, et d'attendre l'époque plus ou moins éloignée où il lui serait permis de retourner en France.

Quelques jours plus tard, il débarquait en Afrique, et rejoignait son régiment. Tout lui parut changé autour de lui. Plusieurs de ses anciens compagnons n'étaient plus là; ils avaient permuté avec d'autres officiers, ou étaient partis en congé. Ce n'était plus sa joyeuse camaraderie d'autrefois; ses rapports avec les nouveau-venus furent d'une politesse froide et sans expansion. Alger lui-même n'avait plus le même aspect. Cette ville de mouvement et de bruit ne lui offrit plus les plaisirs qu'il y avait goûtés. Il s'étonna du charme qu'ils avaient eu pour lui, maintenant qu'une délicieuse image, calme et pure, se détachait sur le fond criard de ce tumulte de jeunesse frivole et de fausses joies auxquelles il était contraint d'assister. Il ne songeait qu'à Berthe avec un regret triste et constant. Le départ de son régiment pour les grandes manœuvres de chaque année lui fut une distraction. Il allait vivre, non point, il est vrai, dans les hasards féconds de la guerre, mais dans les fatigues actives qui en sont l'image. Les journées se passaient en exercices, en longues marches sous un ciel torride, — en campemens le soir auprès de quelque oasis ou en plein désert avec les monts lointains ou les dunes de sable pour horizon. Quand il rentrait sous sa tente, il se demandait où étaient Bréville, le cours fleuri de l'Eure, le clocher rougi par les derniers feux du soleil, et il soupirait.

Cependant cette existence toute physique, où les impérieux besoins du corps laissaient peu de place aux soucis de l'âme, lui faisait du bien. Il s'endormait vite, et se réveillait le matin plein de vigueur. De loin en loin, les estafettes de la poste arrivaient au camp. C'était un grand jour; Richard recevait d'un seul coup plusieurs lettres de Mlle de Redens. L'aimable vieille fille lui envoyait presque un journal de son existence et de celle qu'on menait autour d'elle. Aucun détail n'ennuyait Richard, car à chaque petit événement

se rattachait pour lui un souvenir ou une espérance. Sa tante et Mlle de Sandreuil se voyaient intimement. Le dernier dimanche, Berthe avait quêté à l'église. Elle était en beauté et portait une robe blanche avec des agrémens de couleur mauve qui lui seyaient à ravir. Mlle de Redens lui avait dit : — Que n'est-il là pour vous voir! — et elle avait souri. Une autre fois ses yeux étaient rouges. Elle avait pleuré, et il avait fallu la gronder. Elle avait le grand tort de trop se rappeler le passé et de trop songer à l'avenir, qui ne se rapprochait qu'à pas lents. Mlle de Redens, ce que Richard remarquait avec un peu d'étonnement, ne parlait jamais de mariage à son neveu. Était-ce donc qu'elle considérait cela comme une chose toute simple et qui ne pouvait manquer d'arriver, ou était-ce un reproche indirect qu'elle lui adressait de ne s'être point déclaré? Richard, lorsqu'il répondait à sa tante, n'abordait point cette question. Il lui parlait à grands traits de sa rude vie de soldat, lui paraphrasait la grandeur et la servitude militaires, l'entretenait des quelques livres qu'il lisait, de ses aspirations, de ses rêveries, des sentimens divers qui s'agitaient en lui. Il déployait pour cette amie de soixante ans une exquise délicatesse, une gaîté mélancolique, mais courageuse; il avait des élans soudains de tendresse et de poésie, un esprit prompt, des allusions fines, des saillies heureuses. C'est que ces lettres étaient surtout pour Berthe, qui les lisait si bien que Mlle de Redens ne les lisait qu'après elle. — C'est pour vous, disait-elle à Mlle de Sandreuil en les recevant. Ne répondrez-vous jamais un mot à ce pauvre garçon, qui ne demande que cela, dont le désir se fait jour à chaque ligne et sous mille formes différentes? — Ne répondez-vous donc pas pour moi? ripostait Berthe en souriant. — Oh! mal, reprenait Mlle de Redens; quelque effort que je fasse, quelque esprit que j'y mette, je ne serai jamais pour lui qu'une Sévigné d'arrière-saison. Le moindre mot d'une belle fille que je connais serait bien mieux son affaire. — Ce mot, Berthe le glissa un jour dans une lettre de sa confidente. Elle avait pris texte de la naissance de Richard, et elle lui envoyait, fraîche encore de parfum et déjà fanée dans son éclat, une des jolies fleurs qu'ils cueillaient autrefois ensemble. — Conservez-la pour l'amour de moi, écrivait-elle, et regardez-la bien : elle vous dira ma vie, qui s'écoule entre le souvenir aimé et le chagrin.

Le hasard fit qu'à quelque temps de là Richard fut nommé commandant d'un fort détaché, sur le bord de la mer, près d'Oran. C'était le repos absolu succédant à une activité sans trêve. Il ne s'en plaignit pas, car ces fonctions nouvelles lui assuraient dans sa petite sphère la plus complète indépendance. Il n'avait qu'à surveiller, par l'intermédiaire de son lieutenant, l'instruction et la

bonne tenue de ses cinquante soldats. C'est dire qu'il n'avait pas grand'chose à faire, et qu'il pouvait s'isoler à son gré dans la pittoresque retraite que les circonstances l'avaient conduit à habiter. Tout en haut des rocs, surplombant la mer, s'élevait une construction blanche et carrée, séparée du fort qu'elle dominait et auquel on descendait par un escalier taillé dans la pierre. Cette maison mauresque, fort petite d'ailleurs, se terminait par des toits en terrasse entourés de balustres. Les chambres, dont les murs étaient grossièrement, mais naïvement piqués en dentelles de plâtre, s'ouvraient par une galerie de bois sur une étroite cour intérieure, ornée à son milieu d'une vasque et d'un jet d'eau, au-dessus de laquelle Richard fit tendre un velarium. Cette thébaïde revêtit bientôt un aspect élégant et original. Le plancher des chambres fut recouvert de fines nattes de paille; un lit tendu d'étoffes algériennes, des coffres et des escabeaux en bois incrusté de nacre, des étagères à couleurs vives, un houka d'argent niellé, quelques armes, firent ressortir par d'éclatans contrastes la nudité blanche des murailles. Autour de la vasque, dans un limon de terre rapportée s'épanouirent au bout de peu de temps des plants de lauriers-roses et les fleurs rouges du cactus.

Lentement, mais avec une sorte de résignation heureuse, Richard s'occupait de ces embellissemens de sa demeure. Il s'était alors désintéressé de toute idée de gloire ou d'avenir, n'entrevoyait à sa carrière que des horizons bornés, et s'acheminait jour par jour au terme de cette ingrate corvée qu'on lui avait imposée. En attendant, replié sur lui-même, vivant de sa pensée, n'en étant distrait par aucun incident, il s'imaginait parfois que Berthe était auprès de lui, qu'un hasard les avait jetés tous deux sur ce coin de terre, et que leurs jours s'y écoulaient dans la splendeur calme des éternelles et sereines amours.

Ce qui lui faisait cette illusion plus grande, c'est que depuis plusieurs mois Mlle de Sandreuil avait pris l'habitude de lui écrire. Dans ces lettres sérieuses et tendres, quelquefois enjouées, la jeune fille lui racontait tous les petits événemens de sa vie; mais ce qu'il pouvait y lire à chaque endroit, c'était l'attachement sans limites que Berthe avait pour lui et l'incessante pensée de son retour, qu'elle couvait de ses regrets et de ses désirs. Hélas! pour elle, les saisons s'enfuyaient et revenaient, et le lointain exil de l'absent ne s'achevait pas. Souvent Richard, s'inspirant de ces flots qui s'étendaient à perte de vue à ses pieds, se représentait Berthe telle que ces fiancées de marins qui ont le trouble et le chagrin sans fin de l'attente. Il la sentait à lui de toute sa nature douce et dévouée, de tout son cœur aimant, qui, s'étant une fois donné, ne se devait

jamais reprendre. Il s'absorbait en même temps, avec toute la force de ses rêves et de sa volonté, dans l'idée de cette union exclusive, puissante, qui fond à tout jamais deux êtres en un, et à laquelle le mariage, en l'ennoblissant par le devoir et la paternité, attache une incomparable poésie. Lorsqu'il se souvenait de ces impétuosités d'autrefois qui l'emportaient à tous les vents de la fantaisie, il se mettait à sourire, et, comptant le peu de jours qui désormais le retenaient loin de Berthe, il s'écriait gaîment : — Le sort en est jeté !

Ses deux années de service expiraient en effet. Il redevenait libre, et, sans rien voir au-delà des six mois de congé qu'il avait obtenus, il se hâta de partir. Tout à la fièvre du retour, il fit la route d'une seule traite. Il lui sembla d'abord que la traversée d'Algérie en France ne s'achèverait pas; puis il revit ce long chemin qu'il avait fait par terre, alors qu'il s'éloignait de Mlle de Sandreuil, partagé entre la douleur et le remords. Ah! cette fois il était fier de lui, et tressaillait d'émotion en songeant au bonheur qu'il apportait à son amie. Il y avait près de deux ans et demi qu'il l'avait quittée. Il la connaissait trop pour ne pas savoir à quel point elle avait dû souffrir. Comment la retrouverait-il? ne lui écrivait-elle pas qu'elle était changée? Cela n'était point. En tout cas, fût-elle un peu pâlie, il ne l'en aimerait que mieux. N'était-il pas la cause des larmes qu'elle avait pu répandre?

Il arrivait à Bréville par une soirée du mois de novembre. Le brouillard était intense, Richard se dirigeait un peu au hasard, et ne rencontrait personne. Il avait prévenu Mlle de Redens de l'heure à laquelle il faudrait l'attendre. Il agita doucement la sonnette, referma la grille, qui s'était aussitôt ouverte, et au-delà du petit jardin, qu'il franchit à grands pas, dans l'encadrement de la porte de la maison, à la lueur d'une bougie qu'elle tenait à la main, il aperçut sa tante. L'excellente femme l'entraîna vite, et le serra dans ses bras. — Mais, cher enfant, lui dit-elle, ce n'est pas moi seule qui t'attends. Tiens, entre là.

Elle le poussa dans le salon, qui n'était éclairé que par la flamme du foyer. Deux bras l'y saisirent, tandis qu'un visage baigné de pleurs se collait au sien. C'était Mlle de Sandreuil.

— Ah! Richard! disait-elle au travers de ses sanglots, ah! mon Richard! c'est donc vous!

— Oui, répondit-il, c'est moi et pour toujours. C'est moi, qui ne veux plus de ces cruelles séparations, et qui viens vous demander si vous voulez être ma femme.

— Si je le veux! fit-elle tout bas, si je le veux! Eh! ne savez-vous donc pas que je vous aime?

Mlle de Redens rentra en apportant de la lumière, et les deux amans purent se regarder longuement. Berthe trouva Richard bruni et hâlé par le soleil, avec une expression de physionomie plus mâle et plus hardie. Le jeune homme admirait la beauté de Berthe. En ce moment, l'émotion suprême, le bonheur infini, amollissaient et transfiguraient ses traits; elle apparaissait radieuse et touchante d'abandon et de joie.

— Eh bien! leur dit Mlle de Redens en leur prenant les mains, est-ce que je n'ai pas eu une bonne idée? C'est moi, Richard, qui l'ai fait venir ici.

La soirée s'enfuit comme un rêve. A la vérité, aucun d'eux ne faisait attention à ce qu'il disait. C'était le son de la voix, non les paroles, qu'on écoutait. Les yeux de la vieille tante brillaient de plaisir, tandis que les regards de Berthe et de Richard se cherchaient sans cesse. Les deux jeunes gens échangeaient des serremens de mains, s'étonnaient d'être là, souriaient à Mlle de Redens et l'aidaient à faire le thé. A dix heures, il fallut songer à la retraite, et déjà l'on s'attristait. — Bah! fit Mlle de Redens, ma vieille Mariette dort à poings fermés dans sa cuisine. A quoi bon la déranger? Prends la lanterne, Richard, et reconduis ta fiancée.

Ils s'en allèrent en choisissant le chemin le plus long. Ils avaient éteint leur falot, qui ne les eût guère aidés au travers du brouillard, et qui, en les enveloppant de sa lueur rougeâtre, n'eût servi qu'à les trahir aux yeux des passans. C'était sur ce dernier point une précaution inutile, car Bréville était absolument désert. A la porte de Berthe, Richard baisa au front la jeune fille. — A demain! lui dit-il.

— Oui, Richard, fit-elle, à demain, comme autrefois!

C'était en effet ainsi qu'autrefois que les journées qui les séparaient de leur mariage allaient s'écouler. M. et Mme de Sandreuil avaient accueilli avec une joie tranquille, et comme s'ils l'eussent prévue depuis longtemps, la demande du jeune homme. Ils en firent part à leurs amis, qui les complimentèrent, et la prochaine union de l'officier avec Mlle Berthe devint l'événement de la ville. Richard, ne connaissant pas grand monde, se tint volontiers en dehors de ces félicitations. Il ne pouvait point toutefois ne pas aller voir le colonel Maurice. Ce ne fut pas sans une certaine appréhension qu'il se rendit chez son vieil ami. En effet, à la communication que lui fit Richard de la résolution qu'il avait prise, le colonel demeura d'abord silencieux. Il ne se montra ni railleur, ni sceptique; il lui dit avec une gravité émue : — Puisque c'est fait, je n'ai plus de conseil à vous donner. Soyez heureux, c'est ce que je vous souhaite de tout mon cœur. Vous n'étiez pas fait pour vous marier. Vous

épousez d'ailleurs une admirable femme, — qui l'est trop, fit-il après une pause.

Le jeune homme, après avoir pris congé du colonel, ne s'émut pas beaucoup de ces paroles. Certes il savait bien que ce serait le devoir et non plus la fantaisie qui dirigerait sa vie; mais une affection large et calme lui emplissait l'âme, et il ne faillirait point à cette affection. Cependant, lorsqu'il ne se trouvait point auprès de Berthe, une tristesse indécise s'emparait de lui. Il faisait autour de la ville ou dans la campagne de longues promenades, et parfois à l'heure, hâtive en cette saison, où le soleil s'inclinait dans sa course, il contemplait du haut d'une petite colline cet horizon restreint où il enfermait son existence. De faibles nuages de fumée s'élevaient çà et là de cette ville engourdie d'où ne sortait aucune rumeur. L'horloge de l'église tintait lentement, l'Eure coulait paresseuse entre ses roseaux desséchés. Richard redescendait vite auprès de sa fiancée. Là, il se rassérénait, se reprenait à la confiance et au bonheur. La grâce de Berthe le subjuguait. Il l'examinait avec un frisson intérieur d'orgueil et de joie dans son élégance et dans sa beauté. Ne l'avait-il pas conquise, et les voluptés si proches de la possession et de l'hymen ne couronnaient-elles pas son amour vainqueur? Sa voix lui causait par instans une impression profonde, un trouble délicieux. Elle avait tout à coup des intonations attendries, presque enfantines, qui traduisaient des élans rapides de reconnaissance et de passion pure. Ah! certes oui, il l'aimerait de tout son cœur et de toute sa volonté.

Quelques jours avant la cérémonie, Richard s'en fut à Paris pour acheter la corbeille de Mlle de Sandreuil. Ces jolis soins du fiancé pour celle qu'il aime, le choix intelligent et délicat des parures qui la rendent plus belle, de ces hochets de luxe qui seront les compagnons de sa vie de jeune femme, l'occupèrent d'abord. Berthe était pleine de goût et de distinction, et il mettait son amour-propre à ce que les moindres objets obtinssent son suffrage. Cependant, le soir venu, il se sentait repris de cette solitude inquiète qui le hantait par intervalles, et il cherchait à se distraire. Le plus souvent il allait au théâtre. Il avait passé en Afrique deux années si contemplatives et si dénuées de faits, que la représentation de toutes les passions humaines en plein essor l'attirait malgré lui. Ce faux cénobite du petit fort d'Oran s'agitait en tumultueuses pensées et renaissait à l'enivrement de sa vie d'autrefois. Un soir, il rencontra le colonel Maurice, et lui confessa naïvement ses impressions. Le colonel sourit. — Il n'y a pas de mal, mon enfant, lui dit-il, à se sentir vivre, et l'on peut rester un homme d'esprit et d'action tout en épousant une jolie fille.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que Richard avait ses heures d'isolement et d'incertitude qui lui pesaient, et il se fit obligeamment son camarade et son guide. Le colonel avait l'esprit jeune avec un grand fonds de philosophie et d'insouciance. C'était un épicurien aimable qui se souvenait, pour les avoir traversés, mais sans leur en vouloir, des fatigues des camps et des orages du cœur; bien au contraire, il leur devait le bien-être et l'indulgent optimisme de ses vieux jours. Ce vaillant soldat doublé d'un homme du monde portait à Richard une affection vraie, paternelle, presque attentive. La situation de ce jeune homme ardent, généreux, aux prises sans qu'il le sût avec les désirs de son imagination et les réalités de sa tendresse pour Berthe, avait peut-être été la sienne. L'amour sérieux chez les natures impressionnables et poétiques ne saurait être si exclusif qu'il n'ait ces défaillances inconscientes et ces regrets vagues; elles sentent malgré elles qu'elles se lient à la terre et n'ont plus d'ailes pour planer à leur fantaisie dans l'infini des rêves et de l'inconnu.

Autant par sympathie pour Richard que dans l'intention de l'observer, le colonel ne quitta plus son ami. Presque toujours ils dînaient ensemble. Le colonel racontait à Richard les aventures de sa jeunesse, les luttes de sa vie, la résignation de sa vieillesse. Il le faisait assister à ce mouvant spectacle des hommes et des choses dont la forme change, dont la logique et la frivolité sont toujours les mêmes. Peut-être le colonel conviait-il un peu trop l'officier à cette personnalité légèrement hautaine qui se sépare de la foule et trouve en elle-même sa force et sa jouissance. Le faisait-il donc à dessein? Un soir, il le conduisit à une réunion chez le ministre de la guerre, qui était un de ses anciens amis, et auquel il le présenta. Le hasard avait fait que le ministre connût les travaux littéraires de Richard. Il le complimenta sur son histoire militaire de France, un peu moins sur son mariage, se montra plein d'affabilité, et s'entretint assez longtemps avec lui. Cette faveur du ministre le mit en évidence auprès de quelques officiers-généraux qui se souvinrent de l'avoir vu en Afrique et de quelques femmes que sa bonne tournure séduisit d'ailleurs. Bien que les heures se fussent vite écoulées pour Richard en cette atmosphère mondaine, il s'était retiré vers minuit dans un petit salon attenant à celui où l'on dansait. Il éprouvait momentanément moins le besoin de se reposer que de se recueillir. Ce furent d'abord d'heureuses idées qui lui vinrent : la place de Berthe lui sembla toute marquée parmi ces jeunes femmes que la danse animait; elle serait une des plus belles et des plus recherchées. N'était-elle point cependant un peu trop timide, un peu trop sévère pour ces fêtes de tant de richesse et de tant

d'éclat? Elle lui apparut alors en ses façons sérieuses et calmes, avec ces yeux limpides et ce pur sourire qui ne s'éclairaient franchement qu'aux félicités intimes. Quelque doute le prit, et bientôt aussi une légère tristesse qu'il sentit grandir. Il regardait distraitement devant lui; par la porte ouverte, il voyait passer et repasser les danseurs. Au rhythme cadencé de la valse, les petits pieds des femmes effleuraient le sol, et les jupes à longue traîne, trop lourdes pour se soulever, ondulaient avec un bruissement. C'était la fin du bal avec sa mélancolie joyeuse. Richard éprouvait un indéfinissable malaise. En levant les yeux par hasard, il aperçut à la muraille, en face de lui, un tableau qu'il avait déjà vu, qui ne l'avait point autrement frappé jusque-là, et qui en ce moment lui causa une émotion douloureuse et contenue. Tandis qu'un radieux soleil se jouait sur des flots d'azur, un homme assis sur le rivage et dans l'ombre, la tête dans ses mains et le regard pensif, voyait s'éloigner, sous la voile gonflée d'une brise propice, une nef hardie chargée de voyageurs qui s'en allaient en habits de fête et le sourire aux lèvres. Ces indifférens qui partaient pour ne plus revenir, c'étaient la jeunesse et la poésie, c'étaient la fantaisie, fille de l'air, et le plaisir agitant ses cymbales. — Ah oui, se dit Richard au bout de quelques instans avec une amertume qui le domina, ce sont mes espoirs d'autrefois, ce sont mes illusions perdues.

Le colonel entra. — A quoi rêvez-vous là tout seul? dit-il au jeune homme.

— Ah! colonel, fit Richard en s'efforçant de sourire, pourquoi, comme Satan, m'avez-vous porté sur la montagne et montré tous les biens de la terre?

— Pour vous placer en face de votre existence nouvelle et des devoirs qui vous attendent. J'ai voulu vous donner une douleur, aiguë peut-être, mais d'où vous sortirez fortifié, au lieu du regret que vous eussiez conservé, si vous aviez seulement contemplé du seuil ce monde qui vous charme et qui vous attirait.

Richard fit deux ou trois tours par la chambre. — Merci, dit-il enfin au colonel en s'arrêtant devant lui.

— Et puis, reprit gaîment celui-ci, on ne meurt pas pour s'être marié. Vous aimez votre femme, elle vous adore. Au lieu de vous dépenser en de vains plaisirs qui vous ont fatigué déjà, vous vous consacrerez tout entier à votre carrière militaire, si vous la continuez, ou à quelque autre qui vous plaira. Votre femme sera votre compagne et votre amie, elle voudra s'associer à vos travaux et à vos efforts; il n'est peut-être point de but que vous ne puissiez atteindre avec votre intelligence et de la patience.

Deux jours après, Richard était de retour à Bréville, et il ne son-

geait plus qu'à la réalisation de ce bonheur qu'il avait si longtemps poursuivi et auquel il touchait enfin. Berthe ne s'émut guère des parures ou des bijoux de sa corbeille, mais elle se pendit au cou de Richard, qui, disait-elle en souriant et les yeux humides, s'était méchamment éloigné d'elle, qu'elle retrouvait, et qui ne la quitterait plus. Le jour des noces cependant elle se fit belle pour lui. Dans sa toilette de guipure, grande et svelte, un peu pâle, ses cheveux soulevés sur son front pur, l'œil brillant d'émotion, elle apparut adorable et touchante aux regards charmés du jeune homme. Il était fier de sa femme, et se dit qu'il saurait se garder à elle, comme il l'avait su conquérir. De son côté, Richard était l'objet de l'attention générale. Il portait haut la tête d'un air calme et résolu. Sa bonne mine et son uniforme provoquèrent parmi la population de Bréville, qui se pressait aux portes de l'église, de légers murmures d'admiration. — C'est là un homme, disait-on, et Mlle Berthe est bien jolie.

Quand on fut revenu chez les Sandreuil, et que les parens et les amis félicitèrent les mariés, le colonel Maurice s'approcha de Berthe et lui dit ces quelques mots, qui firent tressaillir la jeune femme : — Sachez aimer votre mari, madame; votre bonheur et le sien dépendent de vous.

III.

Lorsque Richard fut marié, après les joies des premiers jours, il s'occupa d'arranger sa vie. La famille de Sandreuil était dans l'aisance. Quant à lui, il n'avait absolument que son épée. Cette pauvreté relative ne lui avait jamais été à charge. Ses campagnes au désert, ses séjours sous la tente lui avaient permis, à des intervalles presque réguliers, de réaliser des économies qu'il dépensait à ses retours à Alger ou en France avec une insouciance parfaite. Il n'avait jamais songé sérieusement que Berthe fût plus riche que lui. Elle était loin, au reste, d'avoir une fortune considérable. Au début, il l'avait aimée et s'était fait aimer d'elle sans entrevoir ni séduction, ni mariage. En ce temps de jeunesse ardente, il n'avait rêvé qu'une sympathie tendre qui l'unît à la jeune fille, et qui n'eût peut-être pas eu de lendemain avec une autre femme que Berthe; mais cette sympathie était devenue une affection forte qui avait poussé de profondes racines, et ce n'était plus dès lors une question d'intérêt, quelle qu'elle fût, qui eût pu intervenir dans les décisions des deux amans. Tout récemment, c'était Mlle de Redens qui s'était chargée des frais de la corbeille. Richard avait trouvé cela tout simple, et n'avait point ménagé l'argent de sa tante, qui

se prenait de plus en plus d'affection pour lui, et qu'il s'habituait à regarder comme une mère.

En cet état de choses, Richard se proposa de passer tout son congé à Bréville dans la famille de Sandreuil. Quand ce congé serait terminé, il reprendrait du service et irait où on jugerait à propos de l'envoyer. Malgré lui, et bien qu'il eût cessé de croire pour sa part aux protecteurs, il se berçait de l'espoir que la faveur du ministre ne lui ferait point tout à fait défaut. Il emmènerait sa femme. Elle était d'une nature délicate, mais d'une âme vaillante, et serait la digne compagne d'un soldat. Berthe à ce sujet ne répondait rien, elle ne voulait rien voir au-delà des six mois de bonheur pendant lesquels Richard lui appartiendrait sans partage. Le jeune homme ne la contrariait point. Il avait trop vécu au jour le jour dans une existence incertaine pour que cette perspective de six mois ne lui parût point une éternité. En attendant, il s'amusait à disposer selon ses goûts et ceux de Berthe le nid de leurs amours. M. et Mme de Sandreuil leur avaient abandonné toute une aile de logis. Ce fut là qu'ils rassemblèrent, en les rajeunissant de leur caprice, les meubles oubliés du XVIIIe siècle et de grands portraits qui depuis longtemps ne voyaient plus le jour. Ces guerriers et ces marquises, exhumés de leur retraite, en leurs cadres dorés d'un ton chaud sur lequel les années n'avaient pas eu de prise, semblaient, animés d'une reconnaissance joyeuse, sourire aux jeunes époux. Il fut question à Bréville du joli hôtel de Sandreuil, car il se trouva, par une bizarrerie des circonstances, que Richard épousa de nom et de fait, en y demeurant, cette vieille maison aimée entre toutes.

L'hiver durant encore, Berthe et Richard vivaient le plus souvent chez eux. Tout au plus se hasardaient-ils pendant les heures les moins froides dans les grandes allées du parc toutes tapissées de neige, sous les mêmes branchages couverts de givre. Cette nature, s'assombrissant à la prompte tombée du soir ou se secouant en flocons blancs sous une brise soudaine, leur était devenue une silencieuse amie. Les légers pas de Berthe laissaient leur empreinte sur le sol, et Richard ne se lassait point d'admirer sous la bise un peu âpre qui le nuançait de couleurs roses le joli visage de sa femme. Il se complaisait en ce rêve de l'amour qui concentre sur un seul être toutes les énergies des sens et de la pensée. En revanche, Berthe était à lui de tout cœur, c'est ce qu'il ne pouvait mettre en doute. Le soir, après le dîner un peu sérieux de la famille où M. et Mme de Sandreuil apportaient leurs habitudes régulières et leur placidité d'esprit, Berthe et Richard, subitement joyeux d'être libres, se retiraient dans leur appartement, et faisaient quelque lecture au coin du feu. Pendant que le jeune homme lisait, sa

femme le regardait, s'occupant bien plus de lui, de l'expression de sa physionomie, s'il venait à s'émouvoir, du charme de sa voix, que des aventures du roman. Elle l'écoutait paresseusement, en une sorte de bien-être, et, la lecture finie, venait s'asseoir sur ses genoux. Elle renversait alors sa belle tête sur son épaule, se pelotonnait contre lui, et le couvait de ses yeux noirs à demi fermés. Elle ne disait rien pourtant de ce bonheur lent et profond qui l'envahissait, et il lui en coûtait presque d'en être dérangée. Quant à Richard, il posait son livre sur la cheminée et se mettait à rêver. Tour à tour il contemplait sa jeune femme endormie entre ses bras, songeait à cette calme volupté dont les moindres accidens de sa vie s'imprégnaient, ou il pensait à ces luttes humaines, à ces péripéties passionnées qui s'étaient un instant auparavant, par la toute-puissance du livre, déroulées à ses regards et à son imagination. En ce repos absolu où sa destinée l'avait jeté, il avait le tressaillement de l'effort et de l'action. Il retournait et se reportait à ces temps déjà lointains où, de toute la vitesse de son cheval, il parcourait la plaine immense, aspirant à pleins poumons l'air de la liberté. Il revoyait ses gais compagnons, ses rudes soldats, ou aux sons d'un orchestre invisible le mouvement et l'éclat d'une fête. Ce n'était point un regret qu'il éprouvait, mais il se livrait avec un singulier frisson d'attente et de désir à l'évocation de ces souvenirs. Il se disait alors, non sans quelque trouble, que Berthe, insoucieuse d'une telle activité ou de tels plaisirs, était pleinement heureuse par lui en ce coin de terre ignoré, qu'elle était de ces créatures si rares qui s'élèvent par le désintéressement et la sérénité de l'âme au-dessus de toutes les agitations mondaines.

Parfois il allait à quelque réunion avec elle. Ces soirées, assez rares à Bréville, n'en étaient que plus animées. On ne s'y amusait toutefois, comme on le fait en province, qu'avec un entrain contenu et quelque peu d'hypocrisie. Mme Destrées y était respectée plus encore que recherchée; on se fût inquiété de son opinion et de ses jugemens; mais Berthe ne jugeait personne, et n'avait pour toutes les femmes qu'une indulgence facile, sans causticité aucune. Elle avait à valser avec son mari une joie naïve et un peu d'orgueil. Elle ne triomphait pourtant que de la façon la plus modeste de l'affection que Richard avait pour elle. Elle eût craint que les autres femmes ne la lui enviassent. Richard la devinait jalouse et souriait. Pour sa part en effet, il n'était attentif qu'auprès de sa femme et n'éprouvait nulle envie de l'être ailleurs. Ils revenaient du bal plus heureux que d'habitude. Richard avait vu Berthe en son discret, mais réel épanouissement de beauté, et Berthe se disait que

son mari s'était amusé. C'est que parfois et d'instinct elle redoutait qu'il ne s'ennuyât.

Il arrivait aussi que dans l'après-midi Richard allât voir le colonel Maurice. Ils fumaient des cigares et s'entretenaient d'histoire et d'art militaire. Rarement leur conversation abordait un sujet mondain, ou alors elle se terminait vite. — J'ai perdu bien du temps à ces enfantillages, disait le colonel; sans eux, je serais général. — Et quand vous seriez général? ripostait Richard. — Hé bien! dit une fois le colonel, si j'eusse été général, au lieu de dépenser en égoïste mes vieux jours et mes revenus, j'eusse été le chef de braves gens, je les aurais aimés, et ils me l'eussent rendu. J'aurais eu pour eux dans les affaires de mon pays une légitime influence, et peut-être, le jour venu, je les aurais conduits au combat et à la victoire. Ah! jeune homme! — et il se redressa, et ses yeux étincelèrent, — on ne sait pas assez où mène, en dépit des déceptions et des déboires, l'ambition noble et patiente. On se décourage, on s'éparpille, on écoute la dignité fausse de son orgueil froissé, l'on court à ses plaisirs ou l'on s'enfouit dans l'amour, et l'on se réveille, au déclin de la vie, loin des sommets qu'on eût pu atteindre et du bien qu'on aurait pu faire.

Alors souvent ils parlaient tous deux de la carrière de l'officier, qui n'était qu'interrompue, et qu'il allait reprendre. Le vieux soldat se montrait pour le jeune homme un guide excellent, d'une expérience consommée, d'une sollicitude active; il avait des amis auxquels il le recommanderait. Il lui traçait sa route, l'élevait par des discussions fortes, par des aperçus profonds, au-dessus de la pratique ordinaire du métier des armes, et l'excitait, au travers des épreuves qu'il prévoyait pour lui, au travail constant et à la fermeté d'âme. — Je vivrai assez vieux, terminait-il, pour être content de vous.

Richard sortait de ces entretiens intérieurement remué. Il aimait Berthe autant que par le passé, mais il sentait aussi qu'une ardeur, généreuse cette fois, de vie et de mouvement s'alliait à son amour. Il eût voulu entraîner sa femme dans les mêmes sentiers que lui, et cependant il hésitait à le lui dire; elle paraissait se douter si peu qu'il y eût d'autre bonheur en ce monde que celui du foyer domestique avec ses joies immuables et douces! Il ne se trahissait que par une gaîté plus expansive et des élans de jeunesse. Les belles journées étaient arrivées, et il en profitait pour faire à cheval avec Berthe de longues excursions aux environs de Bréville. Quelquefois, après un temps de galop sous des allées ombreuses, il saisissait sa femme entre ses bras et se penchait vers elle pour la serrer sur son cœur. Il lui parlait d'aventures de voyage, du grand ciel bleu de

l'Afrique, des troupiers qui marchaient au son du clairon, des lions qu'on apprivoisait dans des palais mauresques. — Est-ce que tu ne seras pas heureuse, lui demandait-il, de quitter Bréville avec moi?

— J'ai mes parens, répondait Berthe, et c'est la première fois que je les aurai quittés.

Pourtant elle se préparait au départ, et s'efforçait, à l'insu de son mari, d'habituer M. et Mme de Sandreuil à cette séparation inévitable. Ils se voyaient déjà dans une solitude immense que rien ne pourrait diminuer. Comme si la même douleur morale réagissait en eux en une même souffrance physique, ils se sentaient atteints au plus profond de leur être. Ils changeaient visiblement, et c'était à ce point que le médecin s'inquiétait. Berthe, partagée entre ses devoirs de fille et d'épouse, avait tous les déchiremens de l'amour conjugal et de la tendresse filiale. Elle ne pouvait cacher si bien son chagrin à son mari que celui-ci ne le vît et ne s'en irritât presque. Cet intérieur, tranquille et souriant d'ordinaire, se faisait triste. Quoique Richard, ayant vécu seul depuis son enfance, ne comprît pas qu'une séparation, qui après tout ne devait pas être éternelle, fût la cause d'un tel chagrin, il se prenait de pitié pour les parens de Berthe. — Ces pauvres gens, disait-il quelquefois à sa tante, que vont-ils devenir sans elle?

Mlle de Redens ne disait rien, et secouait la tête. — Si tu partais seul d'abord et que Berthe te rejoignît plus tard, fit-elle un jour, ce serait peut-être un moyen de tout concilier.

— Oh! fit Richard.

Cependant le temps le pressait, il lui fallait prendre un parti. — Vois cela, dit-il à sa tante, mais que l'on ne me mette point en cause, qu'il n'y ait en tout ceci que mon consentement tacite. Si je me sacrifie à ceux qui m'entourent, je ne veux ni de leur joie ni de leur reconnaissance.

Le lendemain, M. et Mme de Sandreuil accueillirent Richard avec une effusion de gratitude qu'ils tâchaient de réprimer. Ils avaient pour lui des prévenances, des remercîmens muets. Il fut frappé du changement qui s'était produit en eux. Ce n'étaient plus deux vieillards accablés déjà du poids des années, c'étaient d'heureux parens à qui l'avenir était rendu. — Ils la gardent, se disait-il, et une jalousie d'affection, à laquelle se mêlait un sentiment amer, s'emparait de lui. Dans la soirée, Berthe, le voyant silencieux, se jeta dans ses bras en pleurant. — Richard, lui dit-elle, mon bien-aimé, sois sans rigueur pour moi, ne me garde point rancune. Il fallait que cela fût ainsi, pour quelque temps du moins. C'est notre devoir que nous remplissons.

Il l'embrassa fiévreusement sans lui répondre. Il ne la savait que

trop en lutte avec une double douleur. Si elle l'eût suivi, elle n'eût songé bientôt qu'à ceux qu'elle laissait derrière elle. Il valait mieux en effet qu'il partît seul. Ce serait à lui dès lors qu'elle songerait, ce serait lui qu'elle appellerait, comme autrefois, de ses souvenirs et de ses regrets. Elle comprendrait peut-être que le cœur ne se partage pas, et que, sous peine de déshérence dans la tendresse qu'ils nous portent, il nous faut choisir entre ceux que nous aimons.

Richard partit dans un singulier état d'esprit. Les événemens de ces six derniers mois n'avaient donc rien changé dans son existence. Il ne se sentait point marié. Il n'y avait eu qu'une halte pour lui en des incidens vagues, presque monotones, qui ne lui avaient apporté ni une entière confiance dans le présent, ni des raisons valables de regretter ce qu'il avait fait. Voilà qu'une fois encore il s'en allait, au gré des hasards de sa profession, reprendre son service. Chemin faisant, il secoua cette sorte de torpeur. Il avait son métier à faire, il le ferait, et poserait enfin les premiers jalons de cette vie saine et remplie que le colonel Maurice rêvait pour lui. Son régiment tenait garnison dans une ville du midi, mais pouvait d'un jour à l'autre être envoyé à Rome. Bien que cette perspective et ses devoirs d'officier lui fussent une distraction, il n'échappa d'abord que lentement à la pensée de Berthe. Elle le hantait comme un chagrin, et parfois il s'accusait d'avoir trouvé des ombres à son bonheur et de l'avoir porté avec de passagères impatiences. Maintenant qu'un vaste champ d'activité lui était ouvert, il eût voulu que Berthe fût auprès de lui à partager ses impressions nouvelles. Aussi l'interrogeait-il ardemment dans ses lettres et la pressait-il de venir le rejoindre. Quelquefois Berthe se taisait à ce sujet, quelquefois aussi elle le priait d'attendre encore. Mlle de Redens, à laquelle il écrivait par intervalles, n'était pas plus explicite. Elle approuvait certainement les désirs de son neveu, mais l'exhortait à la patience. Elle lui insinuait que les parens de Berthe étaient âgés, qu'ils résisteraient mal à l'absence de leur fille, et qu'ils s'étaient habitués à regarder comme définitif le délai qu'il leur avait accordé. Richard se récriait, et, se trouvant plus à l'aise avec sa tante pour dire toute sa pensée, blâmait ces indécisions de Berthe et la facilité résignée avec laquelle elle éloignait sans cesse le moment où elle le reverrait. Il comptait bien que ses plaintes, assez amères, seraient transmises à sa femme, et ne croyait pas qu'il y eût de mal à la stimuler dans des projets qui devaient lui être chers aussi, et qu'elle ajournait avec trop de faiblesse.

Peu à peu toutefois il redevenait ce qu'il était naguère, actif, entreprenant, d'une humeur expansive et aventureuse. Ses camarades

et sa carrière, d'attrayantes études auxquelles il se livrait pendant ses loisirs, lui avaient rendu sa jeunesse insoucieuse et libre. Sûr de son bonheur domestique, il n'avait plus ces langueurs attristées qui l'assaillaient en Afrique; il aimait sa femme, espérait la revoir bientôt, et, s'il la désirait auprès de lui, il n'avait plus, comme avant son mariage, les énervemens anxieux de l'absence et du doute. Il se proposait un but nettement défini, il voulait être un bon mari et un vaillant soldat. Alors, plus content de lui-même, il montra dans ses lettres une indulgence plus grande, une patience plus conciliante pour des retards que la jeune femme ne pouvait peut-être point abréger. Il s'en plaignait encore, mais avec moins de vivacité et d'exigence. Par contre, Berthe semblait émue de ce changement. C'était à son tour de se plaindre de cette séparation, qui se prolongeait malgré elle, à laquelle elle mettrait un terme, car elle était surtout la femme de Richard, et c'était avec lui qu'elle devait vivre. Pourquoi ne venait-elle point alors? Richard se le demandait, et s'étonnait parfois de l'exaltation de Berthe. Il la supposait si maîtresse d'elle-même, quand elle avait le parti-pris du dévoûment et du devoir, qu'il ne la jugeait point capable de devancer l'heure où ses parens consentiraient à la laisser partir. Il se contentait donc de la plaisanter avec douceur, d'affecter désormais une sorte de désintéressement de cette réunion qu'il avait si longtemps sollicitée de son amour ou de sa colère.

Il reçut alors de Mlle de Redens cette lettre fort courte : « Mon cher neveu, si vous voulez revoir votre femme, revenez vite. Au moment de partir pour vous rejoindre, elle est tombée subitement malade. Elle se meurt. »

Ce fut pour Richard un coup de foudre. Rien dans la dernière lettre de Berthe n'annonçait qu'elle dût se mettre en route. Ce peu de mots que lui écrivait sa tante, où elle ne le tutoyait plus, témoignaient d'un malheur dont il semblait être la cause. En grande hâte, il demanda et il obtint une permission de quelques jours, et se livra pendant tout le voyage aux suppositions les plus diverses et les plus alarmantes. En arrivant à Bréville, il descendit tout d'abord chez Mlle de Redens. — Ah! malheureux enfant! s'écria la vieille fille, j'étais si désolée que je t'ai accusé. Dieu merci, tu ne viens pas trop tard!

— Qu'y a-t-il, ma tante?

— Il y a que ta femme est malade de chagrin. Elle se reprochait de ne t'avoir point suivi. Les Sandreuil s'en apercevaient, ils ne pouvaient se décider à la voir s'en aller. La lutte a été cruelle, sans relâche : non qu'il y eût un mot de prononcé, mais le cœur, l'existence même des pauvres gens était en jeu. Et toi, tu de-

mandais ta femme,... et puis tu as cessé de le faire avec autant d'instance. Elle s'est crue oubliée et n'a plus hésité. La subite nouvelle de son départ a été terrible pour ses parens. M. de Sandreuil, souffrant depuis longtemps, a eu une attaque dont il ne reviendra peut-être pas. Berthe s'est trouvée mal. Elle est dans la plus inquiétante faiblesse; tu ne la reconnaîtras pas.

Mme Destrées était en effet horriblement changée. Ses yeux, agrandis par la fièvre qui la minait, apparaissaient seuls dans son visage amaigri. Elle était plus blanche que ses vêtemens de malade et passait de longues heures, impatiente et silencieuse, à regarder la pendule, car elle savait que Richard avait été prévenu, et elle espérait qu'il arriverait bientôt. Sa seule crainte était qu'il n'arrivât trop tard. Lorsqu'il entra, elle se souleva rapidement et tendit ses mains vers lui. — Te voilà donc, lui dit-elle, et tu m'aimes toujours? Dis-le-moi, j'ai besoin de l'entendre.

Richard la rassurait par de douces paroles, tandis qu'agitée de frissons elle pleurait dans sa poitrine. — On m'a fait beaucoup de mal, ajouta-t-elle tout bas, et j'en ai fait aussi. Il ne faut plus que tu me quittes jamais, jamais.

— Non, répondait Richard pour la calmer et pris d'une suprême pitié pour la chère créature qui se débattait dans sa souffrance et dans ses terreurs.

— Votre présence la sauve, dit le médecin à l'officier; mais d'ici à longtemps tout au moins ne la quittez pas.

La convalescence commença, lente et pénible. Bien que Berthe fût languissamment heureuse sous les regards et les caresses de son mari, ses forces ne revenaient point. Elle se levait quelques heures, se promenait au bras de Richard, et paraissait craintive et soumise avec lui. On eût dit qu'elle doutait que l'amour seul lui eût ramené son mari. Il est vrai que celui-ci se montra souvent taciturne et préoccupé. Il ne pouvait s'empêcher d'être froid envers M. et Mme de Sandreuil, qui de leur côté étaient contraints et mal à l'aise avec lui. Ne se disputaient-ils pas, eux et lui, le cœur et la possession de Berthe? Au fur et à mesure que les jours s'écoulaient, et ceux dont l'officier pouvait disposer étaient comptés, Richard sentait que, pour son bonheur et celui de Berthe, il avait une grande résolution à prendre. Il fallait qu'il emmenât sa femme, ou qu'il se résignât à rester auprès d'elle en lui sacrifiant son indépendance, son avenir et sa carrière.

— Il faudrait que tu donnasses ta démission, lui dit un soir sa tante, — et comme il ne répondait pas : — Je ne suis pas bien riche, mais tout ce que j'ai t'appartiendra, et cela te fera une dot. Tu ne dépendras pas de ta femme.

— Voilà donc le mariage! fit-il en se levant avec une douleur sourde.

— Tu dis là un mot cruel, Richard.

— Je le sais bien; j'avais pourtant rêvé autre chose, avec Berthe surtout. Je la croyais tout à moi, tandis que pour la conserver, pour la sauver peut-être, elle me fait entrer dans une lutte avec moi-même où nous serons malheureux tous les deux.

Il fallait en finir. Par une après-midi d'automne, il se promena longtemps sur les rives de l'Eure, où il avait fait un jour de si beaux projets, où cette existence à deux, bien qu'il ne l'eût acceptée qu'après l'avoir débattue dans sa pensée, lui avait cependant apparu noble et féconde. Cette fois, en tenant compte de la réalité triste, il se demanda si ses appréhensions d'autrefois n'étaient point justes, et s'il ne s'était pas mépris sur le caractère de sa femme. Il avait espéré l'entraîner dans son mouvement de désirs et d'ambition permise, et, quoi qu'il eût fait, elle restait invariablement attachée à ses habitudes droites et calmes, à son dédain de tout éclat, à cette tendresse de cœur innée en elle, et qui la faisait l'indécise esclave des affections qui recevaient d'elle la chaleur et la vie. C'était une de ces admirables fleurs que le sol où elles ont grandi s'assimile tellement qu'elles ne peuvent se transplanter ailleurs. Il n'accusait pas Berthe, il s'accusait lui-même. Le colonel Maurice le lui avait bien dit. Il n'était pas fait pour se marier. Pourquoi s'était-il marié alors? Parce qu'il aimait Berthe, et plus encore parce qu'il s'était senti aimé d'elle. Il aurait dû avoir, au début de sa liaison, le courage de partir et de ne plus revenir. Il ne l'avait pas eu. Les avertissemens et, pour ainsi dire, les pressentimens ne lui avaient pas manqué. Il ne les avait point écoutés, ou il avait été trop tard pour qu'il les écoutât. Ah! certes il n'avait qu'une âme pusillanime et faible. Peut-être, s'il faisait acte d'autorité, s'il emmenait Berthe avec lui, si là-bas, au loin, il l'entourait de soins et d'amour, se prendrait-elle à cette existence inconnue et nouvelle. Non, il secouait la tête et n'y croyait pas. Elle se ferait sans doute sa compagne obéissante, elle lui cacherait les larmes qu'elle répandrait, mais il ne triompherait pas de cette obstination douce et sans reproche qu'elle opposerait à ses efforts. Découragement plus grand, il ne se sentait plus de force à lutter ainsi.

Il s'était assis, le front dans ses mains, le regard fixe. Il voyait devant lui l'eau couler : elle faisait un petit bruit en se heurtant à la berge ou en filtrant au travers des roseaux. Le soleil pâle déclinait à l'horizon. C'était le soir qui venait. Il se rappela qu'une ou deux fois déjà il avait eu ces heures de désillusion et d'abattement, et qu'il en était sorti pour entrer dans la voie que sa con-

science lui montrait comme celle du renoncement et du devoir. Il éprouvait en même temps comme un contentement amer de pousser l'abnégation jusqu'au bout et d'avoir au moins la logique persistante et loyale de cette situation fausse qu'il s'était créée. Il se releva, résolu, quoi qu'il arrivât, à s'immoler au bonheur et à la sécurité de Berthe. En retournant à pas lents à sa demeure, il avait le vague apaisement qui succède aux crises violentes, il songeait confusément à ce que l'avenir lui réservait de combats et de souffrance, et aussi à la joie et à la reconnaissance de sa femme.

Elle était sur une chaise longue, près de la fenêtre, regardant la campagne et s'inquiétant de l'absence de Richard. Il la baisa au front et lui dit doucement : — Je resterai désormais près de toi.

— Tu as donné ta démission? fit-elle en se soulevant par un soubresaut de plaisir et de crainte.

— Je vais la donner. — Il prononça ces mots d'un ton positif, mais sans chaleur. Son visage était impassible, son œil tranquille, sa voix ne trahissait point d'émotion; c'était un fait qu'il énonçait.

Berthe ne dit plus rien, elle se laissa retomber sur ses coussins, et garda seulement la main de son mari entre les siennes. Cette main ne tremblait pas, elle était inerte. La jeune femme fut prise d'un frisson. — Ah! murmura-t-elle si bas que Richard ne l'entendit point, que ne puis-je l'aimer comme il voudrait être aimé! Je ne suis pas libre, et je ne peux pas.

Chose assez étrange, la démission de Richard passa presque inaperçue parmi les habitans de Bréville et les amis de la famille Sandreuil, ou plutôt elle parut toute naturelle. On ne lui croyait pas grand goût pour sa carrière; les longs congés qu'il avait pris, l'affection profonde que lui portait sa femme et qui n'était un mystère pour personne, en étaient la cause. Mlle de Redens lui en sut un gré infini; mais, comprenant que ce pouvait être un chagrin pour son neveu, elle ne lui en parla presque pas. Le colonel seul ne s'y trompa point. Il devina les combats que Richard s'était livrés, le sacrifice qu'il s'était imposé, et le prit en plus haute estime. Quant aux Sandreuil, qui bénéficiaient de cette décision, ils semblaient gênés et quelque peu honteux vis-à-vis de leur gendre. Berthe, encore incertaine, ne pouvant mesurer dans toute son étendue le dévoûment de son mari, devinant toutefois que c'était pour elle qu'il avait agi de la sorte, heureuse de le posséder désormais sans entraves, revenait à la santé, et se promettait de le dédommager à force d'amour des regrets qui pourraient lui rester. Elle se faisait d'ailleurs illusion sur ces regrets, qui ne devaient pas être bien grands. Elle se rappelait, pour en avoir été la confidente, l'amer-

tume qu'avait autrefois ressentie Richard des servitudes et des déceptions de sa carrière et l'ardeur avec laquelle il aspirait alors au repos et à la délivrance. Il y était arrivé; devait-il donc en être si troublé?

Cependant Richard, quoique toujours un peu sombre, avait pris son parti. C'en était fait pour lui de la perspective brillante d'honneurs et de gloire qu'il avait un moment rêvée; mais il était une autre voie, plus patiente et non moins féconde, où il pouvait marcher. Il avait toujours eu un goût très vif pour l'étude, il allait s'y consacrer tout entier. Quoique son imagination fût vive, il avait une remarquable faculté de déduction et de logique. Les travaux sérieux l'attiraient et le passionnaient. L'histoire, la philosophie, l'économie politique, la science elle-même en ses côtés élevés et pittoresques, l'avaient déjà séduit et sollicité. Il se les assimilerait, en fouillerait les profondeurs, produirait peut-être de belles œuvres, et se ferait une place au grand jour. Ce n'était point l'ambition seule qui le dirigeait, c'était encore le tout-puissant désir et presque le besoin d'employer les forces qu'il sentait en lui et dont l'inaction, — il ne l'avait que trop éprouvé, — le laissait en proie à la lassitude du bonheur et aux stériles agitations de sa pensée.

Il ne reprit donc qu'à demi le genre de vie qu'il avait mené après son mariage avec Berthe et avant son départ pour l'armée. Aimable et affectueux pour sa femme, il sut cependant se soustraire à ce joug de despotique tendresse qu'il avait subi, et s'isola pendant de longues heures dans son cabinet. Il travaillait avec une volonté calme, persévérante, et jouissait de sa solitude et de l'essor que prenait son intelligence. Parfois, s'interrompant dans sa tâche, il appuyait son front aux vitres de la fenêtre et regardait les horizons larges de la plaine et des bois. Une rêverie douce, faite de regrets qui ne s'étaient point encore apaisés et d'élans contenus, le saisissait. Il aurait, à n'en point douter, quand son heure serait venue, sa part de célébrité en ce monde. Il descendait alors, satisfait de lui-même, aux repas de la famille; mais souvent il y trouvait une sorte de gêne. Berthe l'accueillait froidement. C'est qu'elle lui en voulait de sa retraite et de ces travaux qui le lui dérobaient. Elle en était jalouse et ne le lui disait cependant pas. Richard, qui la devinait, aurait voulu l'associer à ses espérances. Il ne l'osait pas. S'il l'essayait, elle l'écoutait d'un air singulier. Il semblait à Richard que les lèvres de la jeune femme allaient s'entr'ouvrir et lui dire : à quoi bon? Elle n'avait pas foi en lui; avec une implacable naïveté de dédain et d'indifférence, elle ne croyait pas à ces orgueilleuses chimères qu'il nourrissait, et qui, dans l'œuvre multiple des philosophes ou des poètes, se nient et s'affirment tour à tour. Elle avait,

elle, un idéal plus haut, celui du bonheur dans l'amour, du devoir dans la vie, et elle confondait Richard par la simplicité droite de sa raison et son apathique sérénité d'âme.

Un jour cependant il eut sur elle un triomphe. Le colonel Maurice avait fait visite aux Sandreuil, puis il était monté chez Richard, et n'en était redescendu qu'assez tard.

— Qu'avez-vous donc fait si longtemps là-haut? lui demanda Berthe.

— J'ai lu de belles pages, madame, et c'est votre mari qui les a écrites.

— Ah! dit-elle.

— Richard est un homme de talent, fit après une pause le colonel, et il ira loin, si on le laisse libre.

— Oh! colonel, répondit Berthe, je ne l'empêche pas de travailler, de se distraire.

— De se distraire! affecta de répéter le colonel.

Berthe pourtant voulut lire les pages que Richard avait écrites. Il s'agissait de la philosophie de l'histoire, et cela ne pouvait l'intéresser beaucoup; ce qui pourtant la frappa, ce fut moins l'élévation des idées que la chaleur de conviction et de mouvement que respirait cette étude. Richard s'y épanchait avec une impétuosité qu'elle avait peut-être soupçonnée en lui, mais qu'elle ne lui avait jamais connue. Elle entrevit que ce travail solitaire auquel il avait sans cesse hâte de se livrer, qui ne le fatiguait jamais, était sa vraie vie, qu'il y trouvait la compensation d'une contrainte habituelle et de ces relations purement empreintes de courtoisie et d'affection qu'il avait maintenant avec elle. Était-ce donc qu'il ne l'aimait plus? Elle en devint pâle, et néanmoins, sous les yeux de son mari, qui l'observait, elle continuait sa lecture. Ces pages l'irritaient, la déconcertaient, lui montraient un abîme. C'est qu'elle n'avait ni la force ni la volonté de suivre Richard dans cette route. A quelles ambitions, à quel bonheur en dehors d'elle aspirait-il encore? Elle lui tendit enfin tranquillement les feuillets. — Oui, dit-elle, c'est bien fait.

Et ce fut tout. Richard, en la remerciant d'avoir lu ces quelques pages, se domina plus qu'il ne s'attrista. Décidément c'en était fait entre sa femme et lui de toute aspiration partagée, de toute communauté de vues; mais, s'il avait sacrifié sa carrière à la sécurité de Berthe, il était résolu à garder pour lui ces études qui lui étaient chères, qui peuplaient sa solitude et calmaient ses regrets. Certes il n'y avait plus à en douter, elle eût voulu le transformer à son image et le convertir à cette existence uniquement remplie des joies forcées du cœur et des monotones incidens de chaque jour. Elle

oubliait trop qu'il avait les passions, l'ardeur, les impatiences de son sexe et de son âge.

Là encore, il se prenait, non sans un certain trouble, à réfléchir à sa situation vis-à-vis de Berthe. L'hostilité ou, pour mieux dire, l'incompatibilité d'humeur qui s'était déclarée entre sa femme et lui s'accusait par instans dans leurs sentimens les plus intimes. Il arrivait que Richard, qui l'avait aimée, qui l'aimait encore, se souvînt de l'extase où elle l'avait plongé, du désir qu'il avait eu de vivre auprès d'elle. Il retrouvait en la regardant ces émotions puissantes qui l'avaient agité. Or sa femme était belle avec cette singulière énigme de l'auréole qui subsiste, du calme qui ne se dément pas. De tout temps il l'avait émue, attendrie, charmée, il ne l'avait jamais, au moins de façon visible, apparente pour lui, jetée en cet émoi profond auquel, pour sa part, il ne songeait point à se soustraire. Berthe, à leurs plus belles heures d'entente et d'affection, s'engourdissait en une sorte de torpeur égoïste et chaste, elle semblait inaccessible à ces sensations souveraines, secondaires peut-être, qui font tressaillir l'âme au contact des joies terrestres. Cette admirable Galatée n'avait que des lueurs indécises de vie et s'enveloppait de ses voiles de marbre. Était-ce un parti-pris chez elle, voulait-elle s'enfermer en ses propres secrets, ou n'était-elle capable que de la passion pure qui ne descend point des sphères supérieures où elle a pris naissance? Richard se le demandait, et parfois il était tenté de le demander à Berthe; elle ne l'eût pas compris, ou elle ne lui eût pas répondu. Il avait souhaité d'être le confident, le camarade, l'amant de sa femme, et, loin de là, dans cette réalité froide qui l'étreignait, elle lui devenait une compagne, irréprochable toujours, mais ombrageuse et défiante de ses goûts, de ses plaisirs, de ses idées. Elle était encline à les combattre par son opposition entêtée et muette, résolue à ne les jamais subir et séparée de lui par cette existence même qu'elle regardait comme la meilleure et la plus digne, tandis qu'il ne l'avait acceptée que par un sacrifice et un renoncement qui ne recevaient pas leur récompense.

Quand Richard en fut venu à croire que cette lutte obstinée et silencieuse entre lui et Berthe, que la mutuelle noblesse de leurs âmes réduisait aux proportions d'un implacable bonheur négatif, ne pourrait pas avoir d'issue, il se sentit profondément malheureux.

HENRI RIVIÈRE.

(*La seconde partie au prochain n°.*

L'ILE

DE MADAGASCAR

LES TENTATIVES DE COLONISATION. — LA NATURE DU PAYS.
UN RÉCENT VOYAGE SCIENTIFIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

Entre toutes les terres lointaines, Madagascar compte parmi les pays dont on s'est occupé en France avec une sorte de prédilection. Depuis déjà beaucoup plus de deux siècles, chacun entend affirmer que Madagascar est une possession française; une telle assurance a éveillé l'attention et flatté l'orgueil national. La grande île africaine a du reste chaque jour davantage attiré les regards par suite de circonstances exceptionnelles. La position géographique étant jugée fort importante pour les navigateurs, et les ressources du sol vantées pour le commerce et la colonisation, l'espoir d'un accroissement d'influence politique ou d'une acquisition de richesses est devenu le mobile d'une foule d'entreprises. Les événemens tragiques qui se sont succédé causant en Europe une vive émotion, les écrits se sont multipliés. La présence de populations d'origines très diverses, rapprochées ou mêlées sur un même point du globe, se trouvant reconnue, un nouvel élément a été fourni pour exciter l'intérêt qui s'attache à l'histoire de l'humanité. Des aspects étranges ou magnifiques de la végétation ayant été signalés, les esprits enclins à subir le charme des beautés de la nature ont suivi avec curiosité les narrations des voyageurs. Les plantes et les animaux du

pays observés d'une manière scientifique ont amené comme une révélation cette vue du passé : Madagascar a été le centre d'une création spéciale; la grande île n'est sans doute que le débris d'un continent, vaste peut-être comme l'Australie, qui à une époque ancienne du monde dominait sur l'Océan indien.

Tant de préoccupations ont encouragé des tentatives hardies, déterminé des recherches plus ou moins importantes, suscité de nombreux ouvrages. Néanmoins jusqu'à présent une faible partie de Madagascar avait été explorée. On s'abuse si l'on croit que des descriptions se rapportant à certains points circonscrits s'appliquent à l'île entière. Avec une intention calculée, des narrateurs, négligeant de préciser les limites du champ de leurs observations, ont permis à l'opinion de s'égarer. Aujourd'hui rien de semblable n'est à craindre; des voyageurs dont les récits datent presque d'hier ont pris soin de constater que de vastes espaces de l'île n'ont jamais été visités par les Européens. En toute vérité, ils déclarent que la topographie et la constitution géologique n'ont pas encore eu d'investigateurs, que la vie végétale et animale, si remarquable sur cette terre, n'a point été l'objet d'études suffisantes (1). Seule la configuration des côtes est tracée d'une manière assez exacte; c'est l'œuvre d'officiers des marines de France et d'Angleterre. Depuis un certain nombre d'années, la route de Tamatave à Tananarive, la capitale de l'île, a été souvent parcourue; les étapes ont été indiquées sans être mesurées, et la position de Tananarive est restée quelque peu indécise. Pour tout le reste, des renseignemens d'un caractère scientifique font défaut. Qu'un prisonnier ait traversé une partie considérable de l'île, que des aventuriers soient allés plus ou moins loin sur la Grande-Terre, ainsi que les Malgaches désignent leur patrie, peu importe, on n'a tiré aucun avantage de pareilles courses.

Jusqu'à nos jours, les indigènes avaient interdit aux Européens l'accès de l'intérieur du pays. En présence des obstacles, les plus entreprenans avaient été découragés. Le moment est arrivé néanmoins où les difficultés ont été vaincues; — un de nos compatriotes, ferme dans son dessein, apportant à l'exécution d'un projet bien arrêté une persévérance inébranlable, mettant à profit des relations nouées avec adresse, est enfin parvenu à obtenir l'appui des uns et à déjouer la surveillance des autres. De 1868 à 1870, M. Alfred Grandidier a traversé l'île dans une partie de la longueur et sur plusieurs points dans toute la largeur. Dominé par l'unique ambition d'acquérir des connaissances nouvelles sur une région qui offre tous les genres d'intérêt, le voyageur n'a pas visité une localité

(1) James Sibree, *Madagascar and its people*, p. 19; 1870.

sans faire les opérations astronomiques et géodésiques propres à fixer avec certitude la position géographique. Il a tracé la direction des cours d'eau, déterminé la hauteur des montagnes, étudié les reliefs du sol, décrit les aspects et la condition du pays. Pendant plus de deux années, trois fois chaque jour, il a noté la pression barométrique et observé le thermomètre de façon à s'assurer des températures extrêmes. Partout, dans ses excursions, il a recueilli les plantes et les animaux, et des découvertes ont permis d'élucider plusieurs questions relatives à l'histoire des êtres. Ne négligeant aucun moyen d'information ou de contrôle, il a porté dans l'étude des races qui occupent Madagascar un soin scrupuleux, et de nouvelles clartés se répandent maintenant sur tout ce que nous avions appris à l'égard des habitans de la Grande-Terre. En un mot, un voyage scientifique a été accompli,—voyage remarquable par l'habileté de l'exécution comme par l'importance des résultats obtenus. Instructives au plus haut degré, les explorations faites en vue de la science doivent par une pente naturelle servir des intérêts fort divers. C'est un motif assez puissant pour concevoir le désir de mettre tout le monde à même de les apprécier et de juger des avantages que procure l'esprit de recherche.

Un instant, au sujet de Madagascar, une seule pensée nous occupa : indiquer le progrès réalisé par les travaux de M. Grandidier. Ainsi restreinte, la tâche se montra difficile à remplir; — une sorte de confusion demeurait souvent inévitable entre certaines notions, les unes anciennes, les autres récentes. Nulle part en effet on ne trouve une exposition de l'ensemble des connaissances acquises sur Madagascar; les voyageurs à la fois instruits et consciencieux ont été rares. Dans plusieurs ouvrages, il est vrai, des observations d'une valeur incontestable ont été consignées, mais parfois l'intérêt est bien diminué, tant est vague la désignation des objets qu'on signale. Très ordinairement les auteurs se complaisent dans le récit d'incidens personnels et d'impressions de simples touristes : quelques coutumes, quelques singularités de la manière de vivre des indigènes, des fêtes, des cérémonies ont absorbé toute leur attention. Nous avons aussi des œuvres pour lesquelles il faut demander l'oubli, des relations pleines de descriptions imaginaires qui ont accrédité de graves erreurs. En 1840 parut un *Voyage à Madagascar et aux îles Comores* qui a été beaucoup lu et fréquemment consulté. Des peintures de l'intérieur de la grande île africaine attachaient autant par la vivacité du coloris que par la nouveauté du sujet. Le livre sembla désigné comme un guide précieux pour les explorateurs. Ainsi le méfait devait être reconnu; ceux qui lurent les pages trompeuses en présence de la nature dont ils croyaient posséder le

tableau fidèle frémirent d'indignation (1), — le peintre ne s'était jamais écarté de la côte orientale de plus de quelques kilomètres. Avec des renseignemens, la plupart du temps fort inexacts, qu'on obtient des indigènes et un peu d'imagination, on passe aisément aux yeux des gens crédules pour un homme intrépide. Toute défiance est nécessaire et légitime à l'égard des voyageurs qui, sans avoir rapporté des observations précises ou des collections de plantes et d'animaux, — témoignages toujours irrécusables, — déclarent avoir visité des régions avant eux inconnues. Les auteurs qui ont composé l'histoire des événemens survenus dans l'île de Madagascar à l'aide des documens administratifs n'ont pas même songé à la nature et aux ressources de la contrée dont on a tant de fois rêvé l'exploitation. Les objets d'histoire naturelle, documens d'un prix inestimable parce que seuls ils font vraiment connaître le pays, n'ont pas encore été utilisés pour l'instruction de tout le monde. Recueillis en grand nombre et placés dans les musées, décrits ou mentionnés dans des mémoires spéciaux, ce sont jusqu'ici des sujets d'information emprisonnés dans un étroit domaine. Tout ainsi démontre combien il est indispensable, avant de signaler les résultats d'un voyage récent, de dire ce que chaque époque a fourni et de grouper en un faisceau les notions éparses que nous possédons sur la grande île africaine.

I.

A l'entrée de l'Océan indien, du 11e degré 57′ au 25e degré 34′ de latitude australe, s'étend l'île de Madagascar. Séparée du continent africain par le canal de Mozambique, qui dans l'endroit le plus resserré a une largeur de près de 400 kilomètres, la Grande-Terre, comprise entre 41° 20′ et 48° 10′ de longitude orientale, offre une superficie plus considérable que celle de la France. De la pointe nord, le cap d'Ambre, à l'extrémité sud, le cap de Sainte-Marie, elle a une longueur d'environ 155 myriamètres; très étroite dans la partie du nord, elle atteint vers la partie du centre une largeur qui surpasse le tiers de la longueur. Présentant une ligne presque droite du côté oriental, elle est au contraire fortement découpée du côté occidental. Beaucoup d'auteurs admettent que l'île est partagée en dix-neuf provinces; selon les missionnaires anglais, on doit en compter vingt-deux. Il est facile de varier à cet égard; les Malgaches ne paraissent pas avoir encore bien fixé les bornes des souverainetés. Sans trop s'inquiéter de la limite tracée par la rivière ou par la montagne, le chef ou roi d'une province agrandit

(1) Voyez Carayon, *Histoire de l'établissement français de Madagascar*, p. LXI et suiv.; 1845.

volontiers son domaine, s'il en a la possibilité. A leur tour, des chefs de district exercent une autorité plus ou moins indépendante. Il ne faut donc pas croire à des circonscriptions intérieures déterminées comme dans les états pourvus d'une vaste administration.

Tous les livres de géographie le répètent : l'existence de l'île de Madagascar fut pour la première fois annoncée à l'Europe en 1506. Par un hasard dû à la tempête, une flotte portugaise, sous la conduite de Fernan Suarez, se trouva portée sur la côte de cette terre encore inconnue. Le navigateur cita le pays comme « ayant une grande étendue et une population nombreuse, de mœurs douces, à qui n'avait jamais été prêchée la foi du Christ. » D'après une autre version, c'est Laurent d'Almeida qui en fit la découverte en se rendant aux Indes orientales. La Grande-Terre fut appelée l'île de Saint-Laurent, *Isla de San-Lorenço*, en mémoire de l'heureux amiral, disent les uns, en l'honneur du saint que l'église fêtait le jour de la rencontre, affirment les autres. Des navigateurs portugais, le célèbre Tristao da Cunha en particulier, vinrent bientôt reconnaître la configuration de cette terre et examiner quelque peu la nature de la contrée; on dessina d'une façon assez grossière les contours de l'île, et la carte dressée par Boamaro resta en usage jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Des descriptions pompeuses du pays enflammèrent les esprits; on rêva de mines d'or et d'argent. C'était assez pour encourager les aventures; mais les résultats ne répondirent point aux espérances, et les Portugais se contentèrent de la traite des esclaves. Des missionnaires de la même nation avaient cru trouver un champ favorable pour opérer des conversions et civiliser un peuple barbare; ils se firent égorger. En 1548, les Portugais s'étaient établis sur la côte méridionale, au fond de l'anse de Ranoufoutsy, nommée par les Européens l'anse aux Galions. Ils avaient élevé une maison de pierre sur l'îlot de Trangvate, que les Français appelèrent longtemps *l'Ilot des Portugais*. Un siècle plus tard, les murailles encore debout demeuraient les témoins d'une tentative malheureuse. Suivant une tradition, les grands du pays d'Anosse avaient persuadé au chef de la colonie de fêter en commun l'achèvement de l'habitation; d'après une autre version, la réjouissance aurait été convenue pour célébrer une victoire des Portugais, aidés des indigènes, contre d'autres Portugais installés en un lieu voisin. Quoi qu'il en soit, au jour prescrit, les chefs malgaches viennent accompagnés de quelques centaines d'hommes portant quantité de vin de miel. Au milieu des épanchemens, le commandant européen est prié de montrer ses richesses. Les coffres ouverts, des étoffes et des objets de toute sorte sont étalés, de l'or recueilli dans le pays par les pères jésuites, qui n'étaient pas tout à fait insensibles aux biens terrestres, est exposé. Devant de pareils

trésors, les yeux des Malgaches s'illuminent; la convoitise n'a plus de bornes, le moment est propice pour un exploit, car les Portugais sont sous l'influence des libations. Au signal donné par les chefs, les indigènes se précipitent sur les étrangers et les massacrent. Cinq de ces derniers seulement échappent au carnage, et avec une trentaine de nègres fidèles ils gardent la maison de pierre, entreprennent des courses dans l'intérieur et brûlent les villages pour venger les compatriotes assassinés. Un navire qui vint dans l'anse aux Galions les emmena, et, à partir de cette époque, les Portugais cessèrent à peu près de s'occuper de Madagascar.

La maison de pierre était vide depuis soixante ans, lorsqu'un navire de Lisbonne entra dans la petite baie de Ranoufoutsy. Le capitaine avait imaginé un moyen de civiliser les Malgaches : il enlève le fils du roi de la province et le conduit à Goa. Confié aux jésuites, le jeune homme reçut une certaine instruction et fut baptisé; désormais il s'appellera dom André. Après trois ans de séjour à Goa, deux jésuites le ramènent à son père. Pensant avoir dans le néophyte un précieux auxiliaire, ils s'établirent avec quelques compagnons dans l'ancienne habitation portugaise, pour aller aux environs prêcher l'Évangile. La déception fut cruelle; — à peine de retour en son pays, dom André, quittant les vêtemens européens, profita de ses connaissances acquises pour mieux frapper les étrangers : c'est lui qui bientôt dirigera les massacres et se fera tuer dans une rencontre avec les Français.

Des aventuriers de diverses nations s'étaient répandus sur plusieurs points du littoral de Madagascar sans beaucoup de succès. En France, on songea sérieusement aux avantages que pouvait procurer la grande île africaine; Richelieu vivait encore, le puissant cardinal s'émut à l'idée de fonder un solide établissement sur la route de l'Inde. Au mois de juin 1642, une compagnie dite *Société de l'Orient* reçut « la concession de l'île de Madagascar pour y ériger colonies et commerce et en prendre possession au nom de sa majesté très chrétienne avec le droit exclusif de commerce pendant dix années. » Deux agens de la compagnie partirent aussitôt avec douze personnes et furent rejoints à l'arrivée par un renfort de soixante-dix hommes. Sainte-Luce avait été choisie pour le débarquement; à la fin de 1643, Pronis déclarait au nom du roi prendre possession de l'île Sainte-Marie et de la baie d'Antongil, et mettait des postes à Fénérive et à Mananara; on voulait occuper divers points de la côte orientale. Les Français étaient venus dans la saison pluvieuse; beaucoup d'entre eux succombèrent aux atteintes de la fièvre. Le gouverneur résolut de transporter la colonie sur la presqu'île de Tholangare, qui semblait offrir de meilleures conditions que Sainte-Luce; il éleva un fort qu'on agrandit par la suite,

le fort Dauphin, dont le nom éveille encore le souvenir de notre ancienne occupation.

Bien triste est le spectacle de la colonie naissante; le désordre est partout, loin de s'adonner au travail, les hommes ne songent qu'à mener joyeuse vie; sans souci d'inévitables représailles, ils se comportent souvent d'une manière indigne avec les habitans. Le chef lui-même, Pronis, tout entier au plaisir, dissipe les approvisionnemens. Les colons se révoltent contre ce misérable gouverneur et le tiennent prisonnier pendant six mois. Délivré et raffermi par un nouveau contingent envoyé de France, Pronis reprend l'autorité; la sédition éclate de nouveau, mais cette fois le chef, agissant en maître, fait transporter douze des plus insoumis à la grande Mascareigne, que bientôt on appellera l'île Bourbon; vingt-deux autres s'échappent, et courent chercher l'indépendance à la baie de Saint-Augustin. La *Société de l'Orient*, informée de l'état des affaires, comprit la nécessité d'y porter remède. Le 4 décembre 1648, Estienne de Flacourt, l'un des directeurs de la compagnie, venait avec le titre de commandant général de l'île de Madagascar remplacer l'inepte Pronis. Homme énergique, éclairé, enclin à l'observation, Flacourt paraissait devoir être le fondateur de la colonie. Plein d'espoir au début, comptant sur des secours réguliers qui lui avaient été promis, il rappelle les exilés et les fugitifs, et se prépare avec conscience à donner une base solide au nouvel établissement. Par malheur, en ce moment la France ne songeait plus aux pays lointains; — elle était tout entière occupée des actes de la reine-régente et du cardinal Mazarin, des remontrances du parlement, des intrigues des princes et du coadjuteur, des audaces de Mme de Longueville. Pendant sept années, les colons de Madagascar n'eurent aucune nouvelle de la patrie; découragés par l'abandon, décimés par la maladie, épuisés par les fatigues et les privations, les Français se voyaient chaque jour plus exposés à l'hostilité des indigènes. Dans cette pénible situation, Flacourt néanmoins demeure sans faiblesse; par des reconnaissances le long des côtes et jusqu'à une certaine distance dans l'intérieur du pays, il se met en mesure de donner pour la première fois des notions exactes sur la grande île africaine.

Il est curieux et instructif de retourner à plus de deux siècles en arrière pour voir de quelle façon un observateur décrivait alors la contrée qui nous apparaît aujourd'hui avec un caractère tout particulier; c'est un point de départ qui permet d'apprécier le rôle de la science moderne. L'*Histoire de la grande isle Madagascar, par le sieur de Flacourt*, a paru en 1658 (1). L'auteur, on le sent

(1) 1 volume in-4°, Paris 1658. — Une seconde édition a été publiée en 1661.

à chaque page, est animé par le désir de donner tous les renseignemens capables d'éclairer ceux qui voudront travailler pour l'avenir de la colonie. Une explication de plusieurs titres et la signification de certains termes en usage parmi les Malgaches rendront désormais plus faciles les rapports des Européens avec les indigènes. L'aspect et les ressources du pays sont indiqués à grands traits; en présence d'une nature étrange qui plus tard fera l'admiration des naturalistes, Flacourt n'a été nullement frappé; il parle de Madagascar exactement comme il parlerait d'une province de la France. L'île est remplie de montagnes couvertes de bois, elle a de bons pâturages, des campagnes arrosées de rivières, des étangs poissonneux; elle nourrit un nombre considérable de bœufs ayant tous sur le dos une bosse ou plutôt une sorte de loupe graisseuse, des moutons à grosse queue, des cabris, des pintades. De bons fermiers ne sauraient demander davantage. Ce que rapporte notre auteur au sujet de la nature des habitans de Madagascar soulève une question intéressante, et laisse l'esprit dans une singulière indécision : l'île est partagée en plusieurs régions occupées par des peuples de même langage, mais de couleur différente. Flacourt s'étonne peu et ne se préoccupe guère de cet assemblage, qui révèle des invasions successives, peut-être des conquêtes ayant amené la domination des uns, l'asservissement des autres. Parmi ces peuples, on n'a pu reconnaître aucune religion; mais chez ceux de la bande du sud on a découvert des superstitions provenant du mahométisme, et vers la bande du nord quelques coutumes du judaïsme. C'est la preuve que les Orientaux connaissaient Madagascar bien longtemps avant les Européens; on croit en effet pouvoir fixer au VIIe siècle l'époque où des Maures et des Arabes s'établirent sur la grande île.

Les provinces de la côte orientale jusqu'à la baie d'Antongil et les territoires de la partie méridionale, en remontant à l'ouest jusqu'à la baie de Saint-Augustin, sont énumérés par notre historien. Flacourt décrira « tous les pays qui ont été découverts par les Français en plusieurs voyages qu'ils ont faits, tant en guerre qu'en traite et marchandise. » Il est bon pour notre instruction de suivre d'une manière rapide nos compatriotes du XVIIe siècle dans leurs pérégrinations; nous jugerons mieux ensuite du progrès réalisé par de nouveaux explorateurs, et nous pourrons plus aisément apprécier les changemens survenus dans la condition de certaines parties de la Grande-Terre. On part du fort Dauphin, traversant le pays des Antanosses et marchant sur le littoral toujours dans la direction du nord. A trois lieues de l'établissement français se trouve la rivière de Fantsaïra, si large à son embouchure et d'une telle profondeur qu'elle donnerait accès aux navires, si l'on faisait quelques travaux

propres à empêcher les obstructions. Sur les bords du fleuve et de plusieurs autres cours d'eau s'élèvent les villages et les hameaux des premiers personnages de la contrée; les Européens qui se sont établis à Madagascar depuis le commencement du XVIe siècle sont disséminés dans cette région. Le pays, environné de hautes montagnes, rempli de petites collines et de prairies fertiles, est très agréable. La population est fort mélangée, les classes sont nombreuses; les principaux personnages sont les Rohandrians, dont on parle dans toutes les histoires concernant Madagascar, c'est-à-dire les nobles, qui ont une origine asiatique : parmi eux, on choisit les rois. Viennent ensuite les fils d'un noble et d'une femme noire ou métis, puis les nègres, qui se partagent en quatre groupes distincts. Les privilégiés fournissent des chefs dans les localités où il n'existe pas de nobles, et ils se regardent comme les descendans des premiers maîtres du pays. En continuant le chemin, on rencontre une anse qui reçoit les eaux de la rivière Itapérine, un assez bon mouillage, si l'entrée n'était trop bien défendue par des roches. Dans une autre crique, on remarque, à l'embouchure de la Manafiafa, l'ilôt Sainte-Luce, dont s'était emparée la première expédition française abordant à Madagascar. Le choix était motivé par la sûreté d'une station isolée, par un excellent mouillage, par un fleuve navigable pour des chaloupes. Après avoir traversé plusieurs cours d'eau encombrés de roches, on atteint, sous le tropique du capricorne, les bords de la Manantena, une large rivière pleine d'écueils, qui descend, assure-t-on, des mêmes montagnes que la Fantsaïra et arrose la vallée d'Amboule. Ici, l'aspect des lieux charme les voyageurs les plus indifférens : de vastes étangs et de petites îles réjouissent la vue, la terre est fertile, les ignames croissent à profusion et prospèrent à merveille, les pâturages nourrissent de magnifiques troupeaux. Dans cette heureuse vallée, l'industrie a sa part; on fabrique de l'huile de sésame, et, le minerai de fer se trouvant en abondance dans le voisinage, c'est là que se forgent les plus belles sagaies. Une source d'eau chaude fort remarquée jaillit tout près du grand village d'Amboule, à quelques mètres d'une petite rivière; l'eau courante est froide et le sable du fond si chaud qu'on ne saurait y tenir les pieds. Aux yeux des étrangers comme des indigènes, une pareille source doit nécessairement avoir la propriété de guérir une foule de maladies. A l'époque des excursions de nos Français, le pays est gouverné par un noir qui est le plus ancien parmi les grands de la vallée. En passant, Flacourt, notre guide, désigne le côté de l'ouest et nous dit : Parmi les Malgaches, les habitans de cette région sont les plus hardis et les plus vaillans.

En continuant vers le nord, on arrive sur un territoire très diver-

sement nommé (*Vangaïdrano* des voyageurs modernes), compris entre les rivières Manantena et Menanara (1). Très près de la côte, le pays, étant montagneux, se voit en mer à grande distance; aussi les navires mal assurés de leur route venaient dans cette direction reconnaître la terre pour cingler ensuite au sud et atteindre le fort Dauphin. La contrée est riche en bétail et en partie couverte de champs de cannes à sucre et d'ignames; elle a de nombreux cours d'eau, mais la plupart ne portent pas même des pirogues. Tous les habitans sont des nègres ayant une épaisse chevelure frisée : larrons et voleurs, ils enlèvent les enfans et les esclaves de leurs voisins pour les vendre au loin; ils fabriquent du fer, forgent des armes et des outils, façonnent des pagnes avec les fibres d'une écorce. Des Français avaient entrepris des courses dans l'intérieur et donné quelques indications : on citait la grande vallée d'Itomampo, remarquable par une telle extension de la culture qu'on ne s'approvisionnait de bois qu'en allant le chercher sur les hautes montagnes, on parlait encore de localités plus éloignées dont la position géographique demeure pour nous fort incertaine. Sans nous en occuper davantage, nous suivons les pas de ceux qui s'acheminent vers la baie d'Antongil. Après avoir franchi la Menanara, ils se trouvent chez les Matitanes (Anteimoures sur les cartes modernes). Le pays qui s'étend jusqu'aux bords du Mananzarine est plat, sillonné de rivières et de ruisseaux, très fertile; de vastes prairies assurent la prospérité de nombreux troupeaux; les ignames, le riz, les cannes à sucre, fournissent amplement à la nourriture des habitans. Sur certains points, les cannes à sucre sont en si grande abondance qu'on s'étonne. « Avec des engins et des hommes, s'écrie notre ancien historien de Madagascar, on fabriquerait chaque année du sucre en quantité suffisante pour le chargement de plusieurs navires. » Les principaux personnages du pays des Matitanes sont les descendans d'Arabes venus de la Mer-Rouge, — la preuve n'est pas douteuse; ils écrivent en caractères arabes. Ces gens-là tiennent école dans les villages; pleins de superstitions, ils exploitent les superstitions plus grossières ou plus naïves des nègres en vendant à ces pauvres idiots des papiers chargés d'écriture qui doivent procurer une infinité d'avantages et préserver de tous les malheurs. Les *ombiasses*, ainsi qu'on les nomme, tout à la fois prêtres, médecins, magiciens, se montrent fort habiles à entretenir le culte des petits talismans ou des amulettes qu'on porte au cou, dans des ceintures ou d'une

(1) Les noms des rivières et des localités, recueillis de la bouche des indigènes, ont été très diversement cités par les auteurs; nous les écrivons d'après les indications de M. Grandidier, qui a beaucoup étudié les formes et la prononciation de la langue malgache.

autre façon : les *olis*, dont parlent avec complaisance presque tous les voyageurs qui ont visité la grande île africaine.

Sans perdre la trace de nos premiers explorateurs marchant sur le littoral, on traverse successivement divers cours d'eau; les plus importans sont le Mananzarine et le Mahanourou, qui limitent le pays des Antavares. Le Mananzarine, est une large et belle rivière navigable pour des barques. Des Français, séduits par la fertilité du sol, s'étaient établis autrefois sur les bords du fleuve; ils avaient été massacrés. De l'or en poudre avait été vu entre les mains des indigènes, et le chef de notre colonie ne manque pas d'insister sur cette circonstance. Toute la côte, depuis le Mahanourou jusqu'au fond de la baie d'Antongil, est parcourue sans donner lieu à beaucoup d'observations. On remarque cependant le port de Tamatave, qui dans le siècle actuel est devenu le principal port de l'île. Les habitans de la contrée sont favorablement appréciés par nos compatriotes; ils sont bons, dit Flacourt, se montrent très soigneux de cultiver la terre, allant au travail dès le matin pour n'en revenir que le soir. La manière dont ces cultivateurs naïfs préparent le sol et sèment le riz est vraiment simple et curieuse. Des bois de bambous sont livrés aux flammes; les tiges creuses et garnies de nœuds, étant fortement chauffées, éclatent avec fracas; le vacarme est incroyable même à grande distance. Les bambous consumés, la terre disparaît sous une couche de cendre; bientôt détrempée par la pluie, la cendre pénètre dans le sol et fournit les sels nécessaires à la végétation, bien à l'insu des Malgaches. Le moment est venu d'ensemencer; les femmes et les filles du village se rendent sur la plantation marchant de front, un bâton pointu à la main. Sans se baisser, elles font un trou avec la pointe de l'instrument, jettent deux grains de riz, et du pied recouvrent la semence et nivellent le terrain. Les travailleuses agissant avec une parfaite simultanéité et en dansant, l'opération s'exécute avec une étonnante rapidité. Les habitans des environs de Tamatave ont quelques croyances qui paraissent provenir du judaïsme ou du mahométisme : ils font des sacrifices d'animaux; comme dans les autres parties de l'île, le privilége d'immoler les victimes appartient aux nobles.

A quelques lieues au nord de Tamatave, un petit cap, Foulepointe, est l'objet de l'attention de nos premiers explorateurs : les roches qui s'avancent dans la mer forment un abri pour les vaisseaux. En remontant la côte, on arrive bientôt devant une belle rivière accessible à des barques, c'est le Manangourou; les plus indifférens contemplent la scène : les rives sont parsemées de blocs de quartz; l'effet est saisissant. Un peu plus loin se dessine la grande découpure de la côte orientale de Madagascar : la baie d'Antongil,

ainsi appelée du nom du capitaine portugais Antonio Gillo, qui en fit la découverte. La vaste baie devait attirer les navigateurs et les colons. Tout au fond, l'îlot de Manhabé, « fertile au possible en toute sorte de vivres, » dit Flacourt, offrait des ressources multiples. Avant l'arrivée des Français, les Hollandais, qui venaient acheter des esclaves et du riz, avaient laissé une douzaine d'entre eux sur cet îlot; les uns étaient morts de la fièvre, les autres s'étaient fait tuer pour avoir montré trop d'insolence envers les gens du pays. Au temps de Flacourt, les Français n'avaient effectué aucune reconnaissance dans le nord de Madagascar, c'est-à-dire de la baie d'Antongil au cap d'Ambre.

Nos anciens colons apprécièrent tout de suite les avantages d'une île voisine de la côte, située au sud de la grande baie : Nossi-Bourah ou Nossi-Ibrahim des indigènes, Sainte-Marie des Français. La facilité de se garantir contre les attaques des Malgaches, la proximité de la Grande-Terre, un bon mouillage, des moyens d'existence de tout genre, invitaient à prendre possession de l'île. La description de Sainte-Marie est tracée par notre historien avec une sorte d'enthousiasme. Des collines et de nombreuses petites rivières rendent le pays plein d'agrément, les pâturages sont magnifiques, le riz est partout cultivé, les cannes à sucre, les bananes, les ananas, abondent; le tabac, importé par les Français, pousse à merveille et acquiert d'excellentes qualités; il y a dans les bois des gommes et des résines dont les indigènes font des parfums, sur le rivage de l'ambre gris qu'on brûle pendant les sacrifices, dans les récifs se voient les plus beaux rochers de corail blanc où les nègres vont chercher des coquillages qu'ils vendent aux Européens. Tous les habitans primitifs de l'île, gouvernés par un chef suprême, prétendaient descendre de la race d'Abraham.

Les Français avaient contourné en partie la côte méridionale de Madagascar, et soit par mer, soit en traversant le pays, ils avaient visité dans le sud-ouest les Mahafales et fréquenté l'embouchure de la rivière Anhoulahine, que les Européens nomment la baie de Saint-Augustin. Lorsque des bords de cette rivière de Fantsaïra, voisine du fort Dauphin, qu'on a passé en allant explorer la côte orientale, on se dirige vers le sud-ouest, le pays a l'aspect le plus triste; il faut marcher pendant plusieurs heures sur une plage sablonneuse pour atteindre un petit cap, et, un peu plus loin, l'anse de Ranoufoutsy, autrefois célèbre par le séjour des Portugais. La province d'Anossi, ou le territoire des Antanosses (1), est limitée à l'ouest par le Mandreré, une rivière rapide comme un torrent et

(1) On remarquera l'emploi de ces deux expressions : la province d'Anossi et les Antanosses ou Antanossi; les Antanossi signifie les gens d'Anossi. La préposition malgache *ant* (là), jointe au nom de province, présente partout le même sens.

presque toujours obstruée à son embouchure. Sur le parcours, les Français voyaient une contrée belle et pourtant à peu près inhabitée; elle servait de repaire à des bœufs et à d'autres animaux échappés à la domesticité. Plusieurs seigneurs des pays circonvoisins prétendaient être les maîtres de cette solitude; mais, la région ayant été souvent le théâtre de la guerre, personne n'osait s'y établir et cultiver. Au-delà du Mandreré, c'est le pays des Antandrouis (*Ampatres* pour Flacourt), une pauvre contrée où il n'existe aucune rivière et où les habitations sont rares. A une certaine distance de la côte, il y a des bois; sous ces abris, les indigènes construisent des villages si bien entourés de pieux et d'arbres garnis d'épines, qu'il serait impossible de pénétrer dans la place autrement que par la porte. Chaque hameau a son chef, et la contrée est sous l'autorité d'un chef suprême. La guerre éclate fréquemment entre les habitans des divers villages, très enclins à voler les femmes des voisins; ce sont des hommes, déclare Flacourt, toujours prêts à voler et à piller; chez eux, les étrangers ne peuvent compter sur aucune hospitalité. On en citait des preuves à l'époque de notre premier essai de colonisation; un grand navire s'étant échoué dans une baie, les naufragés, pourvus d'argent et de beaucoup d'objets capables d'exciter l'envie des sauvages, étaient tombés dans une foule d'embuscades en s'aventurant dans la campagne. Les Malgaches les tuaient pour s'emparer de ce qu'ils portaient. Dans une autre circonstance, un navire de la Hollande se perdit sur la même côte : un jeune homme seul échappa au désastre; ayant atteint la grève fort affaibli, il manqua d'être égorgé par les naturels convoitant une carabine suspendue à son côté. Un meilleur sort cependant était réservé au pauvre Hollandais; le chef du village voisin, arrivant, fit porter l'étranger dans son habitation, et le traita fort charitablement. Le roi des Antanosses, averti de l'événement, envoya prier le chef du village de lui céder l'Européen, en appuyant cette demande du don de treize bœufs. Le jeune homme n'eut point à se plaindre du changement; il fut comblé, le roi lui donna une maison et une de ses filles pour lui tenir compagnie. Quelque temps après, un navire avec le pavillon de la république batave étant entré dans le port de Manafiafa, le Hollandais fut l'intermédiaire choisi pour les rapports que le prince malgache entretint avec le capitaine; il en profita pour s'en aller avec ses compatriotes.

Les Français connaissaient d'une manière très imparfaite les sinuosités de la côte méridionale de Madagascar, — Flacourt ne cite en aucune façon le cap Sainte-Marie, — mais par terre ils avaient des relations avec des peuplades du sud que les voyageurs modernes n'ont jamais visitées. A une trentaine de lieues à l'ouest du Mandreré débouche une rivière profonde, le Manambourou, sépa-

rant du pays des Ampatres le territoire de Caremboule, qui s'étend jusqu'à la mer, une contrée sèche, aride, ayant néanmoins des pâturages, et où la culture du coton s'est très développée. Le pays des Mahafales, qui est très boisé, occupe l'extrémité sud-ouest de la Grande-Terre, limité au nord par la rivière Sacalit. Les Mahafales possédaient les plus beaux troupeaux qu'on pût voir dans l'île. Fort enrichis par les rapines exercées chez leurs voisins, n'ayant point de demeures fixes, ils ne cultivaient pas; se nourrissant simplement de viande, de lait, de racines arrachées dans la forêt, ils se contentaient de cabanes isolées, construites dans les bois selon les exigences du séjour des bestiaux. Les femmes fabriquaient des pagnes ou de coton ou de soie ou de fibres d'écorce de palmier. On assurait que dans cette région il existait quantité d'aigues-marines et d'améthystes de la nuance des fleurs du pêcher. Quelques peuplades voisines des Mahafales étaient encore distinguées par nos compatriotes. La rivière d'Anhoulahine, belle et large comme la Loire, dit notre historien (1), s'ouvre dans la baie appelée de Saint-Augustin depuis les reconnaissances des Portugais. C'est le point de la côte occidentale de Madagascar qui a toujours été particulièrement fréquenté par les navires européens. Des Anglais, au nombre d'environ quatre cents, débarquèrent en cet endroit peu de temps après l'installation des Français au fort Dauphin. Vraiment malheureux, ils quittèrent bientôt le pays (2); les indigènes refusaient de vendre des vivres à ces étrangers, les déclarant lâches, parce qu'ils ne voulaient pas les accompagner à la guerre contre leurs ennemis. Les Français, se plaisant dans les aventures périlleuses, se montraient mieux disposés; avec des partis malgaches, ils avaient été guerroyer bien loin dans le nord, et se réjouissaient d'avoir eu bonne part d'un riche butin. Un objet de constante préoccupation pour les Européens était l'or, qu'on disait très répandu dans le bassin de l'Anhoulahine. Notre ancien historien de Madagascar s'occupe beaucoup des Machicores, un peuple qui possédait une vaste région traversée par la rivière Masikoura entre les Mahafales et les Ampatres (Antandrouis des cartes modernes). Ce pays, autrefois riche, était ruiné par les guerres; les habitans, réfugiés dans les bois afin d'éviter les surprises, ne cultivant pas, vivaient de racines et de la chair de bœufs sauvages très nombreux dans la contrée. Des Français avaient encore fait des courses au nord de la baie de Saint-Augustin jusque vers le 19e degré de latitude; ils ne fournirent que de vagues indications. Tous aimaient le climat des côtes de Mada-

(1) Flacourt écrit *Yonghelahé.*

(2) Un ouvrage qui semble se rapporter à cette expédition, Boothby's *Description of the famous island Madagascar*, a été publié vers le milieu du XVIIe siècle. Nous n'avons pu nous le procurer; il n'est pas cité par les écrivains anglais.

gascar : jamais de froid, seulement pendant quatre mois, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, de fortes chaleurs toujours tempérées par la brise de la mer; les huit autres mois de l'année, un printemps perpétuel. Telle est la séduisante description qu'on nous a tracée.

II.

Renseignés à l'égard de l'étendue de pays que nos compatriotes avaient explorée sur la Grande-Terre dès le milieu du XVIIe siècle, il convient de noter ce que Flacourt observa chez les habitans, de voir comment il jugea les ressources de la contrée qu'il s'agissait de coloniser, de rappeler les vues qu'il essaya de faire prévaloir. On s'apercevra que les voyageurs modernes n'ont pas toujours eu le mérite d'apprendre des choses bien nouvelles. Par une longue résidence au fort Dauphin, Flacourt, mis en rapports continuels avec les Antanosses, a particulièrement étudié les mœurs, les coutumes, le caractère de ce peuple, composé d'élémens fort divers. Rien ne semble avoir beaucoup changé dans la province d'Anossi, que bornent les rivières Manatena et Mandreré. A l'époque de la première tentative de colonisation française, le pays, sous l'autorité d'un roi, est gouverné par les nobles, les Zafferamini, originaires des bords de la Mer-Rouge. Dans une situation inférieure se trouvent les hommes de sang mêlé; puis viennent des gens dont la peau est rougeâtre et qui ont les cheveux longs comme ceux des nobles : les descendans, assure-t-on, des matelots qui accompagnèrent les Zafferamini envahisseurs de l'île de Madagascar. Ces derniers vivent surtout de la pêche, et ils ont la mission spéciale de garder les cimetières des grands. Les noirs se partagent aussi en plusieurs classes; les premiers d'entre eux, maîtres du pays avant l'invasion arabe, sont encore des chefs de village; de même que les nobles, ils ont le droit d'égorger les animaux, étrange privilége interdit aux autres castes. L'esclavage est la condition de la foule des nègres.

Les jouissances du luxe sont incomprises des Malgaches, chacun ne se préoccupe que du nécessaire. Les maisons, même celles des nobles, sont de modestes cases en bois : une seule chambre garnie d'un plancher suffit pour toute la famille; une couche de sable est le foyer, trois pierres sont les supports du vase contenant les mets qu'on fait cuire. La fumée se répand dans la chambre, et notre historien remarque « qu'il n'y a pas de plaisir d'être dans les cases quand il y a du feu. » L'ameublement est d'une extrême simplicité. Des nattes faites de joncs, tantôt communes, tantôt artistement travaillées, étendues sur le plancher, servent de siéges, de lits et de tables. Des paniers renferment les vêtemens ou les marchandises;

des cruches de terre contiennent les huiles destinées à oindre le corps et la chevelure. Il y a une certaine quantité d'ustensiles de ménage : ce sont des vases de terre, des plats et des cuillers de bois, des calebasses pour puiser de l'eau, de grandes cruches pour la fabrication du vin de miel, des mortiers et des plats de bois pour battre et vanner le riz, des couteaux de forme et de dimension très variées. Les nappes et les serviettes sont d'énormes feuilles de bananier ou de balisier (l'arbre du voyageur), d'un vert si beau et d'un brillant si joli que l'effet est vraiment agréable. Avec des morceaux de feuilles pliées en cornet, on façonne encore des cuillers et des tasses; de pareils ustensiles, on le pense bien, se renouvellent à chaque repas. Des magasins pour le riz sont élevés sur des piliers, afin de les soustraire à la visite des rongeurs.

Si les habitans de Madagascar s'inquiètent peu de l'élégance des habitations, ils ne dédaignent pas la parure du corps. Le vêtement des hommes est le pagne tenu par une ceinture, ou le *lamba*, qui se drape avec quelque grâce. Le costume des femmes se compose du pagne et d'un corsage sans manches. Les étoffes sont faites de soie ou de coton pour les gens de qualité, de fibre d'écorce ayant l'apparence du chanvre ou du lin pour les esclaves. Aux jours de cérémonie, des nobles portent un pagne de coton orné d'une large bordure de soie blanche rayée de noir et de lisières, les unes de coton noir, les autres de soie rouge. L'idée de la chaussure n'est venue à personne; les plus grands personnages et les princesses ne craignent pas d'exposer leurs pieds aux aspérités du chemin. Une coiffure n'est en usage que dans peu de districts : hommes et femmes ne se distinguent en aucune façon par l'arrangement des cheveux; les nobles les laissent pendre longs et droits, les couvrent d'huile et les raidissent avec de la cire, les nègres les tressent avec un certain soin. Comme chez la plupart des peuples primitifs, les hommes aussi bien que les femmes aiment les ornemens. « Sans colliers et verroteries, ces gens-là, disait Flacourt, ont mauvaise grâce; mais, lorsqu'ils sont parés à leurs modes, ils ont assez bonne façon. » Colliers à plusieurs tours, bracelets aux poignets, aux bras, aux jambes, sont faits de grains d'or, de cuivre, de cristal de roche, et souvent, depuis l'arrivée des Européens, de corail et de verroteries; les pendans d'oreilles sont en bois, en corne, quelquefois en or. On a remarqué des parures qui témoignent d'un goût assez raffiné : des lames minces du métal précieux appliquées sur des morceaux de coquille nacrée. Les objets en or ne sont permis qu'aux grands personnages.

Ainsi qu'on a déjà pu s'en convaincre par les observations qui ont été rapportées, les habitans de Madagascar profitent beaucoup des abondantes ressources naturelles du pays. Les racines, les fruits,

le miel, qu'on se procure dans une infinité d'endroits, permettent à la rigueur de vivre sans travailler. Chez des peuples où l'on évite même de se promener parce que c'est une fatigue inutile, l'agriculture et l'industrie n'ont pas pris de grands développemens. Il est toujours intéressant de voir dans quelles limites se renferment les efforts d'hommes qui songent simplement à satisfaire des besoins à peu près indispensables sans jamais rêver aucun progrès. L'agriculture est toute primitive à Madagascar; le labour est inconnu; une petite bêche pour remuer la terre, une serpe pour tailler les mauvaises herbes, sont les seuls instrumens en usage. En général, le riz se plante grain à grain et se récolte épi par épi. Les Antanosses se montrent assez ingénieux; ils poussent des bœufs dans les marécages et les retiennent longtemps à trépigner. Les herbes ainsi broyées se pourrissent; alors on sème, et le riz devient magnifique. S'agit-il des ignames, dont on distingue plusieurs espèces, les grosses racines sont coupées par morceaux, et on plante chaque fragment. Il n'y a point de terre dans l'île, cultivée ou inculte, qui n'ait son maître : on s'abuse en croyant qu'on peut choisir un champ à sa convenance; les grands ne permettent jamais à personne de s'approprier le moindre coin de terre sans l'avoir demandé de bonne grâce.

Les Zafferamini fournissent d'adroits charpentiers; ils se servent de la règle, du rabot, du ciseau; n'ayant nulle idée de la vrille ou du vilebrequin, ils font les trous avec des poinçons rougis au feu. Dans la plupart des provinces, les Malgaches fondent le minerai de fer à l'aide des plus simples procédés; ils forgent des haches, des marteaux, des enclumes, des couteaux, des sagaies, des pinces, des crochets. Des orfévres façonnent des grains, des boucles, des anneaux d'or, d'argent et de cuivre. L'art du potier est pratiqué, au moins chez les Antanosses, également par des hommes et des femmes; avec de l'argile, ils fabriquent des vases et des plats qu'ils cuisent sur un feu de broussailles; ces objets frottés ensuite avec une terre noirâtre deviennent clairs et luisans comme s'ils avaient reçu une couche de vernis. Certains individus sont habiles à faire des ustensiles de bois; quelques-uns emploient le tour. En ce pays, on fabrique des cordes de toute grosseur avec les fibres de différentes écorces; les palmiers constituent une ressource inépuisable. Les femmes sont en possession exclusive de l'industrie des vêtemens : elles filent et soumettent à la teinture la matière première, obtenant le rouge de la décoction d'une racine, le bleu et le noir de l'indigo; elles tissent les étoffes et confectionnent les pagnes. Aux fameux *ombiasses*, qui vendent les talismans, appartient l'art de fabriquer du papier, de l'encre et des plumes; eux seuls sont capables de s'en servir. La préparation du papier est assez curieuse. Des

écorces douces sont choisies et jetées avec de la cendre dans un grand vase rempli d'eau. On les laisse bouillir pendant une journée; après cette première opération, l'écorce est lavée à l'eau claire et broyée dans un mortier de bois; alors, dans un châssis formé de petits roseaux, la pâte un peu délayée est étendue en couche mince sur une feuille de balisier légèrement huilée. Séché au soleil, le papier, toujours un peu jaunâtre, est passé dans une eau de riz bien mucilagineuse, enfin chaque feuille convenablement lissée est rendue propre à recevoir l'écriture. L'encre s'obtient par la décoction d'un bois très commun dans la province d'Anossi; les plumes ne sont autre chose que des tiges de bambou parfaitement taillées.

Outre les gens qui travaillent à la terre ou qui exercent un art, il y a les pêcheurs et les chasseurs. Les premiers, très nombreux dans certaines localités, font eux-mêmes les filets et des nasses de joncs; ils emploient également des hameçons et des sagaies garnies de harpons. Ceux qui vont en mer, se portant à une lieue environ au large, prennent les petits poissons avec des nasses, les gros à la ligne ou à la sagaie. Ceux qui pêchent dans les rivières se servent de nasses; mais ils font surtout usage de grands filets analogues aux énormes seines qu'on voit promener sur nos fleuves. Les pêcheurs vendent du poisson pour du riz, des ignames, du coton; le poisson qui ne peut être ni vendu ni consommé tout de suite est séché ou fumé. La chasse n'est un plaisir pour personne parmi les Malgaches; les nobles n'ont aucun goût pour les exercices du corps. Des nègres tendent des filets au milieu des broussailles et des taillis, où ils attrapent des pintades, des cailles, des perdrix, — au bord des rivières et des étangs, où ils prennent des canards et des poules d'eau. Ils s'emparent de petits oiseaux avec des appelans ou à la glu; les jeunes garçons, on le pense, excellent dans ce genre de chasse. Les sangliers commettant d'affreux dégâts dans les plantations d'ignames, il est absolument nécessaire de les exterminer : les chasseurs les poursuivent avec des chiens; lorsque l'animal est arrêté, on le tue à coups de sagaie. Les savans de Madagascar, les *ombiasses*, ne se contentent pas de la vente des *olis;* ils vont voir les malades, font des pansemens, préparent les remèdes, — des infusions d'herbes et des décoctions de racines. Enfin il y a les artistes : bouffons, musiciens, chanteurs, danseurs, courant le pays de village en village; très bien accueillis par les grands, qui s'en amusent, ces gens-là sont néanmoins l'objet d'une sorte de mépris, — même chez les sauvages, la plus haute considération n'est pas attribuée à ceux dont le métier consiste à divertir les autres. Mieux vus de la société malgache sont les musiciens qui jouent d'un monocorde, le *herravou*, et récitent des sentences ou déclament les hauts faits des ancêtres.

Les habitans de Madagascar, au moins les plus éclairés, comptent à peu près à la manière des Européens. S'agit-il de faire le dénombrement d'une armée, en présence des chefs les hommes doivent défiler par un étroit passage et chacun déposer une pierre à la même place; ensuite on compte les pierres par dizaines et par centaines. Les poids servent dans quelques circonstances, et les mesures de capacité sont employées pour le riz. Tout le commerce se fait par échanges; à l'époque de notre ancienne colonisation, l'usage de la monnaie est absolument inconnu dans le pays; les pièces d'or et d'argent introduites par les étrangers sont aussitôt converties en objets de parure.

Flacourt a constaté l'absence de toute religion chez les Malgaches; cependant les Zafferamini ont une croyance en Dieu, et par la tradition ils ont conservé des idées plus ou moins défigurées du mahométisme. Sans avoir ni temples, ni autels, ils demandent à l'Être suprême des richesses, des bœufs, des esclaves. La plupart des nobles observent le jeûne à certains momens de l'année; ils comptent des jours heureux et des jours néfastes, où ils gardent le repos le plus complet. En prenant possession d'une nouvelle maison, après avoir attendu le jour favorable, ils font une cérémonie; parens et amis étant conviés, chacun, selon son rang ou sa fortune, amène des animaux, apporte des vivres, du vin de miel, des ustensiles, et tout finit par un immense festin, accompli suivant des formes réglées. Le respect des morts est poussé loin sur la Grande-Terre. Si le défunt appartient à la classe des nobles, les funérailles se font avec pompe; les proches parens lavent le corps, le chargent d'ornemens, le couvrent de ses plus beaux pagnes et l'enveloppent dans une belle natte. Durant la journée qui précède la mise au tombeau, parens, amis, sujets, esclaves, viennent pleurer dans la maison, des hommes frappent sur des tambours, des filles exécutent des danses graves. Ceux qui pleurent récitent les louanges du trépassé; comme s'il était encore vivant, ils l'interpellent et lui demandent pourquoi il a voulu quitter le monde terrestre : au soir, on sacrifie des bœufs, et tous les assistans en reçoivent une portion. Le lendemain, le corps, enfermé dans un coffre fait de deux troncs évidés, est porté dans une maison du cimetière et mis en terre. Tout auprès on place des vases ou d'autres ustensiles, et, des bêtes étant immolées, on fait la part du défunt, de Dieu, du diable, qu'il est toujours bon de mettre dans ses intérêts. Pendant plusieurs jours, des esclaves se chargent de renouveler les provisions. Dans les situations difficiles, on vient réclamer le secours des esprits; les sermens les plus solennels se font sur l'âme des ancêtres. Les autres manières de jurer sont au reste beaucoup moins nobles. Quelquefois c'est en faisant des aspersions d'eau, plus souvent en mangeant un mor-

ceau de foie de taureau. Il est convenu que de terribles malheurs doivent être le partage de ceux qui manquent au serment accompli dans de telles conditions.

Des lois, une police, sont des choses dont on ne s'embarrasse guère dans la grande île africaine. La loi du seigneur suffit à tout; le prince juge les différends qui surviennent à l'occasion de dégâts commis sur les terres; il punit les voleurs par de fortes amendes ou par la mort. A l'égard des larrons, on peut du reste se passer de la justice souveraine; il est parfaitement admis qu'il n'est pas plus mal de tuer un voleur qu'un scorpion ou un serpent venimeux; en vérité, cette opinion témoigne d'un bon sentiment. Les gens soupçonnés de quelque méfait sont soumis à des épreuves semblables à celles qui étaient en usage en Europe au moyen âge : épreuves par le feu, par l'eau bouillante, par le poison; l'analogie est surprenante. Toutes les pratiques de la vie, les réjouissances, la façon de construire les villes et les villages, la manière de faire la guerre, sont réglées par les coutumes.

Avant l'introduction des armes à feu, les Malgaches avaient pour arme principale la sagaie; comme tous les sauvages, ils se battaient en pleine confusion, ne songeant jamais à conserver aucun ordre de combat. Dans ce beau pays de Madagascar, on se garde bien de faire une déclaration de guerre; l'idéal est de surprendre l'ennemi à l'instant où il s'y attend le moins; on marche la nuit, on fait de longs détours, afin de ne pas éveiller l'attention, on expédie des espions. Quand l'armée est sur le terrain, elle entoure le village en poussant des cris furieux; si elle réussit à pénétrer dans l'intérieur, tout ce qui se trouve sur le passage est impitoyablement massacré. Le carnage accompli, on recherche les parens du chef, et on les met à mort; c'est le moyen jugé nécessaire pour n'avoir pas à craindre les vengeances. Les vainqueurs se livrent ensuite au pillage, et emmènent les troupeaux et les esclaves. Lorsque dans un conflit engagé un des partis se reconnaît le plus faible, il envoie des ambassadeurs au chef ennemi avec quelques présens pour demander la paix. Au jour convenu, les chefs, suivis de l'armée, se rencontrent; dans les deux camps, on tue un taureau; de part et d'autre, un morceau du foie est envoyé, le chef le mange ostensiblement en faisant d'énergiques protestations de ne plus jamais nuire à ceux qu'il a combattus. Les armes varient un peu suivant les provinces; les Antanosses portent, avec la grande sagaie, un paquet de dards qu'ils lancent comme des javelots; les Mahafales, les Machicores, d'autres encore, toujours pourvus d'une grosse sagaie, sont munis en outre d'une rondache. Dans la vallée du Mangourou, une peuplade très redoutée combattait avec l'arc et les flèches.

Autrefois, de même qu'aujourd'hui, les Européens appréciaient

médiocrement la préparation des mets et la façon de prendre les repas chez les Malgaches; — un goût peu délicat et une propreté douteuse inspiraient des répugnances. Les alimens sont variés; où l'abondance existe, il y a le bœuf, le mouton, le chevreau, les tenrecs, — animaux de la famille des hérissons, — des oiseaux domestiques ou sauvages, des poissons, le riz, diverses sortes d'ignames, des légumineuses comme des pois et des fèves, des fruits d'une infinité d'espèces, des cannes à sucre; en quelques endroits s'ajoutent des chrysalides de bombyx. Dans les temps de misère, les racines qu'on va chercher dans les bois, ou recueillir dans les eaux, assurent contre la famine. Tout se cuit à l'eau; on assaisonne les viandes avec du gingembre, du poivre ou des feuilles d'ail. La boisson ordinaire est de l'eau chaude et du bouillon; le vin de miel ne paraît guère que dans les circonstances extraordinaires. Au pays des Matitanes et dans la bande du nord, le vin de canne à sucre est surtout en usage; ailleurs c'est le mélange des deux sortes de vin qui est préféré. Dans la province d'Anossi, jamais les nobles ne mangent avec les esclaves; ceux-ci consomment les restes. Au contraire chez les peuplades plus voisines de la baie d'Antongil, les maîtres, aussi bien que les femmes, prennent les repas en commun avec tous les gens attachés à l'habitation.

Dans toutes les conditions sociales, les hommes, plus encore les femmes, éprouvent le besoin de se divertir et d'oublier les sujets de préoccupation ordinaire; des distractions du même genre se retrouvent sur tous les points du globe. A Madagascar, un jeu d'adresse très prisé rappelle celui qui fait passer le temps à nos vieux soldats. Contre de grosses coquilles disposées par rangées, on lance une autre coquille en la faisant pirouetter. Ce divertissement a beaucoup d'attrait; on y gagne et l'on y perd des bœufs. Un autre jeu offre quelque analogie avec le trictrac : il a pour instrumens des fruits ronds et une tablette percée de trente-deux trous; les gens qui aiment à combiner s'en amusent extrêmement, et nos Français n'en dédaignaient point la pratique. Pour les réjouissances d'une nombreuse société, les chansons, les danses, la musique, sont inévitables. Par exemple, les instrumens sont fort simples : un petit monocorde sans archet est la guitare des Malgaches, un monocorde avec archet est le violon; une canne à six cordes, pour laquelle nous ne trouvons pas de comparaison, une sorte de flûte en usage chez les Matitanes, voilà tout ce que l'on pourrait réunir pour composer un orchestre. Les chansons sont plaisantes ou sérieuses : dans les unes, on loue gravement de hauts faits; dans les autres, on tourne en ridicule quelque personnage. Le succès de ces dernières n'est jamais douteux; les éclats de rire témoignent de la joie de l'assemblée. Les danses viennent à toute occasion, surtout parmi les femmes;

les passes, les contorsions varient selon le goût particulier de chaque province. Les Antanosses tournent et marchent en cadence, les uns à la suite des autres, soit au bruit du tambour, soit avec accompagnement de chansons. Sur la Grande-Terre, des voyages, même à petite distance, ne s'exécutent pas sans nécessité; on ne connaît de voitures d'aucun genre. Un petit siége de bois fixé à deux bâtons et porté sur les épaules par des esclaves, le *tacon*, est la chaise à porteurs dont se servent quelquefois les nobles et particulièrement les princesses. Maintenant encore le tacon est l'unique ressource des voyageurs européens qui redoutent les fatigues de la marche.

Le caractère et les mœurs des Malgaches sont jugés d'une façon bien sévère par M. de Flacourt. Le portrait est vraiment affreux. A peu d'exceptions près, déclare le chef de l'ancienne colonie française, les habitans de Madagascar sont capables de tous les genres de trahison; ils tiennent la dissimulation, le mensonge, la flatterie, la cruauté pour autant de vertus. Ils ne combattent que par surprise et n'éprouvent aucune honte d'éviter le danger par une fuite rapide; impitoyables envers les ennemis vaincus, près des vainqueurs ils s'abandonnent à toutes les bassesses. Ils ont pour maxime qu'il faut tuer celui à qui on a fait une injure, afin d'éviter une vengeance; ils n'attribuent un pardon qu'à la bonne fortune ou à la puissance des *olis*. En un mot, ce sont des gens, dit notre historien, qu'on doit mener par la rigueur. Ici, Flacourt ne se montre pas un juste appréciateur; comme les conquérans, il trouvait fort naturel de traiter des peuples peu avancés en civilisation avec hauteur et mépris, de manifester de rudes exigences, d'user à toute occasion des menaces et de la violence, oubliant que, brisés par l'injustice et l'abus de la force, les faibles n'ont d'autre ressource que la ruse et la dissimulation. Très certainement les Malgaches, nobles et plèbe, n'étaient pas exempts de vices ordinaires à la plupart des gens dont l'esprit n'a pas été très cultivé; mais dans les premières relations qu'ils entretinrent avec les visiteurs étrangers on les avait vus pleins de douceur. Ces hommes ne doutaient pas de la supériorité des Européens; ils admiraient les navires, les objets d'une industrie avancée et surtout les armes; ils eurent de la reconnaissance envers ceux qui leur avaient apporté des fusils. Plus tard, ils déclaraient, en s'appuyant d'assez bonnes raisons, que les blancs ne valaient pas mieux que les rouges et les noirs. Dès lors, les Européens étaient jugés des ennemis redoutables dont il importait de se débarrasser par tous les moyens. Sur la Grande-Terre, les mœurs sont faciles. Les riches ont plusieurs femmes, et celles-ci ne se piquent pas de fidélité. Pour des cadeaux, les jeunes filles n'ont rien à refuser; sous un certain rapport d'une prudence peut-être excessive, elles ne veulent pas contracter une

union durable sans avoir connu très intimement le garçon qui se propose pour mari. Dans cette société malgache cependant, tout sentiment de dignité n'est pas éteint : si les intrigues sont permises, elles doivent demeurer secrètes; il est malséant de les laisser apercevoir, plus encore d'en parler. Les nobles font une cérémonie pour le mariage; les esclaves ne marquent l'événement par aucun signe. Un des plus graves reproches qu'on adresse aux habitans de Madagascar, c'est l'abandon ou le massacre des nouveau-nés. Les jours réputés malheureux par les *ombiasses* sont en très grand nombre, et sans pitié l'enfant qui arrive au monde sous la mauvaise étoile est jeté dans les broussailles ou égorgé; seuls, quelques parens ayant au cœur un peu d'humanité les envoient au loin pour les faire élever. Outre les jours néfastes, d'autres causes déterminent la perte des nouveau-nés; la mère a-t-elle beaucoup souffert pour sa délivrance, on juge que l'enfant témoigne de fâcheuses dispositions de caractère, — il est sacrifié. La pauvre esclave abandonnée de son maître ne prend pas la peine de nourrir le fils. La fille noble qui s'est livrée à un noir serait trahie par la couleur de la peau et la frisure des cheveux de l'enfant; elle le fait disparaître, si par aventure, prise d'un sentiment de tendresse maternelle, elle ne le confie à quelque négresse. Ces coutumes, assure Flacourt, sont pratiquées dans l'île entière, — on sait combien les voyageurs en général en ont souvent parlé.

Entre eux, les Malgaches sont hospitaliers; un moment, ils l'avaient été envers les étrangers. Heureux d'ignorer la valeur du temps, ils n'ont jamais de motifs pour être pressés; paresseux, ne cultivant que pour les besoins de la famille, ils n'amassent point, et les provisions abondent rarement. Néanmoins, quand la maison est pourvue d'une manière suffisante, ils donnent volontiers à manger à ceux qui sont misérables.

Aucun genre d'observation n'a été négligé par Flacourt. Le chef de notre ancienne colonie cite les plantes et les animaux qu'on rencontre à Madagascar; les noms employés sont ceux des indigènes; l'intérêt consiste dans l'indication des ressources du pays. Au XVIIe siècle, les sciences naturelles étaient peu avancées, et Flacourt n'était pas un savant. Il énumère confusément les végétaux importés par les Européens et les végétaux indigènes; ces derniers sont la plupart désignés d'une manière assez vague. Au sujet du cocotier, maintenant très répandu sur la côte orientale de la grande île africaine, il rapporte un fait curieux que divers voyageurs modernes ont présenté avec assurance, comme s'ils avaient recueilli une information nouvelle. Au temps du séjour des Français au fort Dauphin, les gens du pays disaient : Autrefois le cocotier n'était pas connu ; une noix par la mer fut jetée sur la grève, elle

germa, et vingt ou trente ans plus tard on voyait un bel arbre. Notre historien lui-même s'est assuré que des noix de coco, provenant sans doute de quelque île lointaine, arrivaient parfois à la côte lorsque régnait un grand vent de nord-nord-est. Outre les végétaux ayant des racines alimentaires et les arbres donnant des fruits savoureux, on peut presque partout récolter du miel en abondance, celui des abeilles et celui de deux espèces de fourmis. Personne n'a profité jusqu'ici du renseignement pour étudier les habitudes de ces singulières fourmis qui produisent du miel. En présence de cette riche nature, Flacourt s'écrie : « Tout ce pays est très fécond,... l'île est fournie de tout ce qui est nécessaire à la vie, de sorte qu'elle se peut facilement passer de tous les autres pays. » Comme si cette terre avait reçu toutes les faveurs, elle n'a pas d'animaux dangereux, et elle en possède beaucoup qui sont infiniment remarquables. Des crocodiles, il est vrai, habitent les rivières; mais, retirés dans les endroits solitaires, ils ne sont nullement à craindre.

Flacourt a tracé l'histoire des événemens qui se sont passés à Madagascar entre les Français et les gens du pays depuis 1642 jusqu'en 1655. Là, tout est sombre, rien n'est instructif. Entre les étrangers et les indigènes, les hostilités sont à peu près incessantes. Il n'est jamais question de travail pour les colons; sous un prétexte quelconque, les Français vont en expédition et ramènent du butin, déployant parfois un courage et une audace extrêmes. Les Malgaches se vengent; ils attaquent, surprennent, égorgent les envahisseurs quand ils sont isolés. Des représailles paraissent nécessaires, on frappe souvent au hasard coupables ou innocens. Vaincus, les habitans font des soumissions, sollicitent la paix, jurent une éternelle amitié, et trahissent les vainqueurs. Telle est la malheureuse histoire. On s'en souvient, les colons, très réduits par la mort, pensaient être oubliés : aussi l'émotion fut bien vive lorsqu'au mois de juillet 1654 on apporta au fort Dauphin la nouvelle que deux navires étaient arrivés. En effet le privilége de la *Société de l'Orient* était expiré; le duc de La Meilleraye, ayant obtenu la concession, avait expédié des vaisseaux portant un petit nombre de passagers. Flacourt était invité à poursuivre l'œuvre commencée; mais, chagrin de manquer d'informations au sujet de la compagnie qu'il représentait, il préféra retourner en France, laissant le commandement à Pronis, revenu sur l'un des navires du duc de La Meilleraye. Rêvant un brillant avenir pour l'établissement qu'il avait essayé de fonder, Flacourt entreprit d'instruire ses contemporains relativement à l'île de Madagascar; nous savons comment il s'est acquitté de cette tâche. Il ne terminera point sans indiquer les fautes commises, sans donner les avis les plus sages, sans prescrire les me-

sures qu'il convient de prendre, si l'on veut réussir. Plein de dureté et maladroit, semble-t-il, dans ses relations avec les Malgaches, l'ancien chef de la colonie déclare indispensable l'action douce et patiente des missionnaires. Folles, pense-t-il justement, sont les compagnies qui espèrent en peu de temps réaliser de gros bénéfices, et abandonnent tout au moment où les opérations les plus difficiles sont accomplies; il faut défricher, labourer, ensemencer et attendre la moisson. Notre historien regarde comme facile d'établir dans de bonnes habitations des colonies de travailleurs sur différens points de ce pays, « où l'on a de toutes les choses en excès pour le vivre, le vêtement et le logement. » Il recommande la culture du tabac, de l'indigo, du coton, de la canne à sucre; il conseille l'entretien de ruches d'abeilles, l'éducation des vers à soie indigènes, la récolte de la soie, qui est partout en quantité, des gommes, des pierres précieuses, la chasse des bœufs sauvages pour amasser des cuirs; il engage à installer des forges, car le minerai de fer est très répandu, les ruisseaux et les cascades sont en grand nombre, le bois est à profusion.

L'assistance que de sages colons trouveraient dans la population n'est pas douteuse; — les nègres servent sans difficulté, des maîtres de villages offrent de cultiver les terres moyennant le partage de la récolte, et les Français qui consentent à demeurer avec eux, à se lier en épousant leurs filles ou leurs parentes, obtiennent tout ce qu'ils veulent. Les avantages pour la marine des forêts de Madagascar ne sont pas oubliés; la possibilité pour les navires retournant en France chargés des produits de la grande île africaine de toucher dans les ports d'Amérique est particulièrement signalée. Flacourt insiste sur la nécessité de choisir les gens qui seront admis à passer sur la Grande-Terre. Il veut un commandant général, de bons lieutenans, une milice, afin d'assurer la protection de chaque groupe de colons. Il demande d'abord des cultivateurs, ensuite de vrais ouvriers de tous les états; il ne faut ni vagabonds ni femmes débauchées. « Il y a, dit-il, assez de femmes de toutes couleurs, blanches et noires, au choix de ceux qui les voudront épouser. » Il ne manque pas d'énumérer en détail les objets dont on doit se munir pour trafiquer avec les habitans : verroteries, rassades rouges et bleues et d'autres nuances vives, grains de corail, grenats, chaînettes de cuivre, mercerie, quincaillerie, étoffes. Enfin il prescrit les dispositions à prendre par la compagnie pour tenir en dépôt les marchandises et en céder aux colons. De précieux renseignemens étaient donnés, un admirable programme était tracé; on ne sut en profiter d'aucune façon.

III.

Au XVIIe siècle, on ne songeait pas aux pays lointains sans penser aux affaires de la religion. Le doux prêtre que plus tard on appellera saint Vincent de Paul avait fondé la *mission* pour répandre la loi chrétienne parmi les barbares; il accueillit avec bonheur la proposition d'envoyer des ecclésiastiques à Madagascar. En 1648, le vaisseau qui portait M. de Flacourt emmenait deux missionnaires; en 1654, les navires du maréchal de La Meilleraye en déposaient plusieurs autres sur la grande île. Ces pauvres gens, remplis d'un zèle magnifique, prenant peu de repos, s'imposant des fatigues et des privations, succombèrent à la peine; sept étaient morts dans l'espace de quelques années. Occupés d'une manière exclusive de l'œuvre évangélique, mieux que personne les missionnaires fournissent l'occasion de reconnaître combien il eût été facile aux Européens de vivre en bonne intelligence avec les indigènes. Dans des lettres adressées à l'abbé Vincent de Paul, ils ont consigné les résultats des visites dans les villages et des entretiens avec les habitans (1). L'abbé Nacquart, qui le premier parcourt les environs du fort Dauphin, est charmé de la docilité des Malgaches; l'abbé Bourdaise, qui lui succède, se montre aussi heureux. Partout les prêtres étaient bien accueillis d'une grande partie de la population; ils n'étaient pas inquiétés par les nobles, qui, ne voulant pas renoncer à de vieilles pratiques, refusaient de les entendre. Près de ces derniers, l'obstination était une faute; un terrible événement sera bientôt la preuve qu'elle pouvait devenir un crime préjudiciable à tous les intérêts. Les missionnaires avaient les yeux à peu près fermés devant les choses les plus intéressantes; par hasard cependant, l'abbé Bourdaise fait une remarque propre à convaincre que des Malgaches sont capables de devenir d'excellens ouvriers; il voit travailler un orfévre, et il s'étonne : la forge est un petit plat de terre, le soufflet un chalumeau, l'enclume une tête de clou. « Avec cela, dit-il, ces gens-là font des ouvrages si délicats et si bien façonnés qu'il faut les avoir vus pour y croire. »

Après le départ de Flacourt, l'état de la colonie est profondément misérable. Par accident, le fort Dauphin brûle; Pronis meurt, ses deux lieutenans se comportent envers les indigènes comme des bêtes féroces. Champmargou prend le gouvernement; les Français continuent d'aller en courses pour se procurer des vivres. En 1663

(1) *Mémoires de la congrégation de la Mission*, t. IX, 1806. — L'ouvrage relatif à la mission de Madagascar (sans nom d'auteur) est l'œuvre de l'abbé Durand, autrefois prêtre missionnaire, et depuis curé de Maule (Seine-et-Oise).

arrive un renfort de 150 hommes; on en profite pour entreprendre de plus grosses expéditions, enlever des troupeaux et des esclaves. Des héros de ces aventures sont assassinés : on porte la guerre dans plusieurs provinces; les incendies, les scènes de carnage, sont interminables. Les milices du fort Dauphin, manquant de subsistances, réduites aux plus dures extrémités, se trouvent sauvées par un homme d'une singulière énergie, La Caze, qui, devenu mari de la fille du seigneur de la vallée d'Amboule, exerçait une véritable puissance. La situation s'aggrave par la faute d'un missionnaire; emporté par une ardeur furieuse, le père Étienne poursuivait à outrance, dans l'espoir de le convertir à la foi chrétienne, le chef de la région du Mandreré, le dernier ami des Français parmi les Malgaches. Il somme le prince de quitter ses femmes, il menace, il se livre à des violences, et, avec ceux qui l'accompagnent, il paie son audace de la vie. Les représailles doivent suivre; Champmargou réunit tout son monde, marche contre le souverain de Mandreré, et se voit contraint de reculer. La troupe du fort Dauphin allait sans doute être anéantie, lorsque La Caze apparut, suivi de son peuple en armes, et sauva ses compatriotes. Délivrés, les prétendus colons ne manquent pas de satisfaire de nouvelles vengeances et de faire de nombreuses exécutions.

Ainsi finissait ce que l'on a nommé le premier établissement des Français à Madagascar. Un commissaire d'artillerie, qui eut sa part dans les expéditions et les combats des deux dernières années, Carpeau du Saussay, a raconté les détails de ces déplorables événemens (1). A ce récit, Carpeau a joint une peinture de la grande île africaine, de ses habitans, de ses productions. Il apprend peu de chose; la peinture a été faite beaucoup plus d'après l'ouvrage de Flacourt que d'après l'observation de la nature. Le commissaire d'artillerie s'occupe volontiers des femmes, les trouve « passablement belles et d'un embonpoint prodigieux; c'est ainsi que les aiment les grands. » Les habitans sont jugés de la même façon que par le premier historien de Madagascar. Notre auteur décrit les *olis* comme de petites boîtes à plusieurs trous contenant de la chair de quelque ennemi, du sang de serpent ou d'autres saletés; il a vu le sacrifice d'un bœuf, l'enterrement d'un personnage, et il nous faut reconnaître que nous avons été déjà bien renseignés sur de semblables cérémonies.

Malgré une première tentative fort malheureuse, on continuait à désirer en France la possession de Madagascar. En 1664, Colbert

(1) *Voyage de Madagascar*, par M. de V..., commissaire provincial de l'artillerie de France, in-12. Une édition porte la date de 1722.

soumet au roi le plan d'une nouvelle entreprise; la compagnie des Indes orientales est fondée; elle aura les droits qui avaient été accordés à l'ancienne *Société de l'Orient*, et le privilége du commerce pendant cinquante années. Le capital de la compagnie devait être de 15 millions de livres. Louis XIV en prenait le cinquième à sa charge; le monde de la cour souscrivait pour 2 millions, les villes du royaume, les cours souveraines s'engageaient pour des sommes importantes. C'était un véritable enthousiasme. Un édit du 1er juillet 1665 confirme la cession et prescrit d'appeler désormais Madagascar l'île Dauphine. Le chef-lieu désigné est le fort élevé par les Français; le nom de *France orientale*, qu'on propose pour la grande île africaine, paraît sublime.

On a la bonne intention de faire régner la justice; deux magistrats, l'un, M. de Beausse, comme président et dépositaire des sceaux du roi, sont choisis pour faire observer les lois. Des règlemens menacent de punitions sévères ceux qui prendront de force des femmes ou des filles, qui emporteront des objets appartenant aux originaires du pays, qui s'attrouperont pour aller en guerre contre les naturels ou qui feront le trafic des esclaves. La compagnie, de son côté, formule de belles recommandations au sujet des soins hygiéniques, des rapports entre les supérieurs et les administrés, des assurances qui doivent être portées aux naturels par toutes les voies imaginables : que les Français viennent de la part du plus grand roi du monde et garderont la parole et la bonne foi. C'était beaucoup compter sur l'absence de mémoire des indigènes. Ces dispositions arrêtées, toutes les fortes têtes politiques et administratives demeurent dans l'enchantement; — avoir des hommes habiles et instruits pour la conduite des affaires, de bons cultivateurs, de bons ouvriers, sont des détails dont il paraît inutile de s'embarrasser. Le fameux Champmargou reste commandant militaire sous les ordres d'un marquis de Mondevergue, gouverneur et lieutenant-général du roi pour l'île Dauphine et l'île Bourbon. Dans la matinée du 11 juillet 1665, le canon des navires et du fort Dauphin se faisait entendre; une cérémonie annonçait la prise de possession de l'île de Madagascar au nom du roi et pour le compte de la compagnie des Indes orientales (1). Le second établissement des Français périclita un peu plus vite que le premier; rien ne manqua en fait de désordres et de dilapidations. En 1670, la compagnie abandonnait ses droits sur l'île Dauphine.

La Grande-Terre est déclarée appartenir au domaine de la couronne; l'amiral de La Haye, avec une flottille, vient représenter

(1) Souchu de Rennefort, *Relation du premier voyage de la compagnie des Indes orientales en l'île de Madagascar ou Dauphine;* Paris 1668.

l'autorité souveraine. A l'arrivée, il se préoccupe avant tout des honneurs qu'il croit lui être dus. Le maître d'un village assez proche du fort Dauphin ne se pressait pas de venir rendre hommage, l'amiral lui enjoint de livrer toutes les armes à feu qui sont en sa possession. Ayant essuyé un refus énergique, il envoie attaquer le chef malgache, qui dispose à peine d'une centaine d'hommes, par une troupe composée de 700 Français et de 600 indigènes, sous les ordres de Champmargou et de La Caze. Une admirable défense suivie d'une étonnante retraite déconcerte les Français. L'amiral vice-roi, se sentant humilié, partit pour l'île Bourbon avec tout son monde. Bientôt après meurt La Caze, puis Champmargou. Un instant encore un vestige d'autorité subsiste. La Bretesche, gendre de La Caze, cherche à maintenir les débris de la colonie; l'œuvre est au-dessus de ses forces. Découragé, il quitte le pays avec sa famille. Les circonstances qui amenèrent la perte définitive de la colonie sont rapportées de façon diverse, et la date de l'événement est douteuse. C'était la nuit de Noël 1672, disent les uns; les Français, assaillis à l'improviste dans l'église par les Malgaches, furent égorgés (1). Selon d'autres témoignages, le massacre eut lieu près des habitations. Un signal de détresse avertit les gens du vaisseau sur lequel s'était embarqué le dernier gouverneur; la chaloupe aussitôt mise à la mer vint recueillir au pied du fort Dauphin les malheureux encore vivans. D'après les lettres des missionnaires, c'est dans les derniers jours du mois d'août 1674 que furent massacrés les Français répandus dans la province d'Anossi, et dans la nuit du 9 au 10 septembre qu'un navire emporta les derniers de nos compatriotes.

Un homme qui vécut à Madagascar de 1669 à 1672, Dubois, a noté les incidens survenus pendant son séjour. Sans ajouter d'une manière sensible aux connaissances que nous devons à Flacourt, il décrit les ressources du pays et les mœurs des habitans (2). Ici, les Malgaches ne sont pas jugés avec la même sévérité que par Flacourt : tous ces gens-là, affirme le chroniqueur, sont assez civils et courtois; spirituels et fins, ils n'ont pas la brutalité des autres nations noires. Néanmoins s'abandonner à trop de confiance peut être dangereux; quand ils font le plus de caresses, ils veulent trahir. « Autrefois ces noirs étaient les meilleures gens du monde;... » nous savons le reste. Dubois énumère les excellentes choses qui abondent dans la grande île. Les colons paisibles et laborieux n'étaient pas mal partagés. Près de l'habitation, ils avaient le jardin avec les meilleurs fruits indigènes et les légumes de France, la basse-cour avec

(1) Le Gentil, *Voyage dans les mers de l'Inde*, t. IV.

(2) *Les Voyages faits* par le sieur D. B. *aux îles Dauphine ou Madagascar et Bourbon ou Mascarenne*, ès années 1669, 70, 71 et 72, in-12; Paris, 1674.

des animaux du pays et les oiseaux domestiques importés d'Europe.

Après le désastre du fort Dauphin, négriers, forbans ou pirates de diverses nations sont les seuls qui fréquentent la Grande-Terre. Malgré tout, Louis XIV n'oublie nullement ses droits; par un édit du 4 juin 1686, il prononce la réunion définitive à son domaine de l'île de Madagascar pour en disposer en toute propriété. Cependant les années s'écoulent sans qu'on songe à la moindre entreprise. Au temps de la régence, on se contente de reconnaître à la compagnie des Indes le privilége exclusif du commerce avec ce pays.

En 1702, un vaisseau anglais échoue à la côte sud-ouest dans un endroit qui n'est pas déterminé. Les naufragés avaient l'espoir de gagner par terre la baie de Saint-Augustin, assez fréquemment visitée par des navires; mais, bientôt entourés d'indigènes accourus en foule, le rêve s'évanouit. Le chef malgache se montrait jaloux de retenir près de lui des hommes blancs, parce que d'autres souverains de l'île jouissaient de cette bonne fortune. Ne pouvant opposer de résistance sérieuse, les Anglais se laissèrent conduire; au bout de trois jours de marche, ils étaient logés et passablement traités dans le village du seigneur, qui voulait se donner le luxe de régner sur des Européens. Les captifs ne songeaient néanmoins qu'à reconquérir la liberté; un complot est tramé, et une belle nuit ils se sauvent, emportant le roi et son fils. Poursuivis par les Malgaches, ils commettent la faute de lâcher les otages; presque aussitôt tous étaient massacrés. Deux très jeunes gens épargnés tombèrent au pouvoir de certains chefs : l'un mourut vite, paraît-il; l'autre, Robert Drury, racheté après quinze ans de servitude, retourna en Angleterre. Le récit de ses aventures, qui a été publié, produisit une vive sensation chez nos voisins d'outre-Manche (1). La véracité du narrateur a été affirmée; pourtant, à quelques égards, le doute est légitime. Drury prétend qu'il était esclave. Un Européen réduit en esclavage! c'est impossible, disent ceux qui connaissent les Malgaches; on tue l'Européen peut-être, on ne le place jamais dans une condition infime. Prenant peu d'intérêt à des aventures personnelles, nous cherchons partout les faits qui éclairent sur la nature du pays, sur le caractère et les mœurs des habitans. Drury a vécu parmi des peuplades éloignées des points occupés par les Français, dans une région où il n'existe que des noirs : au premier abord, on espère être initié à beaucoup de choses nouvelles; mais le jeune homme, fort ignorant, nous laisse dans l'incertitude au sujet des contrées qu'il a parcourues; seul, M. Grandidier pourra trouver le chemin.

Le prétendu esclave nous entretient en particulier de son genre

(1) *The pleasant and surprising adventures of Robert Drury during his fifteen years' captivity on the island of Madagascar*, 1re édition 1729; 2e 1743; 3e 1808; 4e 1831.

de vie près du maître, le seigneur Mevarrou, petit-fils du souverain absolu de la contrée. Il n'est vraiment pas très malheureux; au commencement de sa captivité, il ne fait guère autre chose que de se promener et de visiter les plantations en compagnie de la princesse et de sa fille. Cependant une existence aussi désœuvrée ne dure pas. Amené sur un champ, le jeune Anglais est invité à prendre la bêche et à travailler. Il affecte une incroyable maladresse; le seigneur et sa femme rient, le voilà dispensé d'être cultivateur. Il sera berger, c'est plus agréable : on ne se fatigue que dans les grandes chaleurs; il faut aller abreuver les troupeaux à la distance de plusieurs milles. Une pratique curieuse est répandue dans les régions privées de rivières et d'étangs : au matin, on va sur les herbes recueillir la rosée avec des calebasses et des vases de bois. En moins d'une heure, une abondante provision est faite; mais cette eau, excellente lorsqu'elle est fraîche, s'altère vite et prend un goût désagréable. Le captif est bientôt enlevé à ses fonctions de berger. Le seigneur annonce qu'il part pour la guerre, et le charge d'être le gardien assidu de sa femme; dans cette situation, la peine n'existe pas. Ici nous apprenons comment est salué au village le retour du chef victorieux. L'entrée est triomphale, les trompettes sonnent; tout le long du chemin, les hommes dansent devant le prince, ceux qui sont en tête tirent des coups de fusil vers la terre,—c'est la façon de déclarer le succès; les troupeaux conquis et les prisonniers marchent à la suite. Alors, autour de l'habitation du chef, se groupent les parens et la population, et chacun vient se prosterner aux pieds du vainqueur. Les procédés de la guerre chez les Malgaches, dont Flacourt nous a instruits, sont décrits dans tous les détails par Robert Drury. Les agresseurs, profitant d'une nuit sombre, atteignent la ville endormie qu'ils se proposent de surprendre; jetant de la chair aux chiens afin de les empêcher d'aboyer, ils pénètrent à l'intérieur. Un coup de fusil est tiré pour répandre l'alarme; subitement éveillés, les hommes sortent des cases, et sans défense ils sont percés par les sagaies. Les femmes et les enfans sont enlevés, les troupeaux emmenés, les objets de valeur recueillis, et le village est livré aux flammes. Aussi, dans les temps de guerre, c'est un usage constant parmi les peuplades de la grande île de cacher les femmes et les enfans, ainsi que les troupeaux, dans les parties les plus inaccessibles des bois; on prend soin d'éloigner beaucoup les uns des autres, parce que les mugissemens des animaux pourraient déceler la retraite des femmes. A défaut de provisions, les ignames, le miel, les fruits, suffisent à nourrir les réfugiés. On installe un rucher d'une façon bien simple : les abeilles, chacun le sait, se logent dans le creux des arbres; on coupe les troncs, et l'on emporte la partie qui contient les rayons. Parfois des peuplades, trop faibles

pour lutter contre de nombreux ennemis, bâtissent des villages au milieu de bois touffus, et les protégent par des fossés et une enceinte de pieux et de buissons garnis d'épines. Il devient impossible d'y pénétrer autrement que par une porte toujours dissimulée. Dans la contrée où demeura Drury, les coutumes, le genre de vie, les superstitions, ressemblent à ce que l'on a vu dans le pays autrefois habité par les Français. La confiance dans les *olis* est pareille, les *ombiasses* entretiennent les mêmes idées; le jeune captif anglais a rencontré un de ces hommes, qui venait de la province d'Anossi. L'action du peuple originaire des bords de la Mer-Rouge sur l'ensemble de la population de Madagascar est manifeste.

Au commencement du XVIIIe siècle, un ingénieur étudia les côtes de la Grande-Terre sans avoir à l'avance conçu aucun projet de ce genre. Pris par les forbans, M. Robert avait été amené dans le nord de l'île; l'occasion était belle, il fit des observations, s'efforça de rectifier en quelques points les cartes en usage, inscrivit au moins les noms des localités qu'on ne connaissait pas encore en Europe, et, tout charmé du pays, il se préoccupa de la possibilité de fonder un établissement. En France revenait l'idée d'une colonisation de Madagascar. En 1733, l'ingénieur de Cossigny, envoyé à la baie d'Antongil, examina le littoral pendant quatre mois, et trouva la situation mauvaise à cause de l'insalubrité du climat. Douze ans plus tard, Mahé de Labourdonnais vint aux mêmes lieux pour faire réparer des vaisseaux de son escadre et se ravitailler avant de porter ses forces dans l'Inde. Émerveillé des ressources de la contrée, le célèbre général fit connaître son regret de les avoir ignorées lorsqu'il était gouverneur de l'Ile-de-France. Peu après, un événement détermina le retour des Français.

Jugeant inutile de parler longuement de l'histoire des forbans anglais qu'on a souvent reproduite, nous rappellerons seulement quelques faits essentiels. Les descendans des pirates, issus la plupart des filles des chefs de la côte, les *Malattes*, ainsi qu'on les a qualifiés, exerçaient encore une influence considérable sur les indigènes. L'un d'eux, Ratsimilaho, plus souvent désigné sous le nom de Tamsilo, qui avait pour mère la fille d'un chef de l'île Sainte-Marie, homme intelligent, éclairé par des voyages et d'habituelles relations avec les Européens, forma le dessein d'affranchir sa patrie de la domination des Bétanimènes, qui s'étendait de Tamatave à la baie d'Antongil. Reconnu chef suprême, Ratsimilaho réussit dans l'entreprise, et demeura le souverain respecté. A sa mort, en 1750, le trouble survint dans l'état; la fille du roi de Foulepointe, Beti, ayant conservé la possession de l'île Sainte-Marie, en fit don à la compagnie des Indes; un acte authentique a consacré la remise de la propriété au roi de France. Les fautes autrefois commises

chez les Antanosses se renouvelèrent à Sainte-Marie. L'agent de la compagnie des Indes, Gosse, homme stupide et méchant, révolta les indigènes : les Français furent massacrés. Ils reparaissent dans la petite île en 1754, pour l'abandonner encore en 1761. Des établissemens de commerce particuliers continuèrent d'exister sur la côte orientale de la Grande-Terre. Tant de déceptions n'avaient pas découragé tous les esprits; — un officier distingué, le comte de Modave, adressa au ministre de la marine un mémoire où les avantages et la facilité d'avoir une colonie à Madagascar étaient exposés (1). En 1768, M. de Modave entreprenait de relever le fort Dauphin : les ressources manquèrent; le gouverneur, ayant perdu tout espoir de succès, quittait le pays dès l'année suivante.

Le temps est venu où de vrais observateurs visiteront la grande île africaine. Par un hasard qu'on rencontre si rarement, on avait donné à l'Ile-de-France pour gouverneur un homme instruit, plein d'aménité, sachant en toute occasion mettre la science à profit, Poivre enfin, dont le nom est attaché à plus d'un bienfait. En 1769, le chevalier Grenier, ayant à son bord l'astronome Rochon (2), se rendit à Madagascar. Pendant cette expédition, quelques points de la côte furent déterminés avec soin. Rochon avait reçu de Poivre la recommandation de recueillir « tout ce qui pourrait contribuer aux progrès des sciences et des arts. » Il s'occupa des plus remarquables représentans du règne végétal; il a rapporté au Jardin du Roi de beaux échantillons de quartz. Bientôt après, Philibert Commerson, qui avait accompagné Bougainville dans son voyage aux terres australes, venait étudier à son tour, par ordre du gouvernement, la Grande-Terre. Pour la première fois, un naturaliste visitait le pays déjà foulé par une multitude de Français. L'explorateur parcourut les environs du fort Dauphin, récoltant une infinité d'objets, opérant une véritable reconnaissance scientifique. Alors, comme une exclamation, retentit en Europe cette vérité saisissante : la grande île africaine ne ressemble à aucune autre contrée du monde. « Quel admirable pays que Madagascar! écrit en 1771 Commerson à son intime ami l'astronome Lalande; c'est à Madagascar que je puis annoncer aux naturalistes qu'est la terre de promission pour eux. C'est là que la nature semble s'être retirée comme dans un sanctuaire particulier pour y travailler sur d'autres modèles que sur ceux où elle s'est asservie ailleurs; les formes les plus insolites, les plus merveilleuses, s'y rencontrent à chaque pas... » Tant de voyageurs avaient regardé cette nature étrange! les yeux d'un véritable observateur avaient été nécessaires pour la voir. Malheureusement

(1) Le mémoire du comte de Modave est reproduit en entier dans le *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales* de l'abbé Rochon, Paris 1791 et 1793.

(2) Alexis-Marie de Rochon, né à Brest en 1741, mort membre de l'Institut en 1817.

le savant explorateur, fatigué et malade, ne put continuer ses recherches au-delà de quatre mois; ses collections, adressées au Jardin du Roi, un moment ont été un trésor. Commerson ne devait pas lui-même faire connaître ce qu'il avait recueilli; élu membre de l'Académie des Sciences le 21 mars 1776, cette nomination était comme une couronne sur un tombeau. Huit jours auparavant, le compagnon de Bougainville, le voyageur instruit, l'observateur pénétrant, était mort à l'Ile-de-France (1).

Après Commerson, un autre naturaliste distingué, Sonnerat, qui avait déjà étudié les végétaux et les animaux de l'Inde et de la Chine, vint toucher à Madagascar. Un très court séjour suffit au savant pour acquérir la connaissance de plusieurs faits d'un haut intérêt. Sonnerat, le premier, a décrit, ainsi que plusieurs autres espèces végétales, le *ravenala*, l'*arbre du voyageur*, de nos jours presque poétisé par une sorte de légende; il a signalé des makis, rapporté l'aye-aye, l'un des plus singuliers mammifères. Il a donné un aperçu de l'île et des coutumes des indigènes, ajoutant quelques traits aux renseignemens que nous devons à Flacourt. Si ce pays était habité par les Européens, dit Sonnerat, il serait peut-être le plus beau, le plus puissant, le plus riche du monde. Il est douteux que nous puissions nous y fixer d'une manière solide, parce que les habitans veulent être traités avec douceur. Comment flétrir en termes plus simples la conduite de ceux qui eurent la prétention de fonder un grand établissement colonial? Le naturaliste voyageur constate en 1774 que la côte de l'est, dont les meilleurs ports sont le fort Dauphin, Tamatave, Foulepointe, Sainte-Marie et le port Choiseul dans la baie d'Antongil, est seule connue; — la partie de l'ouest est peu fréquentée à cause de la cruauté des habitans. Le territoire situé autour de la baie de Saint-Augustin est aride, peu boisé, parsemé de grosses roches ferrugineuses et couvert d'une espèce de liseron qui rampe sur les bords de la mer et dans les endroits sablonneux. D'après notre observateur, il y a trois races d'hommes bien distinctes à Madagascar : la première très noire avec des cheveux courts et crépus, la seconde au teint basané avec les cheveux longs et plats, et les traits ressemblant à ceux des Malais, — elle demeure dans quelques provinces de l'intérieur : on reconnaît les Ovas; — la troisième, répandue aux environs du fort Dauphin et sur quelques parties de la côte occidentale, descend des Arabes. Les hommes de cette origine écrivent la langue malgache, en caractères arabes, sur de mauvais papier qu'ils fabriquent eux-mêmes. Et notre auteur ajoute : A défaut d'encre et de papier, ils

(1) Commerson n'avait que quarante-six ans.

se servent de feuilles de *ravenala* et d'un poinçon. Sonnerat, examinant ensuite l'agriculture, l'industrie et les habitudes des Malgaches, rapporte plusieurs particularités dont les précédens voyageurs n'avaient point parlé. Les habitans du nord ne cultivent guère que le riz; en divers endroits, ils ne se donnent pas la peine de semer; quelques épis sont épargnés sur les tiges, le grain tombe et germe. L'habileté des orfévres et des forgerons de la grande île africaine avait été vantée; on nous donne maintenant la description du soufflet de forge. C'est un instrument bien primitif et pourtant assez ingénieux : il se compose de deux troncs d'arbres creux liés ensemble, l'un et l'autre terminés par un tuyau de fer; à l'intérieur de chaque cylindre, il y a un piston garni de *raphia* (1), tenant lieu d'étoupe ; on le devine tout de suite, la manœuvre est celle de l'appareil à injection le plus connu. On a pu se demander de quelle façon les femmes tissaient les étoffes; nous apprenons qu'elles emploient un métier qui consiste en quatre morceaux de bois fichés en terre. En même temps une information révèle l'existence, au pays des Machicores, de l'art inventé par les grandes dames chinoises, l'éducation des vers à soie. A l'égard des maisons, des ustensiles, des usages ordinaires de la vie, des épreuves judiciaires, aucune remarque nouvelle n'est à noter après les renseignemens qu'on doit à Flacourt. Le menu des repas des habitans de Foulepointe paraîtra fort modeste : c'est du riz avec du poisson ou une poule cuite à l'eau; le sel est inconnu, on le remplace par un peu d'eau de mer. Coquettes aussi sont les femmes de ce pays, découvre l'observateur de la nature; elles font le ménage, mais l'occupation ne les empêche nullement de passer des journées entières à se parer pour plaire à leurs amans. Sonnerat ne s'est guère arrêté à contempler les beaux sites de Madagascar; seule, la vallée d'Amboule est l'objet d'une admiration particulière.

Vers l'époque où de paisibles naturalistes se promenaient sur les rivages de la grande île africaine, le gouvernement français accueillait encore une proposition relative à la fondation d'une colonie. Un véritable aventurier, homme de fière résolution et de grand courage, le fameux comte Maurice de Benyouski, l'évadé du Kamtschatka, se croyait assuré d'un succès. Cent fois, l'histoire des prouesses légendaires de ce personnage étrange a été écrite; nous n'aurions nul intérêt à en reproduire les détails. Arrivé à la baie d'Antongil au commencement de l'année 1774, Benyouski prit bientôt un incroyable ascendant sur la plupart des indigènes; il repoussa les agressions d'une peuplade hostile, éleva des forts, et fit pra-

(1) Les fibres d'un palmier.

tiquer une grande route d'Antongil à Bombétok. Par des circonstances qui attestent la naïveté des Malgaches, il devient souverain indépendant; le gouverneur de l'Ile-de-France s'alarme, Benyouski part pour la France afin de se justifier, demande des subsides à tous les états, et obtient quelques faveurs de l'Amérique. Après avoir beaucoup erré, ce roi de hasard étant revenu en son royaume, une petite expédition préparée à l'Ile-de-France arriva pour mettre fin aux exploits de l'homme qu'on jugeait trop entreprenant. Le 23 mai 1786, Benyouski tombait frappé d'une balle.

Avant les premiers jours de la révolution, tout le monde s'inquiétait du sort de La Pérouse. Aristide Du Petit-Thouars forme le projet d'armer un navire pour faire le tour du monde à la recherche du célèbre navigateur. Son frère Aubert, un jeune botaniste, l'accompagnera en vue de la science. Pour subvenir aux frais de l'expédition, une souscription est ouverte; naturellement elle avorte, les deux frères dépensent leur patrimoine. On était en 1792, Aristide, menacé par d'infâmes dénonciations et obligé de gagner la pleine mer, indique à son frère l'Ile-de-France pour se rencontrer. Aubert s'embarque : en arrivant, il ne trouve pas Aristide; il ne devait jamais le revoir, — on sait la fin du capitaine du *Tonnant*. Aubert Du Petit-Thouars, après un long séjour à l'Ile-de-France, saisit l'occasion qui se présente d'aller à Madagascar. Parcourant les environs de Foulepointe, il étudie la végétation, et bientôt dans une forme scientifique il fera connaître en partie cette flore qui avait tant émerveillé Philibert Commerson.

L'idée d'une colonisation de Madagascar était bien persistante. En 1792, la convention chargeait un agent de visiter l'île et de choisir une position avantageuse. M. Lescalier fit cette découverte, que l'insuccès des premières tentatives antérieures devait être attribué au mauvais esprit qui y avait présidé. En 1801, Bory de Saint-Vincent reçut une mission analogue de la part du gouvernement de l'Ile-de-France. En 1804, le général Decaen s'assura des moyens de conserver la possession des côtes, déclara Tamatave chef-lieu des établissemens français, et plaça dans ce port M. Sylvain Roux comme agent général. Pendant un siècle et demi, la France avait eu la possibilité de faire de Madagascar une contrée riche et heureuse; elle ne devait plus la retrouver. Après un silence de dix années, tout sera changé. Des événemens nouveaux et le progrès des recherches scientifiques vont nous occuper.

ÉMILE BLANCHARD.

(*La suite au prochain n°.*)

LE SALON DE 1872

II. — LA SCULPTURE (1).

IV.

La sculpture est loin d'être populaire au temps où nous sommes. Cet art admirable, le plus ancien et le plus beau de tous, le plus vrai comme le plus simple, n'a pas le privilége d'émouvoir beaucoup l'imagination des hommes de notre époque, ou d'amuser leurs yeux, accoutumés aux colifichets d'une civilisation à la fois raffinée et bourgeoise. La peinture moderne, avec sa grande variété de sujets, d'aspects et de couleurs, a bien plus d'agrémens pour un public qui ne cherche dans les œuvres d'art qu'une distraction et un spectacle. On se presse au salon des tableaux; il a toujours pour la foule, même la plus étrangère aux arts, l'attrait grossier d'une collection d'images coloriées étalées à la vitrine d'un marchand d'estampes; mais le jardin où sont exposées les statues n'est guère fréquenté que par quelques groupes de promeneurs distraits et souvent plus occupés des fleurs semées dans les plates-bandes que des marbres ou des bronzes disposés le long des allées ou au centre des carrefours. Au premier coup d'œil, ces longues files de formes blanches ne réjouissent pas la vue : elles semblent dépaysées dans cette vaste halle consacrée à l'industrie moderne : on dirait les revenans d'une civilisation disparue égarés au milieu de la nôtre.

Pourtant la sculpture française ne mérite pas tant d'indifférence. Malgré le médiocre intérêt qu'elle semble inspirer au public, elle n'est pas morte encore, ni même près de mourir. Elle abonde en

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

œuvres distinguées et sérieuses, qui attestent, sinon précisément une renaissance du grand art, du moins une science consommée, une étude consciencieuse de la nature et une louable fidélité aux saines traditions. Nos sculpteurs, il faut leur rendre cette justice, valent mieux aujourd'hui que nos peintres, parce qu'ils ne sont pas, comme eux, les esclaves de la mode, et qu'ils vivent dans une région plus sereine, où ne pénètrent pas autant les influences du dehors. Dans ce milieu un peu réfractaire de la société moderne, il faut les louer d'avoir su se créer une atmosphère spéciale et, pour ainsi dire, un monde à part. Ce qui les rend moins populaires est peut-être ce qui les maintient à un niveau plus élevé. Est-ce à dire que tout leur art se borne à de passables imitations des grands maîtres, et que, ne trouvant pas autour d'eux de quoi le rajeunir, ils se traînent machinalement dans l'ornière académique? Cela n'est pas vrai, et la nouvelle génération a fait, du moins sous ce rapport, un progrès sérieux sur sa devancière; non-seulement elle n'est pas classique, mais le romantisme lui-même, cette autre forme dégénérée du genre académique, est en décadence, et tend à céder la place à un genre moins pompeux et plus vrai. Les uns s'inspirent de l'antiquité ou de la renaissance, soit italienne, soit française, comme MM. Mercié, Hiolle, Gautier, Barrias, Guillaume. Les autres, peut-être les plus brillans, dans tous les cas les plus modernes, semblent s'inspirer de ce XVIIIe siècle français, dont les mœurs et les idées ont tant d'analogie avec les nôtres.

Ces derniers ont évidemment pour chefs MM. Carpeaux et Falguière. Le nom de M. Carpeaux est depuis quelques années un sujet de scandale pour les âmes chastes. Depuis le bruit qui s'est fait autour de son fameux groupe de la façade du nouvel Opéra, cet éminent artiste passe aux yeux de bien des gens pour le grand corrupteur de l'art français. Sa *Mater dolorosa,* ce morceau religieux d'un sentiment si profond et si noble, n'a pas fait oublier ses autres méfaits, et il reste irrévocablement condamné par ces critiques vertueux qui ne voient dans l'art ou ne prétendent y voir qu'un moyen de purifier les âmes. Tel qui accepte sans sourciller les nudités provocantes de Pradier ou qui s'extasie devant les statuettes lascives de Falconet ne saurait pardonner à M. Carpeaux la maladresse qu'il a commise en donnant à ses danseuses avinées des proportions aussi colossales et en les plaquant sur la façade d'un monument public. C'est une faute de goût pour laquelle on devait être sévère, mais qui n'empêche pas M. Carpeaux d'être un des premiers sculpteurs de notre temps.

Ceux qui contestent son talent ne peuvent au moins lui refuser une fécondité merveilleuse. Rude, son maître, méditait pendant plusieurs années le groupe de l'arc de l'Étoile. M. Carpeaux va

plus vite en besogne. N'allez cependant pas en conclure qu'il ne faille voir en lui qu'un improvisateur aimable et un habile exécutant. Il y a chez lui, pour employer une locution d'autrefois, quelques-unes des parties du grand homme : une profonde intelligence de son art, une grande richesse de conception, une originalité puissante et passionnée qui s'élève quelquefois assez près du génie. Ses ouvrages peuvent déplaire : ils manquent de sévérité, de sérénité, même de noblesse, ils sont parfois en révolte contre les lois classiques de la statuaire; mais ils ne sont jamais en révolte contre la nature, qu'ils interprètent avec une hardiesse et une vérité toutes créatrices. Créateur, c'est le mot qui convient à M. Carpeaux, comme à tous les vrais artistes. La moindre boule de terre pétrie sous ses doigts s'anime d'une vie ardente, colorée, que personne n'a le don de communiquer au même degré. Qu'il y ait un peu de charlatanisme et d'exubérance dans son talent, cela est possible; mais ses œuvres les plus tourmentées restent éminemment sculpturales. Jamais elles ne sont minutieuses ni confuses; avec tout le détail de la réalité et toute la couleur de la vie, elles ont généralement une largeur magistrale qui ne se trouve pas toujours dans beaucoup d'œuvres plus sobres que l'on s'étudie à refroidir pour leur donner une fausse apparence de noblesse.

M. Carpeaux a exposé cette année un groupe monumental qui représente *les quatre parties du monde soutenant la sphère*, et un buste en bronze, beaucoup trop critiqué, de M. Gérome. On a plaisanté ce dernier ouvrage, et l'on s'est amusé à le surnommer *le décapité qui parle*. Le buste, coupé à la base du cou et reposant immédiatement sur un socle léger, est animé d'une vie si intense qu'on dirait une tête détachée du tronc; elle se tourne à demi, avec une physionomie spirituelle, inquiète et un peu maladive. Les traits sont ravinés, les yeux en arrêt, la bouche ouverte, ombragée d'une moustache hérissée; la chevelure, rude et forte, pend sur le front, qu'elle surplombe de ses grosses mèches dures et droites. Tous les plans du visage sont fins, mais énergiques, fortement accusés, et travaillés un peu grossièrement avec une certaine négligence calculée qui donne au bronze la couleur et l'apparence de la vie. L'ensemble est saisissant au-delà de toute expression. On peut désapprouver ce système de sculpture et trouver mauvais qu'un statuaire essaie d'empiéter sur le domaine du peintre en reproduisant la nature vivante et pour ainsi dire en action, au lieu de se contenter d'une ressemblance plus froide; mais il ne faut pas oublier que ce buste est en bronze et non pas en marbre, que le bronze est la reproduction exacte de la terre, et que sa couleur autorise des effets heurtés que le marbre ne saurait admettre. D'ailleurs, que M. Carpeaux ait eu tort ou raison, il a réussi à faire ce

qu'il voulait; il a exprimé toute sa pensée avec un relief, une vigueur, une habileté vraiment incomparables. Qu'on cite beaucoup d'autres artistes dont l'exécution réponde aussi bien à leur pensée, et dont on ne soit jamais forcé de vanter les intentions pour excuser leur insuffisance. Ne pas rester au-dessous de soi-même, ne pas avoir, pour employer une expression familière, *les yeux plus grands que le ventre*, c'est justement la plénitude de l'art, et il faut pardonner à ceux qui dépassent le but plutôt qu'à ceux qui ne l'atteignent jamais.

Les quatre parties du monde soutenant la sphère sont un nouvel exemple de la grande hardiesse de M. Carpeaux et de son étonnante aptitude à donner à la sculpture, même à la sculpture monumentale, tout le libre mouvement de la nature vivante. Tout autre sculpteur ayant à représenter le même sujet aurait figuré quatre cariatides solidement adossées les unes aux autres et un peu courbées sous le fardeau. Ç'aurait été, pour un artiste ordinaire, la seule manière de donner à ce groupe colossal la ferme assiette et l'air de grandeur que le sujet comporte. M. Carpeaux procède tout autrement : ses quatre figures sont en action; elles forment une ronde et tournent toutes ensemble en cadence, d'une allure aisée et légère, entraînant dans leur mouvement de rotation la sphère qu'elles tiennent au-dessus de leurs têtes, au bout de leurs bras tendus, au lieu de la porter lourdement sur leurs épaules. Elles tournent, et cependant elles sont bien assises sur le sol, leur équilibre n'est pas menacé, et la machine céleste poursuit sa révolution régulière sans que le spectateur puisse avoir d'inquiétude sur la solidité et sur l'harmonie de ses mouvemens.

Le grand mérite de cet ouvrage, c'est que la grâce et la liberté de la figure humaine s'y concilient sans effort avec l'aspect monumental et la fermeté des lignes. Les quatre femmes sont de taille égale, nues toutes les quatre, et elles se distinguent plutôt par leurs types et par leurs attitudes que par leurs attributs ou leurs costumes. Bien qu'il ne puisse y avoir matériellement un centre à un groupe circulaire, la figure centrale, celle qui domine toutes les autres par son importance et par la majesté de son attitude, est celle de l'Europe. D'une stature noble, la tête droite, l'air inspiré, les cheveux au vent, elle regarde en haut et retient fortement la sphère de ses deux mains écartées; elle paraît en modérer le mouvement et régler les destinées du monde. Derrière elle, à sa gauche, l'Asie, sous les traits d'une Chinoise ou plutôt d'une Tartare, se tourne vers elle en inclinant sa tête rasée avec une sorte d'humilité mêlée de défiance et de crainte, et avec l'air sournois d'un animal dompté qui suit son maître sans comprendre où on le mène; elle touche à peine la sphère du bout des doigts, et elle résisterait vo-

lontiers, si elle osait le faire. L'Amérique, couronnée de plumes, sauvage et hardie, avec des traits où se combine la physionomie dure du Peau-Rouge et le type noble et arrêté de la race anglo-saxonne, précipite de toute sa force le mouvement du monde en tournant le dos à l'Europe, qu'elle regarde du coin de l'œil, de l'air d'un enfant révolté. Quant à l'Afrique, crépue et encore enchaînée, elle porte son fardeau machinalement comme une esclave robuste et docile, tandis que l'Amérique, sa voisine, pose le pied sur la chaîne rivée à sa cheville en signe de servage et de sujétion. Toutes ces attitudes sont fort belles, fort expressives, fort habilement graduées, et elles forment un ensemble des plus harmonieux. C'est là une œuvre importante, une des meilleures de M. Carpeaux, et pour laquelle nous ne nous expliquons guère l'apparente indifférence du public.

Préfère-t-on par hasard les quatre parties du monde de M. Thomas? C'est à peu près le même sujet conçu d'une façon bien différente. Ces quatre statues de bois, surchargées d'accessoires et exécutées dans le style Louis XIV, sont destinées à orner la banque de Toulouse. Elles sont au repos, et sans autre lien les unes avec les autres que l'unité du style et une certaine solennité de convention. L'Europe est représentée sous les traits d'une guerrière au type grec, cuirassée, casquée, drapée pompeusement, une main sur la poignée de son glaive, tenant de l'autre un bâton de commandement. L'Asie est une Orientale au type persan, la tête ceinte d'un turban, le croissant à la main, le yatagan à la ceinture, et les jambes flottant dans de larges pantalons serrés au genou. L'Afrique, qui est peut-être la meilleure figure du groupe, est à moitié nue, avec une peau de bête jetée sur l'épaule, une corne d'éléphant dans une main, une corbeille de fruits dans l'autre. L'Amérique enfin est une Peau-Rouge, type d'aigle, ceinte de plumes et le carquois à la main. Tous ces morceaux ont de la valeur, ils sont conçus avec intelligence, et le style en est bien observé; mais combien M. Carpeaux en dit plus avec ses figures nues que M. Thomas avec ses attributs si consciencieusement étudiés! Non, jamais les symboles ne vaudront le mouvement, les attitudes et les expressions de la vie. Jamais un art de convention et de commande, empruntant les formes consacrées, ne vaudra les libres trouvailles d'un art indépendant, qui se fait lui-même une expression nouvelle pour chacune de ses pensées.

M. Falguière n'a pas, plus que M. Carpeaux, besoin d'être présenté au lecteur. Depuis le succès si franc et si unanime de son jeune vainqueur au combat de coqs, il a marqué sa place au premier rang de l'école française, et il n'est pas homme à s'en laisser choir. Il expose une Ophélie qui n'est que la reproduction en marbre d'une

statue déjà connue du public, et un Pierre Corneille destiné à faire le pendant du Voltaire de Houdon dans le foyer de la Comédie-Française. La comparaison est dangereuse, et il faut tenir compte au jeune artiste de la généreuse hardiesse qui l'a poussé à se mesurer avec un chef-d'œuvre. Il faut avouer cependant que ses forces l'ont trahi, ou qu'il a trop présumé de lui-même : non pas que son Pierre Corneille ne soit une œuvre d'un grand mérite, d'une composition gracieuse et distinguée, d'une exécution aimable et spirituelle, trop spirituelle même et trop aimable pour le sujet. Le marbre, nous n'en doutons pas, soutiendra fort honnêtement le voisinage de son redoutable vis-à-vis; mais le personnage du poète fera, j'en ai peur, médiocre figure sous le regard perçant du terrible railleur. Voltaire, qui ne pouvait souffrir le grand Corneille et qui l'accablait de sarcasmes, triomphera trop aisément de celui qu'il appelait le *bonhomme*. C'est vraiment dommage, car le grand Corneille était bien digne de trouver un grand sculpteur pour immortaliser son image, et il ne méritait pas que M. Falguière l'offrît si légèrement en holocauste au génie d'un siècle qui ne l'a pas compris.

Ne vous semble-t-il pas d'ailleurs que M. Falguière appartient plus au siècle de Voltaire qu'à celui de Corneille, et qu'il n'était pas dans sa nature ou, comme on dit aujourd'hui, dans son tempérament d'artiste de rendre avec fidélité le caractère rude, concentré, inégal et grandiose, mais toujours sincère et même un peu primitif, du plus grand, du seul vraiment puissant de nos poètes tragiques? Sans doute on ne pouvait donner à Pierre Corneille l'attitude attentive et familière du vieux philosophe de Ferney, penché en avant, les deux bras appuyés sur son fauteuil, et comme à l'affût des idées nouvelles; mais il ne fallait pas non plus lui donner cette pose élégante et théâtrale, cette aisance de mouvemens savamment équilibrés, ce luxe de draperies dont la brillante exécution rappelle plus le cavalier Bernin ou, si vous voulez, M. Carpeaux lui-même que la grandeur un peu pesante et la solennité majestueuse de la bonne époque du grand siècle. M. Falguière aurait dû s'inspirer moins du XVIIIe siècle et de ses élégances, pour se conformer davantage au style grave des magnifiques portraits de Rigault, ou encore mieux de Nicolas Poussin. Il nous présenterait alors le Corneille que nous aimons à nous figurer, à la fois bourgeois et héroïque, bonhomme et sublime, le vieil homme de foi normand, qui ne portait point de boucles à ses souliers, mais dont l'âme et le génie n'enfantaient que des héros. Celui-ci, avec son attidude fastueuse, son front plissé, son regard animé, sa physionomie tout en dehors, ressemble plus à un brillant causeur qu'à un

grand poète. Ce n'est même pas le Corneille du *Menteur*, qui mêle encore à sa verve comique des accens pleins de hauteur et de gravité. Ce ne serait pas non plus un Molière, car Molière avait la profondeur mélancolique de tous les grands observateurs du cœur humain. C'est plutôt un écrivain d'humeur enjouée et mondaine, un homme d'esprit qui cherche la rime, quelque chose comme un Marivaux ou un Destouches, ou plutôt un Buffon écrivant à loisir ses études de la nature; ce n'est pas l'auteur du *Cid* ni d'*Horace*, et le fameux « qu'il mourût » n'est jamais sorti de sa bouche.

L'*Ophélie* de M. Falguière est une œuvre moins importante, mais plus expressive, sans doute parce qu'elle convenait mieux à ce talent ingénieux et fin. Ce qui frappe tout d'abord dans cette statue, c'est un air d'étrangeté indéfinissable, quelque chose de fantasque et de bizarrement gracieux qui fait songer tout de suite à la folie. Cet effet d'étrangeté tient surtout à l'attitude et à l'emploi d'un procédé fort simple, quoique contraire aux règles ordinaires de l'art sculptural. — Il y a en sculpture un principe élémentaire, emprunté aux lois naturelles de l'équilibre dans le corps humain. Ce principe consiste à opposer les uns aux autres les membres antérieurs et les membres postérieurs, de manière que le haut du corps soit infléchi dans une direction contraire à celle du bas, et que les bras, par exemple, soient déployés dans un sens quand les jambes le sont dans un autre. Cette règle n'a rien d'arbitraire, elle tient aux lois de la pesanteur plus qu'à celles de l'art, et si la peinture, qui ne présente qu'une seule face des objets, peut assez souvent s'en départir, la sculpture, dont les œuvres doivent être envisagées sous tous les points de vue, ne saurait guère y manquer sans perdre son aplomb et sa grâce. Il y a pourtant quelques exceptions; même dans l'art antique, on pourrait citer le faune dansant, qui lève en même temps et du même côté son bras et sa jambe; mais la plupart de ces exceptions appartiennent à des groupes où certaines poses étaient commandées par celles des autres personnages. En général, les sculpteurs de tous les temps ont observé par instinct, quand ils ne l'observaient par principe, cette loi véritablement naturelle, et plus les mouvemens de leurs figures sont prononcés, plus cette disposition symétrique est nécessaire. C'est à cette loi de symétrie que contrevient à dessein l'*Ophélie* de M. Falguière. Elle se penche toute d'un côté, sans contre-poids, et comme en arrêt sur le pied gauche, au milieu d'un mouvement interrompu. Le bras s'avance du même côté; le visage est légèrement contourné dans le même sens par le sourire maladif qui erre sur les lèvres, et les yeux, profondément enfoncés sous l'orbite, se retournent de l'autre côté avec une expression craintive, comme s'ils y étaient attirés par quelque vision surnaturelle. Oui, voilà bien la jeune fille folle du

poète, charmante et égarée, souriante et funèbre, avec ses regards fixes, ses cheveux défaits, ses vêtemens en désordre et ses mains pleines de fleurs. *There's rosemary, that's for remembrance, and there is pansies, that's for thoughts; there's fennel for you and columbines; there's rue for you and here's some for me. There's a daisy. I would give you some violets, but they withered all, when my father died* (1). Des larmes coulent sur ses joues sans qu'elle y pense; elle rit et pleure à la fois, et sa bouche enfantine s'entr'ouvre presque gaîment pour chanter ses couplets mortuaires. Les traits d'ailleurs sont ceux d'une cantatrice célèbre : les mains fines et charmantes jouent avec les plis de la jupe, la robe mal lacée laisse sortir une épaule à moitié nue; mais les formes sont suaves et pures, l'ensemble est chaste malgré ce désordre. Il y a dans tous ces arrangemens d'une simplicité savante je ne sais quelle grâce gothique et je ne sais quel parfum de moyen âge qui sied merveilleusement au sujet. Ceux-là seuls qui ne sont pas étrangers à la sculpture peuvent se rendre compte des difficultés que M. Falguière a dû vaincre pour exprimer tant de nuances délicates. Il faut être bien habile pour essayer d'incarner dans le marbre quelqu'une de ces frêles créatures écloses de la fantaisie des poètes, et ceux qui réussissent dans de telles entreprises peuvent dire à leur tour qu'ils sont des créateurs.

Un jeune sculpteur de talent, M. Noël, s'y est essayé sans autant de succès que M. Falguière. Celui-ci s'inspirait de Shakspeare; celui-là s'est inspiré de Goethe, mais avec moins de bonheur. Sa *Marguerite* ne ressemble pourtant pas à l'héroïne trop admirée d'Ary Scheffer; elle a de bien autres prétentions que cette blonde et pâle enfant germanique. Nue jusqu'à la ceinture, debout à côté de son enfant mort, un pied sur la cassette dont lui a fait présent son séducteur, les bras tordus et les mains jointes à l'envers au-dessus de sa tête, elle essaie de mimer, par cette laborieuse attitude, tout l'intérêt tragique du poème. Il faut avouer qu'elle y réussit mal, et qu'elle se démène bien inutilement. C'est en vain qu'elle se tord le cou, qu'elle fait sortir sa hanche droite, rentrer en dedans son genou gauche, craquer les os et les muscles de ses bras; ce sont là des contorsions d'atelier, et non des gestes de folie ou de désespoir. Ces savantes dislocations ne nous diraient rien sans le petit cadavre d'enfant qui roule sous ses pieds, et qui nous dénonce la mère coupable. Le tout est d'un dessin outré, exagéré, renflé à dessein, mais en apparence creux et cassé, d'une facture fausse et prétentieuse,

(1) Voilà du romarin, c'est pour le souvenir. Voilà des pensées, c'est pour la pensée; voilà du fenouil et des colombines; voilà de la rue pour vous, et j'en garde pour moi. Voilà une marguerite. Je voudrais vous donner des violettes, mais elles se sont toutes fanées quand mon père est mort.

qui laisse à peine entrevoir le très réel talent de M. Noël. Il est plus aisé de s'en convaincre en regardant son beau bas-relief intitulé *la Morte*. Le corps inanimé, étendu tout de son long, est vraiment d'un beau style et d'une grande ampleur de lignes. La tête, affaissée sur la poitrine, est pleine de sentiment, de simplicité calme. Les jambes surtout sont d'un modèle admirable. Il n'en est pas de même de la vieille femme agenouillée qui entoure de ses vieux bras noueux et décharnés le corps jeune et charmant de la morte; malgré ses gestes de désespoir, cette figure est d'une exécution beaucoup plus faible et d'un sentiment beaucoup moins profond. Il faut encore reprocher à ce groupe l'arrangement trop anguleux des grandes lignes extérieures, qui forment une sorte de parallélogramme régulier d'un fâcheux effet. Il faut louer en revanche l'habileté avec laquelle sont disposés les plans et traitées les valeurs du relief. Il y a là certaines qualités de premier ordre qui doivent faire pardonner bien des défauts.

Voyez maintenant comme les sujets se transforment en passant d'une main dans une autre! M. Allouard a traité le même sujet que M. Noël, avec beaucoup moins de vigueur, mais avec beaucoup plus de goût. Sa *Marguerite* est folle, comme celle de M. Noël; elle est échevelée, nue jusqu'à la ceinture, comme l'autre, et, comme elle aussi, elle joint les mains d'un geste d'accablement et de désespoir. A ne considérer que la pensée abstraite, ces deux statues devraient être rigoureusement semblables, et cependant il est impossible d'imaginer deux œuvres plus différentes. Ces deux *Marguerites* jouent peut-être le même rôle, mais elles ne sont pas de la même famille. L'une est une tragédienne à tous crins, une héroïne de mélodrame qui pousse des cris rauques et cherche des effets violens; l'autre est encore, malgré sa faute, une ingénue, une pauvre fille abusée, étonnée de l'abîme où elle tombe, et racontant sa douleur sur le ton plaintif de l'élégie. M. Noël n'a vu que la *Marguerite* affolée par le désespoir et la honte, celle que Méphistophélès tourmente et à qui ses remords ne laissent plus de repos. M. Allouard s'est souvenu que la pauvre prisonnière était encore la Marguerite du rouet, et qu'il devait lui rester quelque chose de sa candeur virginale. Au lieu de se révolter, elle se résigne; au lieu de se livrer à de vaines fureurs, elle s'étonne et baisse la tête sous le poids de sa destinée. Les mains jointes ne se tordent plus dans des convulsions démoniaques, mais elles se laissent tomber avec un abattement plein de naturel et de douceur. Ce n'est plus une criminelle, c'est une victime, et, au lieu de lui mettre la camisole de force, on voudrait lui faire grâce sans forme de procès. Malheureusement l'exécution répond beaucoup trop bien au sentiment très doux de cet ouvrage, qui n'est peut-être pas exempt de quelque fadeur. Sous

ce rapport du moins, M. Allouard laisse un peu regretter M. Noël.

Pour M. Chapu, qui est cette année le favori du public, il ne s'amuse pas à représenter des Marguerites, des Ophélies et autres héroïnes de fantaisie, qui noient leurs enfans ou qui se noient elles-mêmes. Il emprunte la sienne à l'histoire de France, et nous donne bel et bien une Jeanne d'Arc à Domremy, écoutant les voix du ciel. Le choix seul du sujet est en lui-même une habileté. Une statue de Jeanne d'Arc obtiendra toujours un succès d'estime auprès de ceux même qui seront insensibles à ses véritables beautés. C'est justement ce qui arrive à cette œuvre distinguée, consciencieuse, intelligente, très élevée même au point de vue moral, mais, est-il permis de le dire? un peu trop molle et trop incolore au point de vue de l'exécution. La *Jeanne d'Arc* de M. Chapu est un de ces morceaux qui, faute de vigueur, n'ont rien de très frappant au premier coup d'œil, mais qui plaisent d'autant plus qu'on les regarde plus longtemps. La jeune fille agenouillée, vêtue en paysanne, est assise un peu de côté sur ses talons; elle se penche légèrement en avant, en laissant tomber sur ses genoux ses beaux bras élégans et robustes et ses mains jointes avec ferveur. La tête, droite et inspirée, lève tranquillement les yeux vers le ciel avec un regard plein de confiance et d'amour. Il y a de l'extase dans cette figure, il y a aussi de la santé. Ce n'est pas l'extase mystique et maladive d'une sainte Monique ou d'une sainte Thérèse; ce n'est pas le désordre d'une âme troublée par les visions malsaines de la superstition du moyen âge : c'est l'exaltation naïve d'une âme neuve et vaillante, qui s'ouvre sans crainte et sans trouble aux révélations de la parole divine, avec toute la paisible candeur d'une foi presque enfantine et toute la noble ardeur d'un cœur presque viril. C'est bien la simple fille des champs qui s'ignore elle-même, mais que le ciel a choisie pour en faire l'instrument de ses desseins, et dont le cœur biblique s'élève sans effort à l'héroïsme, à l'appel de « monseigneur saint Denis et de madame sainte Geneviève. » Les lignes sont nobles, bien agencées, et d'un aspect très doux ; la facture simple, pleine, large et sans prétention, manque un peu de relief et d'énergie. Cette statue brille surtout par la beauté de la pensée et par je ne sais quelle harmonie décente que rehausse encore la simplicité d'une exécution sobre et modeste.

La *Clytie métamorphosée en tournesol*, du même auteur, est également d'un sentiment gracieux, décent et doux. La jeune fille est couchée sur le flanc, couronnée de fleurs; elle tient des fleurs dans sa main et semble s'attacher à la terre en tournant ses regards vers le ciel. Le mouvement est joli, mais l'exécution est encore un peu faible; par derrière surtout, les lignes du dos, des épaules et des hanches sont d'une raideur mal dissimulée par la mollesse du mo-

delé. Quel dommage que M. Chapu ne possède pas à un plus haut degré les dons extérieurs de sa profession! Jusqu'à présent c'est un excellent statuaire et un artiste accompli, mais ce n'est pas encore un grand sculpteur.

Comparez maintenant à la *Jeanne d'Arc* de M. Chapu *les Martyrs de l'indépendance nationale*, de M. Chatrousse. C'est encore une Jeanne d'Arc, accompagnée cette fois d'un Vercingétorix. On les reconnaît tout d'abord à leurs costumes de guerre. Vercingétorix porte la cuirasse gauloise, le casque rond surmonté de deux ailes, et le lourd glaive antique. Une peau de bête flotte sur ses épaules et sur ses bras nus, de longs cheveux encadrent sa tête. Jeanne porte la cotte de mailles et l'armure des chevaliers bardés de fer. Le héros et l'héroïne s'avancent côte à côte, la main dans la main, comme s'ils venaient chanter une cantate sur la scène de l'Opéra, dans un intermède patriotique. Leur pied, jeté en avant, foule avec force un joug chargé de chaînes. Vercingétorix se tient droit, cambré, le jarret tendu, la main fièrement posée sur la poignée de son glaive, dans l'attitude consacrée de tous les guerriers d'académie. Jeanne lève les yeux au ciel et élève au-dessus de la tête de son compagnon un drapeau déployé. Cette composition ne manque pas d'une certaine énergie et d'une certaine grandeur; on y sent quelque imitation des hardis et fiers mouvemens du bas-relief de Rude; mais cette grandeur a quelque chose de factice et de théâtral : c'est, pour ainsi parler, de l'art de seconde main, élaboré suivant des règles et des procédés connus d'avance. Malgré l'habile arrangement des lignes, la symétrique diversité des figures, l'irréprochable combinaison des mouvemens, l'aspect général est froid, banal et convenu. On dirait des figurans de théâtre ou des modèles d'atelier qui essaient une attitude. M. Chatrousse, qui a certainement un talent remarquable, manque d'originalité et de véritable inspiration. C'est peut-être un très savant homme, plus savant même que M. Chapu, mais ses déclamations académiques font encore mieux ressortir la sobriété exquise, le sentiment sincère, la noble simplicité des œuvres de ce charmant artiste, auquel il ne manque qu'une exécution plus vigoureuse pour être rangé parmi les grands maîtres.

Dans un autre genre, M. Schœnewerk partage avec M. Chapu l'admiration des visiteurs. Vous vous demandez peut-être ce qui lui vaut ce privilége, et pourquoi *la Jeune Tarentine*, qui est assurément un bon morceau de sculpture, attendrit particulièrement les cœurs sensibles. C'est un travail habile et d'un assez joli sentiment, mais qui manque absolument de naturel. Quoique cherchant à simuler l'abandon d'un corps roulé capricieusement par les flots, la jeune femme est couchée dans une attitude vraiment trop con-

tournée et trop savante pour n'être qu'un jeu de la nature. Le milieu de son corps repose sur deux boîtes carrées, d'inégale hauteur, qui figurent, paraît-il, un rocher battu par les vagues. La tête est beaucoup plus bas, traînant au pied du rocher, tournée dans un sens contraire à celui des reins et des hanches. Quand on se place de ce côté, l'opposition des bras et des jambes, les lignes recourbées et compliquées du buste et du bassin sont d'un effet assez heureux; mais ce n'est pas là ce que le public admire : la raison de son admiration est bien plus simple. Ou je me trompe fort, ou la jeune Tarentine de M. Schœnewerk doit les trois quarts de son succès aux deux beaux vers d'André Chénier qui sont gravés en lettres d'or sur son socle de marbre, et que le public dont nous parlons a toujours soin de lire avant de regarder la statue. Il y a beaucoup d'esprits fermés aux beautés de l'art plastique, mais il n'y en a guère qui soient tout à fait rebelles aux charmes de la poésie. Voilà pourquoi M. Schœnewerk a été bien inspiré en mettant sa sculpture sous la protection d'André Chénier. Le poète appelle l'intérêt sur le sculpteur, il l'environne de sa gloire, il l'éclaire de ses rayons, et il le fait passer à l'abri de son nom, comme les paroles d'une médiocre chanson passent à l'aide d'une belle musique. Le procédé n'est pas nouveau, mais ceux qui l'emploient sont toujours habiles, et il faut rendre hommage à leur savoir-faire.

Quant à M. Carrier-Belleuse, il a d'autres moyens d'attirer le public. Il emploie tout son talent, et ce n'est pas peu dire, à flatter le mauvais goût de notre époque par des mignardises indignes d'un artiste sérieux. Sa sculpture est celle d'un Pradier plus frivole et plus corrompu. Il mêle au genre maniéré des artistes les plus légers du dernier siècle je ne sais quel hellénisme frelaté qui tient plus de Canova que de la véritable antiquité grecque. Ses sculptures sont des tableaux de genre, et rappellent beaucoup les mièvreries de M. Chaplin. Sa *Psyché abandonnée* met le comble à tous ses défauts. Mince, menue, le corps tendre, tout jeune encore, et assez mollement imité de la délicieuse Psyché de Gérard, la jeune fille est assise sur un rocher, les bras ballans, une lampe éteinte dans une main, un poignard dans l'autre; elle penche un peu la tête et regarde en dessous, d'un air futé, avec une expression de désappointement et de surprise, quelque chose comme la bouderie espiègle d'une enfant gâtée qui sait qu'elle va rentrer en grâce, et qui prend une mine confuse pour paraître encore plus jolie. Son manteau, coquettement drapé sur ses épaules, avec des plis maniérés qu'on croirait empruntés à une toile de Watteau, achève de nous rassurer sur la profondeur de son délaissement. Non, ce n'est pas là Psyché abandonnée; c'est une gentille soubrette de comédie, fort experte dans l'art de faire des mines, et qui s'amuse à jouer

un rôle devant le public. Sa nudité même a quelque chose de tendre, de mignard et de provocant, qui sent plus le déshabillé que le nu. Si M. Carrier-Belleuse nous en croyait, il sortirait d'une voie fausse où son aimable talent ne peut qu'achever de se perdre. Au lieu de rééditer chaque année, avec de légères variantes, des Psychés de boudoir pour les étalages des bronziers, il s'appliquerait par exemple à refaire son buste de M. Thiers, dont la lourdeur, la mollesse et l'insignifiance montrent à quoi se réduisent dans l'interprétation de la nature ces talens de fantaisie que l'engouement du public achève de perdre.

Oserons-nous citer M. Leenhoff en exemple à M. Carrier-Belleuse? M. Leenhoff est Hollandais; il a de la lourdeur, de la froideur, mais aussi de la conscience et de la gravité. Son *Guerrier au repos* n'a rien d'original; les jambes sont épaisses, les pieds gros, boursouflés et un peu plats, comme il convient à la race de ce guerrier, né sur les bords du Zuiderzée. La tête est un pur pastiche et manque absolument de couleur locale; dans l'ensemble pourtant, c'est un bon travail, d'un modelé simple, large, taillé par grands plans, sans exagération, sans mesquinerie. M. Leenhoff est certainement un sculpteur, et avec lui au moins nous n'avons pas à craindre que les caprices de son imagination gâtent ses bonnes qualités.

Que M. Moulin au contraire y prenne garde. Sous le titre de *Victoria, Mors*, il expose cette année une statue d'un aspect original, d'un sens profond, d'un effet saisissant, mais qui ne laisse pas que de donner des inquiétudes sur l'avenir de son talent. La victoire est représentée sous les traits de la mort, les yeux caves, le visage immobile et glacé, une faux à la main, drapée d'un vaste linceul aux plis longs et rigides. Les anciens aimaient à représenter Vénus victorieuse; c'est la mort victorieuse que nous montre M. Moulin, et l'allégorie n'en est certainement que plus vraie pour ce changement de rôle. Rien de plus lugubre que cette figure d'une nature incertaine entre ce monde et l'autre. C'est plus qu'un cauchemar, c'est un poème fantastique; mais ce genre de poésie n'est-il pas très dangereux en sculpture? L'artiste, je le veux bien, a vu cette victoire en rêve : elle nous émeut, elle nous glace d'épouvante; mais pourrait-il nous dire sur quel modèle il a copié ces traits décomposés, ces mains osseuses, ces draperies droites et raides dont les plis tombent avec une symétrie funèbre? Est-ce un squelette que nous avons sous les yeux, est-ce au contraire une personne vivante? On ne saurait trop le dire, tant l'équivoque est ménagée avec art, tant la réalité se mêle habilement au prodige. Or, en sculpture, il ne faut pas d'équivoques; une statue n'est pas une décoration de théâtre, combinée pour produire une certaine

illusion : c'est une représentation plastique de la figure humaine, et la fidélité, c'est-à-dire la vraisemblance, est sa première loi. Les artistes qui s'en affranchissent pour donner un corps plus ou moins chimérique à leurs rêves courent le risque de divorcer avec la nature et de perdre l'usage même de la langue qui sert à exprimer leurs pensées.

Arrêtons-nous plutôt devant une statue de M. Cabet, qui ne nous inspire pas les mêmes craintes, et qui représente dans un sentiment analogue, mais sans aucune fantasmagorie, *l'Année 1871* pleurant sur ses malheurs. C'est une femme assise, noblement drapée dans un large manteau dont elle se couvre la tête, et dont les plis ont quelque chose de plaintif comme son attitude. Elle se penche en avant, un bras pendant entre les jambes, l'autre appuyé sur le genou et la tête dans sa main; elle médite et elle semble écrasée de douleur. Une couronne de cyprès projette sur son front une ombre épaisse, qui ajoute à l'expression désolée de son visage. De tous les côtés, les lignes sont belles, harmonieuses, elles expriment l'accablement et le deuil. C'est que l'art n'a pas besoin de faire violence à la nature pour lui faire parler le langage de ses pensées ; il lui suffit de la comprendre et de savoir s'en servir.

M. Perrey est un artiste observateur et positif, qui ne cherche pas à mettre du pathétique et de la poésie dans sa sculpture. C'est plutôt, si j'ose ainsi parler, un sculpteur moraliste, et sa statue de *l'Avare* est une véritable étude psychologique. Elle est parfaitement vraie dans l'expression du caractère qu'elle veut rendre; c'est assez dire qu'elle n'est pas agréable à voir. M. Perrey a trop bien réussi à mettre dans son exécution, comme dans son dessin, comme dans sa composition même, quelque chose de pauvre, de sec, de mesquin, d'étriqué, d'anguleux, de répulsif et d'ingrat. Le vieillard est assis, courbé sur un sac d'écus, qu'il embrasse à la fois des bras et des jambes. Son visage mince et acariâtre se termine par une barbe en pointe. Son dos maigre, ses bras osseux, sa posture disgracieuse et jalouse, tout exprime la lésinerie et l'aridité. Il se fait petit pour couver son trésor, il s'y cramponne comme s'il voulait se l'incorporer. Il n'y a pas à s'en dédire; c'est peut-être une assez laide statue, mais c'est bien celle de *l'Avare*, e M. Perrey y a montré une certaine profondeur.

Le *Braconnier* de M. Gautier, qui lui fait vis-à-vis, est au contraire d'une sculpture toute florissante et tout aimable. Il faut d'ailleurs le classer parmi les meilleurs morceaux du Salon. C'est un jeune berger assis sur une peau de bête, qui agite en riant au-dessus de sa tête un lapin qu'il vient de tuer, sans doute à coups de fronde ; il regarde son chien qui jappe en bondissant à côté de lui. Qu'importe, après tout, que le sujet ne soit pas nouveau, ou

qu'il en rappelle cent autres à peu près pareils? L'attitude est naturelle et élégante, le geste plein de grâce et de gaîté. Il y a de la vie et de la beauté dans ce corps souple et juvénile que l'antiquité grecque aurait reconnu pour celui d'un de ses enfans. Un sculpteur, Dieu merci, n'a pas besoin, comme un journaliste, d'avoir « une idée par jour. » C'est un avantage que les arts sérieux conservent sur certaine littérature de notre temps, et il faut féliciter M. Gautier de faire de belles statues, lors même qu'elles ne nous apprendraient rien de nouveau, sans se soucier ni d'étonner ni de lasser l'attention de la foule.

Il faut adresser le même éloge à M. Pètre et à M. Blanchard, qui, sans égaler M. Gautier, suivent, chacun dans la mesure de ses forces, la même voie sérieuse et modeste. M. Pètre expose une fort bonne statue de bronze intitulée *la Source :* c'est une nymphe aux formes pleines, un peu cambrée, qui de ses deux bras levés au-dessus de sa tête penche l'urne classique d'où s'épandent ses eaux. C'est à peu près le geste du *jeune braconnier* et de mille autres études du même genre, mais le mouvement est souple et sculptural, la figure repose bien sur la jambe gauche; enfin c'est une statue, et non pas une fantaisie. — M. Blanchard paraît avoir moins de vertu que M. Pètre et plus de pente à la mignardise, qui est une des formes les plus dangereuses de la corruption du siècle. Néanmoins sa *bocca della Verità* est encore une assez jolie chose. La jeune fille assise qui met en riant sa main innocente dans la bouche du masque révélateur est fort gracieuse et visiblement fort ressemblante au modèle. Les formes vont s'alourdissant graduellement depuis la tête jusqu'aux pieds; l'encolure, fine et charmante, s'attache à un buste trop long, qui s'ajuste lui-même à des jambes un peu courtes et un peu trapues. D'ailleurs ces disproportions naturelles, quand elles ne sont pas trop choquantes, donnent parfois plus de caractère aux figures, et la réalité, même dans ses défauts, a toujours une secrète harmonie dont l'art le plus consommé ne saurait couvrir ses erreurs.

Signalons encore le spirituel petit groupe de bronze de l'Italien M. Ceccioni, qui l'avait déjà exposé en marbre il y a deux ans. Un enfant crie à tue-tête en retenant dans ses bras un coq qui se débat avec fureur, et au pied duquel l'imprudent s'est amusé à atteler sa charrette avec un fil. La lutte est acharnée entre les deux terribles combattans, et l'épouvante du jeune vainqueur se peint de la façon la plus comique sur ses traits bouleversés. Cette œuvre plaisante, qui est en même temps d'une très bonne facture, rappelle certaines statuettes antiques qui se voient au musée de Naples. Les anciens, comme on le sait, cultivaient la caricature, et ils s'y entendaient pour le moins aussi bien que nous. Seulement, au lieu de la cher-

cher, comme nous, dans la difformité grotesque, ils la trouvaient dans la nature même, dont ils rendaient les aspects comiques sans rien lui ôter de son charme et de sa vérité.

Décidons-nous enfin à rendre hommage aux patriotiques intentions de M. Bartholdi, avec qui nous sommes pressés de régler nos comptes pour n'avoir pas à y revenir. Son petit groupe de bronze, *la Malédiction de l'Alsace*, est sans contredit une des plus mauvaises choses de cette exposition. L'Alsace, sous les traits d'une femme âgée, étend le bras pour maudire; un de ses fils, frappé à mort, expire dans ses bras, tandis qu'un enfant accroupi à ses pieds se cache sous sa jupe en jetant au loin des regards d'épouvante et de haine. Mieux vaut décrire la scène que de parler de l'exécution, à la fois déclamatoire, extravagante et molle. Quant au buste à deux têtes de MM. Erckmann et Chatrian, malicieusement surnommé par les mauvais plaisans le buste des frères siamois, on se demande véritablement si c'est une caricature manquée ou si l'auteur a pu commettre de sang-froid une pareille monstruosité. On dirait un de ces spécimens qui ornent le devant des baraques de la foire, accompagnés d'inscriptions pompeuses et de légendes fantastiques. On s'attriste de voir tomber ainsi des hommes de talent qui ont obtenu d'importantes récompenses et qui ont mérité l'honneur d'être placés hors de concours. De telles chutes sont affligeantes pour ceux qui ont le respect de l'art, et c'est avec chagrin que la critique est obligée de les enregistrer.

V.

Nous arrivons à présent aux deux œuvres capitales du salon de sculpture, à celles qui excitent le plus de controverses et soulèvent le plus de passions dans le monde des arts. Laquelle faut-il mettre au premier rang? Est-ce le *David* de M. Mercié? est-ce le *Spartacus* de M. Barrias? Chacun a ses partisans déterminés, et chacun représente un système. Il est difficile en effet de voir deux ouvrages plus différens : l'un, plein de sérénité, d'harmonie, de force élégante, rappelle les jeunes héros et les jeunes dieux du paganisme; l'autre, tourmenté, brutal, exagéré, cherche les contrastes violens, les attitudes forcées, les effets dramatiques : c'est, si l'on veut, le romantisme moderne aux prises avec le génie classique.

C'est au David que nous donnerions la palme; il est de race bien plus noble et de port bien plus royal que son concurrent. Après tout, le Spartacus est d'extraction servile, héros, si l'on veut, mais un peu héros du bagne, ne respirant que la haine, le blasphème et la révolte. Ce David au contraire, ce jeune guerrier au cœur intrépide et au front calme, remettant tranquillement dans le fourreau

11. 574

l'épée avec laquelle il vient de décapiter le géant Goliath, est bien le héros élu de Dieu pour être le ministre de sa vengeance. Il a quelque chose de la superbe indifférence d'un saint Michel vainqueur du dragon, ou plutôt, car M. Mercié est un peu païen dans son art, d'un Thésée vainqueur du Minotaure. Debout dans une attitude simple, aisée, et toute d'une seule venue, il élève son épée de la main droite en tenant le fourreau de la main gauche; la tête suit harmonieusement le mouvement des épaules et des bras; le pied droit, rejeté en arrière, foule négligemment la tête monstrueuse de son ennemi vaincu. Le torse est d'une facture admirable, l'aplomb de toute la figure d'une aisance et d'une légèreté merveilleuses. L'œil se promène avec une sorte de volupté sur ces belles formes si pleines, qui s'élancent d'un seul jet, comme la tige d'un arbre sain et vigoureux. Quelques défauts, pourtant très visibles, ne nuisent pas trop à cette magnifique harmonie. Ainsi la jambe gauche, sur laquelle le corps repose, est un peu contournée de face, un peu lourde de profil, et le pied gauche est tourné trop en dedans; la rotule est trop bossuée, trop saillante, ainsi que la tête de l'os fémoral. Il y a encore quelques autres marques d'exagération juvénile. Enfin les bras, qui semblent rapportés, ne sont pas en parfaite harmonie avec la figure, et ne s'accordent pas tout à fait avec le mouvement général. Quoique exécutés avec un grand soin et avec une minutie de détails qui ressemble beaucoup à un moulage sur nature, ils paraissent maigres, heurtés, un peu confus, et ils sont bien loin de valoir le reste de la statue. Que cette expérience apprenne à M. Mercié à moins se défier de ses forces, et à dédaigner désormais l'emploi des procédés mécaniques, qui sont quelquefois secourables aux artistes sans talent, mais ne valent jamais pour les artistes bien doués la libre imitation de la nature.

M. Mercié, disions-nous tout à l'heure, est un païen; pourtant ce n'est pas un Grec, c'est plutôt un Florentin de la renaissance. Son *David* est une œuvre toute florentine, et qui pourrait prendre place sans indignité auprès du *Persée* de Benvenuto Cellini. Sa *Dalila* au contraire n'a pas grand'chose de la renaissance, ou plutôt elle appartient à ce genre de renaissance corrompue qui fleurit encore aujourd'hui dans l'école italienne. C'est un buste de femme en bronze verdâtre, avec des traits moins séduisans qu'étranges, d'une coupe asiatique et un peu éthiopienne, un nez ramassé, à la fois aplati et recourbé, les lèvres épaisses et proéminentes, d'une expression méchante et bestiale. Les ornemens sont bizarrement prodigués dans la chevelure, autour du cou, sur la tunique même; ce vain luxe d'accessoires et de colifichets prétentieux ne sert qu'à éparpiller la lumière et à détourner l'attention du visage, d'ailleurs sans grand caractère et sans vif intérêt. C'est une de ces œuvres

maniérées telles que les aiment les Italiens modernes, et je préfère à toute force la négresse en bronze et marbre mêlés du Milanais M. Calvi; cette beauté africaine a du moins plus de naturel, de bonne humeur et même de véritable grâce. Que M. Mercié se garde avec soin des pastiches et des œuvres de pure imagination. S'il néglige trop souvent les David pour se vouer aux Dalilas, il perdra, comme son célèbre devancier, son talent noble et viril pour tomber dans l'affectation et dans la mollesse.

On ne peut pas parler légèrement du Spartacus de M. Barrias. Si je ne craignais que le mot ne fût pris en mauvaise part, je dirais que c'est une de ces œuvres ambitieuses qui commandent l'attention et même le respect. Le sujet tout seul annonce chez l'artiste l'intention de faire un grand effort et la volonté bien arrêtée de produire un chef-d'œuvre. On a figuré cent fois le serment d'Annibal, voué par son oncle Hamilcar à la haine du nom romain. Celui de Spartacus est bien plus tragique encore : c'est sur le cadavre de son père, esclave comme lui et mort sur la croix, que l'enfant jure une guerre éternelle à la société qui l'a fait périr d'un supplice infâme. M. Barrias paraît avoir été surtout frappé du contraste à tirer de ce rapprochement horrible entre le vieillard supplicié et l'enfant auquel il lègue sa vengeance. C'est dans les bras mêmes du cadavre attaché au gibet qu'il place le jeune Spartacus et qu'il lui fait jurer d'exercer de sauvages représailles. Cette idée hardie est, on ne saurait le contester, du plus grand effet. Le corps, fortement charpenté, fixé à la potence par deux grosses cordes qui meurtrissent ses membres noueux, s'affaisse lourdement, courbé sous son propre poids; les genoux sont pliés en avant, le bras droit, également plié, s'étire dans ses liens; la tête penche du côté gauche, où son poids l'entraîne, et le bras gauche pend par derrière, avec la main ouverte et raidie. Le jeune homme est debout, il a saisi cette main, et, comme pour se placer sous l'invocation du cadavre, il s'est mis sous son aile, entre le bras et la poitrine, et sa tête soutient presque celle de son père, qui, toute morte qu'elle est, semble s'appuyer sur lui avec amour. Il se tient droit, immobile, le corps raidi par la colère; ses yeux, fixés droit devant lui, ne voient plus que ses pensées de vengeance; son bras tendu se pose sur le genou du cadavre et tient un glaive nu. Rien n'adoucit l'antithèse brutale de cette faiblesse révoltée, transfigurée par la haine, et de cette puissante machine de chair et d'os lourdement affaissée par la mort et tordue par les dernières convulsions de l'agonie. Tout est combiné au contraire pour en exagérer l'effet : le torse, l'encolure, la tête calme et douloureuse du supplicié sont d'une facture violente et d'un style énergique qui fait songer à certaines statues de Michel-Ange; les jambes, contournées et crispées par l'agonie, rappellent plutôt les mauvais

morceaux de Puget; les bras semblent un peu mous malgré un pompeux étalage de muscles et de veines gonflées. L'ensemble fait penser à quelqu'un des damnés du *Jugement dernier* de la chapelle Sixtine, mais non pas à l'un des meilleurs. Quant au jeune Spartacus, l'unité manque un peu dans son attitude, et pour certains morceaux l'effort trop violent a dépassé le but. Ou bien ses jambes ne devraient pas se raidir au point de faire rentrer les pieds en dedans, ou bien le bras tendu qui tient le poignard devrait avoir un mouvement plus ferme et plus irrité. Ce groupe a encore un autre défaut, c'est qu'il ne peut guère être vu que de face. Vu de dos, il manque d'intérêt; on ne voit qu'une masse confuse d'où s'échappent des bras qui retombent en girandoles comme les branches d'un saule pleureur; de profil, les lignes sont désagréablement coupées par l'angle sortant que forment les genoux du crucifié. Sans doute l'harmonie des lignes était difficile à obtenir dans une composition de ce caractère; mais il semble que M. Barrias, tout entier au plaisir de rendre l'aspect dramatique de son sujet et de faire, si j'ose ainsi parler, déclamer son marbre, ait négligé cette partie très importante de son art, ou qu'il se soit même complu dans des défauts qu'il aura considérés comme des hardiesses heureuses.

Le même auteur expose un groupe de bronze, *la Fortune et l'Amour*, qui dans un genre plus modeste et dans de petites dimensions vaut pour le moins autant que le Spartacus. La Fortune, lancée sur sa roue avec une vitesse et une légèreté surprenantes, est poursuivie par un petit Amour qui se penche, en volant, sur son épaule et lui pose une main sur la tête. Les deux figures ont un élan inexprimable; l'exiguïté des proportions n'a point permis à M. Barrias de se livrer dans le détail à ses exagérations habituelles. Toutefois le mouvement de la figure principale est un peu forcé. Tout en fendant l'espace, elle se livre à des contorsions excessives qui divisent son corps en trois plans principaux, fléchis dans des directions par trop opposées : la jambe rejetée en arrière est trop violemment écartée de l'autre; le torse, rejeté en sens inverse, perdrait l'équilibre, si la tête, brusquement redressée, ne reprenait la direction primitive. Il y a de ces témérités heureuses dans certaines sculptures de la renaissance, et c'est surtout par l'audace que M. Barrias aime à leur ressembler.

C'est à la suite de M. Barrias qu'il faut classer un certain nombre d'œuvres intéressantes, estimables même à certains points de vue, mais n'atteignant point à la vraie beauté, et plus remarquables par la forte volonté qui s'y déploie que par le goût, l'harmonie et le bon sens. Citons d'abord le *Mucius Scævola* de M. Captier, une véritable caricature, si l'on est disposé à rire, un travail sérieux au contraire, si l'on n'y cherche que de bonnes intentions servies par

un talent vigoureux, quoique sans discernement et sans mesure. D'ailleurs, à bien analyser la grotesque attitude du héros romain, la pensée première en est juste et ne pèche que par une exagération puérile. Mucius étend sa main droite sur le brasier, la jambe gauche en avant, la jambe droite en arrière et croisée sur la gauche, le torse horriblement contourné, l'épaule droite en l'air, la main gauche sur la hanche, où ses doigts s'enfoncent dans la chair. La tête, à la fois arrogante et piteuse, fait une affreuse grimace de la lèvre inférieure, qui n'a pas l'air de dire avec le philosophe stoïcien : « O douleur, tu n'es pas un mal. » M. Captier deviendra peut-être un grand artiste quand à ses facultés d'exécution vraiment vigoureuses il saura joindre un peu d'esprit, un peu de bon sens, et cette crainte salutaire du ridicule qui est pour les artistes trop audacieux le commencement de la sagesse.

La statue de Mirabeau par M. Truphême est d'un effet assez puissant, bien que vulgaire et d'une emphase triviale. Le grand orateur fait un pas en avant, le bras étendu, la tête rejetée en arrière d'un air de dédain foudroyant. Son attitude respire la force plutôt que le génie. La composition, frappante de clarté, est cependant imparfaite et négligée. Sur quatre côtés, elle n'a que deux aspects satisfaisans, la vue de face et la vue de gauche; des deux autres, elle est plate et commune, sans harmonie dans les lignes, sans intérêt dans l'exécution des détails. Un disgracieux habit à la française pèse lourdement sur les épaules et tombe mollement le long du corps par grands plans épais et raides qui ne laissent pas soupçonner les formes. M. Truphême doit avoir étudié cette draperie sur un mannequin d'atelier plutôt que sur le modèle vivant. Les jambes, auxquelles je ne reprocherai pas d'être trop courtes, quoiqu'elles soient en disproportion visible avec le buste, sont d'un dessin plat et grossier. Ce qui manque le plus à ce Mirabeau, c'est la noblesse; on ne reconnaît pas le Jupiter tonnant de l'assemblée constituante, l'homme dont le geste, le regard et l'éloquence transfiguraient la monstrueuse laideur. Ce n'est qu'un Mirabeau moderne, un clubiste criard revêtu de la défroque du grand homme. La recherche systématique du réalisme ne fait pas toujours rencontrer la réalité vraie.

Un homme d'un vrai talent, M. Frémiet, n'obtient malheureusement cette année qu'un franc succès d'hilarité. *L'Homme de l'âge de pierre* est cependant un travail sérieux. Notre primitif ancêtre se rapproche peut-être un peu trop de la brute; mais on ne pouvait s'attendre à lui trouver la physionomie spirituelle et l'air distingué. Tout le corps est modelé avec une rare et brutale vigueur; il danse ou plutôt il bondit sur place comme un animal sauvage, et, n'en déplaise aux rieurs, le mouvement de cette danse

est libre, naturel et plein d'élan. La tête n'exprime aucun sentiment raffiné, en dehors d'une jovialité bestiale; elle pousse de grands cris de joie probablement aussi peu mélodieux que les aboiemens d'un chien. Que voulez-vous de plus? Ce n'est pas la faute de l'homme fossile si ses ébats chorégraphiques rappellent certains quadrilles de nos bals publics. Cela prouverait seulement que nous ressemblons à nos ancêtres, et que l'excès de la civilisation nous ramène aux grâces de la barbarie.

Quant à *la Guerre*, du même auteur, on peut l'abandonner sans remords au ridicule. Ce buste colossal est d'une monstrueuse insignifiance. On pourrait dire qu'il ressemble à un gigantesque point d'exclamation, qui indique bien l'intention de dire une chose émouvante, mais qui ne saurait pourtant équivaloir à une pensée. La farouche déesse a l'air si bête qu'on a de la peine à la croire si méchante. La bouche ouverte en rond beugle et mugit terriblement comme le taureau de Phalaris. Des grappes de cadavres encadrent son visage en guise de pendans d'oreilles, enfilés bout à bout comme une brochette de goujons. Elle porte sur son diadème une gigantesque chauve-souris aux ailes déployées. Une rangée de mèches symétriquement frisées lui entoure la tête, et il faut au moins lui rendre cette justice, qu'elle a mis ordre à sa coiffure avant de se présenter au public.

Revenons bien vite à la sculpture florentine, dont M. Degeorge nous présente deux échantillons pleins d'agrément. Son *Jeune Vénitien du* xve *siècle* est un buste en bronze, très fin, à l'imitation de la renaissance, coiffé d'une toque et de longs cheveux touffus, présentant de grandes analogies avec le chanteur florentin de M. Dubois. Sa *Jeune Florentine*, en marbre, a une physionomie plus originale et presque fatidique. Avec ses prunelles d'un creux vague et rêveur et ses coins des yeux relevés à la chinoise, elle ressemble à certaines têtes qu'on voit fréquemment dans les faïences italiennes et dans les arabesques de la renaissance, attachées soit à une queue de poisson, soit à un corps d'hippogriffe. C'est un morceau des plus remarquables, mais c'est encore un pastiche; allons plus loin, si nous voulons contempler une œuvre vraiment naturelle, vraiment exquise, vraiment moderne et digne d'être admirée pour elle-même, sans l'agrément artificiel de l'intérêt archéologique.

M. Hiolle va nous la fournir : c'est le buste d'une jeune femme mince, à l'encolure longue et fine, la tête un peu penchée en avant, les traits doux et délicats, le nez aquilin, la bouche triste, quoique vaguement souriante, la physionomie discrète, mélancolique et comme résignée. On sent que ce n'est pas un portrait de fantaisie, une création plus ou moins fausse d'une imagination de poète : c'est

un être vivant et vrai, dont l'âme rayonne doucement à travers les blancheurs du marbre. La nature est ici le vrai poète, et l'artiste n'est que l'interprète de sa pensée; mais aussi comme il la comprend! quel goût sûr et délicat, quelle suavité exquise, quel modelé souple et fin! Cette sculpture est tendre sans être molle; elle est pétrie d'amour jusque dans les moindres détails. Les jolies boucles de cheveux qui traînent sur le cou sont d'une facture et d'un sentiment délicieux. Le peu de poitrine entrevu dans l'entre-bâillement du corsage, les plis charmans de la robe collée aux épaules, jusqu'à la guipure qui en frise les bords, tout exprime un sentiment de grâce, de simplicité exquise, de douceur attendrie. Rien n'est banal pour qui sait voir la nature; rien n'est mièvre ou mesquin pour qui n'exagère pas ses impressions et ne se fait pas un jeu de ses sentimens. M. Hiolle possède au dernier point cette vue sincère et touchante des choses, ce mélange rare d'esprit et d'émotion dont se compose la distinction vraie. Adressons-lui cependant un léger reproche. Pourquoi a-t-il placé sur le socle, juste en dessous des seins, cet écusson qui emprisonne et alourdit la taille? Le corsage aurait bien plus d'élégance sans cette espèce de cuirasse historiée.

Le buste de Mme Compoint, par M. Millet, est encore un de ces morceaux de sculpture saine et distinguée qui, sans nulle affectation de réalisme, vous mettent en présence de la nature même. Le modèle est d'un âge mûr, les traits sont un peu gros et incorrects; mais la tête est vivante, individuelle, d'une exécution ferme et moelleuse, fine et décidée, sans recherche des détails, sans négligence de la forme, et charmante en résumé, quoique loin d'être belle. Malheureusement il n'y a d'achevé que la tête. Le buste lui-même n'est qu'un socle vaguement ébauché, et la poitrine n'a pas l'air d'avoir été sculptée sur nature. — M. Deloye au contraire se complaît dans une représentation minutieuse et artificielle des détails. Il expose un buste en terre cuite, qui représente une femme d'un certain âge, le nez un peu pointu, avec de la fermeté dans les plans du front, du menton et des joues; drapée dans un manteau à franges, et les cheveux en bandeaux plats, elle jette un regard de côté sous des paupières un peu tombantes. La masse de ce portrait est très bonne, mais sans finesse ni précision, et l'artiste y supplée par une imitation assez froide des procédés extérieurs de M. Carpeaux. Les cheveux, le manteau, les rides même du visage sont figurés par des moyens superficiels et calligraphiques; la vie, qui éclate dans ce travail au premier coup d'œil, s'affaiblit à mesure qu'on le considère et qu'on en perce à jour les artifices. C'est vraiment dommage, car il y a du premier jet dans cette sculpture,

et M. Deloye a d'heureux dons qu'il devrait développer par un travail plus opiniâtre.

M. Legrain est un des meilleurs élèves de M. Carpeaux. Les douze signes du zodiaque, exécutés sous la direction du maître pour le groupe des *quatre parties du monde*, sont un travail fin et pittoresque, dont malheureusement les détails passeront inaperçus dans l'ensemble du monument. Les douze constellations sont représentées en bas-relief autour d'un cercle de la sphère. La facture en est extrêmement sculpturale et spirituelle jusque dans les moindres détails. Les signes les moins intéressans par eux-mêmes sont peut-être ceux où l'auteur a dépensé le plus d'intelligence et de goût. Il faut signaler particulièrement le scorpion et le cancer, étudiés avec beaucoup d'art, les poissons, exécutés dans le style des fines arabesques de la renaissance, le bélier, le taureau, le verseau, le sagittaire, et surtout la vierge, couchée dans la posture consacrée et enveloppant sa tête de son bras par un geste d'une grâce et d'une grandeur admirables; cette dernière figure serait presque un chef-d'œuvre, si l'autre bras étendu n'avait une longueur démesurée, dont on ne peut s'expliquer la disproportion choquante que par un scrupuleux désir d'imiter aussi fidèlement que possible la forme même de la constellation. — Mais l'œuvre dont nous voulons surtout féliciter le jeune artiste est le buste en bronze de M. H. Servin, un tout jeune homme imberbe, aux traits fins et au nez busqué. On pourrait attribuer ce charmant portrait à M. Carpeaux lui-même, et le maître n'aurait pas à désavouer l'œuvre de l'élève. Cependant le talent de M. Legrain a quelque chose de plus calme et de plus reposé. Il a de son maître la largeur des plans, la dextérité du modelé, l'entente admirable des masses, même dans les parties les plus rebelles à la précision sculpturale : les cheveux courts et bouclés, le dessin du front et des joues en sont la preuve. Il a de moins que lui l'animation, la verve brillante, la surabondance de la vie; mais il a peut-être en revanche plus de finesse et de pureté.

Signalons encore un bon buste de M. Beylard, qui représente une femme d'un certain âge, au nez long, au visage maigre, à la bouche grande, aux lèvres fines et serrées; un portrait de vieillard de M. Lemaire, aux traits creusés et pleins de vérité expressive; un buste de bronze assez net, assez ferme et assez large de M. Cadé; une fine terre-cuite de M. Richard, et deux portraits de M. Adam Salomon, auxquels on ne saurait contester, malgré quelque platitude, une grande sincérité de ressemblance. En fait de portraits, le chef-d'œuvre de l'année ne figure pas au Salon; il est exposé loin des regards profanes, dans l'enceinte moins fréquentée de l'École des Beaux-Arts, où viennent l'admirer ceux-là seuls qui ont le goût des belles œuvres et qui tiennent à s'en inspirer.

C'est un buste d'Ingres par M. Guillaume, l'un des maîtres de l'école française, que son extrême sobriété d'œuvres et sa négligence à rechercher le succès ont laissé trop ignoré du public. Ce simple buste est une grande œuvre d'art, un travail complet et irréprochable, tant par le caractère que par la vigueur de l'exécution. Le grand peintre y est représenté jusqu'à mi-corps. La main gauche, résolûment et presque violemment empreinte sur un rôle, semble affirmer que l'art a sa probité et que la vérité du dessin doit en être la première loi. Le bras droit se relève sur la poitrine avec une sorte de fierté, tenant un crayon dans la main. L'expression du visage est d'accord avec ces deux gestes, pleine d'une sévérité magistrale et d'une conviction impérieuse. Le costume lui-même n'est pas choisi au hasard : c'est l'habit d'académicien, celui qui convient le mieux au caractère dogmatique du génie de M. Ingres, sinon même à son goût personnel pour l'importance des situations officielles. Un manteau attaché sur l'épaule et qui revient flotter sur le devant donne au personnage, par sa masse et par son ampleur, un certain aspect d'apothéose. On ne saurait dire que M. Guillaume s'est surpassé dans ce travail; à coup sûr, il n'a jamais mieux fait.

Combien, chez les vrais artistes, le génie individuel est rebelle à l'éducation qu'ils reçoivent! Qui se douterait, par exemple, que M. Guillaume est un élève de Pradier? Ce n'est pourtant pas un homme d'un esprit hasardeux et indiscipliné; on ne peut le soupçonner d'avoir fait fi des enseignemens de son maître. Et cependant il est difficile de trouver deux talens plus divers. Peut-être M. Guillaume a-t-il gardé de l'atelier de Pradier quelque habitude de recherche et d'élégance; mais il y a joint la gravité, l'élévation, la sévérité, car l'extrême agrément de ses œuvres résulte de leur sobriété même, et l'on peut en dire ce que les anciens disaient de ce style achevé, *tersus termo*, dont l'élégance n'est que l'effet d'une concision savante. Ces œuvres semblent ornées sans avoir de parure, simples sans jamais être nues. Nourries du suc de l'antiquité, échauffées de l'exemple des grands hommes, le principal sentiment qui les inspire est pourtant un respect de la nature poussé jusqu'au culte passionné de la forme. Elles n'ont pas grand'chose de la renaissance; elles appartiennent plutôt à l'art grec, tempéré par un mélange de cette distinction de bon aloi qui est la marque de l'esprit français. Le buste d'Ingres, comme les Gracques du Luxembourg, peut être placé à côté des meilleurs morceaux de Rude et de David d'Angers, parmi celles des œuvres contemporaines qui mériteront de servir d'enseignement aux générations futures.

Un autre vétéran de l'école française, M. Étex, n'a pas craint, malgré son âge et sa renommée, de se mêler à la foule des exposans de cette année. Sa Danaé, bas-relief en marbre, est un

morceau de sculpture peut-être sans beaucoup de vigueur, mais d'une conception originale et d'un procédé fort curieux. Ce bas-relief n'est en effet qu'une plaque de marbre gravée; le fond et les premiers plans ne forment qu'une même surface. Le modelé d'ailleurs, très largement et très discrètement indiqué, est figuré en creux au lieu d'être en saillie. La Danaé est couchée au premier plan dans une gracieuse attitude; au fond, un Jupiter d'une forme un peu lourde et d'un archaïsme voulu, apparaît dans le ciel au milieu d'un nuage et des rayons lumineux qui environnent son trône. C'est plutôt, comme on le voit, un tableau qu'un bas-relief, et le principal souci de M. Étex semble avoir été de ménager par le creux des contours une ombre aérienne qui donnât de la profondeur à la scène. Il y a réussi, mais il a dû sacrifier à cet effet de perspective la vigueur sculpturale et la masse générale du relief.

M. Barye dédaigne depuis longtemps les expositions publiques. Heureusement M. Mène et M. Isidore Bonheur ne suivent pas son exemple. M. Bonheur expose cette année une *Vache romaine* d'un beau style et d'un modelé très ferme. M. Mène nous donne aussi deux jolis groupes de vénerie, malheureusement sans beaucoup de style et un peu trop dans le genre des dessus de cheminée. L'*Hercule étouffant le lion de Némée*, de M. Clère, ferait également un excellent dessus de pendule, et n'en est pas moins une œuvre de style. C'est un petit groupe en marbre gris, qui gagnerait beaucoup à se changer en bronze. Félicitons M. Clère d'avoir su rompre avec la tradition des Hercules brutaux et massifs, plus semblables à des portefaix qu'à des demi-dieux. Le héros, car c'en est bien un, a des formes sveltes et nobles qui rappellent plutôt l'élégante vigueur du gladiateur antique que la bestialité de l'Hercule Farnèse et de tous ses frères. Il se jette à plat ventre sur le dos du lion, qu'il écrase de son poids en l'étreignant de ses jambes et de ses bras nerveux. Le modelé en est très beau, l'attitude excellente, le style sérieux et sans fausse violence. M. Clère est certainement un des lauréats qui méritent le mieux leur récompense.

Décernons, en terminant, une mention honorable à M. Maldiney pour son *Jésus-Christ crucifié* en bois verni. Cette sculpture n'a rien de bien remarquable, soit au point de vue technique, soit au point de vue de l'art; mais elle est la seule de son espèce dans toute l'exposition de cette année, et sans penser, comme certains critiques et certains politiques pleins de piété, que le seul moyen de régénérer l'art, comme la société française, soit de le faire rentrer par ordre du gouvernement dans la voie religieuse, il faut savoir gré de leurs bonnes intentions aux artistes qui, comme M. Maldiney, n'abandonnent pas les sujets de piété à des fabricans mercenaires,

et persévèrent, même sans succès, dans un genre qui jadis a produit tant de chefs-d'œuvre.

VI.

Après ce long inventaire des richesses de l'année, il faut enfin nous demander où nous en sommes. Que doit-on penser aujourd'hui de l'école française? Quelles sont les causes de décadence qui la menacent, ou les signes de régénération qui s'y laissent entrevoir? Faut-il crier misère et gémir sur notre honte, comme certains hommes du passé qui s'en prennent au temps présent de ce qu'ils n'ont plus les yeux de la jeunesse? Faut-il au contraire chanter victoire, nous enorgueillir et nous extasier devant nos défauts comme devant des traits de génie? La vérité, quoi qu'on en dise, n'est pas toujours dans le juste milieu, et cependant nous voudrions nous tenir à égale distance des critiques qui s'abandonnent à un découragement stérile et de ceux qui se complaisent dans une indulgence funeste.

Ce qu'il y a de certain, c'est que peu d'époques ont été aussi fécondes que la nôtre en œuvres distinguées et en artistes de naissance. Nos expositions fourmillent de morceaux estimables et de talens inaperçus. Ce qu'il y a de certain également, c'est que du milieu de cette foule bigarrée il est bien rare de voir surgir, je ne dis pas seulement quelque grand génie, mais quelque forte personnalité qui la domine et qui la marque à son empreinte. La confusion des langues règne dans le pays des arts; tout le monde y abandonne l'usage de la belle langue française pour parler divers jargons prétentieux ou vulgaires, auxquels chaque artiste se croit obligé, pour paraître original, d'ajouter quelques néologismes de sa façon. Et comme il n'y a rien d'arbitraire en ce monde, pas plus dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, on peut affirmer aussi que cette anarchie générale tient à l'état de nos mœurs, à la fâcheuse influence exercée sur l'éducation des artistes par les goûts et par les besoins de la société moderne. Voilà donc le problème posé; est-il vrai, comme on dit, qu'il soit par là même à moitié résolu?

L'explication de ce phénomène ne nous serait-elle pas fournie par le contraste que nous remarquions plus haut entre la sculpture et la peinture contemporaines? La sculpture, disions-nous, est supérieure à la peinture, et cela par les raisons mêmes qui la rendent moins populaire. Elle subit moins l'action de la mode et du mauvais goût qui est le produit de la mode. Le sculpteur, absorbé dans ses rudes travaux, est un ouvrier forcé de vivre en solitaire dans notre société frivole et dissipée. A l'exemple de Jean Goujon, qui

s'intitulait maître maçon sans avoir pour cela moins de génie, le sculpteur est un laborieux compagnon assidu à son établi, étranger au reste du monde. Il s'enferme dans son atelier, seul avec ses pensées, avec les grands modèles qu'il consulte et surtout avec la nature, dont il cherche à triompher. Ses études se concentrent sur la figure humaine, qu'il dégage de tout ce qu'il y a d'artificiel dans les usages de la vie moderne, sinon même dans les habitudes de nos imaginations bourgeoises. Il serre de plus près ses modèles, et, comme il dispose de moyens d'expression plus restreints, il est obligé d'apprendre à résumer sa pensée. Limité dans le champ même de la conception par les conditions matérielles de son art, il accepte des règles sévères, et il tire parti de leurs entraves mêmes; il se discipline, il se condense, et l'impossibilité de s'abandonner à certaines fantaisies l'amène insensiblement à faire des œuvres sérieuses.

Quant au gros public, qui ne le connaît guère, il s'en soucie lui-même assez peu, et ne devient ni son courtisan, ni son héros. L'antiquité, qui vivait en plein air, était peuplée de statues; nos appartemens, où l'espace manque, ne peuvent contenir que des tableaux. Le sculpteur ne travaille donc pas pour le commerçant enrichi ou pour l'étranger de passage. Enfin il y a un genre malsain, mais lucratif, qui est l'écueil où se sont usés bien des talens supérieurs : je veux parler des livres illustrés. Le sculpteur ne connaît rien de pareil, car, s'il a dans le *bronze d'art* un moyen de publicité qui peut le mener à la fortune, il sait que, pour bien vendre les reproductions de ses ouvrages, il faut d'abord faire des chefs-d'œuvre. S'il est ambitieux, ce n'est point pour se disperser dans une foule de travaux médiocres où son talent se dégrade; au contraire il travaille pendant dix ans, s'il le faut, à faire une belle œuvre qui à elle seule en vaudra cent mauvaises, et qui lui assurera d'un seul coup la réputation et la richesse.

Ce qui fait la supériorité du sculpteur sur le peintre, c'est donc l'indépendance de son art; c'est qu'il n'est pas, comme beaucoup de peintres, une espèce de journaliste en tableaux, à l'affût de l'actualité et de la mode, un virtuose asservi aux plaisirs d'un public ignorant. Ce public, qui se plaint souvent de la médiocrité des artistes, ne devrait adresser ses reproches qu'à lui-même, car c'est lui qui les gâte par ses adulations ou par ses injustices, c'est lui qui leur donne les travers des sociétés riches et mercantiles où l'art entre dans toutes les existences, mais où il se confond avec un luxe banal, et se vulgarise en se répandant. La trivialité d'une part et l'excentricité de l'autre, qui sont les deux fléaux de l'art moderne, sont des défauts moins opposés qu'on ne se l'imagine, et tous les deux naturels à une société comme la nôtre.

Le vieux proverbe a toujours raison : dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es; dis-moi à qui tu vends tes tableaux, et je te dirai comment tu dois peindre. Vous faites des toiles de genre pour des bourgeois enrichis, pour des collectionneurs vaniteux et blasés, pour des femmes élégantes qui en orneront leurs boudoirs. Vous travaillez pour meubler la maison de quelque grand financier, pour amuser des personnes désœuvrées et pour disputer à des curiosités de bric-à-brac l'attention de gens qui sortent de table ou qui fument leur cigare. Ou bien encore, vous fabriquez pour l'exportation, et vous garnissez les murailles vides des musées américains et australiens. Comment auriez-vous l'ardente inspiration d'un Delacroix, travaillant pour son pays et pour la postérité? Comment vous livreriez-vous de bon cœur aux nobles et austères labeurs d'un Ingres ou d'un Flandrin, consciencieusement fidèles à la réalité, quoique passionnément épris de l'idéal? Pourquoi d'ailleurs aborderiez-vous les sujets de style, ceux qui conduisent aux sommets les plus élevés du grand art? Vous ferez des peintures qui soient comprises et goûtées de vos acheteurs, qui se trouvent en harmonie avec les mœurs régnantes et avec la commodité des habitations modernes, et vous les emprunterez naturellement aux sujets les plus ordinaires dans la vie de chaque jour. Si au contraire vous voulez surprendre les yeux et réveiller l'attention par quelque ragoût épicé, vous tâcherez de paraître original, et vous serez excentrique; vous vous jetterez à corps perdu dans la curiosité, dans la bizarrerie, dans le pastiche, et vous ferez des peintures qui ne seront elles-mêmes que des pièces de bric-à-brac.

Il faut bien en effet que les artistes vivent, et ils aiment à bien vivre, tout comme d'autres hommes. A les en croire, ils sont tous incompris de leurs contemporains. Il n'y a pas de barbouilleur qui ne s'apitoie sur l'ignorance et sur la dureté des temps lorsqu'il compare sa chétive existence à la brillante fortune des grands hommes du temps passé, dont il se croit naïvement l'émule. Ces plaintes sont injustes : notre siècle de fer est aussi un siècle d'argent, et jamais les barbouilleurs n'en ont si facilement gagné. Jamais les œuvres d'art n'ont été d'un débit plus général et plus abondant; jamais la réputation n'a été plus accessible à ceux dont le talent est doublé d'un peu de savoir-faire. L'art est devenu l'objet de véritables entreprises commerciales, pour ne pas dire de véritables spéculations de bourse. Dès qu'un artiste est célèbre et qu'il a cours sur le marché, il ne se donne plus la peine d'exposer ses œuvres nouvelles; il craindrait qu'un échec ne vînt compromettre sa réputation et avilir ses prix. Il aime beaucoup mieux les vendre dans l'atelier même. Ceux qui exposent sont ceux qui ont encore à faire leur chemin. S'ils rencontrent un marchand de tableaux qui

en fasse l'entreprise, ils deviennent célèbres d'un jour à l'autre. Leurs succès artificiels et souvent sans lendemain leur font perdre l'habitude du travail sincère, de l'effort honnête, de la réflexion et du grand art. A peine touchent-ils à la gloire, que leur talent s'arrête; ils se reproduisent, ils battent monnaie, et cessent de créer des œuvres sérieuses pour ne plus fabriquer que des marchandises.

Ce n'est pas le talent qui nous manque; c'est la discipline, le recueillement, le sentiment approfondi, en un mot la conscience. Quand on est trop pressé de réussir, on n'échappe point au charlatanisme. La grande affaire est alors d'avoir un genre à soi, une marque distinctive que le public puisse reconnaître, et dont il garde aisément le souvenir. Ceux à qui la nature a donné une originalité vraiment puissante en abusent dès le début, et l'épuisent sans la renouveler ni la laisser mûrir. Ceux dont le talent est plus vulgaire essaient de se faire une originalité postiche. Avec un peu de persévérance et d'ingéniosité, c'est moins difficile qu'on ne pourrait le croire. Souvent il suffit d'affecter avec ostentation quelque défaut, toujours le même, et de l'ériger audacieusement en système : le public s'y accoutume et finit par l'admirer. On se pose en chef d'école, et le badaud finit toujours par accepter les prétentions des gens qui s'imposent; parfois même il suffit d'une infatigable reproduction des mêmes scènes. Si le public reconnaît vos toiles sans avoir besoin de lire votre signature, il ne vous en demandera pas davantage. Fier de sa sagacité, il en partagera volontiers l'honneur avec vous; il répétera votre nom, il fera foule autour de vos œuvres, et si vos tableaux sont d'une dimension portative, vous serez pour toute votre vie un commerçant achalandé.

On a remarqué depuis longtemps qu'il ne se fait plus guère de livres sérieux et que la plupart des écrivains publient leurs travaux à l'état d'essais. La plupart de nos œuvres d'art ont le même défaut; elles ressemblent à des articles de journaux improvisés au jour le jour ou même à ces élucubrations sans nom qui alimentent aujourd'hui la petite presse. Nous sommes bien loin du temps où l'on respectait le public, où l'on n'affrontait ses regards qu'avec des œuvres longuement méditées, où l'artiste et le poète gardaient pour eux les études qui contenaient le secret de leurs efforts. Nous n'avons plus aujourd'hui cette pudeur scrupuleuse; nous ne prenons pas le temps d'habiller nos pensées, et nous les montrons à tout venant dans toute leur nudité primitive. Nous ne leur laissons même pas toujours le temps de naître, et, quand elles viennent à nous manquer, nous dérobons hardiment celles d'autrui. On n'attend pas que les idées se présentent, on va soi-même à la chasse des sujets; on ramasse au hasard un motif quelconque; on le prend soit dans la rue, soit dans un musée, soit même dans

le dictionnaire historique ou le dictionnaire de la conversation, et, si le plat réussit, on le fait reparaître plusieurs fois sous d'autres noms. Voilà comment se font les tableaux et les livres dans cette grande hôtellerie que nous appelons la société moderne.

Tel est le mal dont souffre l'école française, et dont nous entendons les critiques se plaindre invariablement et inutilement chaque année. On ne nous accusera certes pas d'en atténuer les couleurs; mais où faut-il en chercher le remède? Est-ce dans les récompenses, dans les concours, dans le choix des sujets imposés aux écoles, dans des prédications académiques et dans des encouragemens factices à des vocations de commande? Croit-on que l'état de notre civilisation et de nos mœurs permette d'imposer à l'art des formes convenues, et de fabriquer à volonté des Raphaël, des Poussin et des Lesueur, ou même des David et des Ingres? Non, ce n'est pas dans la discipline artificielle des écoles qu'est aujourd'hui le remède aux tentations du mauvais goût régnant, et l'on ne fait pas des artistes comme on fait des soldats. C'est par le travail individuel, par la sincérité du sentiment, par la persévérance de la recherche solitaire, par la liberté de l'art en un mot, qu'il faut essayer de se régénérer. En ce sens, le mal lui-même apporte son propre remède, car l'anarchie dont on se plaint a brisé le joug académique, et j'entends par là non pas seulement les traditions de l'art classique, mais celles même du romantisme, déjà aussi vieilles et encore plus artificielles que les autres. L'artiste est sans direction, livré à tous les caprices du public, mais il a repris toute sa liberté d'allures; faute de modèles et de formes imposées, il ne peut s'adresser qu'à la nature, la seule vraie, la seule grande inspiratrice. Il est obligé de se reconnaître, de se recueillir, de chercher sa voie, et, s'il y en a beaucoup qui s'égarent, il y en a quelques-uns qui trouvent. Ceux-là ne sont ni les imitateurs d'un art qu'ils ne comprennent plus, ni les copistes habiles des procédés des diverses écoles, ce sont ceux qui savent entrer en communion intime avec la nature et qui sont d'assez bonne foi pour lui rester toujours fidèles.

Ne reculons pas devant les mots. La liberté de l'art conduit à une doctrine qu'il faut appeler par son nom, le réalisme. Qu'on ne s'effraie pas de ce terme, dont les charlatans ont tant abusé, car c'est le réalisme qui fera le salut de l'école moderne. Nous n'entendons par là ni la vulgarité systématique, ni la recherche passionnée de la laideur. Il y a un bon et un mauvais réalisme. Il y a un réalisme plat, grossier, inintelligent, qui consiste à rendre mécaniquement ce qu'on voit, sans essayer de pénétrer dans les secrets de la nature; il y en a un autre qui s'attache uniquement aux détails matériels, aux objets inanimés et aux effets pittoresques: celui-ci n'est qu'une forme inférieure de l'art. Le vrai réalisme,

c'est l'art lui-même : en dehors de lui, il n'y a que des conventions banales et des œuvres factices. La théorie de l'idéal, qu'on lui oppose à tort, n'est que l'analyse d'un sentiment éveillé en nous par les belles œuvres; ce n'est pas une méthode positive qui puisse enseigner à les faire.

La réalité seule a cette puissance, et c'est elle seule qu'il faut consulter. L'idéal, conçu comme la substance et comme le fondement même de l'art, est pour les artistes la plus dangereuse des chimères. Il n'inspire que des œuvres artificielles et glacées, de plates imitations archaïques ou des inventions d'un symbolisme prétentieux. Nous en avons cette année même des exemples : c'est la Giacomina de M. Cabanel, c'est le mélodrame ultra-romantique de M. Gustave Doré, ce sont les mannequins sans vie de M. Puvis de Chavannes; c'étaient, il y a quelques années, les charades et les rébus mythologiques de M. Gustave Moreau. Ajoutez-y, si vous voulez, les compositions froides et languissantes de quelques élèves d'Hippolyte Flandrin, qui croient devoir rendre hommage au souvenir de leur maître en parodiant son génie. Voilà quels sont aujourd'hui les triomphes de l'idéal. Est-ce vraiment sur de pareils exemples qu'on veut régler l'école française et qu'on prétend la régénérer?

Revenons modestement à l'école de la nature. Notre apprentissage y sera peut-être laborieux, mais il ne sera jamais stérile. Assurément les libres penseurs du réalisme ont leurs prétentions et leurs ridicules, comme les dévots de l'idéal. Leur drapeau est devenu le point de ralliement de tous les artistes déclassés, vaniteux, paresseux et incapables; mais, sans se ranger sous leur bannière, il faut bien se garder de la combattre. L'art n'est pas encore mort ni même en décadence dans une école qui a pris le réalisme pour devise, car la nature y est encore en honneur, et, comme dit le philosophe Emerson, la nature est inépuisable dans son commerce avec l'esprit humain. Quand l'art est sur le point de mourir, il ne cherche pas à se renouveler; il ne se fatigue pas à poursuivre la réalité qui le fuit. Il s'endort au contraire dans les traditions du passé; il se fige dans l'imitation machinale de certaines formes consacrées qu'il reproduit grossièrement sans les comprendre, et qui se transmettent d'âge en âge en s'affaiblissant de plus en plus. C'est l'art égyptien, c'est l'art byzantin, c'est l'art académique, c'est celui de toutes les époques de véritable décadence et de toutes les sociétés sans avenir. Grâce à Dieu, ce n'est pas encore le nôtre.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

LE LUXE PUBLIC

ET LA RÉVOLUTION

II.

LES FONDATIONS ET LES ESSAIS DE RÉFORME (1).

I. *Le Vandalisme révolutionnaire*, par M. Eugène Despois. — II. *L'Académie royale de peinture et de sculpture*, par M. Vitet. — III. *Histoire de la révolution française*, par M. Louis Blanc, 12 vol. — IV. *Histoire de la révolution française*, par M. Michelet, 7 vol.

I.

La révolution, dans l'œuvre destructive qui battait en brèche les monumens et les arts, avait voulu se modérer, s'arrêter; elle avait lancé des décrets, pris des mesures, — on a vu avec quel succès. Disons mieux, il y avait dans la révolution deux forces aux prises : l'une le pouvoir organisé, l'autre l'anarchie livrée à elle-même. Malheureusement le pouvoir organisé, c'est-à-dire la convention, était divisé contre lui-même, avait son anarchie intérieure, et se trouvait faible, désarmé contre l'anarchie du dehors. Rendue à la liberté de ses instincts et de ses actes, la convention revenait naturellement à d'autres penchans que la destruction; elle voulait refaire après avoir défait. Convaincue, souvent au-delà de toute vérité, que rien n'était bon dans ce qu'elle avait supprimé, elle mettait la même confiance dans le mérite de ses œuvres. Pas un de ces législateurs qui ne croit bâtir un monument destiné à traverser les siècles, l'édifice même de la France régénérée. Ambition impuissante toutes les fois que la révolution veut se séparer trop complétement du passé, expiée non-seulement par ces législateurs, qui devaient voir

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

périr leur œuvre politique, mais par nous qui leur survivons! Se borne-t-elle au contraire à emprunter au passé les élémens de son travail de reconstitution, à les combiner avec plus de méthode, à les approprier aux besoins d'une société nouvelle, elle fait œuvre qui dure. Dans ses réformes du luxe public, on en trouve d'utiles, celles qui ont tenu compte d'élémens préexistans; on y rencontre des tentatives avortées, celles qui présentent le caractère exclusivement révolutionnaire. Comment s'en étonnerait-on? Innover absolument en fait de luxe public, croire qu'on peut braver là impunément plus qu'ailleurs les traditions, les usages, les convenances d'un pays qui se manifestent par ses mœurs, il n'y a pas de plus chimérique illusion. L'effort, même aidé de la contrainte, n'y suffit pas; l'effort ne donne pas l'originalité, la vie.

Faire des beaux-arts une école de patriotisme et de vertu, c'est l'idée des anciens. La révolution s'en empare; elle y mêle ces principes de civilisation et de démocratie, qu'elle rattachait à une théorie philosophique, et dont elle voulait étendre l'application à tous les peuples, considérés comme les membres d'une seule famille. Sans doute, au milieu de la grande lutte où la république est engagée, les arts, les fêtes porteront par momens la marque d'un patriotisme plus farouche, plus exclusif; une certaine universalité n'en demeure pas moins le caractère dominant des tendances de la révolution en cette matière comme en toute autre. Morale, lumières, humanité, voilà sa devise ordinaire, devise souvent mal traduite ou même foulée aux pieds; il ne faudrait pas croire pourtant que rien n'en a respiré et passé dans ses créations et dans ses tentatives, même si on se renferme dans cette question spéciale du luxe public.

La manière dont la révolution conçoit, organise les arts, en est certainement un témoignage. Elle veut initier la masse à de plus nobles jouissances. Ne peut-on travailler de la main tout le jour et pourtant être capable de recevoir cet éclair, ce rayon divin de l'art, de goûter un beau tableau, une œuvre forte, héroïque, de la statuaire? Le peuple sera-t-il à jamais confiné dans ce que la matière et les sens ont de plus grossier? Nous honorons la révolution française de ne l'avoir pas cru; c'eût été tomber, pour les nations modernes, au-dessous de ces républiques anciennes qui multipliaient sous les yeux de la masse les monumens des arts, qui leur offraient les plus nobles représentations au théâtre, qui leur donnaient des fêtes empreintes d'un grand caractère. A quelques exceptions près, qu'on peut nommer monstrueuses, on a pu dire que l'art adoucit, élève, civilise. Il moralise donc aussi, mais comment? Par ses effets plutôt que par ses intentions directes, résultant d'un parti-pris. En thèse générale, toute œuvre belle est morale par là même, car elle exerce sur l'imagination et le cœur une action salu-

taire. Allez au-delà, essayez de faire des œuvres d'art des traités de morale en action, vous serez froid, vous manquerez le but, — observation qui trop souvent trouve à s'appliquer au luxe public à l'époque révolutionnaire. Cette époque s'exagère trop aussi la puissance de l'état; elle lui attribue le pouvoir, qu'il n'a pas, de régénérer l'art. Sans doute l'état influe sur les arts par cela seul qu'il les stimule et les récompense. Il n'en est pas moins vrai que l'état a peu de prise sur les âmes. Il développe jusqu'à un certain point les talens, il ne saurait les créer; le meilleur encouragement qu'il puisse encore leur accorder, c'est de les laisser libres.

On peut suivre comme à la trace cette intention d'imprimer à l'art un caractère plus moral, plus national aussi. Un tel idéal n'a-t-il pas son expression assez exacte dans le vrai peintre de cette époque, David? Qui contesterait l'élévation à l'auteur de la *Mort de Socrate?* Qui nierait l'inspiration nationale du peintre du *Serment du jeu de paume* et de plusieurs de nos grandes batailles? Ce qu'il y a chez lui de raide et de théâtral ne fait qu'achever la ressemblance avec les traits dominans de la révolution pendant la période conventionnelle. La théorie de David est conforme à sa pratique. Il l'exprime dans un rapport sur le jury des arts, cette institution démocratique que la révolution inaugura en prenant pour base, tel était du moins son désir, le mérite et l'élection. « A cette époque, écrit David, les arts doivent se régénérer comme les mœurs, » et il laisse voir ce qu'il entend par cette régénération. On retrouve la même pensée dans le rapport du conventionnel Bouquier. La convention avait rattaché les arts au comité d'instruction publique. Bouquier, organe de ce comité, chargé de rédiger le projet de décret relatif à la restauration des tableaux et autres monumens formant la collection du Muséum national, ne doute pas non plus que de la révolution datera l'ère de l'art renouvelé. La forme qu'il donne à cette sorte de proclamation a beau être emphatique et de mauvais goût; l'inspiration dominante garde son caractère et sa force. Des sujets qui relèvent les courages, qui honorent les mœurs, qui fassent aimer l'humanité, et dans l'exécution un style mâle et nerveux, voilà ce qu'il recommande.

C'est sous les auspices de ces pensées réformatrices que s'ouvre le grand musée du Louvre. La constituante en 1791 avait désigné ce magnifique palais pour en faire la demeure des arts. Une foule de richesses s'y donnèrent rendez-vous : œuvres de toute origine, venant les unes des biens confisqués, les autres du *cabinet du roi* ou des maisons royales, plus tard du palais de Versailles. Les trésors conquis à l'étranger y ajoutaient bientôt de nouveaux chefs-d'œuvre. La convention mettait en outre 100,000 francs par an à la disposition du ministre de l'intérieur pour acheter les œuvres

qu'il importait de ne pas laisser sortir de France. Tout ce que ne garda point le *Muséum central des arts*, comme on disait à cette époque, fut réparti dans de grands dépôts assignés aux villes les plus importantes. La révolution accomplissait pour les musées ce qu'elle accomplissait pour les bibliothèques, elle en ouvrait le sanctuaire à quiconque voulait en profiter et en jouir. En même temps que s'ouvrait la bibliothèque des religieux de Sainte-Geneviève, dont Daunou fut le premier bibliothécaire, et que la bibliothèque de l'Arsenal, propriété du comte d'Artois, était livrée au public, la grande bibliothèque nationale continuait à se réorganiser. C'est pourtant en 1796 seulement que l'administration s'établissait sur des bases nouvelles. La partie de luxe était loin d'y être négligée. Sur les huit membres qui formaient le conservatoire, il y en avait deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, un pour les estampes. Le nombre des volumes de la bibliothèque nationale, qui ne s'élevait en 1793 qu'à 152,868, s'augmentait dans la proportion la plus considérable par la masse des livres provenant des couvens de Paris. La bibliothèque Mazarine s'accroissait rapidement aussi.

Le musée du Louvre ouvert au public, quelle innovation! Combien de modèles, de sujets d'étude pour les artistes! Pour le public admis à y entrer d'une façon permanente, quelle source de délicats plaisirs! Le musée du Louvre était cosmopolite par sa composition; toutes les contrées de l'Europe y figuraient par leurs écoles et par leurs chefs-d'œuvre. Un autre musée tout national devait s'ouvrir aussi; il s'installait aux Petits-Augustins, dans l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'École des Beaux-Arts. Sans le peintre Alexandre Lenoir, le musée des monumens français n'eût peut-être pas vu le jour; assurément il en hâta l'ouverture, qui eut lieu le 15 fructidor an III, et il en perfectionna singulièrement l'organisation. Avec une intelligence historique égale à sa connaissance étendue des arts, il classait les monumens par époques. Il mettait à disposer ces témoins de l'art du moyen âge le même zèle qu'il avait déployé non-seulement pour les soustraire à la destruction, mais pour les préserver contre l'indifference ou plutôt l'hostilité de plusieurs de ses confrères. Son livre, si curieux à tous égards, *Description historique et chronologique des monumens de sculpture réunis au musée des monumens français*, est instructif à ce dernier point de vue. Un tel musée d'ailleurs était plus qu'une simple collection de pierres monumentales; c'était pour ainsi dire le résumé de la vie historique de la nation. Il montrait la France à elle-même, siècle par siècle, depuis les Mérovingiens. Cette histoire était rendue visible par toute sorte d'images parlantes, mausolées, pierres tombales, statues, vases, curiosités d'art et d'archéologie. Ce musée historique et national a disparu.

Comment ne pas le regretter? En rendant à Saint-Denis ce qui lui appartenait, ne pouvait-on laisser réunis autant que possible et surtout compléter peu à peu ces monumens du passé, cette histoire originale de la France racontée par la pierre? Pourquoi ne reprendrait-on pas cette belle et patriotique pensée?

La musique eut aussi sa part d'attention et d'encouragemens. Cet art musical, qui semble être essentiellement du domaine individuel, comme les jouissances qu'il procure, a son côté général et national tout à la fois : il entre dans l'éducation, il a sa place dans les armées, il se mêle aux fêtes publiques et aux cérémonies religieuses. Aussi les anciens le considéraient à certains égards comme un art d'état, — idée dont il n'est sans doute que trop facile d'abuser. On ne peut cependant aller jusqu'à défendre à l'état de s'occuper de l'art musical. Ne le favorisera-t-il pas dans certains établissemens destinés à en maintenir les expressions les plus élevées? Ne fera-t-il pas un choix pour la part où il l'admet dans l'éducation et dans les grandes solennités auxquelles il préside? Les plus petits cantons suisses eux-mêmes n'ont pas poussé jusque-là l'abstention. Quant à la révolution, elle pouvait d'autant moins se résigner à ce genre de désintéressement qu'elle avait plus de tendance à s'emparer de tout, pour y mettre du moins son empreinte, sinon sa direction exclusive. La musique fut rattachée au comité d'instruction publique. On voulut en faire un art moral, héroïque, patriotique, fortifiant les cœurs au lieu de les amollir. Jamais nul temps, nul peuple n'avait à ce point compris tout ce qu'il y a de puissance d'ébranlement nerveux dans cet art, qui par la sensation éveille, remue, exalte le sentiment, et par le sentiment entraîne l'homme tout entier, — qui, sans égal pour le bien et pour le mal, porte au comble les passions les plus sublimes et les instincts les plus pervers, transformant l'homme au point de rendre brave un individu timide et sanguinaires des natures douces habituellement.

La révolution a eu ses chansons, ses airs, quelques-uns au début non sans gaîté, sans entrain, et de plus en plus violens et terribles. Elle les a mêlés à ses gloires, à ses excès. On y trouve un curieux mélange de naturel, d'inspiration noble ou triviale, enthousiaste ou sombre, et d'art, même d'artifice. Ces chants tantôt semblent naître tout seuls, s'élancer imprévus, tantôt on s'aperçoit qu'ils sont patiemment élaborés. La révolution eut ses musiciens officiels. Tels furent à divers degrés Méhul, Gossec, Dalayrac, Lesueur, Chérubini. Ils composaient la musique des hymnes dont Chénier, Ducis, Delille, Parny, Lebrun, avaient fait les vers. Plusieurs de ces compositeurs éminens furent chargés d'organiser l'Institut national de musique. Faisant allusion à cette fondation qui devait devenir le Conservatoire, et qui avait pu recevoir pendant la terreur même un

commencement d'organisation dont il n'attendait plus que l'achèvement, Chénier, dans un discours sur le réveil des sciences, appelle la musique « le plus démocratique de tous les arts. » Le même écrivain, dans un rapport spécial sur l'organisation définitive qu'il proposait de donner à ce grand établissement (28 juillet 1795), met en relief les côtés moraux de l'art musical; il en montre l'influence mêlée pendant la révolution à tous les événemens intérieurs et surtout à la marche triomphante de nos armées par « ces hymnes brillans que nos braves guerriers chantaient sur les monts de l'Argonne, dans les plaines de Jemmapes et de Fleurus, en forçant les passages des Alpes et des Pyrénées. » L'auteur du *Chant du départ* attribuait à la musique, avec le privilége de célébrer les victoires, l'honneur plus glorieux encore de les enfanter. Ne l'avait-il pas dit déjà dans ces vers où la Victoire *en chantant* ouvre la barrière? Ce qu'il ne pouvait dire de même, c'est que, pour ces hymnes patriotiques, rien ne remplace le chant inspiré en dehors de toute école et de toute académie, c'est que son *Chant du départ* même, œuvre imposante et forte, paraît peu simple et peu naturel auprès de ce chant martial qui jaillit de l'âme de Rouget de Lisle, de cette *Marseillaise* dont il ne nous est plus possible aujourd'hui de parler qu'avec tristesse! L'officiel ne se fait-il pas toujours sentir même dans les meilleures œuvres de cet art de commande? Le *peuple souverain qui s'avance* avec une majesté bien compassée dans l'hymne national de Chénier, cette lugubre invocation aux tyrans, auxquels il est expressément enjoint de *descendre au cercueil*, n'en sont-ils pas comme la marque? Que d'ailleurs ces chants, ces odes si multipliées dans toutes les solennités, de Chénier et de Lebrun, qui fit aussi son chef-d'œuvre dans sa fameuse ode au *Vengeur*, que ces compositions, auxquelles souvent Méhul et Gossec ont donné leur énergique accent, trouvent un degré de vérité dans la situation tragique du pays, dans le ton où étaient montés les esprits, c'est incontestable. Qu'a de commun avec ces œuvres d'un talent fort malgré ses inégalités, d'une inspiration parfois réelle au milieu de ce qu'elle a de factice, cette poésie forcenée du rhéteur de la chaire du lycée, de La Harpe, qui trouva moyen là encore de se rendre odieux et ridicule par ces hymnes épileptiques qu'il débitait en s'agitant comme un énergumène devant ses auditeurs stupéfaits?

> Le fer, le fer, amis! il presse le courage :
> Le fer, il boit le sang, le sang nourrit la rage,
> Et la rage donne la mort!

Heureusement cet hymne féroce n'eut pas les honneurs de la musique comme d'autres de La Harpe.

Ce que la révolution fit de plus permanent et de plus durable

pour la musique, c'est une fondation véritable, le Conservatoire. Il y a un degré de perfection qu'on n'obtient pas sans les encouragemens que permettent seules les libéralités publiques. La tradition est nécessaire à l'art et à l'enseignement de l'art bien plus que pour les travaux qui relèvent de l'utile. De tels établissemens, malgré les sacrifices et les divers inconvéniens qu'ils entraînent, ne sont-ils pas nécessaires dans nos grands états, dans nos sociétés démocratiques surtout, où le protectorat a cessé de s'exercer par une aristocratie riche et puissante? La révolution fit pour l'art musical ce qu'elle accomplissait dans toutes les branches. Elle *centralisa*, elle mit l'état à la place des corporations, quand elle n'y mettait pas simplement l'individu. Elle supprima l'école de musique de la garde parisienne, l'école de chant et de déclamation, les écoles de musique attachées aux principales églises. Elle dota le nouvel établissement d'une somme de 240,000 francs, le chargea d'enseigner la musique à six cents élèves des deux sexes, nomma les professeurs, fixa les traitemens, et confia la surveillance de l'enseignement à plusieurs des compositeurs célèbres que nous avons cités en leur adjoignant Grétry.

Ainsi, dans cette sphère des beaux-arts, la révolution eut une action réelle. On retrouve sa pensée empreinte dans la peinture, dans la sculpture, dans la musique du temps. Elle sut en faire des accessoires importans du luxe national. Elle laissa enfin des traces de son passage autrement que par des ruines. La même intervention se manifeste encore sous d'autres formes.

II.

Suffit-il de regarder l'entretien de certains établissemens comme une branche de luxe national à laquelle l'état républicain ne peut pas plus rester indifférent que le régime monarchique? N'y joindra-t-il pas aussi les encouragemens aux savans, aux écrivains, aux artistes? La convention accepte et suit à cet égard les anciennes traditions. Elle ne se laissa point arrêter par le malheur des temps, ou plutôt elle en prit texte pour venir en aide aux hommes distingués qui ne pouvaient alors trouver dans l'exercice de leurs talens une ressource suffisante. Nous avons sous les yeux sa liste des bénéfices, comme on disait autrefois; elle présente en assez grand nombre des noms qui ont mérité de survivre. On s'est plu à la comparer à celle des pensions littéraires sous Louis XIV. M. Despois, dans son livre sur *le Vandalisme révolutionnaire*, n'hésite même pas à donner hautement la préférence à la liste de la convention pour la valeur constante des choix et la proportion des secours avec la réputation,

— comparaison quelque peu arbitraire. Et d'abord elle forcerait à ousser plus loin le parallèle sur la dignité, la sécurité, dont les écrivains ont joui aux deux époques. Il nous semble qu'après tout le temps de Louis XIV s'en tirerait encore assez bien. On cite, il est vrai, telle médiocrité bien rentée sous le grand roi, qu'on oppose à tel homme supérieur qui l'était moins libéralement. Peut-être faudrait-il se demander si ceux qu'on représente comme sacrifiés injustement n'avaient pas des ressources personnelles ou d'autres faveurs royales, et puis tel que vous appelez médiocre n'était-il pas alors presque un grand homme, Chapelain par exemple? Des médiocrités obscures, de prétendus talens dotés pour leurs flatteries (qu'importe qu'elles aient eu le peuple pour objet?), est-ce que cela ne se vit point sous la convention? Il nous semble pourtant entrevoir quelques-uns de ces noms parfaitement oubliés, et Dieu nous garde d'aller demander compte de leurs titres au citoyen Brun, auteur du *Triomphe des Deux-Mondes,* au citoyen Croulet, auteur d'un poème sur la liberté, au citoyen Gaudin, auteur d'un écrit contre le célibat des prêtres! A un certain nombre d'exceptions près, les choix sont des mieux justifiés, les sommes réparties convenablement. La convention n'a fait le plus souvent que ratifier les indications de l'opinion publique. Elle prouvait par là que la république française ne comptait pas s'en tenir à l'idée mise en avant d'encourager le talent pauvre en lui distribuant, disait un rapporteur, « de simples feuilles de chêne » au nom de cette maxime, que, « si les récompenses fondées sur l'argent sont le fait des monarchies, la gloire est la monnaie des républiques. »

Une inspiration bienveillante appelait au bénéfice de ces dispositions des femmes qui portaient un nom célèbre par elles-mêmes ou par leurs aïeux, ce qui n'était peut-être pas très démocratique, mais ce qui est dans la nature humaine. La convention faisait inscrire, parmi les noms auxquels s'attachaient les munificences de l'état, la célèbre actrice Dumesnil, alors octogénaire, qui avait prêté aux chefs-d'œuvre de l'art dramatique une voix à laquelle tout un siècle avait applaudi. Elle y comprenait la petite-fille de Pierre Corneille, qui autrefois avait trouvé à Ferney un asile hospitalier et l'appui le plus secourable. Détenue quatorze mois pendant la terreur, *elle n'avait plus,* disait-elle, *de lit pour reposer sa tête.* La convention fit pour la vieillesse ce que Voltaire avait fait pour la jeunesse de cette nièce de l'auteur de *Cinna.* On songea aussi à étendre cette protection aux étrangers en inscrivant sur cette liste des faveurs nationales Thomas Payne, naturalisé d'ailleurs, bien qu'un décret l'eût exilé de la convention. Le poète dramatique italien Goldoni, octogénaire, fut maintenu dans la pension de 4,000 livres qu'il touchait depuis 1768. La petite-nièce de Fénelon fut réduite

aussi à implorer, comme la petite nièce de Corneille, les secours de la république, qu'elle ne demanda pas non plus en vain. Elle avait vu périr sa famille sous la hache révolutionnaire pour le crime sans doute de porter un nom illustre dans les annales de la religion et des lettres. Son père était tombé victime des scènes qui ensanglantèrent Lyon dans le mois de septembre 92. La convention lui votait un secours que maintenait le conseil des cinq cents. Tous ces faits ne permettent pas de douter que l'idée de récompenser les arts et les lettres, même dans la personne de ceux qui les avaient illustrés sous l'ancien régime, fut loin d'être étrangère à la révolution.

Dans un tel tableau, dont l'impartialité prétend être le principal mérite, nous cherchons à dire le bien et le mal, non pas certes avec indifférence, — il est toujours plus doux de dire le bien quand il s'agit de son pays, — mais avec une entière sincérité. Pourquoi donc ne pas reconnaître avec un sentiment de plaisir et de fierté, au milieu de tant de sujets d'humiliation et de douleur, tout ce qu'il y avait d'heureux fermens de civilisation à côté de la rage des vandales et de la fureur des sectaires? Tous ces travaux féconds ne se rapportent pas seulement à ce côté élevé et délicat des arts et des lettres qui rentre seul dans l'idée du luxe public. Combien, dans la sphère de l'utile ou de la vérité spéculative, de pensées hautes, neuves, d'institutions, appartiennent à cette époque! C'est par cette magnifique énumération que se termine l'*Histoire de la révolution* de M. Louis Blanc, qui paraît y voir comme le vrai résumé intellectuel et moral de la révolution française. Faut-il aller jusque-là? faut-il répéter avec M. Louis Blanc : « Non, Saint-Just ne disait pas assez lorsqu'il disait : La révolution est une lampe qui brûle au fond d'un tombeau ; il aurait dû dire : La révolution est un grand phare allumé sur des tombeaux. » Ce que l'historien attribue à la révolution n'est-il point pour la plus grande part le produit naturel du mouvement civilisateur? Sans la convention, sans la révolution, le travail des idées, le développement des faits, ne devaient-ils pas produire nombre de ces pensées et de ces établissemens qui ne font après tout que résumer le XVIIIe siècle philosophique et scientifique?

Et quel choix n'y a-t-il pas à faire dans les décrets de la convention qui se rapportent aux arts utiles et aux arts de luxe? M. Louis Blanc rappelle ceux qui portent l'empreinte d'une pensée civilisatrice. Ainsi, dit-il, elle décrétait l'ouverture de maisons nationales où tous les enfans seraient nourris, logés et instruits gratuitement. Cette idée de gratuité universelle n'est-elle pas sujette à bien des objections que chacun connaît? Des écoles primaires devaient être fondées d'un bout à l'autre de la république. Il devait être établi

trois degrés progressifs d'instruction embrassant tout ce qu'il importe à l'homme et au citoyen de savoir; puis viennent et l'école centrale dans chaque département et l'École normale à Paris; les écoles *spéciales* pour l'étude de l'astronomie, de la géométrie, de la mécanique, des langues orientales, de l'art vétérinaire, de l'économie rurale, des antiquités, et enfin l'École polytechnique. Que dire encore de ces autres mesures qui touchent de plus près au luxe public? Ce sont celles d'abord que nous avons citées, ce sont encore les récompenses nationales pour les grandes découvertes, les voyages scientifiques payés par l'état, qui se charge aussi de l'entretien des artistes à Rome. Assurément tout cela peut être hautement loué. La convention en outre discutait et notait les articles les plus importans du code civil, elle mettait en mouvement le télégraphe, elle inaugurait le système décimal, elle établissait l'uniformité des poids et mesures, elle fondait le bureau des longitudes, elle instituait le grand-livre, elle agrandissait le Muséum d'histoire naturelle, elle créait le Conservatoire des arts et métiers. On ajoute enfin qu'elle créait l'Institut. Il y aurait lieu de remarquer que ces créations sont de dates fort diverses, que cette période compte plus de proscriptions que d'encouragemens pour les lettres; mais ne voyons que l'ensemble, et rendons hommage à ce qu'il présente d'imposant au milieu de tant de luttes terribles où les partis mettaient leurs têtes comme enjeu.

Ici se pose pourtant une question délicate. La convention eut-elle raison de supprimer les anciennes académies? Bien qu'on puisse considérer tous ces établissemens comme rentrant dans la catégorie du luxe national, nous ne nous occuperons ici que de cette Académie des beaux-arts qui, par les œuvres qu'elle produit ou encourage, contribue au luxe public, et qui dès lors offre avec cette dernière question le lien le plus étroit. Sur le décret général du 8 août 1793, qui abolissait les académies et toutes les autres « sociétés littéraires patentées et dotées par la nation, » nous ne dirons qu'un mot : ce décret, la plupart des écrivains, même favorables à la révolution, l'ont blâmé. Tout en louant la pensée d'une réorganisation au sein d'un corps plus vaste, comme devait être l'Institut, ils se sont élevés contre cette suppression radicale brutalement accomplie qui fermait l'Académie française, qui, bien qu'avec plus de ménagemens pour les personnes, frappait l'Académie des Sciences, remplie d'hommes de premier ordre, et cela au moment même où la France réclamait son concours pour les œuvres de la guerre comme pour les travaux de la paix!

Quant à l'Académie de peinture et de sculpture, plus ou moins modifiée sous la forme actuelle de l'Académie des beaux-arts, avec laquelle elle s'est fondue, un maître en critique d'art comme en

critique littéraire, M. Vitet, a émis des doutes sur l'opportunité et les effets salutaires de la suppression qui la frappa. Il a fortement motivé ces doutes dans un volume ayant pour titre : *L'Académie royale de peinture et de sculpture*. Cette académie n'est guère mentionnée que pour être blâmée par les écrivains voués à l'admiration presque sans réserve de l'œuvre de la convention. Les argumens de M. Vitet n'en ont pas moins une grande valeur. Au fond, de quoi s'agit-il? De savoir si les procédés *centralisateurs* employés par la convention, disons plus, si les principes auxquels elle a obéi ont été partout et toujours les meilleurs. L'unité et l'égalité sont de belles choses; encore n'en faut-il pas abuser. « Ces anciennes associations, dit M. Vitet, bien que fondées sous Louis XIV, avaient une constitution plus libérale qu'on ne pense. Par la manière dont leurs statuts avaient été réglés, par le nombre illimité de leurs membres, par les élémens divers dont elles se composaient, par la multiplicité des degrés introduits dans leur hiérarchie, elles étaient aristocratiques seulement au sommet et presque démocratiques à la base. Elles n'avaient pour adversaires déclarés et irréconciliables que le menu peuple des artistes; dans les rangs intermédiaires, elles avaient des soutiens, des cliens, des appuis naturels; elles étaient la noblesse des beaux-arts, mais elles en étaient aussi le tiers-état. »

N'y a-t-il là qu'un rapprochement ingénieux? Le détail de l'organisation, du mécanisme de cette académie ne permet pas de s'arrêter à un tel jugement. Cette constitution hiérarchique, cette différence de degrés franchis tantôt par l'élection, tantôt par l'ancienneté, cette circonstance particulière et importante du nombre limité seulement dans les rangs supérieurs et illimité dans les autres, M. Vitet les décrit avec une exactitude concluante. Il en relève les avantages, qu'il montre en outre par un exemple frappant, en supposant David vivant de nos jours. Figurons-nous donc ce grand peintre systématique, il est vrai, ayant de grands défauts, mais de bien grandes qualités, parti pour Rome, où il fait son temps réglementaire comme élève et comme pensionnaire, et rentrant à Paris trois ans après avec son tableau des *Horaces*. Entrera-t-il à l'Académie, cet artiste que la vogue porte aux nues? Rien n'est moins certain. L'Académie peut être au complet, et, pendant dix ans, il peut se faire qu'elle y reste. Aujourd'hui, parmi les quatorze membres de la section de peinture, nous doutons qu'il s'en trouve un seul qui soit d'humeur à quitter ce monde pour faire place à David, même en supposant qu'il compte encore parmi eux quelque admirateur enthousiaste. En 1780 au contraire, la porte était ouverte, il n'y avait qu'à entrer. « Eût-il été cent fois plus novateur, dit M. Vitet, du moment qu'il avait fait ses preuves, les plus vieux, les plus encroûtés professeurs, les plus ennemis de son

style, n'auraient jamais osé lui refuser un titre aussi modeste que celui d'*agréé*. Avec un talent notoire, il était, pour ainsi dire, élu de droit, et, une fois *agréé*, il faisait partie du corps, sa carrière était faite. Trois ans plus tard, en 1783, toujours sans contestation possible, il devenait académicien; que lui manquait-il? Les dignités académiques. Il avait au-dessus de lui les trente chefs de la compagnie, les membres à titre d'office, les *officiers*, comme on disait alors; il n'était ni *ancien*, ni *professeur*, ni *adjoint à recteur*, ni *recteur* à plus forte raison; mais la patience lui était facile, il était académicien. Il jouissait des priviléges attachés à ce titre, il en avait le brevet... Tout en gardant son franc-parler sur les routines académiques, il respectait l'institution. Sûr de la gouverner un jour, il ne songeait pas à la détruire... »

Nous n'avons cité ce passage que parce qu'il appelle bien des réflexions. Il est si facile de crier à l'aristocratie, de citer telle ou telle anecdote qui prouve plus ou moins qu'il y avait des faveurs, des exclusions quelquefois peu justifiées! Est-ce donc que nous ne reconnaissons pas ce qu'il y eut de tyrannique dans le gouvernement de cette académie sous Louis XIV? Est-ce que nous contestons par exemple les différences profondes qui existent entre l'académie de 1648 et celle de 1664, tout à l'avantage de la première, avant les transformations que lui firent subir Le Brun et Colbert? Nous inclinerions seulement à croire que le principe hiérarchique dans cette organisation représentative des beaux-arts avait du bon. C'est la cause qu'avait plaidée dès 1791, vainement bien entendu, un homme éminent, qui n'était pas académicien, M. Quatremère de Quincy. Dans ses *Considérations sur les arts du dessin en France*, suivies d'un plan d'académie ou d'école publique et d'un système d'encouragement, il prend en main la défense du principe hiérarchique, et qu'on remarque bien que ce n'est pas un partisan des routines et des abus; il les signale, il les combat énergiquement. Il s'élève vivement par exemple contre la confusion de l'académie et de l'école, qui constitue les mêmes hommes professeurs et juges de leurs élèves; mais M. Quatremère de Quincy tient à ce que les rangs soient conservés, les ambitions graduées, les espérances échelonnées, la voie ouverte pour récompenser les mérites les plus divers et les plus inégaux, — idée qu'exprime d'une manière très heureuse M. Vitet en disant à propos de l'ancienne académie et de la nouvelle, considérées dans leurs relations avec la masse des artistes : « C'était une armée qu'un corps académique ainsi divisé par grades plus ou moins galonnés; l'académie actuelle au contraire est un état-major portant seul l'uniforme, pendant que le corps d'armée est en habit bourgeois. » De telles observations ont une portée difficile à méconnaître. En ce qui touche la question du luxe public et des

beaux-arts à l'époque révolutionnaire, elles démontrent que c'est à tort qu'on trouve tout ou presque tout mauvais dans le passé, tout ou presque tout bon dans l'œuvre conventionnelle.

La pensée de l'Institut fut conçue par la convention, il est vrai, quoiqu'elle ne dût être réalisée que par le directoire en 1796. On sait que ce fut Daunou qui inaugura ce nouveau corps dans une mémorable séance le 3 avril. Lacépède, Fourcroy, Cuvier, Cabanis, Andrieux, Collin-d'Harleville, Lebrun, Fontanes, y prirent tour à tour la parole comme représentans des sciences et des lettres. L'idée générale de cet établissement avait sa vérité comme sa grandeur; elle maintenait, avec la division des facultés de l'esprit humain, son unité trop souvent méconnue; elle rétablissait les relations trop négligées de ces facultés entre elles. C'était une réparation réelle à l'injurieux décret qui avait frappé les académies; mais, de grâce, qu'on ne nous présente pas sans cesse la condition faite aux écrivains et aux savans pendant le règne de la convention comme si ce temps eût été pour eux, relativement à l'ancien régime, un véritable paradis! André Chénier, Lavoisier, Condorcet, Bailly, quels noms et quelles destinées! Quelles institutions répareraient ces pertes que rien ne compense, ces immolations que rien n'excuse? En s'abandonnant à des abstractions impitoyables, on semble trop croire qu'un homme de moins n'ôtera rien à la chaîne des œuvres dont s'honore l'humanité, que ce qu'un individu n'a pas accompli faute de temps, un autre plus favorisé le fera, comme si, Milton et Corneille disparaissant, un autre par hasard se fût chargé d'écrire *le Paradis perdu* ou *Polyeucte!* On ne sait pas assez, — et quand le saura-t-on, si on ne l'a pas appris après tant d'expériences sanglantes? — qu'il y a deux choses dont rien ne répare la perte, la vertu que la mort frappe en emportant les œuvres qu'elle eût produites, le génie éteint dans son germe, qui ne doit plus fructifier. Cette pensée n'est que trop faite pour modérer l'enthousiasme, quand on parle de ce que la convention a fait pour les lettrés et les savans.

Aux musées, au Conservatoire de musique, aux encouragemens donnés aux arts, il faut joindre les théâtres. Alors même qu'ils ne dépendent pas de l'état par les subventions, les théâtres s'y rattachent par d'autres faveurs; ils s'y rattachent d'une façon inévitable par la surveillance que l'autorité publique y exerce, surveillance plus attentive et plus vigilante que dans toutes les autres branches des arts. Le théâtre en effet, comment l'oublier? est à la fois action et parole, représentation vivante pour les yeux et tribune tout ensemble. Il s'adresse aux hommes assemblés, c'est-à-dire se communiquant leurs impressions avec une rapidité, une vivacité contagieuses. La puissance exercée par le théâtre sur la multitude

est-elle d'ailleurs contestable? Comment vouloir que l'état y reste tout à fait étranger? Pouvons-nous demander que la scène soit déclarée absolument libre, irresponsable? L'impunité a-t-elle jamais été admise par aucun moraliste, par aucun législateur, par aucun homme de sens pour certains actes qui, dans un endroit public, outragent visiblement la morale ou provoquent le désordre? Mais ici les difficultés commencent. Combien la limite ne sera-t-elle pas délicate à fixer, et combien, outre ce rôle de simple police, l'état sera tenté d'en jouer un autre! Résistera-t-il au désir d'employer à ses fins cet instrument si puissant? Tentation d'autant plus forte que le théâtre laissé à lui-même n'offre pas seulement ces peintures morales, salutaires ou corruptrices, qui semblent motiver l'intervention de l'autorité publique. Quoi qu'on fasse, il revêt un caractère politique; il le revêt par l'allusion, par la satire, par la prédication, par la mise en scène, par le choix même des sujets. Resterait-il beaucoup du théâtre d'Aristophane, si on en ôtait la politique? Dans un genre tout opposé, que seraient *les Perses* d'Eschyle, ce magnifique chant de guerre, sans le sentiment national qui les commente et les applaudit?

La révolution ne s'était, dans sa première pensée, essentiellement libérale, occupée du théâtre que pour l'affranchir. Elle avait vu dans les entreprises théâtrales des spéculations particulières qui devaient profiter de l'émancipation générale de l'industrie. Le rapport de Chapelier et le décret de l'assemblée à la date du 13 janvier 1791 n'ont point une autre signification. Tout citoyen devenait libre d'ouvrir un théâtre; d'ailleurs point de censure, point d'autorisation préalable. La révolution, dans sa seconde phase, ne devait point se renfermer dans ce rôle négatif. Elle voulut faire du théâtre comme des autres parties du luxe public une branche de l'enseignement national. Elle le soumit au comité de l'instruction publique. Elle eut l'œil particulièrement sur cette scène française, si goûtée de tous les esprits d'élite, si suivie alors, toute frémissante encore des succès enthousiastes que le XVIIIe siècle avait faits aux tragédies de Voltaire. Cette double scène du Théâtre-Français, telle qu'elle existait alors, ne pouvait être, ce semble, pour la tribune de la convention qu'une auxiliaire ou une rivale. D'abord on se préoccupa du côté moral du théâtre à développer. Les administrateurs du Théâtre-Français entrèrent dans cette pensée. Peu de jours avant de monter sur l'échafaud, Payan faisait appel aux écrivains de talent en invoquant ce qu'il nommait « la force morale des spectacles. » Dans ces termes, à côté de l'avantage de l'inspiration élevée et salutaire, on rencontrait un écueil, écueil tout littéraire, l'ennui qui naît de la fadeur ou de la déclamation. Sous le rapport politique, le péril était autrement grand. L'action de l'autorité, en se faisant trop sen-

tir, devenait une menace pour les pièces, pour les acteurs, pour les auteurs. Cette menace ne se réalisa que trop, comme on le sait. Ce ne fut pas assez de proscrire certaines pièces de l'ancien répertoire comme aristocratiques et royalistes; ce ne fut pas assez d'altérer certains vers. La censure terroriste n'était que ridicule, quand à ces vers, malsonnans sous le rapport politique, de la tragédie de *Brutus :*

> Arrêter un Romain sur de simples soupçons,
> C'est agir en tyrans, nous qui les punissons,

elle substituait ceux-ci, comme plus conformes aux procédés préventifs en usage :

> Arrêter un Romain sur un simple soupçon,
> Ne peut être permis qu'en révolution.

Oui, cela n'était que ridicule; mais ce qui déjà devenait tyrannique, c'était d'imposer au patient public trois fois par semaine la *Mort de César*, ce même *Brutus*, et, ce qui était moins tolérable, le *Charles IX*, le *Caius Gracchus* de Marie-Joseph Chénier. Écouter par ordre ces longues tirades après avoir entendu l'air obligatoire de *Ça ira*, en quoi un pareil supplice infligé aux honnêtes gens pouvait-il profiter à la patrie, à la liberté, qu'on avait le front d'invoquer, à l'art enfin? Ce qui était tyrannique encore, c'était d'interdire la représentation du *Timoléon* du même Chénier et de *l'Ami des lois* de Laya, cette pièce proscrite, disons-le d'ailleurs, non par la convention, mais par la commune, qui fit en outre poursuivre l'auteur, que Danton contribua à soustraire à la mort. Ce qui était tyrannique enfin et odieux, c'était d'envoyer à l'échafaud comme aristocrates des acteurs du Théâtre-Français! Sans analyser, œuvre impossible, il suffit de rappeler seulement quelques pièces de ce répertoire. Les unes étaient d'une fadeur mortelle, comme les moralités sentimentales que faisait jouer Collot-d'Herbois; d'autres d'une insigne folie, comme *le Jugement des rois*, où Sylvain Maréchal jetait dans un burlesque pêle-mêle tous les rois, la tsarine, le pape, les faisait déporter dans l'île des *Sans-culottes*, où ils se battaient avec leurs chaînes et étaient nourris de biscuits par la charité publique jusqu'à ce qu'un volcan les engloutît sous sa lave; d'autres enfin toutes de circonstance, et tombant au-dessous de l'art et de la grammaire aussi bien qu'en dehors du sens commun, comme *le Général Dumouriez à Bruxelles*, de cette pauvre pythonisse enthousiaste Olympe de Gouges. Elle dictait une pièce en quatre heures, en avait composé on ne sait quel nombre, et, ne doutant de rien ni d'elle-même, écrivait : « On ne m'a rien appris, je ne connais pas les principes du français, je dicte avec mon âme; le cachet du génie est dans toutes mes productions. »

La révolution, à l'égard des théâtres, avait commencé par la liberté illimitée; elle avait continué par l'oppression, elle finit par le régime restrictif et réglementaire. La loi du 21 août 1790 n'était qu'une loi de police préventive; elle confiait la police des théâtres et spectacles à l'autorité municipale dans les villes qui n'atteignaient pas un certain nombre d'habitans. Sous le régime de la concurrence, les théâtres s'étaient fort multipliés. On n'en comptait pas moins de quarante à Paris pendant les années les plus terribles de la révolution. Si la politique était impitoyable, la police morale laissait fort à désirer. Les scandales devaient aller en croissant pendant la réaction thermidorienne, ensuite sous le directoire. Chénier sert d'organe à la réaction qui se fait dans les esprits. Sa motion d'ordre au conseil des cinq cents (16 novembre 1797) est en ce sens très caractéristique. Il s'élève contre la « multiplicité indéfinie qui anéantit à la fois l'art dramatique, la véritable concurrence, les mœurs sociales et la surveillance légitime du gouvernement. » Il demande s'il n'est pas opportun de revenir à l'avis que Thouret avait émis le premier, et qui appliquerait sur cet objet aux différentes communes la base proportionnelle de population. De cette manière, il ne pourrait exister qu'un seul théâtre dans les communes au-dessous de 100.000 âmes. Il pourrait en exister deux dans chacune des principales communes de la république, Lyon, Bordeaux et Marseille. « Paris, ajoutait l'orateur, commune centrale des arts et sortant des proportions ordinaires, exigerait un article particulier. Il contiendrait le beau théâtre de l'Opéra, qui est unique par tous les arts qu'il rassemble, deux autres théâtres de musique en concurrence, et deux grands théâtres de déclamation, sollicités si fortement depuis trente ans par tous les littérateurs français et tous les amis de l'art dramatique. On laisserait encore établir dans Paris deux ou trois théâtres secondaires, parmi lesquels se présenterait en première ligne le théâtre du Vaudeville, réclamé par la gaîté française. » Ainsi on penchait vers un système ultra-restrictif qui fixait le nombre et les genres. On sait comment ces idées furent appliquées, non sans excès, par le premier empire dans l'organisation que reçurent les théâtres en 1807. Cette organisation demeura presque intacte jusqu'au décret du 6 janvier 1867, qui, tout en maintenant des théâtres subventionnés, établit dans une large mesure la concurrence et la liberté en matière d'entreprises et d'exploitations théâtrales. Mais achevons d'étudier l'expérience révolutionnaire en fait de luxe public : elle se présente sous une dernière forme, la plus frappante, la plus célèbre, la forme qu'elle revêt avec les fêtes patriotiques et religieuses.

III.

Les fêtes nationales forment la pièce principale du luxe public révolutionnaire. Nous n'aurons garde d'en reproduire les détails, consignés dans les descriptions pleines de vie qu'ont données de ces fêtes d'illustres et populaires historiens. Nous cherchons des enseignemens. La révolution française reste comme une école toujours ouverte, où longtemps encore la pensée trouvera profit à demander des sujets d'étude et de réflexion. Cette question du luxe public, qui tient à tant de choses, aux mœurs, à la patrie, à l'art, n'en est-elle pas elle-même une preuve saisissante? Et comment n'y voir qu'un intérêt rétrospectif? Le degré et le mode de l'intervention de l'état dans ce genre de manifestations de l'action publique, l'influence qu'exerce le luxe national, soit sous le plus noble aspect, les beaux-arts, soit sous d'autres formes, ces questions n'ont point perdu de leur importance; elles semblent au contraire en acquérir davantage à mesure que la civilisation étend à un plus grand nombre ce genre de jouissances, et que l'état se trouve mis en demeure de conformer son action aux changemens produits dans la société.

On s'est attaché ici moins à décrire minutieusement les différentes parties du luxe public pendant la période révolutionnaire qu'à mettre en lumière à cet égard les principes, les plans de la révolution. En appliquant la même méthode aux fêtes nationales, on a pour base d'appréciation d'une part ces fêtes elles-mêmes avec leurs caractères, avec les circonstances qui expliquent pourquoi elles ont réussi ou échoué, — de l'autre des documens nombreux, concluans, qui montrent ce que la révolution s'est proposé en mettant en jeu ces moyens d'action, qu'elle n'entendait livrer en rien au hasard, à la fantaisie. Là même est l'excès systématique. C'est le penchant en tout de la génération révolutionnaire de s'exagérer le degré d'action des gouvernemens pour le mal et pour le bien. Fidèle à la pensée qui lui fait voir partout un complot, un jeu joué par les prêtres et par les rois, elle ne doute pas que les cérémonies et les solennités que mettaient en œuvre la monarchie et la religion ne fussent un de ces moyens combinés pour dominer les peuples séduits par les sens, subjugués par l'imagination. Il semble qu'en cette matière, comme en toute autre touchant à la réforme de la société, la révolution ait tenu ce langage : « Les anciens gouvernemens, obéissant à des intérêts égoïstes, à des calculs criminels, ont *créé* des sociétés corrompues, malheureuses. Eh bien! usant du même pouvoir qu'ils ont tourné au mal des peuples, je le ferai servir à leur bien : je *créerai* une société nouvelle, vertueuse, heureuse. Tout le système d'instruction publique y tendra. Les fêtes, les so-

lennités nationales, rattachées à ce vaste système, seront la route facile et brillante par laquelle les générations à venir seront conduites vers la vertu et le bonheur, but de toute civilisation, terme final auquel la révolution française doit aboutir. »

Voilà la théorie des fêtes publiques à son état, pour ainsi dire, d'innocence et de rêve. Et d'abord rien dans les faits ne motivait-il l'idée d'introduire là aussi des modifications, des changemens? Les fêtes célébrées à propos d'une naissance, d'un avénement, d'un mariage, d'une entrée royale, un peu trop banales et frivoles, n'étaient pas suffisamment en rapport avec les mœurs que rêvait de se donner une société qui voulait l'avancement de la masse, et qui avait pour inspiration l'idée de la nation substituée à l'idée monarchique. On peut objecter que dans un autre pays libre, en Angleterre, vainement les idées et les institutions se renouvellent; on laisse subsister les vieilles fêtes, les vieilles cérémonies, les vieilles coutumes, sans se soucier ni des contradictions ni des contrastes, sans avoir l'idée d'investir l'état du rôle d'instituteur de morale à l'aide des solennités publiques. Rien de plus vrai, mais nous savons aussi que telle ne fut en rien, à tort ou à raison, la méthode suivie par la révolution française. Elle procédait logiquement, un peu à la façon d'un livre : on voulait un lien entre toutes les parties, et les chapitres devaient, ce semble, se faire suite les uns aux autres.

Il est curieux de voir les esprits les plus grands, les plus fermes, comme Mirabeau, les plus pénétrans, les moins aisés à duper, comme Talleyrand, tracer des programmes qui attestent quelle idée démesurée ils se font de l'influence des fêtes publiques. La convention devait aller encore plus loin. Malgré les expériences déjà faites, qui laissaient fort à désirer, M. J. Chénier, dont le nom reparaît dans toutes ces questions, trace de ce que doivent, de ce que vont être ces fêtes une peinture idéale (séance du 15 brumaire an II). Il les voit avec la foi; il les salue à l'avance, ces fêtes radieuses. Sommes-nous en France? sommes-nous en Grèce? Il n'importe selon Chénier. Le climat disparaît devant l'homme. Que parle-t-on d'un autre ciel, d'un autre air, d'une autre race, d'une autre civilisation? Il y a les institutions, il y a la liberté, âme, centre glorieux de ces fêtes, auquel tous les arts viendront former un magnifique cortége. A cette liberté, qui a bien un peu l'air théâtral, l'architecture élève un temple, la peinture et la sculpture retracent son image, la poésie chante ses louanges, la musique lui soumet les cœurs, la danse elle-même égaie ses triomphes. Beau rêve, de plus en plus obscurci, souillé, depuis les débuts de la révolution!

Ce que ces débuts eurent d'heureux, de brillant, il serait injuste de l'oublier. Joie, cordialité, enthousiasme, véritable assaisonnement de ces fêtes, autrement mornes et glacées! On en eut comme

un avant-goût. — Le souffle généreux et vivifiant de 1789 passait sur la première fête de la fédération du 14 juillet. Pourquoi y aurait-on senti l'effort, la contrainte? La confiance était dans les cœurs. On ne craignait pas de marier aux emblèmes nouveaux les emblèmes antiques de la monarchie. Les pompes de la religion, qui n'avaient jamais paru avec plus de splendeur, semblaient sanctifier et célébrer les conquêtes de l'esprit humain et les victoires de la liberté; on ne tenait pas compte de quelques nuages. Pourquoi ne se dissiperaient-ils pas comme ces nuages du ciel qu'un beau soleil avait dissipés vers le milieu de cette journée, qui se terminait radieuse? Dans la seconde fête de la fédération, on ne retrouvera plus ce naturel, cette sérénité. Les signes qui rappellent les rancunes, les divisions, s'y rencontrent fréquemment. Un arbre de la féodalité, couvert d'insignes dérisoires, en fait un des ornemens principaux. Le roi refuse d'y mettre le feu. Dans cette fête brillante encore, combien d'emblèmes alarmans, de pronostics menaçans, de présages de lutte et de mort!

Ce qu'il y a de factice, de violent, de forcé dans les fêtes politiques de la convention, il n'est pas nécessaire de le rappeler. Où est-il, cet enseignement moral tant exalté? Sans doute l'intention s'y trouve de temps à autre : elle est dans ces cortéges d'enfans, quelquefois des enfans abandonnés, dans ces couronnes de vieillards qu'on veut honorer publiquement; mais cela même ne manque-t-il pas trop de la condition que rien ne remplace, la naïveté? Certes, toutes les fois que la passion politique n'est pas seule en jeu, ce qui est bien rare, on fait une place à la pitié, à l'humanité : certains détails en portent un touchant témoignage; mais en général ces fêtes ne respirent que les passions de l'heure présente. Telles réveillent les idées les plus sombres, quelquefois des impressions d'une violence féroce. Quelle fête par exemple que celle du 27 août 92, consacrée aux morts du 10 août! Non, jamais sous la forme d'une fête il ne se cacha plus d'appel à la haine. Nul attendrissement, nulle pitié! Ces morts du 10 août, on ne les pleure pas, on veut les venger. Tout est noir et sanglant. Sergent est l'ordonnateur de la fête; il y a mis une inspiration pleine de terreur. Ce ne sont que prodigieux entassemens de sarcophages énormes tendus de noir. Ces veuves et ces orphelins vêtus d'une robe blanche avec une ceinture noire, ces bannières, ces inscriptions lugubres, provocatrices, qui vingt fois répètent le mot *massacre*, énumérant tous les massacres des patriotes imputés aux royalistes, — ces statues colossales de la *Liberté*, de la *Loi*, farouches, armées de glaives, qu'entourent les tribunaux, le tribunal du 17 août et la commune, — ces chants funèbres, ces flots d'encens, cette musique aux accens tristes, déchirans, à quoi tend toute cette mise en scène, sinon à

verser dans les cœurs une furieuse ivresse? Elle ne fut point froide, ne manqua point son effet, cette fête rendue vivante par les terribles passions qui l'animaient, placée entre le 10 août, qui en est l'occasion, et les massacres de septembre, qui achèvent de lui donner toute sa signification. « Jamais fête ne fut plus propre à remplir les âmes de deuil et de vengeance, d'une douleur meurtrière (1). »

Quelles réjouissances pouvait-on mêler à des fêtes publiques célébrées au milieu de l'angoisse des âmes, sous le coup de la pensée de la guerre avec l'étranger, des luttes à mort des partis? Les dates mêmes qu'elles commémorent sont souvent sanglantes, ne rappelant que les souvenirs qui ont laissé la plaie la plus envenimée, le 21 janvier, le 31 mai! Sans doute il y eut aussi des fêtes consacrées aux victoires de la république. On y trouve des parties brillantes, des éclairs de grandeur; mais la chose à laquelle on pense le moins, et à laquelle on réussit le moins quand on y pense, c'est le plaisir, la joie populaire, comme s'il y avait sans cela des fêtes! On s'en souvient pourtant de temps à autre. On y met la contrainte, l'effort tourmenté qui est partout. Il semble qu'on décrète la joie, qu'on prenne à tâche d'organiser laborieusement la gaîté publique. Tout, dans d'étranges programmes, paraît enjoint et noté d'avance. A une cérémonie funéraire en l'honneur de Marat, tandis que son buste, étalé partout, et son cœur même étaient présentés à l'idolâtrie populaire, on fit des libations à ce qu'il plut aux ordonnateurs de la fête d'appeler ses mânes. Rien de plus mécanique que l'ordre de cette cérémonie. Tout y procède avec la régularité d'une manœuvre. Après que chaque partie du programme est accomplie, il est prescrit dans le style étrange de l'époque de *vider les urnes*, ce qui veut dire de vider les verres, opération qui se reproduit d'ailleurs de la manière la plus fréquente. A un moment, les assistans sont prévenus de ne plus mettre aucunes bornes à leur douleur. Dans une autre fête, il est indiqué qu'à un moment marqué toutes les mères devront regarder leurs enfans avec des yeux attendris. « Le peuple ne pourra plus contenir son enthousiasme; il poussera des cris d'allégresse qui rappelleront le bruit des vagues d'une mer agitée que les vents sonores du midi soulèvent et prolongent en échos dans les vallons et les forêts lointaines. » Le plan de Merlin de Thionville, lu le 30 septembre 1794, en vue d'une fête prochaine, et qu'on trouve tout au long dans *le Moniteur*, peut servir de type à ce genre de fêtes soumises à une minutieuse discipline. Merlin de Thionville veut que le peuple tout entier chante à la fois. A un certain moment, le peuple s'écriera lui-même : « Vive le peuple! » On célébrera les récentes

(1) Michelet, *Histoire de la Révolution*, t. IV.

victoires, et d'un orchestre à l'autre on se répondra ces mots : « répétez-nous encore ces heureuses nouvelles. » L'auteur ajoute que le peuple, retenu par le charme, dînera sur l'herbe, se mettra à danser. « La nuit, ajoute le rapporteur, surprendra le peuple dans l'ivresse de la joie et du bonheur; quelques milliers de fusées volantes, nobles et vives images de l'élan républicain à l'escalade de la tyrannie, s'élèveront dans les airs, qu'elles embraseront, et, en y attirant tous les regards, elles feront cesser les jeux et les amusemens de la jeunesse, sans laisser apercevoir qu'elles les interrompent; des illuminations traceront aux citoyens le chemin de leurs foyers, et ce sera en chantant quelque refrain chéri qu'ils y retourneront. » L'assemblée applaudit ce travail, en ordonna l'impression, — approbation qui achève de donner à ce rapport toute sa portée.

Les fêtes révolutionnaires devaient avoir leur face religieuse. On voulait remplacer le catholicisme ou lui faire du moins concurrence. Or point de religion sans culte, et quel culte sans un certain luxe de cérémonies et d'appareil? Le protestantisme, il est vrai, avait en partie rejeté ce luxe. Il avait ôté aux temples leurs tableaux; il s'était privé, pour ne laisser place qu'à la parole et au chant, aux sons de l'orgue, de tous ces moyens de parler aux yeux. Il avait renoncé à ces pompes pleines d'éclat, si souvent touchantes, que Diderot décrit et défend dans une page brillante et émue, où il avoue l'effet qu'elles produisaient sur lui. La révolution parut plutôt incliner vers l'idée d'une certaine magnificence dans ses essais de culte, quoique l'on trouve aussi dans d'autres tentatives, comme la théophilanthropie, l'absence presque complète de toutes ces pompes extérieures. Le premier grand essai de culte tenté par la commune de Paris admet les cérémonies, les fêtes. Qu'il y eût d'ailleurs dans ce fameux culte de la *Raison* les élémens d'une religion, il serait absurde de le prétendre. La révolution s'imagina qu'on pouvait créer des religions sans avoir le sentiment religieux. Une religion sans ciel, sans amour, sans mystère, qu'est-ce, sinon le plus insoutenable des paradoxes? Une religion sans une communication perpétuelle et comme une conversation familière avec l'être réel, vivant, le seul Dieu que le genre humain puisse vénérer, adorer, auquel il puisse soumettre ses pensées et ses actes, n'est-elle pas condamnée à perdre même son nom? Charger des condillaciens, des voltairiens sceptiques, tout au plus déistes, ou des athées, de s'entendre sur les moyens de donner une religion, un culte aux populations, ce fut assurément une idée étrange. Donner à ce culte pour objet la *raison* en fut une plus singulière encore, quand on songe surtout à la seule signification que le mot de raison pouvait avoir dans la pensée et dans la langue de l'époque. Ce mot de rai-

son en effet, il offre deux sens à l'esprit. On peut entendre par là la raison spiritualiste, intuitive, au sens de Platon, de Malebranche; c'est d'elle que Fénelon disait : « Raison, n'es-tu pas le dieu que je cherche? » On peut entendre encore la raison qui doute, examine, s'efforce d'arriver au vrai par l'analyse, et qui constitue la faculté *critique* par excellence. Est-il donc possible de s'y méprendre? La raison, pour les disciples des encyclopédistes, c'était ce raisonnement qui, soumettant tout au contrôle, plus d'une fois détruit, fait table rase. Or que penser de l'idée qui accorde à la faculté critique les honneurs d'un culte tout rempli de symboles, qui fait du raisonnement une divinité, qui met l'analyse philosophique sur l'autel? L'étonnement redouble quand on apprend sous quels traits cette raison, devenue *déesse*, est appelée à y figurer. Ce singulier culte n'en eut pas moins les honneurs de Notre-Dame. La vieille cathédrale n'avait jamais brillé de plus de feux, déployé des pompes plus éclatantes, une plus grande richesse d'emblèmes : cérémonies païennes, musique profane, danses bizarres, tout ce qu'on peut supposer de moins religieux au sens mystique, mais effort pour garder au culte le caractère de luxe public, qui en est un des moyens et un des attraits.

Au reste, ce culte fut célébré, non-seulement à Paris, dans plusieurs églises, mais dans presque toute la France. Parfois, au milieu des flots d'encens et de l'éclat des lumières, ce n'est rien que le plus grossier naturalisme, la matière qui s'adore, le culte de la Vénus impudique. Dans quelques villes, dans quelques temples, une honnête femme, une innocente jeune fille est installée sur l'autel. Ce n'est plus le cynisme du vice, c'est souvent encore une débauche d'impiété. La raison philosophique, opprimée sous la chair dans le culte d'une belle déesse, reparaît ici, mais sous ses formes inférieures, agressives, toutes négatives et ironiques. Le catholicisme est bafoué; on outrage ses mystères, on profane ses vases sacrés, on promène dérisoirement ses emblèmes; un âne est habillé en prélat et porte l'encensoir et tous les insignes du culte. Pourtant, mais ce fut l'exception, ce culte prit çà et là un caractère plus régulier et plus décent. La raison, ce qui peut paraître étrange ici, semble redevenir presque raisonnable : elle se dépouille de la livrée de la folie; elle enseigne, elle prêche la morale, une honnête morale. On appelle cet enseignement du nom de religieux : il ne l'est ni plus ni moins que le catéchisme de Saint-Lambert, dont il reproduit les doctrines. On y prêche le civisme, le respect de l'âge et des parens, les vertus sociales enfin; il y a peu de cérémonies, c'est pour ainsi dire un simple sermon.

Voilà l'essai de ce culte, au fond tout matérialiste, et qui le plus souvent aussi l'est brutalement dans la forme. La commune de Pa-

ris en a tout l'honneur devant l'histoire. La convention aussi met la main dans le culte, dans les fêtes religieuses. Elle cherche pour cela un organe; elle en trouve un dans le disciple de Rousseau, chef de secte presque autant que chef de parti, dans Robespierre, en pleine réaction alors contre l'hébertisme. En ce qui touche la question des fêtes publiques, nul document n'égale le rapport de Robespierre au nom du comité de salut public sur les relations des idées religieuses et morales avec les principes républicains (18 floréal an II). C'est en quelque sorte un résumé de la philosophie et de la politique des fêtes nationales. Y voir absolument la pensée de la convention, ne serait-ce pas aller trop loin? Le rapport exprimait-il autre chose que les convictions ou les opinions de son auteur et du groupe qui reconnaissait en lui l'expression exacte de sa pensée? Combien, dans la montagne, d'hommes qui n'admettaient pas ce spiritualisme à couleur religieuse! Un de ses membres allait jusqu'à dire, servant d'écho à plus d'un de ses collègues : « Ce Robespierre a gâté tout avec son Être suprême! »

Ce rapport sur les fêtes nationales n'en est pas moins des plus dignes d'attention, indépendamment même de ce qui en fait la signification la plus sérieuse, cet appel d'une société livrée à l'anarchie politique et morale, qui sent le besoin d'en sortir, et qui cherche avec anxiété une base religieuse pour ses institutions renouvelées. Robespierre veut non-seulement une religion, il veut un culte, et il en développe les raisons. Il faut une religion parce qu'il n'y a pas d'autorité de l'homme contre l'homme. L'absence de toute sanction, de toute crainte, de toute espérance au-delà de la vie le livre à ses passions ou à ses semblables. Il faut un culte parce que, sans un exercice régulier et en commun du sentiment religieux, ce sentiment perd sa force. Ce culte ne se passera pas de fêtes, et même se mêlera plus ou moins aux fêtes nationales. Ce qui fait l'essence de ce curieux travail, où se montre clairement la pensée de l'homme, du dictateur qui songe peut-être à gouverner la France à l'ombre d'institutions régulières, c'est, même en matière de fêtes, l'intime mélange de l'élément civil et de l'élément religieux. Nulle fête désormais à laquelle l'idée religieuse ne doive s'associer en quelque mesure. Telle est la vraie portée de ce document. Ce n'est pas seulement la nécessité de fêtes religieuses qui s'y trouve proclamée; à des degrés divers, le culte, du moins tel emblème, tel chant, tel accessoire, rappellera cette idée divine qui aura dans une religion civile son expression régulière et son organisation. Les mêmes pensées trouvaient dans Boissy d'Anglas un organe convaincu et non moins systématique. Son *Essai sur les fêtes nationales* n'en est que le développement, avec quelques scènes apprêtées qui font ressem-

bler certaines parties de ce livre à une idylle de Florian en pleine terreur.

Le spiritualisme de l'*Émile*, la religion civile de Robespierre, pouvaient-ils donner lieu à des fêtes qui eussent plus de chance de réussir que le culte naturaliste de la Raison? Suffit-il de ce mot d'*Etre suprême* pour créer des cérémonies, des symboles? Est-on si sûr qu'une religion puisse se passer et de surnaturel et de légendes? Ce Dieu, si l'on y voit l'éternel géomètre, n'est-il pas par trop abstrait? S'il se confond avec le monde, reste-t-il le Dieu-Personne, le Dieu-Père, le Dieu-Justice, le Dieu-Providence? Trop loin et trop haut dans un cas, trop près et trop au-dessous de nous dans l'autre! Demandez à la nature plus ou moins divinisée des émotions, ne lui demandez pas des devoirs et des vertus, ne lui demandez pas l'idéal qu'elle ne saurait contenir. Certes l'intention de la fameuse fête de l'Être suprême était de chercher au-dessus de l'homme l'objet à donner à sa contemplation, à ses espérances. Par là elle se distingue heureusement du triste culte de la Raison; mais cette intention, la réalise-t-elle et pouvait-elle la réaliser? Comment s'étonner qu'elle ait été froide, vide du Dieu qu'elle célébrait? En vain un beau soleil de printemps l'éclairait, en vain on avait pris soin d'y répandre les fleurs, les mères, les enfans, les chœurs de musique, les chants d'un noble caractère; on n'avait pas même réalisé la pensée de Rousseau : il y manquait son émotion et sa flamme. — C'étaient de pauvres symboles que ces images de vices, l'orgueil, l'hypocrisie, l'envie, la fausse simplicité, l'ambition, — auxquelles on put bien mettre le feu sans que ces vices perdissent ce jour-là même rien de leur empire sur les cœurs. Cette fête du déisme philosophique aurait dû exclure du moins ces allégories sans profondeur comme sans prestige. Elle n'eut pour divinité réelle que Robespierre lui-même, pour qui fumaient les nuages d'encens et retentissaient tous ces chœurs harmonieux; mais cette divinité était menacée, et jouissait de son dernier jour de puissance et d'éclat. Les railleries de quelques-uns de ses collègues, scandalisés de ces apparences de religion et révoltés contre ces prétentions dictatoriales, ne lui firent que trop sentir par leurs pointes aiguës son humanité fragile. La fête de l'Être suprême, avec ses pompes non sans éclat, ne ramena pas Dieu; elle ne fit que précipiter la chute d'un chef de parti éphémère dans lequel alors quelques hommes et quelques femmes enthousiastes voyaient follement pour la société française un régénérateur religieux, sinon l'objet même d'un culte.

L'erreur de toutes ces fêtes est de confondre la religion avec la morale, de croire qu'on peut à volonté créer un symbolisme. La révolution s'imagina qu'on pouvait remplacer l'inspiration chez les uns, la foi chez tous; elle ne se défia pas assez d'un élément de

résistance qui déjoue toutes les combinaisons des inventeurs de religion et des créateurs de fêtes, le courant partout répandu de l'ironie. On y prêtait par les accessoires. Dans plusieurs fêtes on retrouve les mêmes bœufs ou taureaux couverts de festons et de guirlandes, les quatre âges de la vie représentés par des individus portant des costumes de théâtre, des jeunes filles recrutées moyennant quarante sous par jour. Les enfans sont couronnés de violettes, les adolescens de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Nous avons sous les yeux des programmes de fêtes où on a la prétention de faire jouer un rôle à ce qu'on appelle des chants *religieux*. De quoi s'agit-il le plus souvent? D'exterminer le fanatisme et la superstition. Si parfois Dieu y est nommé, c'est uniquement à titre d'ennemi des tyrans, ou encore ce sont des hymnes à la souveraineté du peuple, à l'égalité. C'est à la lettre comme si on s'était proposé de mettre en vers et en musique un article du *Dictionnaire philosophique* ou un chapitre du *Contrat social*.

L'élément religieux et aussi l'éclat du culte extérieur diminuent encore avec la célébration des vertus que l'on rattacha au nouveau calendrier républicain. Ce calendrier était savant, ingénieux; Lagrange et Monge en furent les mathématiciens, Fabre d'Églantine en fut le poète, et fit un heureux choix de mots harmonieux, faisant image, qui devaient être substitués à notre calendrier, si défectueux, inexact de tout point, mais consacré par l'usage. Le conventionnel Romme défendit l'œuvre nouvelle en déclarant que tous les grands événemens révolutionnaires avaient coïncidé avec quelque phénomène important dans le monde astronomique. C'était comme une conspiration mystérieuse, presque cabalistique, entre les faits de l'astronomie et ceux de la politique, entre le ciel et la république française. Romme s'en autorisait pour dire dans un langage solennel : « Le 22 septembre fut décrété le premier jour de la république, et ce même jour, à neuf heures dix-huit minutes trente secondes du matin, le soleil arrivait à l'équinoxe vrai d'automne en entrant dans le signe de la balance. Ainsi l'égalité des jours et des nuits était marquée dans le ciel au moment même où l'égalité civile et morale était proclamée sur la terre par les représentans du peuple français. Ainsi le soleil a éclairé à la fois les deux pôles, et successivement le globe entier, le jour même où pour la première fois a brillé sur la nation française le flambeau qui doit un jour éclairer le monde. Ainsi le soleil a passé d'un hémisphère à l'autre le même jour où le peuple, triomphant de l'oppression des rois, a passé du gouvernement monarchique au gouvernement républicain. C'est après quatre années d'efforts que la révolution est arrivée à sa maturité en nous conduisant à la république, précisé-

ment dans la saison de la maturité des fruits. » Malgré de si magnifiques prédictions qui prenaient le ciel pour témoin et pour complice, les astres infidèles ne devaient pas continuer à favoriser longtemps la constitution républicaine de ces mystérieuses coïncidences qui semblaient de si bon augure. Quoi qu'il en soit, le nouveau calendrier, malgré ses mérites, avait un tort, irrémédiable à vrai dire : il choquait à la fois les habitudes et les croyances. Il substituait à la légion des saints, objet de vénération et de prière, tantôt des noms de plantes et d'animaux utiles, tantôt des noms de vertus, et il remplaçait le dimanche par le décadi. Aux antiques cérémonies il en faisait succéder d'autres auxquelles il paraissait bien difficile de donner le même charme, la même grandeur, le même éclat. Des luttes de force et d'adresse, des exercices gymnastiques, des mâts de cocagne, des prix, quelques instructions morales, des scènes arrangées pour tirer des vertus des représentations semblables à de petits drames, voilà à quoi aboutit le plus grand effort en ce genre de culte et de solennités. La révolution semblait d'ailleurs prendre à tâche de multiplier les fêtes, autant peut-être que l'avait fait l'ancien régime, auquel on avait tant reproché le nombre exagéré des fêtes et des chômages. Aux fêtes habituelles, on ajoutait annuellement cinq jours de *sans-culottides*. La cinquième de ces fêtes était consacrée à l'*opinion*. Une pleine licence devait être laissée à la parole et à la presse!

L'élément de luxe et d'art employé pour arriver au cœur par l'imagination et les yeux était condamné à un rôle effacé par l'essence même de ce culte, qui ne rappelait d'ailleurs en général que de louables sentimens sous d'irréprochables images. Suffisait-il de canoniser en quelque sorte tel instrument aratoire en l'inscrivant au jour du décadi? Avec ces commémorations rurales, on ne pouvait guère dépasser le cercle des idées et des emblèmes qu'on retrouve aujourd'hui dans les fêtes que célèbrent nos comices agricoles. Le jour était-il destiné à consacrer tel devoir ou tel âge de la vie, comment s'ingénier pour entourer de l'appareil des fêtes le désintéressement, l'amitié, la vieillesse, et à quel éclat pouvait prétendre la très honnête *fête des époux?* La recherche du simple ne risquait-elle pas de mener à la platitude? La prétention au sublime n'avait-elle pas toute chance d'aboutir au ridicule? Par ces essais, par des projets plus nombreux encore, on ne pouvait que tourner, et on ne fit que tourner dans un cercle monotone. La révolution eut un tort plus grave. Elle voulut elle-même être une religion d'état. Elle se fit intolérante, persécutrice. Elle voulut que ces fêtes fussent obligatoires comme la célébration du *décadi*. En même temps le dimanche était proscrit, et ceux qui restaient fidèles au repos qu'il consacre et aux fêtes qui le solennisent furent poursuivis, comme

on disait, selon la rigueur des lois. Il y eut quantité d'arrêtés pris, de poursuites de cette nature exercées soit par les autorités locales, soit surtout par les représentans en mission. Plusieurs de ces arrêtés, prohibant d'un côté, commandant de l'autre, se placent sous l'invocation dérisoire de la liberté des cultes. Aucun n'en donne mieux l'idée que ce règlement inoui d'un représentant en mission, Lequinio, à la date du 1er nivôse an II. Il débute ainsi : « Art. 1er. *Afin que la liberté des cultes existe dans toute sa plénitude, il est défendu* à qui que ce soit de prêcher ou d'écrire pour favoriser quelque culte ou opinion religieuse que ce puisse être. Celui qui se rendra coupable de ce délit sera arrêté à l'instant, traité comme ennemi de la constitution républicaine, conspirateur contre la liberté française, et livré au tribunal révolutionaire. » Ce protecteur zélé de la liberté des cultes qui les interdit tous également n'en prescrit pas moins la célébration du décadi, et ordonne expressément qu'un banquet fraternel aura lieu régulièrement dans ce jour consacré, banquet abondant en joie, en fraternité, et terminé par des danses. Célébration innocente du moins! Il n'en était pas de même de toutes les fêtes qu'ordonnèrent les représentans en mission, et qui restèrent le plus souvent d'ailleurs à l'état de projets. Un commissaire délégué dans l'Aveyron avait pris sur lui d'établir quatre fêtes appelées le *Triomphe du pauvre*. Le but direct de ces fêtes était d'humilier le riche devant le pauvre, bien que la quatrième eût pour objet, selon les termes de l'arrêté, « de célébrer les prêtres qui ont obéi au vœu de la nature en prenant une compagne. » Dans ces fêtes, tel riche qui avait été mis en prison comme suspect était condamné à payer un riche festin, y faisait asseoir le pauvre, se tenait debout et le servait. « Il ne touchera à aucun mets par lui apporté, continuait l'arrêté, l'ancienne étiquette voulant que le valet ne puisse s'asseoir à la table du maître. »

C'est là que devaient aboutir les fêtes ayant une intention religieuse ou morale. Quant aux fêtes d'un caractère patriotique, le directoire les multipliera, les égaiera parfois d'ornemens que le sombre génie de la convention n'eût pas sans doute admis. Il y replace les attributs mythologiques que les allégories morales avaient un peu détrônées. Les statues de l'Amour, de Vénus, de Psyché, sont placées dans des chars splendides, promenées sur les boulevards, à la *fête des Victoires*. Il s'y mêlera quelques accessoires émouvans, empreints d'un caractère vraiment national. Il y eut aussi, jusque vers la fin de 1796, des fêtes morales. La *fête de la vieillesse* fut célébrée le 28 août 1796 dans les douze municipalités de Paris. Les vieillards, couronnés le matin dans les divers arrondissemens, se réunirent le soir au Théâtre des Arts. Douze premières loges décorées de guirlandes et de draperies leur avaient été pré-

parées. On distinguait parmi eux l'ex-duc de Nivernois et l'abbé Lemonnier. Des enfans répétaient des refrains en l'honneur des vieillards, qu'il couronnèrent de leurs mains. L'insuccès des fêtes révolutionnaires ne se démentira pas jusqu'à la fin. Les historiens les plus disposés à louer l'œuvre de la révolution semblent sur ce point unanimes. Quel aveu plus décisif, plus convaincant que celui de Chénier lui-même? On l'a vu mêlé par ses rapports, par ses projets, par ses poèmes, à presque toutes ces fêtes. Voici, toute expérience faite, comment il s'exprime : « Plans bizarres sans originalité, écrit-il, durs sans énergie, fastueux sans véritable richesse, monotones sans unité, fêtes colossales dans leur objet, petites dans leur exécution! » (Séance du 28 septembre 1794.) Voilà ce que furent les fêtes de la révolution, selon l'homme qui y prit une des principales parts; à peine serions-nous aussi sévères.

Tel fut, dans ses différentes parties, le luxe public pendant la révolution française. Il revêt un caractère de grandeur et d'utilité dans quelques fondations célèbres qui suffisent à témoigner de ses intentions favorables au luxe national à côté de tant de ravages que rien ne peut justifier. La révolution conçut, mais réalisa très inégalement une pensée élevée et libérale. Elle y réussit jusqu'à un certain point pour les arts; elle y échoua pour les fêtes. Que ses exemples, en nous laissant fidèles à ce qu'il y a de plus pur dans ses enseignemens, à ses intentions les meilleures, nous garantissent d'écueils qui n'ont pas cessé d'être pour nous des causes de péril. Gardons-nous de ce qui sent l'imitation, l'effort, cette contrainte du goût qui souvent atteste le faux dans la pensée. Écartons l'amour immodéré du théâtral, qui nous a été funeste sous plus d'une forme. Rejetons l'idée que l'état peut, doit tout faire. Rien ne remplace la liberté de l'inspiration. C'est aux peuples qu'il appartient de faire eux-mêmes pour la plus grande part leur luxe public, comme ils font sortir de leur propre sein leurs idées, leurs arts. Les législateurs les y aident, l'état, par ses encouragemens, les dirige dans la voie qu'eux-mêmes lui ont indiquée et comme tracée d'avance; mais, alors même qu'il semble agir à leur place, il n'est au fond que leur organe et rien de plus que leur auxiliaire; s'il veut être autre chose, il est condamné à échouer. Qu'il ne rêve donc pas une autre tâche que celle-là : elle est assez belle pour suffire à ses ambitions. Que de leur côté les peuples, si l'expérience les instruit, se gardent de lui demander d'en remplir une autre plus vaste, qui ne peut manquer d'être également fatale à leur liberté et aux conditions de vérité et de vie dans toutes les grandes manifestations du luxe national.

HENRI BAUDRILLART.

LES

FORMES PRIMITIVES

DE LA PROPRIÉTÉ

I.

LES COMMUNAUTÉS DE VILLAGE.

I. *Village communities in the east and west*, by Henry Sumner Maine, 1871. — II. *Ancient law, its connection with the early history of Society*, by the same author, 5e édit., 1870.

Naguère encore on croyait que les dolmens et les pierres druidiques étaient propres aux tribus celtiques. Depuis qu'on a trouvé ces monumens des âges les plus reculés en Néerlande, en Allemagne, en Asie, en Amérique et jusque dans les archipels asiatiques en même temps que les armes et les outils de silex qui caractérisent l'époque de la pierre, on en a conclu que l'humanité a traversé primitivement partout un état de civilisation ou, si l'on veut, de sauvagerie dont l'existence des indigènes de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie nous offre encore aujourd'hui l'image fidèle. De même on avait cru que les communautés de village, telles qu'elles existent en Russie, étaient uniquement propres aux Slaves, et l'on disait qu'ils avaient des instincts communistes. Les slavophiles vantent même cette institution comme particulière à leur race, dont elle doit assurer la suprématie en la préservant des convulsions sociales où se dissoudront, prétendent-ils, tous les états de l'Occident. Aujourd'hui on peut démontrer, — et nous essaierons

de le faire, — que ces communautés ont existé chez les peuples les plus divers, chez les Germains et dans l'antique Italie, au Pérou et en Chine, au Mexique et dans l'Inde, chez les Scandinaves et chez les Arabes, exactement avec les mêmes caractères. Retrouvant ainsi cette institution sous tous les climats et chez toutes les races, on peut y voir une phase nécessaire du développement des sociétés et une sorte de loi universelle présidant à l'évolution des formes de la propriété du sol. Les hommes primitifs se sont servis partout des mêmes instrumens grossiers que leur fournissait le silex, et ils ont réglé de la même façon la possession de la terre sous l'empire de conditions semblables.

Deux publications ont récemment appelé l'attention sur cette matière, encore peu connue et où il reste beaucoup de découvertes à faire. L'une est due à M. Nasse, professeur à l'université de Bonn, qui vient de mettre en lumière, avec une connaissance vraiment extraordinaire des sources, un fait que bien peu d'Anglais soupçonnaient, à savoir que les communautés de village ont été primitivement le régime général de la propriété en Angleterre, et que des traces nombreuses de cet ordre de choses se sont perpétuées jusqu'après le moyen âge (1).

L'auteur de la seconde publication est sir Henry Maine, si connu par son livre *Ancient Law*, essai magistral sur l'histoire philosophique du droit et sur ses rapports avec les civilisations primitives. M. Maine, ayant résidé dans l'Inde, où il remplissait de hautes fonctions judiciaires, a été frappé de retrouver au pied des monts Himalayas et aux bords du Gange des institutions tout à fait semblables à celles de l'antique Germanie, et il a fait connaître ces curieuses concordances dans le livre dont nous avons transcrit le titre en tête de cette étude. Il y fait bien ressortir l'importance des faits qu'il décrit. Il semble, dit-il très justement, que de tous les côtés à la fois des lumières nouvelles viennent éclairer les pages les plus obscures de l'histoire du droit et de la société. Ceux qui croyaient que la propriété individuelle s'est dégagée, par de lentes transformations, de la communauté primitive avaient déjà trouvé les preuves de ce fait dans les villages anciens des pays germaniques et scandinaves. Ils étaient plus frappés quand on venait leur montrer que l'Angleterre, toujours supposée soumise depuis la conquête au régime féodal, contenait autant de traces de propriété collective et de culture en commun que les pays du nord. Ils se sont fortifiés encore bien plus dans leur conviction en apprenant que ces formes primitives de possession et d'exploitation du sol se retrou-

(1) *Ueber die mittelalterliche Feldgemeinschaft in England*, von Erwin Nasse.

vent dans l'Inde et déterminent toute la marche de l'administration de cette immense colonie. Ces antiquités juridiques, qui semblaient ne devoir intéresser que les savans spéciaux, offrent ainsi un intérêt tout actuel. Non-seulement elles jettent un jour nouveau sur les institutions fondamentales et sur la manière de vivre des hommes primitifs, mais, comme le fait remarquer M. Mill, elles nous élèvent au-dessus de ces idées étroites qui nous font croire que le seul mode d'existence des sociétés est celui que nous voyons fonctionner autour de nous.

L'histoire de la propriété est encore à faire. Le droit romain et le droit moderne ont pris corps dans un temps où l'on n'avait plus aucun souvenir des formes collectives de la propriété foncière qui pendant si longtemps ont seules été en usage. Il en résulte que nous ne pouvons guère concevoir la propriété autrement qu'elle n'est déterminée par les Institutes ou par le code civil. Quand les juristes veulent rendre compte de l'origine de ce droit, ils remontent à ce que l'on appelle l'état de nature, et ils en font sortir directement la propriété individuelle, absolue, le *dominium* quiritaire. Ils méconnaissent ainsi cette loi du développement graduel qu'on retrouve partout dans l'histoire, et ils se mettent en opposition avec les faits aujourd'hui reconnus et constatés. C'est seulement par une série de progrès successifs, et à une époque relativement récente, que s'est constituée la propriété individuelle appliquée à la terre. Tant que l'homme primitif vit de la chasse, de la pêche et de la cueillette des fruits sauvages, il ne songe pas à s'approprier la terre, et il ne considère comme siens que les objets capturés ou façonnés par sa main. Sous le régime pastoral, la notion de la propriété foncière commence à poindre; toutefois elle s'attache seulement à l'espace que les troupeaux de chaque tribu parcourent habituellement, et des querelles continuelles éclatent au sujet des limites de ces parcours. L'idée qu'un individu isolé pourrait réclamer comme exclusivement à lui une partie du sol ne vient encore à personne; les conditions de la vie pastorale s'y opposent absolument. Peu à peu une partie de la terre est momentanément mise en culture, et le régime agricole s'établit; mais le territoire que le clan ou la tribu occupe demeure sa propriété indivise. La terre arable, le pâturage et la forêt sont exploités en commun. Plus tard, la terre cultivée est divisée en lots, répartis entre les familles par la voie du sort; l'usage temporaire est seul attribué ainsi à l'individu. Le fonds continue à rester la propriété collective du clan, à qui il fait retour de temps en temps, afin qu'on puisse procéder à un nouveau partage. C'est le système en vigueur aujourd'hui dans la commune russe; c'était au temps de Tacite celui de la tribu germanique.

Par un nouveau progrès de l'individualisation, les parts restent aux mains des groupes de familles patriarcales occupant la même demeure et travaillant ensemble pour l'avantage de l'association, comme en Italie et en France au moyen âge, et en Serbie actuellement. Enfin apparaît la propriété individuelle et héréditaire; mais elle est encore engagée dans les mille entraves des droits suzerains, du fideicommis, des retraits-lignagers, etc.; ce n'est qu'après une dernière évolution, parfois très longue, qu'elle se constitue définitivement et arrive à être ce droit absolu, souverain, personnel, que définit le code civil, et que seul nous comprenons bien. Les procédés d'exploitation se sont améliorés à mesure que la propriété s'est dégagée de la communauté. D'extensive, la culture est devenue intensive, c'est-à-dire que le capital a contribué à produire ce que l'on ne demandait originairement qu'à l'étendue. D'abord la culture est tout à fait intermittente et temporaire; on brûle la végétation naturelle de la superficie, et on sème du grain dans les cendres. La terre repose ensuite pendant dix-huit ou vingt ans. C'est ainsi que les Tartares cultivent le sarrasin, et ce mode d'exploitation n'est pas incompatible avec le régime pastoral et la vie nomade. Plus tard, une petite partie du sol est successivement cultivée suivant la rotation triennale, la plus grande partie restant pâturage commun pour les troupeaux du village. C'est le système russe et germanique. Enfin le bétail est mieux soigné, l'engrais est recueilli, les champs sont enclos, des chemins, des fossés sont tracés, le travail améliore la terre d'une façon permanente; puis la jachère est supprimée, des fumures énergiques sont achetées dans les villes ou empruntées à l'industrie; le capital s'incorpore au sol et en accroît la productivité. C'est l'agriculture moderne, celle de la Flandre et de l'Italie dès le moyen âge, et elle n'entre en action que quand la propriété individuelle de la terre est complétement constituée. Ainsi progrès parallèle de la propriété et de l'agriculture, voilà le fait important que les dernières recherches mettent de plus en plus en relief.

La philologie et la mythologie doivent les merveilleuses découvertes qu'elles ont faites récemment à l'emploi de la méthode des études historiques comparées. M. Maine pense que cette même méthode, appliquée aux origines du droit, pourrait éclairer d'un jour tout nouveau les phases primitives du développement de la civilisation; on verrait clairement que les lois sont, non le produit arbitraire des volontés humaines, mais le résultat de certaines nécessités économiques d'une part, et de l'autre de certaines idées de justice dérivant du sentiment moral et religieux. Ces nécessités, ces idées, ces sentimens, ont été très semblables et ont agi de la même façon sur les sociétés, à une certaine époque de leur déve-

loppement, en y présidant à l'établissement d'institutions partout les mêmes. Seulement toutes les races n'ont pas marché du même pas. Tandis que les unes sont déjà sorties de la communauté primitive au début des temps historiques, d'autres continuent à pratiquer de nos jours un régime qui appartient à l'enfance de la civilisation. Dès les premiers temps de leurs annales, les Grecs et les Romains connaissent la propriété privée de la terre, et les traces de l'antique communauté du clan sont déjà si effacées qu'il faut une étude attentive pour les retrouver. Les Slaves au contraire n'ont point renoncé au régime collectif. La géologie nous apprend aussi que certains continens ont conservé une flore et une faune qui déjà ailleurs ont disparu depuis longtemps. C'est ainsi, dit-on, qu'en Australie on trouve des plantes et des animaux qui appartiennent aux âges antérieurs du développement géologique de notre planète. C'est dans des cas semblables que la méthode des études comparées peut rendre de grands services. Si certaines institutions des temps primitifs se sont perpétuées jusqu'à nos jours chez quelques peuples, c'est là qu'il faut aller les surprendre sur le vif, afin de mieux comprendre un état de la civilisation qui ailleurs se perd dans la nuit des temps. J'essaierai d'abord de faire connaître le régime des communautés de village tel qu'il existe encore aujourd'hui en Russie et à Java. Je montrerai ensuite que ce régime a été en vigueur dans l'ancienne Germanie et chez la plupart des peuples connus. J'étudierai enfin les communautés de famille si répandues en Europe au moyen âge, et dont le type s'est conservé jusque sous nos yeux chez les Slaves méridionaux de l'Autriche et de la Turquie.

I.

Dans toute la Grande-Russie, c'est-à-dire dans cet immense territoire qui s'étend au-delà du Dnieper et qui est peuplé par 30 ou 35 millions d'habitans, la terre qui n'appartient pas à la couronne ou aux seigneurs est la propriété indivise, collective, de la commune. La commune est la molécule constitutive de la nationalité russe. Elle forme une personne civile, un corps juridique doué d'une vie propre très puissante, très active, très despotique même. Seule elle est propriétaire du sol; les individus n'en ont que l'usufruit ou la jouissance temporaire. C'est elle qui doit solidairement au seigneur la rente, à l'état l'impôt et le recrutement en proportion de sa population. Elle se gouverne elle-même d'une façon bien plus indépendante que la commune française ou allemande. Pour tout ce qui concerne l'administration, elle jouit d'un *self-government* aussi complet que le *township* américain. L'ukase du 19 février 1861 lui a

donné une autonomie très réelle, trop grande même, affirme-t-on. Les chefs de famille, réunis en assemblée sous la présidence du *starosta* ou maire qu'ils ont élu, discutent et règlent directement les affaires communales, comme les contribuables de la *vestry* (paroisse) en Angleterre et la *landesgemeinde* dans les cantons primitifs de la Suisse. Le starosta est le chef de la police; il juge aussi les simples contraventions, comme le fait le maire de Londres. Il peut prononcer des condamnations jusqu'à concurrence d'un rouble d'amende et de deux jours de travail. La réunion de plusieurs villages forme le *volost*, sorte de grande commune ou arrondissement semblable au *township* des États-Unis et au *concelho* portugais. Le *volost* doit avoir de 300 à 2,000 habitans. Le chef administratif du *volost* est le *starshina*, qui est assisté d'un conseil composé des starostas des villages de la circonscription. De concert avec eux, il règle tout ce qui concerne les impôts, les recrues, les routes, les corvées. Pour les affaires importantes, il réunit le grand conseil des délégués des villages nommés chacun par un groupe de dix familles. Ce conseil élit de quatre à dix juges ou jurés qui se réunissent successivement au nombre de trois pour vider les procès civils jusqu'à concurrence de 100 roubles et pour prononcer les peines correctionnelles.

L'ensemble des habitans d'un village possédant en commun le territoire qui y est attaché s'appelle le *mir* (1). Ce mot, qui semble appartenir à tous les dialectes slaves, et qu'on trouve dans les documens tchèques et silésiens du XIIIe siècle, répond à l'idée que rendent les termes de commune, *gemeinde* ou *communitas;* mais

(1) Des détails précis sur la commune russe, surtout ceux d'un caractère juridique, sont difficiles à réunir. Le grand ouvrage du baron de Haxthausen, *Études sur la Russie*, — un curieux travail de M. Wolowski dans la *Revue* du 1er août 1858, — une étude de M. Cailliatte dans la *Revue* du 15 avril 1871, — *Free Russia*, by W. Hepworth Dixon, 2 vol. 1870, — le rapport si complet de M. Michell sur l'émancipation des serfs dans un *Blue Book* de 1870 (*Reports respecting the tenure of land in the several countries of Europe*), — *l'Avenir de la Russie*, par Schédo-Ferroti (baron Firks), — une étude de M. Tchitcherine dans le *Staatswörterbuch* de Bluntschli (*Leibeigenschaft in Russland*), — Kawelin, *Einiges über die russische Dorfgemeinde, Tüb. Zeitschrift für Staatswiss*, XX, 1, — von Bistram, *Rechtliche Natur der Stadt-und Landgemeinde*, — Dr Adolph Wagner, *Die Abschaffung des privaten Eigenthums*, — une publication récente de M. Julius Eckardt, *Russlands ländliche Zustände* (1870), — une étude de M. Julius Faucher, membre du parlement allemand, dans le premier volume des *Cobden club Essays*, — un article de M. Wyrouboff dans *la Philosophie positive* (1871), — telles sont les meilleures sources abordables pour ceux qui ne connaissent point le russe. En cette langue, on trouve d'innombrables écrits consacrés à discuter les avantages et les inconvéniens du *mir*, mais je ne crois point qu'il existe un ouvrage fondamental faisant connaître l'origine, l'histoire et les particularités de cette curieuse institution. Il faudrait une vaste enquête sur les usages et les traditions des diverses localités, faite sur place par des juristes qui seraient en même temps économistes.

dans son sens primitif il indique quelque chose de vénérable et de saint, car il signifie aussi l'univers, comme le mot grec κόσμος. M. le baron de Haxthausen rapporte un grand nombre de proverbes russes qui montrent le profond respect que le *mir* inspire au peuple : « Dieu seul est le juge du *mir ;* — tout ce qu'a décidé le *mir* doit être fait; — le soupir du *mir* fait éclater le roc; — le *mir* est le rempart du pays. » C'est bien l'institution primordiale de la nation.

En principe, chaque habitant mâle et majeur a droit à une part égale des terres dont le *mir* est propriétaire. Dans les temps primitifs, il ne se faisait aucun partage du sol. La terre était cultivée en commun et la récolte répartie entre tous en proportion du nombre de travailleurs de chaque famille. Aujourd'hui, au milieu des forêts, on trouve chez les Roskolniks quelques communes, appelées *skit*, où ce régime existe encore. On le rencontre aussi, dit-on, dans certains cantons isolés de la Bosnie. A une époque plus rapprochée, le partage des terres se fit tous les ans ou tous les trois ans, après chaque rotation triennale, et dans quelques régions cet antique usage s'est maintenu. L'époque du partage varie aujourd'hui dans les différentes régions du pays. Dans certaines localités, il a lieu tous les six ans, dans d'autres tous les douze ou quinze ans; tous les neuf ans est la période la plus ordinaire. A chaque recensement officiel, une nouvelle répartition générale est considérée comme obligatoire. Ces répartitions générales ne se sont pas faites à des époques fixes. Depuis 1719, il y en a eu dix; la dernière a eu lieu en 1857.

Tout en restant fidèles au principe de la communauté, les paysans ne se décident pas volontiers à cette opération du partage, car les parcelles qu'ils occupaient retournent à la masse, et ordinairement le nouveau partage leur en assigne d'autres. D'après ce que rapporte M. de Haxthausen, ils appellent la répartition générale « le partage noir, » *tschornoi peredell.* Dans beaucoup de communes, les prés à faucher sont repartagés tous les ans. Tout ce qui concerne l'époque et le mode du partage, le règlement du nombre de ménages qui ont droit à une part, la disposition des lots devenus vacans, la dotation en terres des nouveaux ménages, est décidé par les paysans eux-mêmes, réunis sous la présidence du starosta; mais il faut qu'au moins la moitié d'entre eux soient présens, il faut même les deux tiers des voix pour prononcer la dissolution de la communauté et répartir le sol en propriétés individuelles et perpétuelles, pour opérer une répartition nouvelle et pour expulser ou mettre à la disposition du gouvernement les individus « vicieux et incorrigibles. »

La maison, *izba*, le terrain où elle est construite et le jardin at-

tenant forment une propriété privée et héréditaire. Cependant le propriétaire ne peut la vendre à une personne étrangère au *mir* qu'avec le consentement des habitans du village, et ceux-ci peuvent toujours exercer un droit de préférence. Dans les communautés de village de tous les pays, même dans la *marke* germanique, on trouve une coutume semblable, qui s'explique facilement. La commune n'est pas seulement une unité administrative; elle est plutôt une association patriarcale, une extension de la famille, dont les liens sont si intimes, dont la solidarité est si étroite qu'un étranger n'y peut être admis sans le consentement de la majorité. Encore aujourd'hui en Suisse, le droit de bourgeoisie dans une commune ne s'acquiert point par la seule résidence, il ne s'obtient que par achat ou concession et avec l'assentiment du corps des bourgeois. Au moyen âge, il en était de même partout. Dans la commune russe, il n'y a donc point de propriété immobilière complétement libre; celle qui existe est encore soumise aux entraves résultant du domaine éminent de la collectivité.

Récemment de vives discussions se sont élevées au sujet de l'origine de la communauté des terres qui forme la base actuelle du *mir*. Les patriotes russes y voyaient « l'institution primordiale » de la grande race slave, et cette opinion, propagée en Europe par les écrits du baron de Haxthausen, était admise sans contestation; mais dans ces derniers temps MM. Tchitcherine et Bistram ont soutenu une thèse complétement opposée. D'après eux, jusqu'à la fin du XVIe siècle, les paysans étaient libres et propriétaires indépendans de la terre qu'ils cultivaient. Ils traitaient avec le seigneur pour la rente à payer, et vendaient, héritaient, louaient, léguaient leurs fermes sans aucune immixtion de l'autorité communale ou seigneuriale. La communauté des terres et le partage périodique étaient inconnus. La commune n'exerçait aucune tutelle sur ses membres. Toutefois l'indépendance des paysans ne pouvait convenir ni au souverain, qui voulait des impôts et des soldats, ni aux seigneurs, qui réclamaient des bras pour cultiver leurs terres. Un ukase du tsar Fedor Ivanovitch, de 1592, attacha les paysans à la glèbe. Les seigneurs dressèrent des registres où étaient inscrits les cultivateurs habitant la terre qu'ils considéraient comme leur domaine, et il leur fut interdit de se déplacer sans autorisation. Des lois postérieures de Boris Godunof introduisirent définitivement le servage. Sous Pierre Ier, l'impôt par tête d'habitant mâle, la solidarité de la commune pour le paiement des impôts et pour le recrutement de l'armée et le recensement amenèrent les paysans à mettre les terres en commun et à les partager en proportion des bras valides, afin que chacun fût obligé de contribuer aux charges communales dans la

mesure de ses forces. « La communauté agraire, dit en terminant M. Tchitcherine, a été le produit de la servitude; elle disparaîtra avec elle devant la liberté. »

La thèse de MM. Tchitcherine et Bistram est en partie conforme, en partie contraire à la réalité des faits. Il est vrai que le servage, la solidarité des charges imposées aux communes, l'état arriéré de l'agriculture, ont maintenu en Russie la propriété commune, qui dans l'Europe occidentale a fait place depuis longtemps à la propriété individuelle; mais comment supposer que les paysans aient introduit spontanément une coutume aussi étrange que le partage périodique des terres, si celle-ci n'avait pas eu de précédens dans les traditions nationales? L'histoire nous montre partout au contraire la propriété individuelle sortant de la collectivité primordiale. Je vois bien des groupes d'hommes qui sous l'empire de l'exaltation religieuse mettent en commun tout ce qu'ils possèdent et renoncent à distinguer le tien du mien; nulle part je ne découvre tout un peuple abolissant la propriété privée pour établir la communauté. Une semblable opération pourrait à peine se concevoir.

Quand d'ailleurs on trouve les communautés de village chez les Slaves méridionaux, chez les Tchèques, chez les Polonais, chez toutes les tribus slaves, en outre chez les Germains, chez beaucoup de peuples de l'antiquité, dans l'Inde, en Chine, en Amérique, en un mot dans toutes les sociétés qui sortent de l'état nomade et pastoral pour adopter le régime agricole, il est impossible d'admettre qu'en Russie la communauté ait été seulement introduite à la suite des lois de Fedor, de Boris Godunof et de Pierre Ier. Ces lois ont pu ramener au régime collectif certaines communes qui commençaient à en sortir et où la propriété individuelle était déjà constituée : elles n'ont pu le faire naître.

Il est facile de comprendre comment la solidarité des charges imposées à la commune a maintenu et fortifié la collectivité agraire du *mir*. La commune devait solidairement à l'état et au seigneur certaines prestations en argent, en denrées ou en corvées; elle avait donc intérêt à ce que chaque habitant pût en supporter sa part, et pour cela il fallait que tous les ménages, *tiaglos*, eussent un lot de terre sur lequel ils pussent produire de quoi faire face à leur part des charges communes. Un individu privé de l'unique instrument de travail que l'on connût, la terre, ne pouvait rien produire, et, comme l'impôt était compté par tête et dû solidairement, c'était alors aux autres à payer pour lui. La répartition égale du sol arable était donc dans l'intérêt général.

Le village russe est formé d'une série de maisons construites en poutres superposées, comme le *loghouse* américain ou le chalet

suisse. Le pignon tourné vers la rue est orné d'un balcon, et le toit, qui dépasse, est garni d'ornemens en bois découpé. Les habitations ne sont jamais isolées au milieu des champs qui en dépendent, comme en Flandre, en Angleterre, en Hollande et dans tous les pays où depuis longtemps la terre est divisée en patrimoines héréditaires. Le nom du village russe, *derevnia*, a la même racine qu'en allemand *dorf*, en scandinave *trup*, en anglo-saxon *thorpe*, et en français *troupe*, *troupeau;* il signifie, comme le remarque M. Julius Faucher, réunion, agrégation, en vue d'une protection mutuelle (1). Les hommes, aux époques primitives, ont besoin de se grouper pour résister en commun aux attaques des ennemis et des animaux de proie, ainsi que pour mettre la terre en valeur par l'association des bras et par la coopération des forces individuelles.

Pour opérer le partage, les arpenteurs désignés par la commune procèdent au mesurage et à l'estimation des différentes pièces de terre et à la formation des lots. D'après ce que rapporte M. de Haxthausen, dans certaines localités, ils se servent de bâtons ou verges consacrées, d'inégales longueurs, les plus courtes étant réservées pour les terrains de meilleure qualité, de façon que le lot est d'autant plus petit qu'il est plus fertile. Toute la terre arable de la commune est divisée en trois zones concentriques qui s'étendent tout autour du village, et ces trois zones sont encore divisées en trois champs déterminés par l'assolement triennal. C'est la proximité qu'on estime plus encore que la fertilité, qui en Russie ne varie pas beaucoup dans chaque région. Les zones les plus rapprochées du village sont seules fumées une fois tous les trois, six ou neuf ans dans la région sablonneuse; dans la région de la terre noire, l'emploi de l'engrais est inconnu. Chaque zone est divisée en bandes étroites, larges de 5 à 10 mètres et longues de 200 à 800 mètres. On réunit plusieurs parcelles en ayant soin qu'il y en ait au moins une dans chaque zone et dans chaque division de l'assolement, et on en forme ainsi des lots qui sont tirés au sort entre les copartageans. Tous les habitans, y compris les femmes et les enfans, assistent à cette loterie dont dépend la détermination du lot de terrain que chacun aura à faire valoir jusqu'à l'époque d'un nouveau partage. Ce tirage au sort ne donne lieu qu'à très peu de réclamations, parce que les lots, composés de plusieurs petites parcelles dont la valeur se compense, sont généralement très égaux. Celui qui prouve qu'il est lésé reçoit un supplément pris sur les terres restées libres. Les forêts et les pâturages ne sont point partagés.

(1) Voyez *the Russian agrarian Legislation of 1861*, by Julius Faucher of the prussian Landtag, dans le volume du *Cobden club : Systems of Land tenure in various countries.*

Autrefois les paysans en jouissaient en commun moyennant des prestations en travail au profit du seigneur. L'acte d'émancipation de 1861 en a attribué la propriété exclusive à ce dernier, à tort, semble-t-il, car dans l'origine bois et prés appartenaient au *mir*. Dans les terres de la couronne, où l'espace ne manque pas, le *mir* garde ordinairement en réserve une partie du terrain, afin de pouvoir toujours doter les nouveaux ménages qui se forment, et en attendant ces lots libres sont donnés en location. On rend ainsi moins fréquente la nécessité d'un nouveau partage.

Sur les domaines de la couronne, le partage se fait d'après le nombre d'âmes. On fixe un certain nombre de *dessiatines* (1) par tête, et chaque père de famille obtient autant de parts qu'il a d'individus avec lui. Sur les terres dépendant naguère des seigneurs, le partage se fait par *tiaglo*. Le sens attaché à ce mot *tiaglo*, qui représente l'unité de travail (2), varie. Autrefois on entendait par là un groupe de deux ou trois travailleurs dans chaque famille; aujourd'hui on désigne par ce mot chaque couple marié, de sorte que, si plusieurs couples habitent la même maison et travaillent ensemble, chacun d'eux a droit à une part. Dans le premier système, la répartition se fait donc par tête, dans le second système ou par ménage ou par travailleur adulte. Les nombreuses parcelles assignées à chaque ménage étant toutes entremêlées, il en résulte que toutes doivent être cultivées en même temps et consacrées au même produit. C'est ce que les Allemands appellent *flurzwang* ou « culture obligée. » Un tiers du sol arable est en céréale d'hiver, seigle ou froment, un tiers en avoine et un tiers en jachère. Chaque famille laboure, ensemence et récolte à part et pour son propre compte, mais rien n'indique la séparation des parcelles. Tout le segment occupé par l'une des divisions de l'assolement triennal paraît ne former qu'un seul champ. Il faut faire à la même époque les différentes opérations agricoles, parce qu'à défaut de chemins et d'issues nul ne peut arriver aux parcelles qu'il exploite sans passer sur celles du voisin. C'est l'assemblée des habitans de la commune qui décide les époques de l'ensemence-

(1) Le dessiatine équivaut à 1 hectare 9 ares.

(2) Sous le régime du servage, l'unité de corvée à effectuer ou de prestations à payer au profit du seigneur était le *tiaglo*. Ce mot, qui vient du verbe russe *tianut*, tirer, de même étymologie que l'allemand *ziehen*, signifie « celui qui tire, » c'est-à-dire qui traîne la charrue, qui laboure. Le seigneur avait intérêt à multiplier les *tiaglos*, puisque chacun d'eux lui devait un certain nombre de jours de travail par semaine. Les familles patriarcales qui réunissaient sous le même toit plusieurs ménages représentaient plusieurs *tiaglos*, suivant le nombre de bras aptes au travail dont elles disposaient. La corvée due au seigneur se répartissant par *tiaglo*, il était naturel que la terre fût répartie dans la même proportion.

ment et de la moisson, comme cela se voit dans le midi, en Suisse, en Italie, en France même, pour le temps des vendanges. C'est encore un des cas où l'autorité du *mir* enchaîne et règle l'initiative individuelle.

Avant l'abolition du servage, le seigneur concédait aux paysans environ la moitié du sol arable, et il en gardait pour lui l'autre moitié, qu'il faisait cultiver au moyen des bras que la corvée lui fournissait. Le serf devait travailler trois jours par semaine pour le maître. Les forêts et les terres vagues fournissaient aux cultivateurs le bois et le pâturage moyennant certains services supplémentaires. En 1861, dans la Russie proprement dite, 103,158 propriétaires possédaient 105,200,108 dessiatines avec 22 millions de serfs jouissant de l'usufruit du tiers de la superficie totale, soit de 35 millions de dessiatines, ce qui fait un peu plus de 2 dessiatines et demi par tête ou environ 7 dessiatines par famille. Dans la région de la terre noire, la population était plus dense, et par conséquent la part de chacun plus petite. Cette part s'appelait le *nadiell*. C'est le *nadiell* qui a servi de base au partage de la propriété entre les paysans et les seigneurs, décrété par l'acte d'émancipation. Le seigneur est tenu de laisser aux serfs affranchis en propriété, moyennant une rente en argent toujours rachetable (1), une part du sol qui dépend des circonstances locales; mais un minimum est fixé dans chaque village par tête d'habitant mâle. Ce minimum varie. Dans la région des steppes, il est de trois à huit dessiatines; dans la région industrielle, il est moins grand : ainsi dans la province de Moscou il tombe à 1 dessiatine. Dans la région de la terre noire, il est en moyenne de 2 à 3 dessiatines. En pratique, la portion de terre que les serfs affranchis ont obtenue correspond à peu près au *nadiell* ou à la part qu'ils avaient précédemment en culture. Voici la situation d'une famille ordinaire de paysans dans la province de Novgorod. Elle exploite environ 20 hectares dont la moitié est cultivée, et l'autre moitié est en prairie ou en pâture. L'assolement triennal est général en Russie, de sorte que le tiers de la terre arable est emblavée de seigle, le second tiers d'avoine, et le troisième tiers est en jachère. Le bétail se compose de 2 chevaux, 3 vaches et 4 ou 5 moutons. Elle paie au seigneur 70 francs pour le rachat de la terre, soit 3 fr. 50 par hectare, à l'état pour impôt 3 roubles par mâle ou 30 francs environ, et au prêtre de 6 à 7 francs.

Les lois d'émancipation n'ont pas porté atteinte à l'existence collective du *mir*, et la nouvelle organisation communale établie par

(1) Le gouvernement fait des avances aux paysans pour leur permettre de racheter la rente. Les anciens serfs occupent en moyenne 4 hectares par habitant mâle en payant une rente de 5 à 6 francs par hectare.

l'ukase du 19 février 1861 l'a plutôt consolidée, car elle a fait de chaque commune une corporation qui est solidairement responsable du paiement exact de toutes les taxes dues à l'état, à la province ou à la commune par chacun de ses habitans. Les chefs de famille, réunis en assemblée générale, peuvent introduire la propriété individuelle et mettre fin au régime de la communauté; mais, pour décider cette transformation, une majorité des deux tiers est requise. On prétend que, si la décision pouvait être prise à la simple majorité, les communautés auraient bientôt cessé d'exister. Les faits observés ne semblent point confirmer ces prévisions. Les paysans n'abandonnent pas si promptement d'anciens usages; ce n'est que peu à peu et par des changemens insensibles que les vieilles institutions se modifient sous l'influence des idées et des besoins nouveaux. Voici un curieux exemple qui prouve à quel point les paysans russes tiennent à l'organisation agraire du *mir*. Il y a quelques années, dans un domaine du cercle de Péterhof, le propriétaire voulut, dans l'intérêt de ses serfs, introduire le régime rural des pays de l'Occident. Il divisa la terre en exploitations indépendantes, où il construisit à ses frais une habitation isolée pour chaque famille; mais à peine l'abolition du servage fut-elle décrétée, que les paysans s'empressèrent de rétablir la communauté primitive et de reconstruire les maisons sur leur ancien emplacement, malgré le travail considérable que cela nécessita. Des réjouissances publiques célébrèrent le retour aux vieilles coutumes du *mir*. Un seul paysan refusa de quitter son exploitation isolée; il fut honni et déclaré traître par tout le village. Aux yeux du paysan russe, toute tentative de se soustraire aux liens de la communauté est une désertion, un vol, un crime qu'on ne pardonne pas. Fait plus curieux encore, les colonies allemandes établies en Russie ont spontanément introduit le partage périodique des terres. Dans le village de Paninskoï, près du Volga, peuplé de colons venus de la Westphalie, M. de Haxthausen a constaté que la commune partage de nouveau les champs tous les trois, six ou neuf ans, d'après l'augmentation du nombre des habitans. Les autres colonies allemandes du gouvernement de Saratoff ont aussi demandé et obtenu l'autorisation d'adopter le même régime. Les Tartares agriculteurs mettent également en pratique le partage à la russe.

La famille patriarcale est le fondement de la commune, et les membres du *mir* sont généralement considérés comme descendans d'un ancêtre commun. Les liens de la famille ont conservé chez les Russes, comme chez les Slaves du Danube et du Balkan, une puissance qu'ils ont perdue ailleurs. La famille est une sorte de corporation qui se perpétue et qui est gouvernée, avec une autorité pres-

que absolue, par le chef appelé « l'ancien. » Tout l'avoir reste en commun. Il n'y a point en général d'hérédité ni de partage. La maison, le jardin, les instrumens aratoires, le bétail, les récoltes, les meubles de toute nature demeurent la propriété collective de tous les membres de la famille. Nul ne pense à en réclamer une part individuelle. A la mort du père de famille, l'aîné de la maison lui succède dans l'administration; dans certains districts, c'est le fils aîné, dans d'autres le frère aîné du défunt, pourvu qu'il habite la même maison. Ailleurs encore ce sont les membres de la famille qui choisissent le nouveau chef. S'il ne reste que des mineurs, un parent vient s'établir avec eux et devient alors co-propriétaire. Quand un partage a lieu, ce qui est moins rare qu'autrefois, il se fait non suivant les degrés de parenté, mais par tête de mâle adulte habitant la maison. Un orphelin ne peut succéder par représentation de son père, et ceux qui ont quitté la demeure paternelle n'héritent pas. Les femmes restent confiées aux soins de l'une ou l'autre des sections de la famille, et elles reçoivent une dot à leur mariage. Dans le nord, la maison est dévolue à l'aîné. Dans le midi, c'est le plus jeune fils qui en hérite, parce qu'ordinairement on a créé un établissement séparé pour le fils aîné pendant la vie du père. Ce qui donne donc le droit à hériter, ce n'est pas le sang, la descendance, c'est un titre plus effectif, la coopération au travail qui a produit les biens qu'il s'agit de partager. L'oncle, le neveu, le cousin adultes, ont travaillé de même; ils auront une part égale. La jeune fille, l'enfant, n'ont encore contribué en rien à la production; il sera pourvu à leurs besoins, mais ils n'ont aucun droit à une part de l'hérédité. Dans la famille comme dans l'état russe, l'idée d'autorité et de puissance se confond avec celle de l'âge et de la paternité. Le mot *starosta* signifie « le vieux, » le mot *starshina* en est le comparatif, « plus vieux. » L'empereur est « le père, » — « le petit père. » C'est le vrai principe du régime patriarcal.

Depuis l'émancipation, l'ancienne famille patriarcale tend à se dissoudre. Le sentiment de l'indépendance individuelle la mine et la détruit. Les jeunes gens n'obéissent plus à « l'ancien. » Les femmes se querellent à propos de la tâche qu'elles ont à faire. Le fils marié veut avoir sa demeure à lui; comme il peut réclamer une part de la terre, et que le paysan russe se construit bientôt une demeure de bois qu'il façonne, la hache à la main, avec une habileté merveilleuse, chaque couple s'établit à part. La dissolution de la famille patriarcale entraînera celle de la communauté de village, parce que c'est dans l'union du foyer domestique que se développaient ces habitudes de fraternité, ce détachement de l'intérêt individuel, ces sentimens communistes qui maintenaient

la propriété collective du *mir*. Autrefois le moyen employé pour briser les résistances des mauvaises têtes ou pour se débarrasser des paresseux incorrigibles consistait à les livrer à la conscription. Les pères de famille, d'accord avec le starosta, purgeaient ainsi la commune des récalcitrans. C'est l'habitude de se soumettre à cette autorité despotique qui a donné au peuple russe cet esprit d'obéissance, d'abnégation, de douceur, qui le caractérise. Quel contraste entre le Russe et l'Américain! Celui-ci, avide de changement et de mouvement, âpre au gain, jamais satisfait de son sort, toujours en quête de nouveautés, affranchi de l'autorité paternelle dès ses plus jeunes années, habitué à ne compter que sur lui-même et n'obéissant qu'à la loi, qu'il a contribué à faire, type achevé de l'individualisme; le Russe au contraire, résigné à sa destinée, attaché aux traditions anciennes, toujours prêt à obéir aux ordres de ses supérieurs, rempli de vénération pour ses prêtres et pour son empereur, content de son existence, qu'il ne cherche pas à améliorer, et en somme plus heureux peut-être et plus gai que l'entreprenant et mobile *Yankee* au milieu de ses richesses et de ses progrès.

II.

Les panslavistes croient que la communauté du *mir* assurera la grandeur future de la Russie. Les peuples de l'Occident, disent-ils, ont possédé des institutions semblables; mais, sous l'influence de la féodalité et du droit romain, ils les ont laissées périr, — ils en seront punis par les luttes sociales, par la guerre implacable entre les riches et les pauvres. Il est contraire à la justice, ajoutent-ils, que la terre, qui est le patrimoine commun de tous, soit appropriée par quelques familles. Le travail peut être un titre légitime de propriété pour les produits qu'il crée, non pour le sol, qu'il ne crée point. En Russie, la commune reconnaît à tout individu capable de travailler le droit de réclamer une part de la terre qui lui permet de vivre des fruits de son activité. Le paupérisme, ce fléau des sociétés occidentales, est inconnu dans le *mir;* il n'y peut naître, car chacun a de quoi subsister, chaque famille prend soin de ses infirmes et de ses vieillards. Dans l'Occident, une progéniture nombreuse est un malheur que l'on évite par des moyens que certains économistes préconisent, mais que la morale condamne. En Russie, la naissance d'un enfant est toujours accueillie avec joie, car elle apporte à la famille des forces nouvelles pour l'avenir, et elle est un titre pour réclamer un supplément de terre à cultiver. La population peut s'accroître, les territoires à coloniser en Europe sont immenses,

et, quand ils seront remplis, les vastes plateaux de l'Asie s'ouvriront à l'expansion indéfinie de la grande race slave. Tant qu'elle conservera la vénérable institution du *mir*, elle échappera aux luttes de classe à classe, à la guerre sociale, la plus terrible de toutes, car elle a été la cause de l'asservissement et du déclin des sociétés antiques, et aujourd'hui elle menace des mêmes périls les sociétés modernes. Le peuple russe restera uni et par conséquent fort; il continuera de grandir sur la base de l'institution primordiale, qui seule peut garantir l'ordre, parce que seule elle permet l'organisation de la justice parmi les hommes.

Ainsi parlent les partisans du *mir*, et il s'en trouve de différentes nuances. Il y a d'abord les conservateurs, comme le baron de Haxthausen, qui voudraient garder le régime patriarcal et les institutions anciennes. Vient ensuite le groupe nombreux des slavophiles, comme Aksakof, Bieliaïef, Kochelief, Samarine, le prince Tcherkasski, suivi par beaucoup de personnes de la haute société et de femmes distinguées qui s'exaltent à l'idée des grandes destinées réservées à la race slave. Il y a enfin les démocrates-socialistes de l'école de Herzen, comme Tchernichevski et Panaeff, qui prétendent que l'organisation agraire du *mir* contient la solution du problème social en vain cherchée par Saint-Simon, Owen ou Proudhon.

Les institutions de la commune russe sont tellement en opposition avec tous nos principes économiques et avec les sentimens développés en nous par l'habitude de la propriété individuelle, que nous pouvons à peine en comprendre l'existence. Le *mir* ne nous apparaît que comme une monstruosité sociale, legs des âges de barbarie, dont le progrès moderne ne tardera pas à faire justice. Cependant il suffit de jeter les yeux autour de nous pour voir que le principe de la collectivité nous envahit de bien des côtés et menace l'individu isolé et indépendant. D'une part, la société anonyme, puissance collective d'où la responsabilité est complétement bannie, s'empare non-seulement de toutes les grandes industries; elle écrase même sous sa concurrence irrésistible les artisans et les petits commerçans sur un terrain où ils semblaient inattaquables, la confection des vêtemens, des chaussures, des meubles, et la vente au détail. Les sociétés anonymes entreprennent tout et se multiplient de plus en plus. Bientôt tout le monde sera actionnaire ou salarié; il n'y aura plus de place pour le petit chef d'industrie isolé, pour le travailleur indépendant non associé.

D'autre part nous voyons croître en nombre, dans une progression vraiment alarmante, des sociétés où le principe communiste est appliqué avec bien plus de rigueur que dans le *mir* russe et où toute distinction du tien et du mien est sévèrement proscrite. Je veux

parler des couvens. Accordez aux couvents la personnification civile et le droit d'acquérir des propriétés foncières au même titre que les individus, — la lutte entre la collectivité et l'individualité ne sera pas longtemps indécise. Avant cent ans, dans tout pays catholique, les couvens seront les seigneurs temporels du territoire; la terre leur appartiendra. Sous l'ancien régime, tous les souverains, même les plus dévoués à l'église, comme Philippe II et Marie-Thérèse, n'ont cessé d'édicter lois sur lois pour arrêter les envahissemens de la mainmorte. Les lois modernes interdisent aux corporations religieuses d'exister comme personne civile et de posséder, et néanmoins elles se multiplient à vue d'œil en France, en Belgique, en Hollande, en Prusse, en Angleterre, partout où des révolutions violentes ne les chassent pas comme en Espagne, en Italie et en Portugal. Leurs richesses et leur puissance s'accroissent au point que les gouvernemens les plus solidement assis croient devoir recourir à des mesures exceptionnelles pour y mettre un terme. En Belgique, elles seront bientôt assez fortes pour braver toute opposition et pour dicter leurs volontés aux législateurs et au souverain. Rien qu'avec une législation comme celle des États-Unis en matière de fondations et de personnification civile, les communautés religieuses finiraient par accaparer tout le sol. Cet exemple peut nous aider à comprendre l'existence des communautés de village. Sans doute l'homme poursuit toujours son intérêt individuel, il cherche le bonheur et fuit la peine, et mieux la responsabilité sera organisée, plus il sera poussé à bien faire et à travailler; mais, la foi lui ouvrant dans une autre vie des perspectives de félicité éternelle, il se peut que, pour la mériter, il travaille ici-bas par obéissance et par dévoûment, comme dans certains monastères. La coutume, la tradition, exercent aussi aux époques primitives une influence que l'homme moderne peut à peine comprendre. C'est sous l'influence de ces mobiles que les travaux agricoles s'accomplissent dans les communautés de village. D'ailleurs, même avec le partage périodique des terres, celui qui cultive a toujours intérêt à le bien faire, puisque seul il jouit de la récolte bonne ou mauvaise. Cette pratique, tout étrange qu'elle paraisse, n'empêche donc point de donner au sol une bonne fumure et des façons suffisantes. Le *tenant at will* irlandais et même le fermier qui n'obtient sa ferme que pour trois et six ans, terme malheureusement assez fréquent, ont encore moins de garanties pour l'avenir que le paysan russe, à qui le *mir* n'enlève, tous les neuf ou douze ans, les champs qu'il exploite que pour lui en rendre au moins l'équivalent. Ce que le partage empêche absolument, ce sont les améliorations héréditaires et coûteuses, que le possesseur temporaire n'exécutera pas, puisqu'un

autre en recueillerait les avantages. C'est sous ce rapport que la communauté de village est évidemment inférieure à la propriété individuelle. Seul le propriétaire héréditaire s'imposera les sacrifices nécessaires pour améliorer définitivement une terre ingrate et pour y fixer le capital qu'exige la culture perfectionnée et intensive. Dans toute l'Europe occidentale, on peut admirer les prodiges accomplis par la propriété privée, tandis que là où règne la propriété collective l'agriculture en est restée aux procédés d'il y a deux mille ans.

Les conséquences de la communauté et du partage périodique ne sont point du tout les mêmes dans les deux grandes régions agricoles de la Russie. Dans la zone de la terre noire, le sol donne d'abondantes récoltes sans engrais et presque sans travail. Tant qu'on se contente de produire des céréales, il n'est pas nécessaire de fixer dans la terre un grand capital; il suffit de labourer et de faire la moisson. Le partage n'est donc pas un obstacle à des travaux d'amélioration que le cultivateur n'aurait faits en aucun cas. Les terres d'alluvion du Banat en Hongrie et celles de la Moldavie, quoique soumises à la propriété privée, ne sont pas mieux cultivées que la terre noire de Russie sous le régime de la communauté. Toutefois dans les terres légères du nord et du centre, qui exigeraient d'abondantes fumures et des travaux d'amélioration permanente, le partage périodique arrête certainement les progrès de l'agriculture. La Russie centrale est le pays de l'Europe où la production agricole est la plus faible; on estime que le cultivateur ne récolte que trois ou quatre fois la semence. Il est vrai que les lois de von Thunen pourraient être invoquées ici pour expliquer ce fait. Dans un pays peu peuplé où manquent les grands centres de consommation, il n'y a point avantage à faire de la culture intensive; il vaut mieux mettre en action les forces naturelles qu'offrent les vastes espaces encore disponibles, plutôt que d'accumuler un grand capital sur une petite étendue, comme on est obligé de le faire quand la population devient plus dense. C'est ainsi qu'en Australie les Anglais, qui pratiquent la culture maraîchère la plus perfectionnée aux environs de Melbourne, de Sydney ou de Brisbane, s'en tiennent dans l'intérieur au régime pastoral tout à fait primitif.

Ce qui dans l'organisation du *mir* doit surtout alarmer l'économiste, c'est que, contrairement aux prescriptions de Malthus, elle enlève tout obstacle à l'accroissement de la population et offre même une prime à la multiplication des enfans. En effet, chaque tête de plus donne droit, dans le partage, à une part nouvelle. Il semble donc que la population doive s'accroître en Russie plus rapidement que partout ailleurs. C'est même là la principale objection que M. Stuart Mill oppose à tout projet de réforme dans un sens

communiste. Chose étrange cependant, la Russie est avec la France l'un des pays où la population augmente le plus lentement. La période de doublement, qui pour la France est de cent vingt ans environ, est de quatre-vingt-dix ans pour la Russie, tandis qu'elle n'est que de cinquante ans pour l'Angleterre et pour la Prusse. Quelle est la cause de ce phénomène inattendu, qui paraît contredire toutes les prévisions de l'économie politique? Différentes circonstances contribuent à produire ce résultat. La première est la grande mortalité parmi les jeunes enfans. La fécondité des mariages en Russie est un peu plus grande que dans les autres états européens. L'éminent statisticien russe, M. A. von Buschen (1), porte pour la Russie 4,96 enfans par couple marié, tandis qu'en Prusse on n'en compte que 4,23, en Belgique 4,72, et en Angleterre 3,77. D'après M. Quételet (2), le nombre des naissances est relativement presque deux fois aussi grand en Russie qu'en France. Ce n'est pas cependant chez les paysans que le nombre des enfans est le plus élevé. Ainsi dans la province de Novgorod, qui peut servir de type pour les autres, le nombre d'enfans par mariage était pour les classes supérieures de 5 4/5, pour les paysans de 5 1/2, pour les bourgeois de 5, pour les marchands de 4 4/5, et pour la population flottante de 3 3/4. La mortalité en Russie est relativement au nombre des habitans dans la proportion de 1 à 26, tandis qu'elle est en Prusse de 1 à 36, en France de 1 à 39, en Belgique de 1 à 43, et en Angleterre de 1 à 49. La durée moyenne de la vie est par suite en Russie très inférieure à celle qu'on a constatée dans les autres pays. Au lieu d'être de trente-cinq ans environ, comme dans les états de l'Europe occidentale, elle n'est que de vingt-deux à vingt-sept ans; dans la région agricole du Volga, elle tombe à vingt ans, et même dans les provinces de Viatka, Perm et Orenbourg à quinze ans. Cette moyenne si défavorable provient surtout de la grande mortalité qui atteint les jeunes enfans. M. Buniakovski, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, constate dans son ouvrage sur *les Lois de la mortalité en Russie* que, sur 1,000 enfans mâles, il n'en reste plus en vie, à l'âge de cinq ans, que 593 : presque la moitié a disparu; il en meurt environ le tiers dans la première année qui suit la naissance. Encore faudrait-il tenir compte de ce fait, qui est de notoriété, que les enfans morts avant d'être baptisés ne sont pas enregistrés du tout.

Ainsi grande mortalité parmi les enfans, voilà l'une des causes qui arrêtent l'accroissement de la population (3). La grande dispro-

(1) *Aperçu statistique des forces productives de la Russie*, Paris 1867.

(2) *Physique sociale*, Bruxelles, 1869.

(3) C'est le défaut de soins qui emporte beaucoup d'enfans. D'après M. Giliarovski,

portion d'âge qui existe fréquemment entre les époux en est un autre; cette disproportion est le résultat du régime patriarcal de la famille. La main-d'œuvre est rare en Russie et relativement très chère. Chaque famille a ainsi intérêt à trouver parmi ses membres le nombre de bras nécessaires pour faire valoir la part de terre qui lui revient. Le chef de la famille s'empresse donc de marier ses fils le plus tôt possible, afin que la jeune femme remplisse l'office d'une servante à qui il faudrait donner de forts gages. On marie ainsi des jeunes garçons de huit et dix ans à des filles de vingt-cinq ou trente ans; on dit même qu'il n'est pas rare de voir de jeunes mariées porter leurs maris sur les bras. Il résulte de ces mariages mal assortis deux conséquences très fâcheuses. D'abord la femme touche au déclin quand le mari arrive à la fleur de l'âge. En second lieu, le chef de famille néglige sa compagne surannée et abuse de l'influence qu'il exerce sur la femme de son fils trop jeune pour jouir de ses droits ou pour les faire respecter. Il s'établit ainsi une promiscuité incestueuse, conséquence du servage, comme d'autres genres d'immoralité l'ont été de l'esclavage dans l'antiquité et en Amérique. Depuis l'émancipation, ce désordre devient, dit-on, moins fréquent, parce que les jeunes ménages refusent de se soumettre plus longtemps à la prérogative ultra-patriarcale que le chef de la maison exerçait. Quoique les fêtes de village se terminent d'ordinaire par des jeux et des débauches où l'ivrognerie et une lascivité grossière se donnent pleine carrière, le nombre des naissances illégitimes est moins grand en Russie qu'ailleurs, car il ne s'élève qu'à 3 1/2 pour 100. On pourra en conclure que l'immoralité n'est pas telle que la dépeignent certains auteurs; mais ceux-ci prétendent que les conséquences de l'inconduite ne sont prévenues que par des pratiques plus condamnables encore (1).

On le voit, l'accroissement de la population, que le partage des

qui a fait des recherches spéciales sur la mortalité des enfans en Russie, les mères, surchargées de travail, sont très souvent incapables de nourrir leurs nouveau-nés. Elles leur donnent avec le biberon une sorte de brouet de farine de seigle aigri qui provoque la diarrhée. L'usage veut que trois jours après ses couches la mère prenne un bain de vapeur, et ce bain, faute des précautions nécessaires, a fréquemment des conséquences fâcheuses. Le baptême, qui consiste dans une immersion complète, occasionne aussi l'hiver beaucoup de maladies et de décès. En été, les travaux de la moisson sont encore plus funestes : 75 pour 100 des enfans qui meurent succombent pendant les mois d'août et de juillet, parce que les mères, retenues aux champs toute la journée, sont obligées d'abandonner complétement leurs nourrissons.

(1) M. Michell s'exprime sur ce point dans les termes suivans : « It is notorious that the statistics of illegitimate births in Russia are kept down by the great prevalence of certain practices in Russian villages, in most of which may be found one or more women who, failing the effects of herbs, resort to a process popularly called *vytiranié*. »

terres semble devoir favoriser, n'est arrêté que par des causes qui cesseront d'agir avec les progrès de la liberté, de la moralité et de l'aisance. Pour faire place aux familles nouvelles qu'une civilisation plus avancée appellerait à l'existence, il ne resterait alors qu'une ressource : l'émigration et la colonisation. En effet, le régime du *mir* a été autrefois un puissant agent de colonisation. C'est là un point aujourd'hui reconnu et que M. Julius Faucher a parfaitement mis en lumière. Du village-mère, devenu trop peuplé, se détachait un groupe qui s'avançait vers l'est, dans les profondes forêts et dans les vastes steppes, où il se trouvait en contact avec des tribus tchoudes de chasseurs nomades. Pour défricher les bois et résister aux barbares, l'individu isolé était trop faible; il fallait des efforts communs et la plus étroite solidarité. C'est donc grâce au principe de la collectivité que s'est peuplée toute la Russie centrale et orientale. Le *mir* a exécuté exactement ici le travail de la conquête agricole que les monastères ont accompli dans certaines parties de l'Allemagne et des Pays-Bas : même principe, la communauté; mêmes résultats, la colonisation. Tandis que les Germains et même les Slaves occidentaux sortaient de la communauté primitive, les Russes la conservaient, parce qu'ils pouvaient occuper sans cesse de nouveaux territoires en s'avançant dans les plaines infinies de l'est. Ainsi que le dit très bien M. Faucher, la loi du progrès a été pour eux non pas le *changement*, mais l'*expansion*, comme pour les Chinois qu'ils rencontrent en Asie.

Résumons brièvement les inconvéniens de l'organisation agraire du *mir*. Ce régime s'oppose au progrès de la culture intensive, parce qu'il empêche le capital de se fixer dans le sol. L'entremêlement des parcelles attribuées à chaque famille dans le partage conduit à la culture forcée, au *flurzwang*, favorise la routine et maintient les anciens assolemens. La responsabilité solidaire de tous les membres de la commune pour le recrutement et le paiement de l'impôt aboutit à faire payer aux gens laborieux la part des paresseux et affaiblit ainsi le ressort de l'intérêt individuel. Du moment que ce ressort est affaibli, il faut le remplacer par la contrainte pour que la vie sociale ne s'arrête pas. C'est ainsi que la commune exerce sur ses membres une autorité discrétionnaire si grande que le paysan, comme on l'a dit, s'il n'est plus le serf du seigneur, est toujours le serf de la commune. L'intérêt individuel n'étant pas suffisamment mis en jeu, les hommes deviennent inertes, et tout le corps social est pour ainsi dire stagnant. De là l'extrême lenteur du progrès en Russie. Pour juger la valeur relative du principe collectif et du principe « individualiste, » il suffit de comparer la Russie et les États-Unis.

Voici ce que répondent les partisans du régime de la commune russe. Certes la solidarité des villageois vis-à-vis du gouvernement est chose mauvaise, mais elle n'est pas inhérente à l'organisation agraire du *mir;* supprimez-la, il ne sera plus nécessaire d'accorder à la commune une autorité despotique sur ses membres. Si de grands travaux d'amélioration sont nécessaires, rien n'empêche l'assemblée des contribuables de les voter et l'autorité communale de les faire exécuter. Au lieu d'attribuer à chaque famille plusieurs parcelles éparpillées, on pourrait former des parts arrondies suffisamment équivalentes. D'ailleurs la majorité des cultivateurs peut adopter pour tout le territoire un assolement rationnel, et alors l'absence de clôtures et de divisions apparentes permettrait de mettre en valeur toute la superficie au moyen de machines puissantes, comme si elle ne formait qu'une seule exploitation. D'après M. Schedo-Ferroti, les avantages que les partisans du *mir* revendiquent pour ce système sont au nombre de cinq. Premièrement, chaque travailleur valide ayant le droit de réclamer une part des terres communales, le prolétariat, avec toutes ses misères et tous ses dangers, ne peut naître. Secondement, les enfans ne portent point la peine de la paresse, de la malechance ou des dissipations de leurs parens. Troisièmement, chaque famille étant propriétaire ou, si l'on veut, usufruitière d'une partie du sol, il existe un élément d'ordre, de conservation et de tradition qui préserve la société des bouleversemens sociaux. Quatrièmement, le sol restant le patrimoine inaliénable de tous les habitans, il n'y a pas lieu de craindre la lutte entre ce que l'on appelle ailleurs le travail et le capital. Enfin le régime du *mir* est très favorable à la colonisation, avantage énorme pour la Russie, qui possède encore en Europe et en Asie des territoires immenses et inhabités. On affirme que Cavour aurait dit un jour à un diplomate russe : « Ce qui rendra votre pays maître de l'Europe plus tard, ce ne sont pas ses armées, c'est son régime communal! » Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV se serait écrié en 1848 : « Aujourd'hui commence la période historique slave. »

Je ne puis discuter ici les opinions que je viens de résumer; toutefois ce que l'on peut dire, c'est que la communauté de village a reçu, par suite de l'abolition du servage, un ébranlement qui en amènera peu à peu la destruction. Les mêmes influences qui l'ont fait disparaître en Occident agiront ici. A moins d'introduire de grandes améliorations dans l'organisation agraire du *mir* (1), les

(1) MM. Schedo-Ferroti et Kawelin veulent réformer ce régime sans en abolir le principe. Chaque famille aurait la jouissance héréditaire de son lot; elle pourrait le vendre, le léguer, le louer. La commune conserverait seulement le domaine éminent, et, pour éviter l'accumulation des biens en quelques mains, un maximum serait fixé. A Rome

paysans émancipés ne resteront pas longtemps soumis à la contrainte qu'elle impose. Ils voudront vivre indépendans sur une terre qui leur appartienne, et la propriété privée ne tardera pas à s'introduire. La liberté reconquise, exaltant le sentiment de l'individualité, rendra insupportables les liens de l'antique communauté patriarcale.

III.

Java, cette magnifique colonie de la Néerlande, peuplée de plus de 16 millions d'habitans, possède une organisation communale tout à fait semblable à celle de la Russie. Dans certains cantons de l'île, on trouve la propriété privée appliquée au sol; mais généralement la terre appartient à la commune. En vertu des principes du Coran, admis dans tous les pays mahométans, le souverain possède le domaine éminent. Il est le vrai et unique propriétaire; c'est à ce titre qu'il lève l'impôt en nature qui représente la rente, et qu'il exige la corvée. A Java, d'après l'*adat* ou coutume, le cultivateur devait livrer au souverain le cinquième des produits et travailler pour lui un jour sur cinq. Les princes indigènes avaient été jusqu'à exiger la moitié de la récolte sur les rizières irriguées et le tiers sur les rizières sèches. Les Hollandais rétablirent l'antique *adat*, et se contentèrent même d'un jour de travail sur sept, qu'ils appliquèrent à la culture du sucre et du café d'après le système du général Van den Bosch. Comme en Russie, c'est la communauté du village qui est solidairement tenue de fournir les journées de corvée et de payer les impôts. La jouissance des bois et des terres vagues est commune à tous les habitans. Les terres cultivées ou *sawas* sont partagées entre les familles tous les ans dans certaines régions, tous les deux ou trois ans dans d'autres. Comme dans le village russe, les maisons avec les jardins qui y tiennent sont propriété privée. La culture principale est le riz irrigué, qui livre l'aliment presque unique des Javanais. Pour amener sur les champs l'eau qui descend des hauteurs, de grands travaux de canalisation sont indispensables; il faut en outre entourer tous les champs d'une pe-

et en Grèce, on rencontre des lois de ce genre; mais de semblables restrictions ne s'accordent guère avec l'esprit de nos législations modernes. Le régime du *mir* forme un système complet et traditionnel qu'il faut respecter ou remplacer intégralement par la propriété libre On peut dire comme d'un ordre célèbre : *Sit ut est aut non sit.* J'estime que le gouvernement ne doit pas détruire brusquement et par voie d'autorité une organisation séculaire, qui tient par de si profondes racines à toute la vie et à l'histoire de la nation russe. Laissez libre cours aux influences sociales, et les institutions qui font obstacle au progrès disparaîtront peu à peu ou tout au moins se modifieront suivant les nécessités nouvelles.

tite digue pour y retenir la quantité d'eau nécessaire, et creuser avec grand soin de nombreuses rigoles pour la distribuer. Ces travaux, qui demandent beaucoup d'intelligence, sont exécutés par les habitans sous la direction des autorités communales.

La répartition des *sawas* se fait par famille, mais point partout d'après les mêmes règles. Dans certains villages ou *dessas*, les simples travailleurs qui n'ont point de bêtes de trait, les *orang-menoempangs*, sont exclus du partage. D'après les règles que le gouvernement hollandais s'efforce d'introduire, tous les chefs de famille doivent avoir leur part, afin que tous puissent fournir des prestations en nature et des journées de travail. La coutume générale semble avoir été que, pour obtenir une part, il fallait posséder un joug, c'est-à-dire une paire de buffles ou de bœufs. Une loi de 1859 décide que le partage doit se faire par le chef de la *dessa*, sous la surveillance des commissaires du district et des « résidens » ou préfets. Il se fait une sorte de roulement dans l'attribution des parts, de façon que chaque famille possède successivement tous les lots disponibles. Les chefs de la *dessa* sont élus pour le terme d'un an par les habitans qui ont droit à une part du sol; leur élection est soumise à la ratification du résident. Ces chefs ou maires (*loerah*) sont ordinairement choisis parmi les habitans les plus aisés et les plus considérés; l'âge est aussi un titre de préférence. Ils obtiennent presque partout une part de terre plus grande ou de meilleure qualité. Les anciens du village, *kemitoeas*, qui leur servent de conseil, jouissent du même privilége, ainsi que le secrétaire, *djoeroetoeli*, le prêtre, *moedin*, l'assistant, *kabayan*, et le surveillant des irrigations, *kapala bandonyan*.

Les *sawas* sont généralement bien cultivés, quoique les paysans soient obligés de mettre une partie de leur temps à la disposition du gouvernement pour les corvées seigneuriales, *heeredienstenn*, employées aux travaux publics, et pour les corvées de culture, *kultuurdiensten*, consacrées aux plantations de café et de sucre de l'état. Après le riz, le Javanais obtient encore une seconde récolte de produits d'une croissance rapide, tels que le tabac et surtout le maïs, qui est mûr deux mois après les semailles. Le produit brut d'un *bouw*, qui fait 71 ares, est estimé valoir pour les deux récoltes de 170 à 200 florins, soit de 357 à 420 francs (1). C'est un

(1) La première récolte de riz, *paddi*, donne par *bouw* environ 40 *picols* de 62 kilog. 1/2, à 8 fr. environ le picol. . . . . 320 fr.
La seconde récolte du maïs donne 10,000 épis à 6 fr. 50 c. le mille. 65
Total. . . 385 fr.

La culture d'un *bouw* de riz exige environ treize jours de travail; celle du maïs en seconde récolte vingt jours.

fort beau résultat, que les terres d'Europe emblavées de céréales donnent rarement.

Il n'existe pas, que je sache, d'étude complète sur la « tenure » et la propriété de la terre à Java. Pour s'en faire une idée, il faut réunir les indications éparses dans les rapports officiels et dans l'excellent recueil intitulé *Tydschrift voor nederlandsch Indie* (1). Un mémoire communiqué aux chambres hollandaises en 1869 par le département colonial renferme quelques détails sur la constitution agraire des différentes parties de l'île. Dans les provinces de Bantam, Krawang et Preanger, les bois et les terrains vagues sont biens communaux; mais les champs cultivés sont propriété privée. Celui qui défriche une partie du fonds communal en devient propriétaire. Dans les provinces de Cheribon et de Tagal, la propriété privée existe à côté de la propriété commune. Les *sawas jassas* ou terres défrichées appartiennent à celui qui les a mises en culture, et elles se transmettent héréditairement aussi longtemps qu'elles continuent à être cultivées. Cependant la propriété commune absorbe peu à peu les propriétés privées, parce que les autorités de la commune ont intérêt à agrandir le domaine communal dont ils font le partage. Ils y trouvent aussi une facilité pour fournir les corvées à l'état. Dans le Samarang, tous les biens sont communs. Il n'y a point de *sawas jassas*. Celui qui défriche un terrain vague en conserve la jouissance pendant trois ans seulement. Après ce temps, le *sawa* rentre dans le domaine soumis au partage que le chef ou *loerah* fait tous les ans. Dans le Japara, on a trouvé, à côté des communautés de village, 8,701 *bouws* aux mains de 7,454 propriétaires. Les défrichemens qui créent ces petites propriétés sont exécutés par les habitans les plus aisés, souvent associés, qui ont seuls les moyens de faire les travaux d'irrigation indispensables à la culture du riz. Dans le Rembang, sur 158,425 *bouws* de terres cultivées, on a trouvé 48,185 *bouws* en propriété privée, dont la moitié était acquise par droit de défrichement, et l'autre moité par héritage ou achat. Dans la plupart des *dessas*, le partage se fait annuellement. Dans certains villages, il n'a lieu que tous les cinq ans, dans d'autres de temps en temps, quand le nombre des familles augmente. Ceux qui ont des bêtes de trait reçoivent une plus grande part. Dans la province de Bagelen, les habitans des *kampongs* ou villages sans terres arables peuvent vendre leurs maisons avec le terrain à qui ils veulent; mais les habitans des *dessas* ne peuvent vendre les leurs à des étran-

(1) On trouve cependant des indications intéressantes dans l'ouvrage capital de sir Stamford Raffles sur Java, dans le livre de M. Pierson : *Het Kultuurstetsel*, dans *Java*, by J.-W. Money, et dans les nombreuses publications de M. van Woudrichem van Vliet sur le régime colonial.

gers. Il en était de même dans la « marche » germanique. Dans les provinces de Madioen, Patjitan, Soerabaya, Madoera, Pasoeroean et Kedirie, tous les *sawas* sont communaux et soumis au partage annuel. Celui qui défriche un lot de terrain dans la forêt ou dans la savane en conserve la jouissance individuelle pendant trois ou cinq ans. Après ce temps, la terre tombe dans la communauté, est soumise au partage périodique. Pour encourager les défrichemens, l'administration néerlandaise s'est efforcée d'étendre le droit de celui qui défriche à dix-huit ans ou jusqu'à sa mort; mais l'*adat*, la coutume, l'emporte souvent. Comme le sentiment de la propriété privée de la terre n'est pas encore éveillé, la collectivité absorbe très vite les droits individuels mal définis et mal défendus. Les cultivateurs ayant droit à une part du sol, les *gogols*, tiennent au partage périodique, parce qu'ils arrivent ainsi à occuper tour à tour les meilleures parties. L'administrateur éminent qui gouverna Java depuis 1811 jusqu'en 1816, au nom de l'Angleterre, qui s'était emparée des Indes néerlandaises, sir Stamford Raffles, voulut introduire la propriété individuelle en asseyant l'impôt non plus sur la commune solidairement, mais sur les cultivateurs, à proportion des terres qu'ils exploitaient. Ceux-ci se soumirent en apparence au nouveau règlement et payèrent les sommes exigées, mais ils firent ensuite entre eux une nouvelle répartition de l'impôt, conformément à la coutume ancienne.

On a beaucoup discuté sur l'origine des communautés de village à Java. Les uns les font dériver de la conquête et des lois musulmanes, d'autres soutiennent qu'elles viennent de l'Inde. Cette dernière opinion est la plus probable. En effet, les mêmes institutions existaient dans l'Inde; c'est à ce pays que Java doit toute son ancienne civilisation. Enfin c'est dans la région de l'île où l'influence hindoue a été la plus forte que le système des communautés de village est le plus général. La communauté de la terre étant le régime naturel aux peuples primitifs, elle existait probablement déjà avant que l'influence des institutions de l'Inde se fît sentir.

A Java, le régime collectif semble favoriser l'accroissement de la population tout autrement qu'en Russie. Java est le pays du monde où le nombre des habitans augmente le plus rapidement par l'excédant des naissances sur les morts, fait très exceptionnel sous les tropiques. La population s'élevait en 1780 à 2,029,500 âmes, en 1808 à 3,730,000, en 1826 à 5,400,000, en 1863 à 13,649,680, enfin en 1870 à 16,010,114. On estime que le doublement s'opère en trente ans; aux États-Unis, il a lieu en vingt-cinq ans, mais l'immigration y apporte un contingent considérable. Cet accroissement de la population a pour effet de réduire la part de chaque cultiva-

teur dans le partage périodique des terres. M. W. Bergsma vient de tracer un tableau vraiment alarmant de la situation sous ce rapport (1). Dans certaines régions, dit-il, le paysan n'obtient plus qu'un tiers ou un quart de *bouw*, soit de 18 à 24 ares. Les cultivateurs disent qu'ils n'ont plus que la moitié ou le quart des *sawas* que leurs pères exploitaient. On demande même que le gouvernement interdise la division en parcelles plus petites qu'un demi-*bouw*.

Le principal mérite attribué au partage périodique est de prévenir le prolétariat. Or, dit M. Bergsma, ce système aura bientôt pour effet de convertir tous les Javanais en un peuple de prolétaires. Ce sera l'égalité encore, mais l'égalité dans la misère. Les conservateurs néerlandais et même des libéraux modérés comme M. Thorbecke ont toujours défendu le régime de la possession collective, comme l'ont fait en Russie les conservateurs de la nuance de M. de Haxthausen. Ils se sont opposés à l'introduction de la propriété privée, empruntée à l'Occident. Les réformateurs au contraire soutiennent qu'il faut se hâter de mettre en vigueur à Java les lois qui règlent la propriété foncière en Europe, parce que les avantages économiques en seront les mêmes là-bas qu'ici.

A Java comme en Russie, le régime collectif pousse à la colonisation. Beaucoup de familles quittent le village natal pour fonder une nouvelle communauté. A cet effet, ils créent un système d'irrigation au moyen de travaux exécutés en commun. L'eau ayant été amenée par la coopération de tous, il en résulte que les *sawas* ou terres à riz ainsi fertilisées deviennent la propriété indivise du groupe communal. C'est une sorte de société en participation. Pour favoriser les défrichemens par les individus, il faudrait leur en assurer la jouissance à vie ou pour un terme très long, de 30 ou 40 ans par exemple, comme dans le cas d'une concession de chemin de fer.

Dans l'Inde, la communauté primitive de Java et de la Russie n'existe plus que pour les parties les plus reculées et les moins connues du pays. Néanmoins, quoiqu'on ait renoncé ailleurs au partage périodique des terres, la plupart des autres caractères de l'antique institution ont été conservés. Je n'hésite pas à affirmer, dit M. Maine, que, malgré certaines différences, le mode de jouissance et de culture des paysans groupés en communautés de village est le même dans l'Inde que dans l'Europe primitive. Les Anglais n'ont point d'abord aperçu ni compris ces communautés. Quoique les lois de Manou en fassent mention, le code brahmanique des Hindous, que les légistes anglais examinèrent d'abord, ne suffisait

(1) Voyez la *Revue javanaise : Tydschrift van het Indisch Landbouw, genootschap*, 1872, n° 3. *Landbouw wetgeving.*

pas pour les éclairer sur des institutions et des coutumes si différentes de celles de l'Europe moderne. C'est tout récemment seulement que l'on a apprécié l'importance de cette antique organisation, même pour l'administration actuelle.

Dans ses rapports avec l'état, le village est considéré comme une unité solidaire. Cette unité, ce corps possède la forêt et les terrains non cultivés, comme propriété indivise, dont tous les habitans ont droit de jouir. La terre arable n'est plus commune, comme à Java ou en Germanie au temps de Tacite. Les lots appartiennent en propre aux familles (1), mais ils doivent être cultivés suivant certaines règles traditionnelles qui s'imposent à tous. Chaque famille est gouvernée par un patriarche exerçant une autorité despotique. Le village est administré par un chef parfois élu, parfois héréditaire. Dans les villages où les anciennes coutumes se sont maintenues, l'autorité appartient à un conseil qui est considéré comme représentant les habitans. Les métiers les plus nécessaires, comme ceux de maréchal, de corroyeur, de cordonnier, les fonctions de prêtre, de secrétaire-trésorier, sont exercés héréditairement par certaines familles à qui on accorde la jouissance d'un lot de terre comme honoraire. Les soldats de l'*in-delta* en Suède reçoivent de même pour s'entretenir un champ et une maison. En Angleterre, des traces nombreuses (2) prouvent qu'autrefois il existait une coutume tout à fait semblable à celle de l'Inde : exemple bien remarquable de la persistance de certaines institutions à travers les âges et les migrations.

Cette association intime qui forme le village hindou repose encore aujourd'hui sur le sentiment de la famille, car parmi ses habitans règne la tradition ou du moins l'idée qu'ils descendent d'un ancêtre commun : de là l'interdiction très générale de vendre sa terre à un étranger. Quoique la propriété privée soit déjà reconnue,

(1) Cependant M. Maine nous apprend que, dans les provinces centrales, les communes transportent quelquefois toutes les cultures d'une partie à l'autre de leur territoire, et alors il se fait une répartition nouvelle des terres. La partie abandonnée redevient un pâturage ou un jongle communal. Parmi les populations de sang aryen, la coutume du partage périodique a disparu; mais M. Maine dit que le souvenir en est resté si présent qu'on entend souvent regretter l'ancienne coutume. Il pense que la communauté cédait naturellement la place à la propriété privée quand les Anglais ont occupé le pays. La conquête et l'influence des idées européennes n'ont fait que hâter et généraliser la transformation.

(2) M. Nasse cite, d'après l'*Archæologia* de M. Williams, un manoir dont les prairies divisées en parts ou *ham* étaient réparties annuellement entre les habitans. Parmi ces parts, l'une s'appelait *the Smith's ham,* l'autre *the Steward's ham,* une autre encore *the constable's ham.* L'ancien registre anglais, le *Boldan book,* datant de 1183, parle des artisans en indiquant le lot de terre qu'ils recevaient pour leurs services, ainsi *N. N. faber tenet 6 acras pro servitio suo.*

le village, comme groupe ou corporation, conserve encore une sorte de domaine éminent. Pas plus chez les Hindous que chez les Germains le testament n'était en usage. Dans la communauté, il n'y avait place ni pour l'hérédité, ni pour le legs. Plus tard, quand la propriété individuelle s'introduisit, la coutume régla la transmission des biens.

Comme le remarque M. Maine, dans l'association naturelle du village primitif, les relations économiques et juridiques sont bien plus simples que dans l'état social dont le droit romain à l'origine et la loi des douze tables nous ont conservé l'image. La terre n'est ni vendue, ni louée, ni léguée. Presque tous les contrats sont inconnus. Le prêt d'un capital moyennant intérêt n'est même pas soupçonné. Les denrées seules sont l'objet des transactions usuelles, et en ceci même la grande loi économique de l'offre et de la demande a peu d'action. Les services sont rendus par voie de fonction plus que par voie d'échange. La concurrence n'existe pas; la coutume détermine les prix. Cette règle universelle parmi nous qui consiste à vendre le plus cher et à acheter le meilleur marché possible ne peut même être comprise. Chaque village et presque chaque famille se suffit. L'existence des hommes a quelque chose de la vie végétative.

Dans le *dessa* de Java, dans le *mir* russe, nous saisissons sur le vif la civilisation à son premier âge, au moment où le régime agricole succède au régime pastoral et nomade. Le village hindou est déjà sorti de la communauté, mais il en conserve encore de nombreux vestiges. Il faut montrer maintenant que les peuples européens sont partis du même point et ont passé par les mêmes phases de développement; nous verrons ainsi que, malgré la diversité des événemens extérieurs, certaines lois profondes ont présidé partout à l'évolution économique des sociétés humaines.

ÉMILE DE LAVELEYE.

IMPRESSIONS

DE VOYAGE ET D'ART

IV.

SOUVENIRS DE BOURGOGNE (1).

I. — VILLENEUVE-SUR-YONNE ET SAINT-JULIEN-DU-SAULT.

Nous avons eu la curiosité de parcourir en détail, localité par localité, cette riche province de Bourgogne, qui a joué un rôle si considérable dans notre histoire, et nous avons reconnu une fois de plus que nous allions chercher bien loin de nous ce qui en était bien près. Nous ne saurions dire à quel point nous avons senti croître notre intérêt à mesure que nous avons multiplié et prolongé nos excursions; ce voyage si facile a pris bientôt pour nous l'attrait d'un véritable voyage de découvertes. Que de charmantes œuvres perdues dans des bourgades où elles moisissent inconnues, exposées qu'elles sont à la brutalité de l'oubli! Que de restes superbes achèvent de se détruire dans la solitude, où peut-être elles ne reçoivent pas une fois par an l'aumône d'un regard pieux! Que de grands et saints souvenirs étouffent sous la poussière accumulée qui chaque jour les efface et les éteint davantage! Souvent on voit quelque chose qui brille au milieu de cette poudre grise, comme une étincelle au milieu des cendres; on souffle, et l'on voit apparaître une âme du temps passé, lumineuse encore de ses vertus, de sa vaillance et de

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

son zèle pour le bien. Je ne crois pas qu'il y ait au monde sentiment plus triste et plus consolant à la fois, et où se combinent dans d'aussi délicates proportions l'amer et le doux, que celui de pareilles surprises. Voici une âme qui nous était entièrement inconnue quelques heures auparavant, et qui ressuscite tout exprès, dirait-on, pour nous donner une leçon d'optimisme, pour nous apprendre qu'il n'y a pas eu un point de l'espace, aussi petit qu'il soit, un point du temps, aussi déshérité qu'il l'ait paru, qui n'aient été bénis d'une part de bien. Des images de douceur et de bonté brillent sous la poudre barbare, des images d'austérité et de vertu sous la cendre des jours de corruption et de mollesse; mais d'un autre côté quel mélancolique commentaire du *vixere fortes ante Agamemnona* du poète latin que de pareilles rencontres! Que d'hommes de bien dont la mémoire a sombré tout comme si elle méritait le châtiment de l'oubli! Que d'hommes nobles à qui la vaillance n'a pas mieux profité que n'aurait fait la lâcheté! De toutes les nombreuses vanités de ce monde, la plus décevante est certainement celle de la célébrité, cette vanité du tombeau, et c'est probablement celle qui nous laisserait le plus d'amertume, si le solide logement que nous donne la mort ne nous mettait à l'abri de ses blessures. Ce qui est tout à fait incontestable, c'est que le résultat de ce sentiment à la fois consolant et mélancolique est un des antidotes les plus salutaires contre nos modernes présomptions. Progressistes sans frein, qui nous présentez l'image d'un monde régénéré en vingt-quatre heures, venez mesurer combien petit est l'effort humain, quelque vigoureux qu'il soit; venez compter, si vous le pouvez, le nombre d'ouvriers solides et zélés qu'il a fallu pour amener une société comme la nôtre au point où elle est aujourd'hui, pour ne rien dire des avantages de la nature ambiante et des chances favorables accumulées par la bienveillante fortune, — et quand vous aurez considéré combien l'homme fait peu même lorsqu'il fait beaucoup, peut-être sentirez-vous s'abattre la frénésie de votre espoir, et la remplacerez-vous par un vertueux découragement qui serait le plus utile bienfait et le plus vrai service que vous pussiez rendre à ce pays si grand jadis, si puissant naguère, si prospère encore aujourd'hui, et qui ne vous demande rien, si ce n'est de lui épargner les jours sombres.

Villeneuve-sur-Yonne, la première station où je me sois arrêté pour exécuter ce projet d'une exploration minutieuse de la Bourgogne, est une ville relativement très moderne, car elle fut fondée par Louis le Jeune, le roi à la mauvaise étoile, qui fut l'époux d'Éléonore de Guyenne, et commanda la stérile deuxième croisade. La date de sa naissance est 1163, ainsi qu'il ressort des chartes de fondation et de franchises dont j'ai pu lire les copies dans une liasse

de vieux papiers respectablement jaunis, qui m'a été obligeamment communiquée par Me Loffra, notaire en cette ville. A peine née, on lui donna les vêtemens de l'époque, c'est-à-dire qu'au lieu de la verdoyante ceinture de boulevards et de parcs de nos heureuses villes modernes, on la ceignit à la taille d'un beau ruban de remparts, d'une largeur et d'une épaisseur considérables, ayant pour agrafes et boucles un certain nombre de tours et de poternes, dont trois sont encore complétement debout en dépit du temps. Ainsi muni de langes et de lisières solides, l'enfant fut baptisé du nom de *Ville franche du roi*, puis les templiers le prirent sous leur protection puissante, et établirent une commanderie tout contre la porte qui regarde Joigny. Au sommet de cette porte, à la fois robuste et élégante, et qui ressemble à une de ces belles vierges bien musclées dont nous entretiennent les traditions barbares, s'élèvent deux figures de ces moines guerriers, vêtus de leur tunique monastique et militaire, le glaive au poing, dans une attitude purement défensive, mais qui n'en rappelle pas moins à l'imagination le proverbe italien : *guai a chi la tocca*. Du bas de la tour, ces figures paraissent d'agréables marionnettes; mais, lorsqu'il y a quelques années on les descendit pour certaines nécessités de réparations, on s'étonna de leur taille gigantesque. C'est un peu ce qui nous arrive à nous tous lorsque certaines nécessités d'étude nous rapprochent des hommes de ces âges violens rapetissés par la distance; nous nous étonnons alors de leur surabondance d'énergie, et nous sommes obligés de nous avouer que, si nous les surpassons en adresse, nous sommes singulièrement loin de les égaler en vigueur.

A Villeneuve, j'ai éprouvé pour la centième fois qu'il y a toujours profit à chercher, parce que, si l'on ne trouve pas ce qu'on désire, on rencontre presque invariablement quelque chose à quoi l'on ne pensait pas, tout comme Saül, qui, étant sorti de chez lui pour découvrir les ânesses de son père, mit la main sur un royaume. Moi, je n'ai mis la main que sur une babiole d'une sérieuse portée, mais c'est encore plus que je n'en demandais au hasard. On m'avait adressé pour certains renseignemens relatifs à ces figures de templiers à M. Duflo, ex-instituteur et homme studieux qui s'est occupé de l'archéologie de sa localité; je n'ai rencontré ni les renseignemens désirés ni M. Duflo, mais en revanche sa femme s'est empressée avec obligeance de suppléer à l'absence de son mari en me montrant tout le magasin de bric-à-brac amusant amassé par lui dans ses promenades. C'est parmi ces objets de provenance diverse et de valeur inégale que j'ai trouvé ma précieuse babiole, charmant débris de l'abbaye détruite de Vauluisant, localité dont feu M. Léo-

pold Javal, récemment encore député de l'Yonne, avait continué la célébrité en la transformant par ses comices agricoles. Cette babiole est un de ces cartons, pliés en trois à la manière des anciens triptyques, qui contiennent les canons de la messe. Fréquemment le carton du milieu est occupé par une vignette coloriée représentant avec plus ou moins de bonheur quelque pieuse allégorie; ici cette vignette est tout simplement un petit chef-d'œuvre dont le sens peut faire doucement penser quiconque a l'intelligence des traditions religieuses. Le centre de la composition est occupé par le rocher que Moïse ouvrit dans le désert pour désaltérer ses Hébreux. L'eau en descend avec une force torrentueuse en cascades qu'on peut supposer aisément mugissantes, ainsi qu'il convient à des eaux qui sont l'emblème d'une loi religieuse dont le Dieu n'apparut jamais sans éclairs et sans tonnerre. Aux deux côtés du torrent se présentent deux personnages, Moïse encore armé de la verge dont il attendrit le rocher, et Jean le précurseur qui découvrit dans ces eaux de la tradition la purification du limon et des souillures engendrées par le cours de cette tradition même. Cependant le miracle de rénovation religieuse que Jean demandait aux eaux du baptême s'est accompli silencieusement au sommet du rocher, où Jésus apparaît comme une fleur humaine exquise, produit des eaux mosaïques, née de leur vertu secrète et de leur féconde fraîcheur. Blanche, svelte, d'une grâce pure et aimable, cette forme de Jésus est en toute réalité un de ces lis rustiques et de ces narcisses champêtres que la nature fait éclore au fond des vallées solitaires ou au bord des ruisseaux sauvages, et dont aucun œil n'a vu la germination et la croissance. Cela est charmant et non sans profondeur, car rien ne m'a donné jamais plus ingénieusement le sentiment de cette unité de la tradition religieuse qui est un des points fondamentaux de la doctrine chrétienne. Ici les lois des deux testamens, la loi de justice et la loi de grâce, sont présentées comme un tout indissoluble, sans contradiction ni opposition d'aucune sorte, comme les phases diverses d'une même révélation qui n'a qu'une seule origine, et qui n'a connu ni interruption ni antagonisme. En regardant cette jolie babiole religieuse, je me suis involontairement rappelé ces vers d'une pièce de Musset :

> Celui qui fit, je le présume,
> Ce médaillon,
> Avait un gentil brin de plume
> A son crayon.

Celui qui combina la composition de cette jolie vignette avait certainement au service de son crayon une âme délicate, fécondée par les

rêveries de la solitude, raffinée avec innocence par les subtilités amoureuses d'une foi naïve qui, comme toutes les passions pures et sans défiance, ne s'interrogeait sur elle-même que pour trouver de nouveaux motifs d'aimer.

Une amusante curiosité de Villeneuve est une immense maison du dernier siècle occupée par un épicier; elle intéresse vivement le promeneur par la difficulté d'en fixer le caractère et la primitive destination. Ce n'est pas un ancien hôtel, et ce n'est pas un ancien édifice public. La façade, d'aspect assez imposant, est ornée à tous ses étages de médaillons sculptés d'une exécution passable représentant les dieux de l'Olympe. Tout en haut, Jupiter, comme il convient au maître des dieux; tout en bas, Pluton, le dieu des souterrains et des lieux obscurs; dans l'intervalle du premier et du second étage, Diane, Cérès, Neptune, Bacchus; au milieu Mercure. Information prise, il se trouve que cette maison réalise quelque peu la fable des bâtons flottans, car ce n'est autre chose qu'une ancienne maison de poste bâtie au dernier siècle, et qui servait en même temps d'hôtellerie; mais l'hôtelier, qui, paraît-il, cumulait le service des postes avec celui des bateaux de l'Yonne, fut certainement un homme d'esprit, si l'invention de cette façade mythologique lui revient. Muni des petits renseignemens que nous avions amassés, il ne nous fut pas difficile de découvrir que ces sculptures n'étaient autre chose qu'un amusant *rébus* de pierre qui pouvait se traduire à peu près ainsi : « Ici, en toutes saisons et par tous les temps, soit que Jupiter règne (été) ou que ce soit Pluton, roi des jours sombres (hiver), on se charge de faire transporter tous les messages (Mercure), tant par terre que par eau, ainsi que les denrées produits des champs (Flore et Cérès), des coteaux (Bacchus), des eaux (Neptune), des forêts (Diane), c'est-à-dire grains, vins, poissons et gibier. » Ce *rébus* sculpté n'est autre chose, on le voit, qu'une transformation ingénieuse de l'ancienne enseigne allégorique; mais je crois cet exemple unique, et je le signale aux collectionneurs de faits curieux.

Cette maison, dis-je, est occupée par un épicier, et, puisque j'en trouve l'occasion, je veux apprendre au public, qui probablement l'ignore, qu'un caprice de la fortune a voulu que ce corps de négocians fût logé, sinon plus somptueusement, au moins plus historiquement que tous les autres. Les maisons de François Ier surtout semblent lui avoir été plus particulièrement dévolues. A Étampes, des barils d'huile et des fromages de Gruyère emplissent de leurs fortes senteurs la charmante petite maison d'Anne de Pisseleu, véritable bonbonnière de jolie femme qui fut jadis habituée à d'autres parfums, et dont les délicates sculptures racontent encore

l'élégante fortune. Comme il est probable que ce mignon bijou de pierre a été acheté pour un morceau de pain, il est vraiment à regretter que quelque âme charitable parmi les heureux du jour n'ait pas eu la bonne pensée de le sauver de cette déchéance. A Orléans, des balles de sel et des piles de morue sèche remplissent les cours et les galeries de la maison qui servait de résidence à François Ier, et à Cognac le château, encore marqué de la salamandre, où il naquit sert à loger les tonneaux d'un riche marchand d'eaux-de-vie de l'opulente Saintonge. Voilà ce qui peut s'appeler un violent changement de fortune. Cela fait songer à l'épisode du *Pantagruel* où Épistemon, revenu de l'autre monde, raconte qu'il a vu aux enfers les grands personnages d'ici-bas réduits à exercer les métiers les plus misérables : Cyrus était regrattier, Romule cloutier, Xercès bimbelotier, le pape Jules crieur de petits pâtés. Il y a aussi un enfer de Rabelais pour les maisons historiques. Comme les personnages puissans dont le grand railleur nous montre la transformation, combien d'édifices célèbres, hôtels, châteaux, palais, églises, gagnent piteusement leur pauvre vie en logeant de vieilles futailles ou en abritant de puantes denrées, et expient par cette déchéance de condition les splendeurs qu'ils abritèrent!

Villeneuve-sur-Yonne a été longtemps la résidence de l'un des hommes les plus distingués de ce siècle, M. Joubert, cet esprit d'une subtilité si perçante et d'une sagesse si ornée, qui atteint quelquefois à des profondeurs singulières sans bien se rendre compte de l'espace parcouru par sa pensée. Plusieurs fois M. de Chateaubriand est venu y visiter son ingénieux ami, et le souvenir de ces visites vit conservé dans quelques pages des *Mémoires d'outre-tombe*. Je crains fort que cet esprit d'une distinction si exquise n'ait été beaucoup moins apprécié de ses voisins campagnards que du beau monde de Paris, et que ses aimables bizarreries ne lui aient valu de son vivant la réputation de maniaque. J'ai eu l'occasion d'interroger une personne bien placée pour recueillir les jugemens de la tradition locale, et j'en ai reçu cette réponse, qui peut apprendre aux gens d'esprit combien leurs petites bizarreries sont mal comprises par la foule, et rencontrent chez elle peu d'indulgence. « C'était, paraît-il, bien réellement un pauvre sire que ce M. Joubert, morose, chagrin, irrégulier dans son hygiène, se levant à deux heures de l'après-midi. » En écoutant cette appréciation juste peut-être, mais assurément sévère, j'ai senti la rougeur me monter au visage, et j'ai eu envie de répondre à mon interlocuteur : « Hélas! monsieur, si vous saviez combien de fois votre très humble serviteur s'est rendu coupable du délit de M. Joubert, sans pour cela se croire trop criminel. Si M. Joubert se levait à deux

heures, c'est que sans doute il s'endormait tard, et croyez bien que cette irrégularité lui méritait la compassion plutôt que le mépris, car l'insomnie est un malaise terrible. Maladie pas plus que pauvreté n'est un vice, c'est bien assez que ce soit une faiblesse. S'il était morose, c'est que sans doute son esprit se sentait parfois à la gêne dans son enveloppe, et que l'habitude de la pensée donne fréquemment à l'âme le pli de la tristesse. Et puis il avait vécu dans des temps fort sombres, contemplé de grands crimes suivis de terribles expiations, et comme il était de ces esprits qui ne peuvent s'empêcher de méditer sur ce qu'ils voient, il n'avait pas cette ressource commode de l'indifférence qui épargne à la vie tant de soucis, et à la pensée tant de quarts d'heure gris et mélancoliques. » Je ne conseillerai cependant pas aux gens d'esprit de prendre ce jugement comme une leçon à leur adresse, bien convaincu qu'il ne leur servirait de rien de renoncer aux bizarreries dont ils peuvent avoir contracté l'habitude, car tout est excentricité pour le vulgaire, même les choses les plus simples, et si, par déférence au jugement de ses voisins, M. Joubert eût consenti à se lever à six heures du matin, il se serait aussitôt trouvé quelque censeur méticuleux qui lui aurait réglé l'heure de ses repas, décidé la nature des mets dont il devait se nourrir, et arrêté la coupe des vêtemens qu'il devait porter.

Nous montrions tout à l'heure comment les édifices ont leur enfer de Rabelais, mais la déchéance qui les atteint n'est rien à côté des transformations basses et triviales qu'ont parfois à traverser avant de s'éteindre les habitudes les plus nobles et les coutumes les plus sacrées. C'est un de ces exemples de déchéance des grandes coutumes que nous avons rencontré, sans le chercher, à Saint-Julien-du-Sault, où nous avions fait halte pour voir une église remarquable, mais qui aurait grand besoin que M. Viollet-Le-Duc passât par là, et des vitraux célèbres, mais qui dans leur état actuel présentent un aspect si confus qu'ils ne peuvent plus intéresser que les archéologues enragés. En examinant les pierres tombales du pavé, nous remarquâmes à notre grande surprise que l'habitude d'enterrer dans les églises, partout abandonnée depuis la révolution, s'était par exception perpétuée jusqu'à nos jours dans cette bourgade de Saint-Julien. Désireux de savoir en considération de quels illustres mortels s'était maintenu ce privilége, nous nous arrêtâmes à lire les inscriptions tumulaires récentes; l'une d'elles, qui date d'après 1830, mérite d'être conservée à la postérité, ne fût-ce que comme spécimen de la contagion des modes littéraires. Un individu qui a été marié deux fois et qui nous assure avoir été également heureux par ses deux femmes, qu'il appelle sentimentalement *ses*

amies, ne trouvant pas sans doute que la balance de son cœur indiquât aucune différence de poids entre ces deux affections, a voulu les réunir dans un même témoignage de regret reconnaissant. Une seule pierre les recouvre, une seule inscription les pleure : *A mes amies Célestine-Hortense*. L'épitaphe est en vers boiteux ; la voici, mais légèrement épurée de ses incorrections que notre mémoire n'a pu retenir.

Vos beaux jours ont passé comme la fleur des champs,
Qui naît et se flétrit dans un même printemps.
Vous n'êtes plus, vous, ô mes fidèles amies,
Vous dont le tendre amour embellissait ma vie;
Vous m'avez laissé, hélas ! triste le cœur,
En perdant mes amies, j'ai perdu le bonheur.
Passant, priez pour mes amies !

Cette égalité de tendresse m'a rendu rêveur, je l'avoue, car en admettant que ce mortel privilégié ait été heureux par ses deux femmes il n'a pas pu l'être de la même manière : il y a eu nécessairement des nuances, et ces nuances auraient dû suffire pour détruire cet équilibre d'amour; mais voici qui est plus délicat et plus embarrassant, et dont je défie le plus habile casuiste de se tirer. Cet homme a bien pu être marié successivement sur la terre, mais il est certainement bigame dans le ciel, si sa tendresse s'est maintenue si égale qu'il en ait été empêché de faire un choix. Je ne vois qu'un théologien mormon qui fût capable de résoudre cette difficulté; nous signalons le cas à la curiosité de M. Dixon, l'amusant historiographe des sectes qui reconnaissent le mariage spirituel. Ce veuf deux fois fortuné de Saint-Julien-du-Sault a le plus innocemment du monde, avec son témoignagne *un* de *double* tendresse, commis la chose la plus audacieuse qui ait été hasardée depuis l'équivoque petit drame où le grand Goethe présenta comme licite et fondé en nature le mariage de trois âmes. Le naïf ecclésiastique qui permit que cette pierre tumulaire fût placée dans son église n'avait probablement pas lu le drame de Goethe; mais ce mari si tendre avait certainement nourri son cœur sentimental de *Caroline de Lichtfield*, d'*Amélie Mansfield*, de *Malvina*, de *Claire d'Albe*, car le jargon de son épitaphe porte le témoignage irrécusable que ces romans et d'autres du même ordre furent ses lectures favorites. Et voilà comment une mauvaise école littéraire peut fausser, chez les êtres naïfs, l'expression de leurs sentimens les plus purs et les plus sacrés. Un détail comme celui que nous relevons parle mieux que les dissertations les plus sensées de l'influence de la littérature sur les mœurs. Cette inscription baroque m'en rappelle une autre encore plus extraordinaire qui se trouve dans la charmante église de Saint-Père-sous-Vezelay, et qui donne au voyageur descendu de la montagne

des croisés l'agréable sensation d'un air de la *Grande-Duchesse* éclatant au milieu d'un opéra de Meyerbeer; mais n'anticipons pas, et contentons-nous aujourd'hui de faire remarquer par quelles sénilités, quelles décrépitudes et parfois quelles démences passent avant de disparaître les plus grands sentimens de l'humanité, les plus nobles coutumes des sociétés, les plus touchantes formes de la piété. Je me suis amusé un jour à suivre dans la littérature les dégradations successives du sentiment des terreurs féodales, si fortement exprimé dans quelques-uns des drames de Shakspeare, et à quoi pensez-vous que j'aie abouti? Aux *Petits orphelins du hameau* de Ducray-Duminil. Cette dernière incarnation des violens sentimens du *Macbeth* n'était pas beaucoup plus ridicule que cet exemple aussi inattendu qu'attristant d'une coutume sainte partout abrogée, et qui se survit à elle-même pour enfanter une sottise.

Il est vrai que, si les grands sentimens humains finissent fréquemment par la sénilité et la sottise, ils ne commencent pas toujours par le bon sens et la finesse, et de ce fait Saint Julien-du-Sault nous fournit encore la preuve. Sous la révolution, un patriote de cette localité, plus chaud de cœur qu'ingénieux de pensée, se trouvant possesseur d'une des pierres de la Bastille, eut la libéralité de s'en défaire au profit d'un pan de muraille de sa bourgade, afin, dit l'inscription chargée de conserver le souvenir du don de cet homme généreux, que ce débris de la tyrannie commençât une existence nouvelle et plus pure en recevant une destination *utile* (*sic*). Patriote plus convaincu que subtil, l'effet que vous avez cherché à produire est doublement manqué, d'abord parce que vous n'avez donné à votre caillou que son ancienne destination, puisque, sorti d'un mur de la Bastille, vous l'avez placé dans un mur de votre petite ville, ensuite parce que, la place légitime et naturelle d'une pierre étant un pan de maçonnerie, l'existence que vous lui avez choisie parle médiocrement à l'imagination. Si vous vouliez en faire un objet de propagande, il eût été bien plus ingénieux de l'emprisonner à son tour dans la bastille d'un reliquaire garni de grilles et muni de verrous qu'un gardien sans-culotte aurait été chargé de tirer devant les visiteurs curieux de contempler ce monstre désormais inoffensif. Ainsi entourée d'une terreur sacrée, tenue dans l'ombre et montrée avec mystère, votre pierre aurait parlé aux imaginations les plus froides et ému les cœurs les plus rebelles. Des poètes auraient senti devant elle descendre en eux une inspiration qui peut-être aurait été forte et sincère,— de tels baroques miracles se sont vus,— et plus d'un visiteur se serait éloigné le cœur troublé et l'âme en feu, persuadé peut-être qu'il avait vu la tyrannie en personne et non pas un inerte moellon.

II. — SAINT-FLORENTIN. — L'ABBAYE DE PONTIGNY. SOUVENIR DE SAINT EDME.

Que tous ceux qui veulent se rendre compte du degré de solidité de l'édifice chrétien dans notre pays exécutent un voyage minutieux dans quelqu'une de nos provinces françaises, et je leur promets d'avance que même fidèles ils seront souvent étonnés, et qu'ennemis ils seront à coup sûr effrayés du degré de profondeur où atteignent ses fondemens. Longtemps avant la monarchie, longtemps avant la nationalité française, longtemps même avant l'invasion, alors que le nom de France était encore inconnu, et qu'il n'y avait aucune raison de soupçonner ses glorieuses destinées futures, si ce n'est quelques obscures prophéties des vieux druides expirans, le christianisme jetait dans l'ombre les assises de cette société que quinze siècles d'existence n'ont pas encore épuisée. L'histoire de l'invasion, qui ne rencontra d'autre résistance efficace que celle de l'église, montre à quel point ces assises étaient puissantes; mais ce n'est pas seulement à la date de la conquête définitive qu'il faut faire remonter ce patriotisme antérieur de tant de siècles aux commencemens de la patrie française; il avait commencé bien longtemps auparavant, alors même que la foi en l'éternité promise à Rome par les oracles sibyllins n'avait encore reçu aucune atteinte sérieuse, et de ce fait la légende de saint Florentin est une preuve.

Qu'est-ce donc que ce saint patron de l'ex-fief de ces très hauts et très puissans seigneurs les Phélippeaux, comtes de Pontchartrain et ducs de La Vrillière, qui pendant plus de cent trente ans ont tenu à leur profit exclusif les charges de secrétaires d'état? Nous n'avons pas à aller bien loin pour chercher nos documens, il suffit de nous adresser aux vitraux de l'église même de cette ville, qui racontent l'histoire du saint. Or voici ce que nous apprennent ces jolis documens coloriés. De même que les grands cataclysmes de la nature sont toujours précédés de signes avant-coureurs, la conquête germanique s'était annoncée par des invasions bien des fois répétées longtemps avant que fussent au monde les Wisigoths d'Ataulf et les Francs de Clovis. De temps à autre, une horde vomie par le trop-plein de l'océan barbare, dont le monde civilisé n'avait reconnu exactement ni la profondeur ni les rivages, fondait sur les Gaules, pareille à un tourbillon de ces sauterelles cuirassées de fer dont parle l'Apocalypse, ravageant un certain nombre de villes, détruisant un certain nombre de temples, et s'en retournait gorgée de butin, aussi rapidement qu'elle était venue. De ces incursions, phénomènes précurseurs de l'inondation finale, la plus meurtrière fut

peut-être celle qui eut lieu sous l'empereur Gallien, au milieu du IIIe siècle de notre ère. Le chef de cette horde dévastatrice est appelé le roi Crocus; nous laisserons aux disciples d'Augustin Thierry le soin de retrouver sous cette forme latine le nom soit germain, soit plus probablement slave, de ce capitaine de pillards. Le roi Crocus, poussant tout droit devant lui à la manière des taureaux qui donnent de la corne jusqu'à ce qu'elle se brise contre une muraille, descendit, massacrant et incendiant avec frénésie sur son passage, de Mayence à Metz, de Metz à Langres, de Langres en Auvergne, et d'Auvergne en Provence, où il cassa ses défenses près d'Arles, à la grande satisfaction des malheureuses populations gauloises qu'il allait fauchant avec prodigalité. Les ravages de cet animal furieux furent d'autant plus faciles qu'à ce moment l'empire traversait une crise intérieure des plus graves (celle des trente tyrans), et que ses forces militaires, partout divisées, étaient presque nulles dans les Gaules. Crocus cependant semble avoir rencontré une sérieuse résistance chez les chrétiens gaulois exhortés par leurs chefs; c'est du moins ce qu'on peut induire de la grande quantité de martyrs que les légendes attribuent à ce persécuteur inattendu et improvisé. Saint Florentin fut au nombre de ces martyrs. Il paraît, s'il faut en croire les vitraux de notre église, qu'il avait parlé vigoureusement contre le roi Crocus. Ses exhortations eurent assez de retentissement pour arriver jusqu'aux oreilles de l'envahisseur, qui fit traîner le chrétien devant lui. Ce qu'il y a de curieux dans cette légende, toujours telle que la présentent nos vitraux, c'est que Crocus semble laisser percer une certaine admiration pour les talens de son adversaire et qu'il se contente d'abord de lui demander de sacrifier à ses idoles païennes comme un simple magistrat romain. Sur le refus de Florentin, Crocus ordonna de couper cette langue éloquente qui avait parlé contre lui; puis, s'excitant encore davantage à la colère, il finit par lui faire trancher la tête. L'auteur des jolis vitraux de Saint-Florentin a représenté cette colère du roi Crocus de la manière la plus amusante et la plus fidèle à la fois : les yeux bleus du barbare, étincelant de fureur au fond de sa tête rousse, le font ressembler à une citrouille creuse dans laquelle on a placé deux chandelles. Cet aspect est précisément celui de l'Allemand en colère, et l'artiste, qui sans doute en avait vu plus d'un en proie aux accès de cette mâle passion, s'est acquitté de sa tâche avec exactitude et bonheur. Quel que soit le plus ou moins de vérité des détails de cette légende, ne voyez-vous pas facilement que le saint recouvre un patriote gallo-romain, et qu'étant mort pour avoir mis sa parole au service des populations gauloises opprimées, on peut dire en toute exactitude que son mar-

tyre est associé à un acte de patriotisme? Ce n'est qu'une légende entre cent autres de même nature que nous rencontrerions, si nous poussions plus loin notre route; elle suffit pour faire entrevoir à quel point le christianisme a mêlé ses racines aux origines mêmes de la France. Nous laissons chaque lecteur libre de tirer de ce fait telle conséquence qu'il lui plaira, selon le degré de clairvoyance ou de légèreté de son esprit.

L'église de Saint-Florentin est loin d'avoir l'antiquité vénérable de la légende que racontent ses vitraux, car elle appartient entièrement à la renaissance. A l'extérieur cependant, divers détails, notamment un interminable escalier, que couronnent les statues fort endommagées de Moïse et d'Aaron, et dont les marches ont été brisées par le temps, lui donnent une apparence de vieillesse dont elle est loin d'avoir la réalité : la meilleure manière d'y pénétrer est de monter cet escalier qui s'ouvre sur le flanc nord, parce que l'illusion de cette vétusté extérieure fait d'autant mieux ressortir son style tout flambant neuf à l'intérieur. Comme beaucoup d'églises inachevées, elle se compose d'une abside, et n'a d'autre nef que le demi-cercle qui entoure le chœur. Nulle disposition, nul détail qui rappelle dans cette plus avenante des églises d'autres caractères que ceux des jours rians de l'art. Cette église est de corps comme d'âme, au physique comme au moral, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une des plus vraies filles de la renaissance que nous ayons vues; au physique, tout y est coquet, lumineux, gracieux; au moral, tout y respire l'amour de l'art, le raffinement d'esprit, le goût et l'habitude des libres études, les discrètes hérésies des lettrés de la renaissance, leur silencieuse jouissance des belles œuvres du paganisme ou des hautes pensées de l'hétérodoxie. Au lieu de ces sombres vitraux du XIIIe siècle, si avares de lumière et si peu variés dans leurs sujets, qui répètent uniformément quelques épisodes des livres saints, nous avons ici une suite de belles verrières qui laissent passer par nappes égales la clarté, et qui racontent au complet d'amusantes histoires légendaires, celle de saint Florentin, celle de saint Nicolas, celle de saint Martin, celle de saint Julien. Au lieu de ces sanglantes images et de ces tragiques emblèmes du christianisme austère des siècles précédens, au lieu même de ces représentations pathétiques des scènes de la passion et du sépulcre, si conformes encore à la piété populaire qu'enfanta la première renaissance, nous avons ici de délicates sculptures où le travail minutieux de l'art efface l'horreur salutaire de la tragédie sacrée. Le caractère moral, et ce qu'on pourrait justement appeler l'âme secrète de cette église, qui est moins un temple qu'une maison de plaisance de Dieu, est bien exprimé par une curieuse verrière qui représente la création du monde.

On y voit Dieu le père, ou, pour employer le langage plus significatif des légendes du vitrail, le divin *plasmateur des mondes*, — terme du néo-platonisme de la renaissance, et nom sous lequel le bon Pantagruel a coutume dans Rabelais d'invoquer le Tout-Puissant, — coiffé d'une triple tiare et vêtu d'une longue robe, procéder au *grand œuvre* de la création. Ainsi coiffé et vêtu, il tient à la fois du pontife et du magicien, et c'est en effet à une entreprise de haute magie que nous fait assister l'artiste. Le *macrocosme* vivant a désiré un miroir de lui-même où il pût contempler son immensité, et il s'occupe de créer le *microcosme* dont nous faisons partie. Les différentes opérations de cette œuvre savante nous sont successivement présentées. Ici un cercle rayonnant s'ouvre sur la sphère du monde; plus loin, une ellipse se dessine et élargit ce premier cercle; dans le vitrail suivant, nous voyons formée au complet la glace du miroir qui ne réfléchit encore aucune image. Enfin le spectacle de la vie apparaît au sein du cercle préparé par les opérations précédentes, mais rapetissé et réduit à l'état de miniature par l'immensité de la distance. Un magisme néo-platonicien, tel est bien le nom qu'on doit donner à la théorie cosmogonique, mélange de mosaïsme et de platonisme alexandrin, que nous expose cette verrière, où nous pouvons compter avec précision les différentes hypostases de la matière, et où Dieu ne nous apparaît pas sous une forme supérieure à celle du grand Demiourgos, âme de notre monde sensible.

Les autres verrières, qui racontent des légendes de saints étrangers à la localité, n'ont pas l'importance de ces deux principales; mais elles ont un très grand charme. Les regarder est comme lire une nouvelle assez courte pour éviter l'ennui, assez longue pour éviter la sécheresse. Les légendes de saint Martin et de saint Nicolas sont bien connues; celle de saint Julien, qui l'est beaucoup moins, n'a pas seulement un mérite d'édification, elle offre aussi un caractère pathétique dont l'imagination s'accommode à merveille. La verrière nous raconte que le jeune Romain, emporté certain jour par l'ardeur de la chasse, fit rencontre au fond des bois d'un cerf merveilleux qui lui parla, et lui prédit qu'il tuerait ses parens. Une pareille prophétie est bien faite pour troubler, mais la mémoire de l'homme est courte, et Julien l'oublia vite au milieu des joies de la vie. Il se maria, et le caractère que sa légende nous fait apparaître indique qu'il fut un époux passionné. Il fit une absence, et étant revenu chez lui nuitamment, il découvrit qu'un étranger dormait dans les appartemens de sa femme. Il crut à un adultère, et, sans se donner le temps de vérifier ses doutes, il tira son épée et frappa. Or cet étranger était son propre père, ainsi que sa femme le

lui fit voir après le meurtre. C'est une belle et dramatique histoire, et cependant combien il serait aisé de la rendre ridicule avec un peu de mauvaise foi! mais on n'a qu'à la presser légèrement pour en faire jaillir la poésie pathétique et violente dont elle est pleine. Le pieux légendaire ne nous raconte pas autre chose que ce que nous avons lu si souvent dans Boccace et dans Bandello : la seule différence qu'il y ait entre eux, c'est qu'il se propose un but d'édification, tandis que les deux conteurs se proposent un but de divertissement. Saint Julien, mais c'est ce même jeune Italien dont nos lectures nous ont rendu le caractère si familier, violent, irascible, sombre à force de chaude ardeur, irréfléchi par excès d'amour, prime-sautier dans ses actes comme dans ses sentimens, ne mettant aucun intervalle entre la pensée et son exécution, jaloux et soupçonneux par sincérité de passion. Il y a des préjugés de plus d'une sorte, et tel que cette histoire ravirait, s'il la rencontrait dans Boccace, s'en détournera avec dérision parce qu'elle lui est présentée sous une forme pieuse, sans reconnaître qu'il se moque de ses propres préférences. En regardant ces vitraux, je suis frappé de cette réflexion, que nous apportons parfois dans notre interprétation de ces récits des âges passés bien peu de finesse et de bonne foi. Par exemple, nous lisons dans les *Fioretti* de saint François que le saint convertit un loup féroce d'Agobbio par la douceur de sa parole. Est-il bien difficile de comprendre que ce loup était un malandrin sans foi ni loi qui faisait l'effroi des campagnes, et que la terreur qu'il inspirait rendait d'autant plus féroce qu'elle le condamnait à une plus grande solitude et le laissait exposé à de plus grands besoins? Il en est de même du cerf enchanté de Julien. Comme, loin d'être une invention ridicule, ce cerf nous fait bien comprendre le caractère de Julien et pénétrer dans sa nature! Comme il nous dit spirituellement : Julien était d'âme jalouse, violente et portée au soupçon! Le cerf et les ornemens de sa tête sont, si je ne m'abuse, depuis des siècles, le symbole populaire d'un certain état conjugal que le Sganarelle de Molière a rendu célèbre, et « visions cornues » est une expression métaphorique qui s'emploie pour qualifier les soupçons mal fondés et les chimères d'une imagination qui se tourmente de malheurs sans réalité. Le cerf de la légende signifie donc fort clairement que dès sa jeunesse Julien fut averti peut-être par sa propre conscience, plus probablement par quelque ami ou quelque judicieux et sympathique observateur de sa nature rencontré à l'improviste, qu'il avait une tendance presque irrésistible au soupçon et aux jugemens précipités, et qu'il devait se défier des visions chimériques, s'il ne voulait pas aboutir au crime.

Les sculptures très nombreuses de l'église, aimables comme elle,

appartiennent toutes soit à la dernière période de la renaissance, soit à l'époque Louis XIII. La pièce la plus importante était une *Passion* au grand complet dont on voit encore les débris au fond de l'église, derrière le chœur; mais les délicates figurines ont été tellement mutilées durant les guerres des huguenots, qu'en dépit de la finesse d'exécution que ces restes permettent encore d'admirer, le seul sentiment que l'on éprouve devant cette œuvre est celui d'une profonde tristesse. Il n'en est pas de même heureusement des sculptures qui ornent le maître-autel du chœur et qui représentent encore diverses scènes de la passion. En général, toutes ces sculptures sont plutôt jolies que sérieusement belles; mais quoi? plus nous vivons et plus nous éprouvons d'estime pour les œuvres qui ne sont que jolies. A quoi donc occuperait-on honnêtement la vie, si l'on ne devait compter qu'avec les chefs-d'œuvre? Ils sont assez nombreux pour créer en nous une éducation supérieure; ils ne le sont pas, ils ne le seront jamais assez pour maintenir constamment notre âme au degré d'élévation qu'exige cette éducation, pour la sauver des rechutes de la vulgarité, de la trivialité des heures oisives, de la stérilité des jours de langueur. Une fois l'éducation de l'âme créée, les grandes secousses sont inutiles pour la remettre au ton qu'elle ne doit jamais quitter, mais d'où sa faiblesse la fait à chaque instant descendre; il suffit pour cela d'une nuance de pensée, d'un détail de sentiment, d'une expression fugitive. Les jolies choses nous rendent le service de multiplier ces circonstances propices et ces étais légers. Chaque fois que nous promenons notre œil sur une jolie chose, nous lui épargnons le déplaisir de se traîner sur une chose laide, sotte ou indifférente. Regardons par exemple ces sculptures de Saint-Florentin. Voici la scène du crucifiement. Ah! certes, nous l'avons vue exprimée d'une manière autrement pathétique et profonde; cependant notre œil s'arrête avec complaisance sur le bon larron, dont la tête s'est inclinée doucement sur une des branches de son gibet, et qui s'endort au sein de la mort comme un oiseau sur son arbre, avec gentillesse, tandis que le mauvais larron se tord en face de lui dans les contorsions d'un affreux cauchemar. Eh bien! qu'y a-t-il là? demanderez-vous. Eh! mon Dieu, rien autre chose qu'un éclair rapide d'ingéniosité, qu'une variation délicate sur un thème connu. Et nous, qu'avons-nous éprouvé? Rien qu'une brise de sentiment, un souffle d'humanité. C'est peu sans doute, mais cela suffit pour rafraîchir l'âme comme les souffles passagers des chaudes soirées d'été suffisent pour rafraîchir le corps. Voici les saintes femmes qui descendent la colline du Calvaire, s'acheminant vers le sépulcre. Or à ce moment même où elles vont rendre au mort les dernières tendresses, Jésus passe au-dessus

de leurs têtes. Si l'une d'elles levait les yeux, elle l'apercevrait qui retourne triomphant au royaume de son père. Au moment où elles sont encore la proie de la tristesse, l'*alleluia* a déjà éclaté dans les cieux. Qu'y a-t-il encore là? Rien qu'un habile rapprochement qui fait doucement rêver sur l'aveuglement et l'ignorance de notre pauvre cœur humain, qui, pareil aux saintes femmes sur la route du sépulcre, s'abuse dans la tristesse comme dans la joie, pleure quand il aurait cause de rire, et rit lorsqu'il devrait pleurer (1).

A quelque distance de Saint-Florentin s'élève encore l'abbaye de Pontigny, une des quatre filles de Cîteaux, mère à son tour d'une bien nombreuse famille, car pour la seule province du Limousin nous avons compté jusqu'à sept abbayes qui lui devaient la naissance, et il n'est pas très certain que notre compte soit complet. Aujourd'hui elle sert simplement d'église à un village d'une centaine de maisons, en sorte que le temple est plus grand que la localité. Le spectacle de cette disproportion est fréquent en France, grâce aux changemens opérés par nos révolutions; je me hâte d'ajouter qu'il est loin d'être choquant. C'est plaisir de rencontrer à l'improviste un superbe édifice encore plein de riches débris et de grands souvenirs dans une bourgade où on aurait souvent de la peine à se procurer une omelette; le cœur le plus ingrat envers le passé se retrouve capable de quelque justice et de quelque justesse en face de ce legs fait gratuitement à un hameau qui épuiserait en vain ses ressources pendant un siècle pour remplacer un don pareil. Oui, un tel édifice est fait pour arracher la reconnaissance même à l'incrédule le plus obtus, même au radical le plus entêté, car cet édifice, c'est le spectacle de la civilisation en permanence au fond d'une solitude rustique, c'est une école de moralité, un phare de lumière, un instrument d'éducation. Savez-vous par quels moyens

(1) Toutes les sculptures de l'église de Saint-Florentin n'ont pas la même honnête innocence que celles que nous venons de citer. Il s'y trouve deux figures d'anges de l'époque Louis XIII qui sont bien la chose la plus profane qu'on ait jamais placée dans une église. Ces deux figures de jouvenceaux, étendues sur les grilles qui ferment les deux côtés du chœur comme sur une couche de mollesse, sont de formes et d'attitudes tellement efféminées qu'elles rappellent au souvenir, non les *oiseaux divins* de Dante (*uccelli divini*), mais les oiseaux équivoques de grandes routes dont nous entretiennent les mémoires du scandaleux d'Assoucy et le *Francion* de Sorrel. Comme leurs ailes sont entièrement cachées lorsqu'on regarde ces sculptures de face, nous avons été longtemps à les prendre pour deux figures de jeunes musiciens voluptueux se reposant des lassitudes de leur art énervant. Ce n'est qu'après avoir franchi la grille que nous avons aperçu notre erreur. Placés au-dessus des portes de n'importe quel salon de musique, ces deux longs corps mous, émusclés et comme désossés, produiraient sans doute une impression charmante; ici ils sont faits pour mécontenter même les moins sévères. Le lecteur a vu souvent les analogues de ces deux figures dans les gravures et les sculptures de l'époque Louis XIII, et quelquefois dans les tableaux de Valentin.

secrets, insensibles, par quels canaux subtils, par quelles influences inaperçues de celui qui les subit, les sentimens et les idées pénètrent dans l'âme? Ce n'est pas en vain que l'œil se promène sur de belles formes, même avec nonchalance, même avec indifférence. Il se rencontre toujours une heure propice où l'âme la plus sèche et la plus revêche en éprouve une légère secousse d'imagination, et en emporte une légère rêverie qui est une initiation à ce sentiment de la beauté et de l'harmonie sans lequel il n'est pas d'homme réellement civilisé. Il est vrai que l'opinion contraire semble prévaloir aujourd'hui chez une partie de notre peuple abusé; mais, comme il n'est personne qu'on puisse dire civilisé qui ne soit prêt à avouer qu'il l'a été par les moyens que nous disons ou d'autres analogues, nous ne pouvons qu'engager nos modernes iconoclastes à modérer un peu leur zèle par cette réflexion, que, s'ils doivent entrer, comme ils le déclarent, dans une sphère de civilisation supérieure à celle où ils ont vécu, ils n'y entreront que par les moyens mêmes par lesquels la civilisation s'est fondée et transmise.

L'abbaye de Pontigny, malgré les mutilations qu'elle a subies, fait encore très grande figure avec sa belle église, ses vastes constructions, restées intactes dans quelques-unes de leurs parties, et ses jardins, où l'on remarque encore les débris d'une ancienne splendeur. La solitude même ne l'a point trop envahie, grâce à une modeste congrégation d'ecclésiastiques dits prêtres auxiliaires, placés là par l'évêque du diocèse pour présider à la réparation et veiller à l'entretien de ce témoin des âges écoulés. L'état, si je ne m'abuse, n'est entré pour rien dans cette réparation, qui est due uniquement au zèle de cette congrégation; c'est par l'emploi du même moyen qu'ont été sauvés ou même ressuscités dans ces trente dernières années un certain nombre d'autres édifices célèbres dans notre histoire religieuse, par exemple le très curieux sanctuaire de Rocamadour en Quercy, le plus antique de tous les lieux de pèlerinage de France (1). L'église ainsi restaurée est la plus belle église abbatiale de l'Yonne après Vezelay. Elle ne peut lutter avec cette dernière pour l'harmonie presque sublime et probablement unique de ces deux ordres d'architecture qui se succèdent sans contraste, et qui semblent moins vouloir rivaliser entre eux que faire valoir à l'envi les beautés l'un de l'autre, car elle est d'une unité de style singulièrement grave; mais en revanche elle ne laisse pas l'impression presque sépulcrale que donne Vezelay, et sa gravité ne courbe pas l'imagination sous un poids trop lourd. Comme Vezelay, elle a

(1) Les plus âgés de nos lecteurs ont sans doute gardé le souvenir d'un charmant article publié en 1851 par M. Alexis de Valon sur ce pèlerinage célèbre enclavé dans un ancien fief de sa famille.

perdu tous ses ornemens : de ses tombeaux, un seul lui reste, celui de son fondateur Hugues de Mâcon; mais, tandis que la nudité de Vezelay donne le frisson de la mort, celle de Pontigny place l'âme du visiteur dans un état de sérénité religieuse qui ne permet pas de la remarquer. Quelque chose de vivant encore qu'on ne peut voir ni toucher, mais dont on sent la présence, circule autour de vous dans cette église et la remplit tout entière. Il faut aller à Pontigny pour comprendre et sentir ce que c'est que la puissance d'un souvenir, lorsque c'est celui d'un grand homme de bien. A Vezelay, il n'est resté que des souvenirs de contention, de disputes, d'âpreté ambitieuse; la mort est là en dépit de la magnificence : à Pontigny, un saint a passé, la vie est là en dépit de la nudité. Je ne sais ce qu'il faut penser des nombreux miracles que la tradition attribue aux reliques de saint Edme, mais en voilà un dont je puis attester par moi-même l'authenticité : c'est que son âme est en ce lieu, c'est que sa mémoire y est vivante comme s'il était mort de la veille, et non en la lointaine année qui porte le millésime de 1241; on ne voit que lui, on ne pense qu'à lui, l'église ne parle que de lui, et les seules choses dignes d'intérêt qu'ait conservées le cloître sont celles qui nous entretiennent de lui.

La dévotion à saint Edme a été extrême parmi les populations de Bourgogne, qui pendant des siècles se sont portées en foule à son tombeau, et encore aujourd'hui les vœux écrits et les témoignages de reconnaissance suspendus au-dessous de la châsse où dorment ses os montrent qu'elle est loin d'être éteinte. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que, lorsqu'on cherche la raison déterminante de cette faveur populaire, on ne la trouve pas; la dévotion à saint Edme est, comme la renommée de Roland, une de ces singularités obscures qui prouvent que la popularité est semblable à l'esprit divin, qui souffle où il veut, et dont on entend la voix sans savoir d'où il vient ni où il va. A peser toutes les circonstances, on trouve au contraire qu'il y avait toute sorte de raisons pour qu'il restât à peu près inconnu des populations de Bourgogne. Il n'était pas Français, et il n'est devenu nôtre que par adoption. Il n'a fait que passer sur la terre de France : il y est arrivé en 1240, et il est mort en 1241; encore faut-il ajouter que les derniers mois de sa vie se passèrent non à Pontigny, mais à Soissy, près de Provins en Brie; c'est donc à peine si les populations de Bourgogne ont eu le temps de le connaître. Enfin l'exil qui le jeta parmi nous eut des causes encore plus politiques que religieuses. La sainteté du personnage est donc la seule raison qui explique cette popularité, et cette popularité nous dit à son tour combien dut être profonde une sainteté qui saisit en si peu de temps l'imagination du peuple. « Quatre

mois après sa mort, dit un de ses biographes, Baillet, l'auteur de la *Vie des Saints*, on fut obligé de le lever de terre pour satisfaire la dévotion des peuples, qui n'eurent pas la patience d'attendre le jugement du saint-siége pour rendre un culte religieux à sa mémoire. » Ceci est, je crois, une erreur, ainsi que nous le dirons tout à l'heure; mais ce qui l'atténue singulièrement, c'est qu'en effet la piété populaire n'attendit pas la canonisation, et que son corps fut honoré comme celui d'un saint dès le premier jour où il fut rapporté à Pontigny.

Flos Angliæ, decus Galliæ, dit, dans ce langage métaphoriquement aimable dont l'église sait orner la mémoire de ceux qui l'ont honorée, une inscription gravée sur l'autel nouvellement construit de la chapelle qui lui est consacrée, — fleur d'Angleterre entrée dans la parure de la France; ces mots résument bien toute sa destinée. Il était Anglais et d'origine saxonne; il est très facile de reconnaître en lui les plus essentiels de ces traits de race qui composent le caractère du peuple de la Grande-Bretagne. L'éducation du foyer par exemple, cette religion du *home*, si forte chez l'Anglais, semble avoir décidé de sa vocation. Élevé par une mère pieuse, ses pensées se dirigèrent dès l'enfance vers la religion. Jeune, il porta dans l'étude cette âpre ardeur avec laquelle l'Anglais poursuit la chose qu'il a une fois choisie, au point de compromettre sa santé. Sa virginité d'âme était sauvage et sa pureté de mœurs violente. Un jour, nous dit son biographe, alors qu'il était étudiant, sollicité au plaisir par une courtisane de la rue, il la conduisit dans sa chambre comme s'il consentait, et là, après l'avoir fait dépouiller de ses vêtemens, il la punit de son audace en la fouettant jusqu'au sang. Il y a là pour un Français, il faut bien l'avouer, une certaine intempérance de vertu et une certaine erreur de jugement; tout autre était la méthode de notre Robert d'Arbrissel, qui s'introduisait chez les créatures égarées pour les ramener par de beaux discours pleins d'onction. Nous préférons la méthode du saint français; mais, préférence à part, et en se plaçant sur le terrain de la psychologie, nous reconnaissons aisément dans cette virginale brutalité ce violent élément barbare qui a produit de si beaux éclats de passion excessive dans la poésie anglaise, et de si vigoureux caractères dans l'histoire civile de la Grande-Bretagne. A sa violence il joignait cette timidité circonspecte qui en est le correctif, et qui distingue également l'Anglais. On eut toutes les peines du monde à l'arracher à l'obscurité des humbles rangs de la condition religieuse pour l'élever au poste que lui méritaient son savoir et sa piété. Il redoutait les orages du siècle, disait-il, et l'avenir prouva que ses pressentimens n'étaient que trop fondés. Enfin Grégoire IX,

pontife d'un caractère impérieux et plein de décision, énergique successeur d'Innocent III et énergique prédécesseur d'Innocent IV, lui força la main, et saint Edme devint archevêque de Cantorbéry, c'est-à-dire primat d'Angleterre. Ce choix prouve que Grégoire IX se connaissait en hommes, et qu'il savait découvrir ceux qui pouvaient être des auxiliaires efficaces dans l'entreprise que lui avaient léguée les pontifes précédens. A partir du moment où il fut promu à l'archevêché de Cantorbéry jusqu'à sa mort, la vie de saint Edme ne fut plus qu'un épisode de cette lutte du pouvoir spirituel contre le pouvoir temporel qui se poursuivait dans toute l'Europe depuis Grégoire VII, et qui en Angleterre se compliquait d'une question de nationalité saxonne. Un dernier trait de race très marqué, c'est que cet homme si timide, qu'il avait fallu créer primat d'Angleterre presque par ordre, devint le plus énergique des prélats. Rien n'est redoutable comme l'Anglais lorsque, poussé dans ses derniers retranchemens et ayant pris son parti de vaincre ou de mourir, il s'adosse à son mur de défense, et combat en désespéré; c'est avec cette obstination du dogue aux abois qu'il se défendit contre Henri III, fils du roi Jean, dans cette éternelle question des droits régaliens, source d'interminables querelles pendant tant de siècles, c'est-à-dire les droits de pourvoir aux bénéfices vacans et d'en percevoir les revenus pendant les vacances. Depuis plus d'un siècle, l'exil était le sort invariable de tous les prélats qui se succédaient sur le siége de Cantorbéry, et, fait remarquable, Pontigny avait toujours été leur lieu de refuge; saint Edme n'eut pas meilleure fortune que ses prédécesseurs, et la même catastrophe termina la lutte qu'il avait engagée.

Et maintenant que nous avons esquissé les traits essentiels de la vie et du caractère du saint, il me semble que nous pouvons assez aisément découvrir la cause de cette popularité qui nous étonnait tout à l'heure; ne serait-ce pas par hasard ce que nous trouvons d'excessif dans le caractère de saint Edme, cette ardeur violente, cette vertu intempérante, ce zèle enflammé, et pour tout dire cette frénésie du bien? Le peuple, il faut qu'on le sache, n'aime en toutes choses que ce qui est excessif, parce que cela seul met en plein relief la nature et produit des résultats sensibles. Les enthousiastes en tout genre sont les seuls hommes qui parlent à son imagination, et c'est pour cette raison, par parenthèse, que nos classes éclairées, élevées selon les méthodes françaises, qui veulent de la mesure en toutes choses, ont tant de peine à le guider. Apparaissant avec une nature ardente en tout sens aux yeux d'un peuple habitué à des caractères plus modérés, il est probable que saint Edme aura produit l'effet d'un moine shakspearien tombant au milieu de classiques

moines raciniens, et qu'il aura saisi d'emblée l'imagination populaire par ses qualités à outrance, une austérité sans frein, une charité sans retenue, un enthousiasme communicatif, une éloquence imagée. Qu'il avait le don des fortes paroles, nous le savons, et nous n'en voulons pour témoignage que celle qu'il prononça à sa dernière heure : « *nihil aliud nisi te, Domine, in terra quæsivi ;* je n'ai cherché rien d'autre sur la terre que toi, Seigneur. » Nul sage n'a prononcé en quittant ce monde de plus belles paroles que cet appel passionné d'un serviteur fidèle au maître qu'il a servi, et quand on sent ce qu'un pareil cri renferme de loyale sincérité, et qu'on le lit au milieu de la solitude et du silence de l'église claustrale, il est fait pour émouvoir jusqu'aux larmes. Qu'était-ce donc lorsque l'homme qui prononça de telles paroles était présent, et offrait à des populations naïves le spectacle d'une vie d'accord avec le sens qu'elles renferment?

L'exil du saint est de 1240, sa mort de la fin de 1241, sa canonisation de 1245, son exhumation de 1247. Toutes ces dates, si singulièrement rapprochées les unes des autres, disent assez, par l'empressement avec lequel il fut procédé à la canonisation, combien saint Edme fut à cette époque un personnage considérable. Le pontife régnant était alors Innocent IV, ce terrible Fieschi de Gênes, qui mit fin à la maison des Hohenstauffen, et frappa d'un coup mortel le parti gibelin d'Italie; il n'avait garde de faire attendre la mémoire d'un homme qui avait si vaillamment combattu pour les droits du pouvoir spirituel contre le pouvoir temporel. La canonisation de saint Edme, si petit que soit cet épisode, se rattache donc directement à la lutte d'Innocent IV contre la maison de Souabe, et peut être considérée comme un de ces mille détails qui composent une politique et déterminent une situation. Le cloître conserve précieusement la bulle de canonisation et les lettres pontificales adressées aux évêques d'Angleterre et de Bourgogne pour qu'il fût procédé selon l'usage à l'enquête des actes du candidat à la sainteté. Nous avons tenu ces pièces entre nos mains; l'écriture est pleine, impérieuse, imposante comme la politique qui les a dictées, et fait honneur par sa netteté à la main du secrétaire d'Innocent IV; point n'est besoin pour les lire d'être versé dans les mystères de la paléographie. Ce fut deux ans après sa canonisation qu'il fut relevé de terre, et non presque immédiatement après sa mort, comme le prétend le biographe de la vie des saints, car un tel acte n'était légitime qu'après la sanctification, et, si la voix du peuple avait pouvoir pour désigner un saint, elle n'avait pas autorité pour le créer. La cérémonie eut lieu solennellement, en présence de la plus grande autorité du siècle, celle du roi saint Louis.

L'évêque qui procéda à l'exhumation mérite d'être doublement cité, et comme type de l'époque, et comme champion heureux de la même cause pour laquelle saint Edme avait combattu. C'est ce Guy de Mello qui gagna la bataille de Bénévent contre le dernier des Hohenstauffen, Manfred, et qui avant la bataille donna avec son gantelet de fer une absolution générale à ses soldats en leur enjoignant pour pénitence de bien battre les ennemis. Le corps de saint Edme ainsi exhumé fut placé dans une châsse qui ne fut renouvelée qu'au XVIIe siècle, et qui a été si bien protégée par la piété populaire que les révolutions les plus dévastatrices ont passé à côté d'elle sans la toucher. Soutenue par deux anges de dimensions considérables, elle s'élève au-dessus du chœur, qu'elle domine un peu à la manière de ces gloires dont sont ornés les maîtres-autels des grandes églises.

Encore une particularité curieuse touchant ce personnage, qui compte parmi les acteurs importans de la première moitié du XIIIe siècle. Nous venons de voir saint Louis assistant à la cérémonie d'exhumation; un autre roi, d'un caractère bien différent, Louis XI, dont on connaît la piété quelque peu énigmatique, avait pour saint Edme une extrême dévotion. En 1477, il fit le pèlerinage de Pontigny, et deux ans après, ne pouvant y assister à une procession solennelle, il chargea le clergé d'Auxerre d'y aller pour lui, et fit don au monastère de Pontigny d'une vigne située près de Dijon, « afin, disait la lettre royale, que les religieux priassent Dieu, notre Dame et saint Edme pour lui le roi, le dauphin et la reine, et même, ajoutait-elle, pour la bonne disposition de notre estomac, que ni vin ni viande ne nous puissent nuire, et que nous l'ayons toujours bien disposé. » Cette lettre peint Louis XI au naturel; elle est louche et énigmatique comme son caractère, et l'on ne sait trop comment l'expliquer. Est-ce un dévot qui parle, est-ce un spirituel hypocrite? Est-ce la bonne foi qui a dicté ces paroles, est-ce la ruse subtile (1)?

Le souvenir de saint Edme ne doit pas nous faire oublier celui du fondateur de l'abbaye, Hugues de Mâcon, qui réclame une mention modeste comme son tombeau même. Ce monument du XIIe siècle, d'une élégante simplicité, se compose d'un carré long et étroit d'une pierre brune sans éclat, mais non sans charme. Ni sculptures, ni ornemens; le temps des mausolées fastueux n'était pas encore venu : une grande croix abbatiale est gravée sur le cou-

(1) Nous trouvons ce détail remarquable dans une des notes érudites de la récente édition qu'ont donnée du célèbre ouvrage de l'abbé Lebœuf sur le diocèse d'Auxerre MM. Challe, ancien maire d'Auxerre, et Quantin, bibliothécaire de cette ville, dont le nom est bien connu de tous les archéologues.

vercle de pierre pour toute inscription; sur les côtés, une longue suite de menus arceaux romans; c'est tout. Un des angles du monument a été brisé, mais par un accident du hasard plutôt que par la malice des hommes; lorsque nous l'avons visité, une araignée était en train de vouloir réparer le dommage. Comme ce monument n'attire le regard ni par ses dimensions, qui sont très petites, ni par la couleur de sa pierre, ni par ses ornemens, il doit sans doute à sa modestie d'avoir échappé à la destruction, ce qui prouve que cette vertu a quelquefois des résultats heureux. C'est une véritable sépulture de chrétien, car rien n'y rappelle l'orgueil humain, et la dignité du mort n'y est indiquée que par l'emblème de ses fonctions : il est touchant comme l'humilité d'un homme qui pourrait être arrogant et qui consent à être affable.

Un autre débris, qu'on ne rencontre pas sans un sentiment de mélancolie, est un énorme cygne de pierre placé dans une vasque des jardins de l'abbaye. Cet animal n'a rien de remarquable, mais sa vue réveille le souvenir d'anciennes splendeurs et ressuscite les légions de moines lettrés et de nobles visiteurs mondains qui se promenaient autrefois en ces lieux. Tous ont disparu, ce cygne seul est resté dans sa vasque, depuis longtemps à sec. Le cou courbé droit, les ailes repliées dans l'attitude d'un cygne qui se laisse flotter, parfaitement immobile, il a l'air d'attendre que l'eau retourne à son bassin, mais comme un cygne qui aurait pris son parti de ce provisoire indéfiniment prolongé. Il semble vous dire : « Si l'eau revient, je me baignerai avec délices; si elle ne revient pas, je continuerai à me chauffer au soleil. » Je ne pus m'empêcher, en le regardant, de faire un retour sur nous-mêmes, et de me dire *in petto :* « Eh! pauvre cygne, sagement résigné, tu es l'emblème de bien des choses, et je connais à l'heure présente non-seulement plus d'un contemporain, mais de fort grandes institutions qui tiennent un peu plus chaque jour ton langage et disent comme toi : Si les eaux reviennent, tant mieux, si elles ne reviennent pas, tant pis, et quand bien même tout irait au diable, qu'est-ce que cela nous fait à la fin? Si l'eau nous manque, il nous reste toujours le soleil, et, si cela même venait à nous manquer, les ténèbres nous offriraient une fraîcheur qui peut-être est délicieuse, et le sein de la terre un asile assuré où il nous sera encore plus égal qu'à l'heure présente que tout aille bien ou mal. »

III. — CHATILLON. — SAINT-VORLE. — LES PRUSSIENS A CHATILLON.

Grandeur n'est pas toujours synonyme de bonheur; les habitans de Châtillon en firent autrefois l'expérience. Ils avaient été dotés

par les ducs d'un immense château-fort, qui occupait non-seulement la crête, mais une partie du monticule très escarpé où s'élèvent ses restes. Après les guerres de la ligue, les Châtillonnais firent réflexion que l'avantage le plus certain que leur procurât ce château était d'attirer sur eux la foudre, et qu'ils seraient fort heureux d'en être débarrassés. Ils en sollicitèrent donc la démolition auprès d'Henri IV, qu'ils eurent d'autant moins besoin de presser qu'ils venaient justement de soutenir contre ses troupes un siége opiniâtre. Certes ils avaient bien raison de préférer le bonheur à l'importance; mais, comme il faut que les vœux humains, même quand ils sont raisonnables, aient toujours un vice quelconque, celui-là venait trop tard. Ils se débarrassèrent de leur château juste au moment où, cessant de leur être nuisible, il allait devenir pour eux un ornement. Aujourd'hui encore les débris, les pans de muraille ruinée qui servent de clôture au cimetière, le site pittoresque où il s'élevait, composent la principale curiosité de Châtillon.

L'église de Saint-Vorle s'élève sur la crête de cette éminence, tout contre les débris du château, et la situation en est telle qu'il est impossible qu'elle n'ait pas été enclavée dans l'enceinte de la forteresse antérieurement au XVIIe siècle, époque où elle a été rebâtie en partie. C'est une simple hypothèse que j'énonce sur l'inspection des lieux, car je n'ai pu me renseigner suffisamment à cet égard. L'édifice, disgracieux et lourd au possible, est sans beauté architecturale d'aucune sorte tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; il n'en est pas ainsi de l'intérêt historique, qui est considérable. L'église est dédiée à saint Vorle, le plus modeste des saints; c'est encore un souvenir qui ne date pas précisément d'hier. Saint Vorle était un simple prêtre du VIe siècle, curé d'une localité appelée Marcennay, qui fut trahi par sa renommée de piété comme la violette par son parfum. Notre qualité de touriste nous faisant un devoir de demander nos renseignemens aux choses plutôt qu'aux livres, consultons pour tous documens cinq petits tableaux d'une facture détestable, mais très populaires, qui sont suspendus aux murailles de l'église : ils nous apprendront ce qu'il nous importe de savoir. Le premier nous raconte que le roi Gontran, ayant ouï parlé des mérites de ce saint prêtre, voulut assister à sa messe. Gontran, fils de Théodebert, est le second des rois francs mérovingiens qui régnèrent en Bourgogne après la chute du royaume des Burgundes, qui avait duré un peu plus de cent années, — car les choses s'écroulent si souvent en ce monde qu'il est heureux que ce ne soient jamais les mêmes générations de maçons qui soient chargées de reconstruire l'édifice; sans cela, la truelle leur en tomberait des mains de découragement, et ils finiraient de colère par se servir des moellons comme de pro-

jectiles, plaisir du reste qu'ils se passent fréquemment. Gontran fut tellement édifié de la messe et par suite du caractère du saint qu'il le voulut pour confesseur. Or, comme nous savons que Gontran fut un excellent barbare, — qu'il gouverna ses peuples avec une humanité et une douceur relatives, qu'il fit peu de mal et fit quelque bien, — il est permis de croire qu'une partie de ces bienfaits revient à l'influence du saint directeur de conscience qu'il avait choisi. C'est ainsi du reste que la dévotion traditionnelle semble l'avoir compris, car trois des petits tableaux populaires que nous avons mentionnés nous apprennent que saint Vorle doit être très particulièrement invoqué contre la famine, la guerre et la peste. Or que sont ces fléaux, au moins deux d'entre eux, sinon des fléaux politiques qu'on peut prévenir par un bon gouvernement et une vigilante administration? Les Bourguignons ont invoqué saint Vorle contre la famine, la guerre et la peste, parce que sans doute de son vivant il avait contribué à écarter d'eux ces fléaux par ses conseils et son influence, parce qu'ils avaient dû à l'empire qu'il exerçait sur la conscience du roi un meilleur gouvernement que celui qu'ils auraient eu. Voilà comment tout s'explique, si l'on veut bien comprendre de quelle manière les faits s'engendrent et s'enchaînent en se transformant. Un cinquième tableau nous représente la translation des restes de saint Vorle de Marcennay à Châtillon au milieu d'un concours immense de populations. Cette translation fut opérée vers la fin du IXe siècle par l'évêque de Langres de cette période, — en bonne saison, peut-on dire, car certes jamais époque n'eut plus besoin d'être protégée contre la guerre, la famine et la peste que ce sombre temps d'incubation de la société féodale. Depuis cette époque, il est resté le patron de Châtillon-sur-Seine, où ses reliques sont exposées sous un dais, à une place d'honneur de l'église, à la vénération des fidèles.

« Ici à Châtillon, c'est un bon pays pour la piété; ce n'est pas comme dans mon pays, à Avallon, où ils ne sont pas dévots du tout, » me dit dans le cours d'une conversation une dame, libraire de cette ville, chez qui j'étais entré pour obtenir quelques renseignemens. La chapelle de Saint-Bernard, dans l'église de Saint-Vorle, est en effet une preuve convaincante de cette piété. C'est une chapelle à demi souterraine, placée sous l'un des bras du transept, qui très anciennement était dédiée à la Vierge et où saint Bernard composa, dit-on, l'hymne de l'*Ave maris stella*. Or à l'époque du choléra de 1854, la ville de Châtillon-sur-Seine ayant été miraculeusement préservée du fléau, qui s'en éloigna encore plus vite qu'il n'y avait paru, comme s'il eût été mis en fuite par une puissance invisible, les habitans de Châtillon, voulant reconnaître

par un témoignage de pieuse gratitude ce salut inespéré, firent réparer et décorer de peintures la chapelle de Saint-Bernard. Des fresques de petites dimensions renfermées dans des ovales racontent aux yeux différens épisodes de la vie de saint Bernard, surtout ceux de son enfance et de sa jeunesse. La première nous montre la pieuse Aleth conduisant le jeune fils de messire Trecelin aux écoles de Châtillon, qui étaient célèbres alors. C'est ici en effet que Bernard reçut les germes de ce savoir mystique, de cette piété impérieuse et fascinatrice qui peupla de moines les solitudes de Bourgogne, et le rendit l'arbitre religieux de son siècle. C'est ici qu'il eut ses premières visions, et qu'il fut honoré des visites de Jésus « pareil au fiancé qui sort de la chambre nuptiale, » ici qu'il vainquit le diable de la chair, qu'il résista aux mauvais conseils de ses camarades et les convertit par son exemple, ici qu'il trouva, choisit et entraîna les trente compagnons avec lesquels il devait réformer Cîteaux. Ces petites fresques nous racontent tout cela, non sans charme. Le symbole traditionnel du génie et de l'existence de Bernard n'y a pas été oublié, c'est-à-dire ce chien blanc à dos roussâtre dont sa mère Aleth rêva qu'elle accouchait lorsqu'elle était enceinte de lui. Au-dessous se lit cette devise : *bonus canis, custos domus Dei*, bon chien de garde de la maison de Dieu. Nul symbole n'a jamais été plus expressif, nulle devise n'a jamais été traduction plus fidèle d'un grand caractère. Toute la vie de Bernard ne fut en effet qu'une garde perpétuelle autour du sanctuaire pour éloigner les larrons audacieux ou reconnaître les rôdeurs suspects. Le schisme, l'hérésie, le libertinage mondain, le rationalisme naissant, le pape Anaclet, Guillaume de Poitiers, l'empereur Conrad, Abélard, Arnaldo de Brescia, connurent tour à tour la puissance formidable de ses aboiemens. Nous aurons assez d'occasions de rencontrer saint Bernard en Bourgogne ; contentons-nous aujourd'hui de rafraîchir en notre mémoire les incidens de la jeunesse de ce grand homme devant les fresques qui nous les retracent en cette chapelle où il s'est oublié lui-même dans la prière et l'extase. S'il y a un coin qui soit saint en Bourgogne, c'est bien celui-là, car le plus grand homme du XIIe siècle y reçut le mandat de sa vocation divine.

L'intérêt de Saint-Vorle serait exclusivement historique, s'il ne contenait une œuvre d'art du terroir même, *un saint-sépulcre* d'un artiste châtillonnais nommé Dehors. Serait-ce par allusion plaisante au nom peu commun de l'artiste qu'on a placé son ouvrage dans le couloir d'entrée, hors de l'église proprement dite et presque hors de la porte? L'œuvre n'en est pas plus mal placée d'ailleurs, car le demi-jour qui l'éclaire dans l'espèce de grotte où elle est exposée

ressemble assez à l'obscurité lumineuse d'un sépulcre taillé dans le roc, comme celui où l'Évangile nous dit que fut déposé le corps de Jésus. C'est une œuvre de la renaissance d'une exécution habile et précise, et d'un caractère à la fois réaliste et mondain. Nulle expression pathétique ne se lit chez ces personnages, qui semblent tous des copies d'une réalité autrefois vivante, et il est probable en effet que l'artiste s'est tout simplement contenté de faire des portraits exacts de ses modèles; mais cette copie a été soigneusement faite, ces modèles ont été intelligemment choisis, et la façon dont les vêtemens sont traités est digne de toute attention. Ce groupe, dis-je, n'a rien de pathétique, et cependant il nous a laissé une impression fort sérieuse. Les personnages sont distribués autour du sépulcre comme des causeurs dans un salon, à la fois rapprochés et isolés; ils font cercle, comme nous disons, et c'est en toute vérité qu'on pourrait appeler cette œuvre un jour de grande réception au tombeau de Jésus, si le corps du rédempteur n'était là pour avertir qu'il s'agit de la conclusion du grand drame. Non-seulement les visages et les attitudes n'indiquent aucun excès de douleur, mais les costumes sont si riches et si bien taillés qu'on ne peut douter que tous ces personnages ont fait toilette tout exprès pour venir à cette sainte réunion. Les deux figures de gardes postés aux portes, loin du groupe principal, complètent encore cette illusion; on dirait deux valets de grande maison chargés de faire le service d'entrée: l'un, figure placide de Juif respectable, tient une torche élevée pour éclairer les visiteurs; l'autre, espèce de sergent d'armes, type grotesquement féroce, roule des yeux furieux et brandit une dague dont il semble menacer les curieux indiscrets qui voudraient pénétrer dans la grotte sans être invités. On peut supposer que par ce personnage l'artiste a voulu figurer un soldat romain; en réalité, il a créé une sorte de caricature de Sarrasin, un type burlesque de spahis ou de turco antique sectateur de Mahom, qu'on pourrait copier avec succès pour une illustration de quelque vieux poème chevaleresque. En regardant ce groupe, je ne pus m'empêcher de penser qu'après tout, si ce n'était pas une œuvre émouvante, c'était bien un emblème vrai de la manière dont le monde a pris le christianisme. C'est bien ainsi qu'il est venu au sépulcre et qu'il a fait cercle autour du tombeau, sans abdiquer pour cela ses habitudes et ses préoccupations; il y est venu en visite, et il a fait les visites régulières et solennelles, il ne s'y est pas installé à demeure, il n'y a pas pris logis fixe. Si la pensée que nous exprimons ici a été par hasard celle de l'artiste, et c'est après tout bien possible, il faut avouer qu'il l'a non-seulement ingénieusement exprimée, mais encore qu'il a fait comprendre avec une subtilité remarquable dans quel sens et

dans quelle mesure il fallait l'entendre. Ce qui est vrai du monde en général n'est pas vrai du peuple particulier des chrétiens, rare élite, minorité choisie qui a toujours existé à côté de la société générale et qui a toujours identifié sa vie avec sa doctrine. Ces jeunes femmes aux élégantes toilettes, aux bandeaux bien tressés, ces hommes noblement drapés, c'est la société générale, les puissans et les mondains; mais bien différens sont les vrais chrétiens, et, si vous voulez contempler leur fidèle image, regardez les figures des deux donataires, le comte et la comtesse de Rompré, agenouillés à quelque distance du groupe principal, le comte en vêtemens noirs sans recherche d'aucune sorte, la comtesse en robe collante, collerette blanche, coiffe de bonne femme, c'est la simplicité même. Et comme ils prient sérieusement, sincèrement, en toute humilité de cœur! Comme leur attitude confesse l'infimité de la condition humaine et dit : Nous sommes petits et nous nous adressons à celui-là seul qui est grand! Nous sommes loin d'assurer que ce soit là l'idée qui a présidé à la composition de cette œuvre; mais, comme elle résume avec une parfaite unité les sensations qui se sont succédé en nous pendant notre visite à Saint-Vorle, et qu'elle ne manque pas d'intérêt, nous la présentons à titre d'impression personnelle, sinon de jugement certain. Ce qui ne laisse aucun doute, c'est l'habileté de main de l'artiste; telle de ces figures est une merveille d'exécution, et celles des donataires en particulier, pour la finesse du rendu, le sentiment exquis de la réalité, l'intimité familière, la bonhomie expressive, valent les meilleures créations de l'art flamand et hollandais.

A quelques pas derrière Saint-Vorle se dressent les murailles démantelées du château-fort. On se dirige vers une grille qui ouvre l'enceinte; on entre, l'intérieur est un cimetière. Ainsi la ruine protége la ruine, les débris de l'histoire servent de clôture et de défense aux débris de l'humanité. D'ordinaire les fortes impressions naissent du contraste, ici l'impression naît d'une symétrie d'une originalité assez peu commune. Un des tombeaux réclame une attention particulière, non pour la pompe, mais pour le nom de celui qu'elle recouvre. Marmont, duc de Raguse, rapporté de son long exil immérité, dort là depuis 1852, oublieux des injustices de l'opinion et des duretés du sort. A Dieu ne plaise que nous voulions rouvrir, aussi peu que ce soit, cet aigre procès si longtemps débattu sur la vie de Marmont; nous abhorrons trop pour cela les accusations par hypothèses et les jugemens par suppositions, et ce sont des accusations et des jugemens de cette nature que la fatalité a voulu infliger à la renommée du duc de Raguse. Il a été très bien dit depuis longtemps qu'il y avait des momens où il était moins difficile de

faire son devoir que de le connaître, et je crois que Marmont lui-même a dit quelque chose de pareil. Il sera toujours dur pour un homme d'un grand cœur de se trouver placé dans cette incertitude; mais le comble du malheur, c'est quand la fatalité répète plusieurs fois dans une même existence le concours de circonstances qui engendre cette situation déchirante, et ce fut le cas de Marmont. Par trois fois, par deux fois au moins, la fortune se plut à lui créer un devoir en désaccord avec ses principes, et des engagemens en désaccord avec sa raison. Cette tombe de Marmont m'a fait froid, car elle m'a frappé comme une continuation de l'injustice au sein de la mort. Si c'est une réparation comme on l'a dit, il faut avouer qu'elle n'a été faite qu'à demi; cela ressemble à une rétractation faite des lèvres, mais non du cœur. Rien de plus morne que cet énorme cube qui pèse lourdement sur les restes de Marmont, sans autre ornement que les insignes du maréchalat. La seule chose remarquable de ce plus réchigné des monumens, c'est l'inscription, pleine de noblesse et de patriotisme; nous avons le regret de ne l'avoir pas relevée, mais nous en avons bien retenu le sens, le voici en abrégé : « ici repose Marmont, duc de Raguse, maréchal de France, etc., dont le cœur resta toujours en France en quelque lieu que le sort ait jeté sa personne. » J'ai retrouvé cette même impression de froideur, ce même sentiment de réparation imparfaite sur l'agréable place circulaire qui s'ouvre en face de son château. Elle porte son nom, mais c'est là l'ombre d'un hommage dont les yeux cherchent vainement la réalité; pourquoi sa statue ne s'élève-t-elle pas au milieu de cette place, qui se trouve précisément dessinée à merveille pour recevoir un monument de ce genre?

Le château construit par Marmont est situé sur l'emplacement d'une ancienne résidence seigneuriale, dont il ne reste plus qu'une tour lourde et maussade, séparée de l'édifice et qui ressemble à un os gigantesque de mastodonte antédiluvien laissé au milieu de squelettes d'animaux de notre époque. C'est une demeure vaste plutôt que belle, mais dont la situation est des plus heureuses et le décor de la plus fraîche magnificence. Ce décor se compose d'un de ces beaux parcs qui semblent décidément avoir été le luxe préféré des maréchaux de l'empire. Celui de Marmont est, je crois, le plus étendu qui ait été possédé par aucun d'eux; s'il n'a pas l'aspect seigneurial du parc de Davout à Savigny, la variété coquette et curieuse du parc d'Oudinot à Bar-le-Duc, il possède en revanche une physionomie rustique plus marquée. C'est moins un parc qu'un pan de campagne adjoint à une riche habitation. Ceux qui ont vu Rome comprendront le caractère qui le sépare des autres que nous avons nommés, en opposant dans leur souvenir la champêtre villa

Borghèse à la princière villa Pamphili et à ce délicieux jardin d'artiste qui a nom villa Ludovisi. Cette demeure n'avait donc rien qui commandât particulièrement l'attention; mais les Prussiens se sont chargés de lui donner l'attrait de curiosité qu'elle n'avait pas en incendiant l'aile droite tout entière. On peut maintenant aller la voir; elle a conquis l'intérêt qui lui manquait. Au point de vue pittoresque, la ruine n'est pas grandiose sans doute comme celles de Paris et de Saint-Cloud, mais elle n'est pas cependant sans un vrai mérite, et les arbres du parc aperçus au travers des ouvertures de cette carcasse de bâtiment présentent certains aspects des plus heureux. La vérité nous oblige à dire que les Prussiens ont toujours protesté contre cet incendie, qui s'est allumé on ne sait comment, et dont en effet on ne voit guère l'utilité pour eux; mais, comme il a eu lieu pendant leur séjour à Châtillon, la population n'a pas hésité à le leur attribuer. *Is fecit qui odit*, a-t-elle dit en variant l'adage bien connu; s'il n'y avait pas pour eux nécessité militaire, il y avait désir de nuire. Le propriétaire actuel du château, M. Maître, maire de Châtillon, qui semble très affectionné de ses administrés pour les services qu'il leur a rendus pendant les mois douloureux de l'occupation, a très judicieusement laissé à la place où ils sont tombés les débris de l'incendie. Poutres brûlées, tisons consumés, tuyaux tordus, amas de décombres, tas de charbons calcinés par la violence du feu et réduits à l'état de coke, jonchent le pied de cette ruine; c'est le spectacle du lendemain de l'incendie conservé dans toute son intégrité. Ce témoignage toujours vivant des gentillesses de la guerre serait bien fait pour entretenir la mémoire des habitans de Châtillon, si par hasard ils pouvaient oublier.

Mais ils se souviendront longtemps, car nulle part nos vainqueurs n'ont montré une plus implacable dureté. Au-dessous de la muraille du château-fort, sur la pente du fossé qui borde la route, s'élève une modeste tombe qu'on est étonné de rencontrer en pareil lieu. La pierre en est fraîchement taillée, le noir de l'inscription est encore tout brillant neuf. Approchons-nous et lisons : *A la mémoire de Louis Vigneron, garde national de Marac, fusillé par les Prussiens. — Que Dieu préserve à jamais la France de châtier l'ennemi vaincu et désarmé comme un coupable, et de punir le patriotisme comme un crime!* A la bonne heure! voilà une belle inscription, nette, ferme, d'une heureuse précision, qui fait ressortir avec d'autant plus de force le sentiment de la justice indignée qu'il est exprimé en moins de paroles, d'une éloquence sans emphase, sans bavure d'aucune sorte en un mot. Je voulus savoir quel était l'auteur de cette inscription, qui mérite d'être retenue à

l'égal d'une sentence de patriotisme, et connaître l'histoire de cette victime de nos malheurs, et voici ce que j'appris d'un témoin oculaire, dont je regrette de ne pouvoir rapporter le récit dans toute sa naïveté populaire.

« Vous ne sauriez croire, monsieur, me dit ce témoin, tout ce que nous avons eu à souffrir pendant le temps qu'ils sont restés dans notre ville. Ces affaires des francs-tireurs, que vous savez, les avaient rendus furieux, et ils se montraient d'une exigence impitoyable en menaçant des plus horribles représailles si ce qu'ils demandaient ne leur était pas accordé. Ils ont commencé par demander des rations que la ville ne pouvait leur fournir sur l'heure; enfin notre maire s'est mis en quatre pour les satisfaire et les empêcher de faire du mal. Pour le récompenser, ils ont brûlé son château. Ils ont bien dit que ce n'était pas eux; mais qui ce serait-il, monsieur? Un jour, ils nous ont amené une bande de prisonniers; ils les ont fait mettre dans la cour à la file les uns des autres, et ils leur donnaient de grands coups de poing dans la poitrine pour les faire tenir droits lorsqu'ils étaient affaissés ou fatigués. Alors mon mari indigné a voulu dire à l'officier qui commandait que ce n'était pas ainsi qu'on traitait des hommes et des Français; mais l'officier lui a donné un coup qui l'a renvoyé tomber contre le mur. Voyant cela, j'ai crié; alors l'officier me prit par le bras et me secoua fortement en me disant : « Taisez-vous, femme, ou nous allons vous en faire autant qu'à votre mari. » Ensuite ils ont fait entrer les prisonniers en les menaçant de les fusiller sur-le-champ s'ils faisaient mine d'être récalcitrans. Parmi ces hommes était ce Louis Vigneron, qui était meunier à Marac, et les Prussiens l'accusaient d'avoir protégé les francs-tireurs et d'avoir agi de complot avec eux, quoique cela n'ait pas été prouvé. C'est celui-là qu'ils choisirent pour se venger. J'entends encore, j'entendrai toujours, je crois, le cri que poussa ce malheureux lorsqu'on lui annonça qu'il allait être fusillé. Il demanda qu'on lui laissât le temps d'écrire au moins à sa femme, ce qui lui fut accordé avec beaucoup de difficulté. Il écrivait tout en tremblant, comme vous pouvez croire, en sorte que cela ne marchait pas bien vite; alors un officier s'avança et lui dit brusquement : « Un mot, rien qu'un mot, vous m'entendez bien, et dépêchons-nous, nous avons autre chose à faire qu'à vous expédier. » Puis ils l'ont amené contre le mur du cimetière, et ils l'ont fusillé. Il a été enterré à cette place même où il était tombé, avec les habits qu'il portait, sans qu'on ait pu le mettre dans une bière. C'est le président de notre tribunal, M. Des Estangs, qui a composé l'épitaphe que vous avez lue et qui a fait poser cette pierre. »

Pour tout commentaire à ce petit récit où se peint assez au vif

l'affreuse brutalité de la guerre, je veux rapporter une anecdote que j'entendais raconter il y a quelques années. Pendant les guerres d'Allemagne, Davout, ayant un jour à exécuter une surprise qui exigeait le plus profond silence, avait fait prendre des mesures pour que tout bruit s'éteignît sur sa route, et qu'aucun signal ne pût être donné aux ennemis. Tout à coup, à quelque distance, voilà qu'un son de trompe retentit. « Qu'on aille à l'instant savoir ce que c'est que ce bruit et qui l'a fait, » dit le maréchal. Des éclaireurs partent, et reviennent quelques instans après ramenant un pauvre diable de paysan plus mort que vif. On demande à cet homme pourquoi il a fait ce bruit; mais sa frayeur le fait balbutier, et sa prononciation tudesque rend ses explications inintelligibles. Cependant il ressortait de cette confusion la probabilité que cet homme était innocent, et avait sonné de sa trompe sans raison aucune et par un simple hasard. Davout écoute un instant, et n'obtenant aucune réponse claire : « Eh bien! fusillez-le, » dit-il, puis il tourne les talons. Un des spectateurs, qui avait hasardé un timide plaidoyer en faveur de cet homme sans parvenir à se faire écouter, se sentit pris d'un mouvement de compassion, et conseilla de surseoir à l'exécution de quelques minutes, afin de faire une nouvelle tentative auprès du maréchal. Il entre dans sa tente et le trouve assis à une table et rédigeant un rapport. Davout se retourne : « Eh bien! que voulez-vous? — Monsieur le maréchal, cet homme est certainement innocent. — Ah çà! mon cher, que venez-vous me demander? cet homme a sonné de la trompe, le bruit qu'il a fait pouvait, a pu même donner l'éveil à nos ennemis; vous connaissez les lois de la guerre, elles sont strictes et inflexibles; qu'on le fusille. » Alors l'interlocuteur du maréchal, trouvant dans le désespoir de sa pitié l'audace de franchir les bornes du respect militaire, lui fit ce suprême appel : « Monsieur le maréchal, si cet homme est fusillé, son sang retombera sur votre âme. » En entendant ces paroles, Davout parut ému : « Eh bien! faites ce que voudrez, et laissez-moi tranquille. » Il est malheureux pour l'infortuné meunier de Marac que le chef militaire qui ordonna son exécution n'ait pas eu l'âme d'un Davout, et pour ce chef lui-même qu'il n'ait pas rencontré un subalterne capable de l'audace d'humanité qui sauva la vie à ce lourdaud allemand. Les deux différences sont à l'honneur de notre race et de notre pays, et c'est là toute la conclusion que je veux tirer de ces deux petits récits.

ÉMILE MONTÉGUT.

MŒURS FINANCIÈRES

DE LA FRANCE

LES VALEURS ÉTRANGÈRES

Dès le mois de février 1871, après la signature de l'armistice avec la Prusse et alors que l'assemblée nationale avait à se prononcer sur la redoutable question de la paix ou de la continuation de la guerre, le ministère des travaux publics, à Bordeaux, avait fait préparer, pour la commission chargée de relever la situation des chemins de fer, une carte indiquant les lignes qui pouvaient encore servir à la défense et celles qui étaient en possession de l'ennemi. Les chemins de fer de l'est, du nord et de l'ouest étaient tous dans sa main ou à sa portée, de même que ceux du centre : il n'avait qu'un pas à faire pour annuler l'emploi des lignes du sud ; seul le réseau du sud-ouest semblait hors de son pouvoir. Cette carte, que tous ceux qui l'ont reçue conserveront comme une triste relique d'une époque néfaste, montre clairement combien était complète la prise de possession de notre territoire par l'armée allemande. Nous ne connaissons pas de pièce qui puisse mieux servir à dresser l'inventaire qu'à chacune des crises qu'il subit notre pays a le devoir d'établir pour savoir ce qu'elle lui coûte. Il suffit de citer ce document pour comprendre combien sous ce rapport la dernière crise laisse loin derrière elle toutes les précédentes, et à quel point la France s'est trouvée dans l'impossibilité de poursuivre la lutte avec quelque chance de succès. Sans remonter plus haut dans le passé, le chiffre des pertes que la guerre avec la Prusse en 1870 et l'insurrection de Paris en 1871 ont infligées à la fortune privée et à la fortune publique dépasse singulièrement les sacrifices imposés par la révolution de février et la bataille de juin 1848. Il n'en est pas moins vrai que, tandis qu'alors plus de deux ans s'écoulèrent avant

que la France retrouvât sa libre activité, sa force d'expansion et de production, quelques mois ont suffi en 1871, sinon pour lui rendre le sentiment de la sécurité et le calme de l'esprit, au moins l'ardeur au travail, les facilités de la consommation générale et un développement de richesse matérielle qui semble accuser même un progrès. Étrange spectacle, que l'on peut expliquer par le jeu régulier d'une réaction d'autant plus intense que l'action a été plus forte,—évolution singulière d'une nation faite pour étonner ses ennemis, ses amis, et surtout elle-même, dont il n'est pas indifférent de chercher les causes, et qui prouve au moins que même dans cette effroyable catastrophe le principe de la vie n'a pas été sérieusement atteint!

I.

Au point de vue des conséquences purement matérielles, il est facile d'établir la différence des deux grandes crises. On n'a qu'à consulter les cotes de la Bourse, les archives des tribunaux de commerce, la statistique de la rentrée des impôts, le tableau des ventes d'immeubles. Après 1871, peu ou même pas de faillites; excepté à Paris, où le prix des maisons et des locations a toutefois moins baissé qu'en 1848, la valeur des propriétés n'a nulle part en France diminué, — le contraire serait plus vrai. Au lendemain de février, une baisse générale avait frappé avec les loyers les salaires et les gages: à Paris et dans les départemens, les immeubles étaient partout offerts, la consommation subissait un temps d'arrêt considérable. Il n'en a pas été de même l'an dernier. Les salaires ont monté, les gages atteignent un taux excessif, les objets de luxe se sont vendus dès cet hiver à des prix encore inconnus. On s'est disputé, à la fin de cette même année 1871, les tableaux et les objets d'art au poids de l'or, et les étrangers n'étaient pas seuls enchérisseurs. L'ameublement, la toilette des femmes, la magnificence des équipages, ont repris leurs exagérations; le *turf* a revu ses combats et ses paris; le *sport* est plus que jamais en honneur. Il semble qu'après dix-huit mois d'épreuve et de jeûne la France ait été saisie de la fièvre de jouissances mondaines qui a rendu le Paris du directoire assez tristement fameux. Après 1848, nous avions été ou plus pauvres ou plus sages, et plus de deux hivers s'étaient passés avant que la capitale eût retrouvé la vie confortable et néanmoins modeste qu'elle menait sous la monarchie sérieuse de la famille d'Orléans.

Mais tout le mouvement de 1871 n'a pas eu pour objet le superflu. La cessation pendant six mois des relations avec Paris a fait affluer à un même moment vers ce grand foyer de consommation

une masse énorme de produits qu'il a fallu fabriquer en toute hâte. De même la province et l'étranger, privés si longtemps de tous ces articles qui constituent dans le monde entier un des premiers besoins de la vie élégante, ont redemandé à l'envi à l'industrie parisienne de quoi recomposer leurs stocks épuisés. C'est là un des grands élémens d'activité qui avait manqué à la fin de l'année 1848; les recettes de nos chemins de fer dans l'avant-dernier semestre, malgré les obstacles de tout genre apportés à la circulation, donnent la mesure de ce mouvement de va-et-vient. Sans compter le chemin de fer de l'Est, dont une grande partie reste malheureusement la propriété de l'Allemagne, les recettes de nos cinq grandes lignes, du Nord, de l'Ouest, de Lyon, d'Orléans et du Midi, ont donné en 1871 comme produit brut 593 millions de francs en chiffres ronds. Pour 1869, le même produit n'avait été que de 560 millions. Si l'on remarque que les quatre premiers mois de 1871 ont été troublés par le second siége de Paris et l'établissement de la commune, c'est un résultat prodigieux, dû entièrement au second semestre.

Le prix du change entre la France et l'étranger et la prime sur l'or fournissent une autre preuve de la reprise extraordinaire du travail au lendemain même des catastrophes. Selon que notre commerce a des sommes importantes à payer au dehors et ne peut les balancer par des créances correspondantes, ou qu'il est principalement vendeur de nos produits sur les marchés voisins, il y a hausse ou baisse sur le prix du papier étranger que l'on veut se procurer pour éviter le transport des espèces. Si aucun négociant à Londres, par exemple, n'était notre débiteur au moment où nous aurions à faire sur cette place un gros paiement, nous devrions acheter chèrement du papier anglais, ne pouvant envoyer de l'or, monnaie légale au-delà de la Manche. La livre sterling au taux normal vaut 25 fr. 20 cent. de notre monnaie. Avec l'indemnité de guerre à payer à la Prusse, qui, à défaut d'or, acceptait du papier étranger et entre autres du papier sur Londres, il était naturel de prévoir que ce taux de 25 fr. 20 cent. serait dépassé, de même que le prix de l'or deviendrait plus élevé. Tout d'abord en effet, on a vu en octobre 1871 le change sur Londres monter à 26 fr. 20 cent. la livre sterling, et l'or se payer 27 fr. 50 cent. les 1,000 francs. Quelle perte énorme devait-on craindre tant à raison de l'indemnité de guerre à solder que des achats du commerce, pressé de fournir à l'industrie les matières nécessaires! Plus d'un spéculateur avisé crut prudent de devancer la hausse par des achats de papier. Or à la surprise générale, l'or et le change revinrent à leur taux normal, et l'année ne s'était pas écoulée que toute crainte à cet égard avait disparu. Comment expliquer un tel phénomène sinon par un développement

extraordinaire de notre exportation, soit en marchandises, soit surtout en valeurs?

L'importation des marchandises ayant en effet surpassé l'exportation, c'est à la vente des titres au dehors qu'est due cette baisse rapide de l'or et du change après la hausse momentanée des premiers jours. La sortie des valeurs, les arbitrages de place à place, ont prévenu la sortie du numéraire en trop grande proportion et évité au commerce et à l'industrie des pertes sans compensation. Quant à la promptitude avec laquelle ils se sont relevés eux-mêmes, les chiffres de l'administration des douanes en témoignent éloquemment. En 1871, malgré l'insurrection de Paris, l'importation atteint le chiffre de 3 milliards 393 millions, et l'exportation celui de 2 milliards 865 millions, ensemble 6 milliards 258 millions. En 1869, les deux sommes réunies ne s'élevaient qu'à 6 milliards 224 millions, et c'est dans cette année même que l'exportation avait dépassé tous les chiffres antérieurs. On peut donc être émerveillé des efforts de l'industrie française, concentrés sur les derniers mois seulement de 1871. Or l'impulsion une fois donnée ne s'est pas encore ralentie, et le premier trimestre de 1872 offre les mêmes résultats. La valeur des importations est de 927 millions contre 783 en 1870, et celle des exportations de 860 contre 750. Ne semble-t-il pas, à récapituler ces sommes, que le gigantesque mécanisme de notre atelier national, arrêté brusquement par la guerre, ait d'un seul coup, comme le balancier d'une horloge sous la pression du doigt, repris sa marche régulière sans qu'un seul rouage ait été lésé ou rompu, et même avec une activité plus soutenue et plus féconde? Mais il ne suffit pas que les besoins soient plus grands et plus immédiats pour que le travail recommence son cours entravé, il faut que les moyens abondent, que les instrumens se présentent, en un mot que le capital ne fasse pas défaut. Cette abondance du capital, la hâte avec laquelle il s'est prêté après, on pourrait dire pendant les événemens de 1870-1871, à subventionner le travail, ne sauraient être assez remarquées.

Lorsqu'on écrira l'histoire administrative et financière de ces dernières années, à côté de marques regrettables de désordre et de faiblesse, on signalera des faits consolans pour notre patriotisme : on fera ressortir la régularité avec laquelle les impôts n'ont cessé d'être perçus et les services publics assurés. Aucun des ministères dont les délégations ont émigré de Paris à Tours et à Bordeaux n'a manqué de payer ses dépenses et d'entretenir ses fonctions (1). Le

(1) Le fonctionnement régulier du service des prisons est une nécessité d'ordre public. Nulle part en 1870-1871 il n'a été interrompu. Les abonnemens avec les entrepreneurs du travail des maisons centrales, les appointemens des employés ont été soldés par les receveurs des départemens voisins ou par des agens consulaires. Dans les mai-

service des départemens envahis, de l'Alsace et de la Lorraine elles-mêmes, a été fait par les percepteurs et les receveurs des finances malgré et contre l'ennemi. L'argent de l'administration centrale passait par les départemens ou les états limitrophes à travers les lignes prussiennes aussi fidèlement qu'en temps de paix. Dans les départemens, en plus de la rentrée des impositions, les ressources volontaires se sont élevées à des chiffres importans : l'emprunt de 250 millions émis par la délégation de Tours, sans aucune sanction de représentans du pays, a trouvé sur l'heure de nombreux souscripteurs et est devenu sur toutes les places l'objet de transactions suivies.

Pour déterminer d'ailleurs l'abondance du capital mis à la disposition du commerce et de l'industrie, il n'y a qu'à relever les cours des principales valeurs avant et après les événemens de 1871; en rapprochant les fluctuations récentes de celles qu'elles ont essuyées en 1848, on aura en outre les élémens de la comparaison des deux époques. Au 1er janvier 1848, le 5 pour 100 était à 117 francs; il tomba en avril à 50 fr., et se releva le 1er janvier suivant à 75f 75. Le 3 pour 100 a varié de 75 fr. à 32f 50 et 46 fr. Au commencement de juillet 1870, le 3 pour 100 français valait 72f 70, le 5 pour 100 italien 57f 80, les actions de la Banque de France 2,867 fr. En mars 1871, le 3 pour 100 était tombé à 50f 35, l'italien à 51f 25, la Banque à 2,325 fr. Au mois de janvier 1872, le 3 pour 100 se cote 56f 70, l'italien 71, la Banque 3,700 fr. Le nouvel emprunt 5 pour 100, émis à 82f 50, conserve à cette même date le cours de 91 fr. après avoir valu dès novembre plus de 94. Et cependant, tandis que le capital, en se portant sur toutes les valeurs françaises et étrangères, dont il suffit de coter les principales, les faisait remonter à un tel niveau, que de sacrifices lui étaient demandés sous toutes les formes, emprunts, impositions, dépenses d'outillage industriel! Il fallait pourvoir à une émission de 2 milliards 1/2 de 5 pour 100, au déficit du budget, qui présentait pour 1871 1 milliard 350 millions de dépenses au-dessus des recettes prévues, au paiement des impôts nouveaux créés déjà jusqu'à concurrence de 475 millions, et qu'il va falloir porter à près de 700, alors que la perte de deux provinces laisse dans le trésor un vide de 356 millions.

Combien en 1848 les charges étaient plus légères! Le patriotique impôt des 45 centimes ne s'élevait qu'à 192 millions, l'emprunt n'avait à fournir que 253 millions en 5 pour 100 : il n'était pour-

sons centrales du Haut et du Bas-Rhin, les fonctionnaires se sont soumis tout d'abord aux plus dures privations plutôt que de recevoir l'argent que leur offrait l'administration prussienne; c'est le vice-consul de France à Bâle qui leur a fait ensuite parvenir les sommes nécessaires. Pour la maison centrale de Poissy, on alla chercher les fonds à Amiens, puis à Lille, enfin à Caen.

tant émis qu'à 71 et 75 francs, tandis qu'en 1871 une somme dix fois plus forte se négocie à 82f 50, et que le trésor public fait partout honneur à sa signature, au lieu de rembourser, ainsi qu'après février, les porteurs de ses bons et les déposans des caisses d'épargne en rente 3 pour 100 au-dessus des cours du jour.

Entre deux périodes douloureuses, mais à des degrés différens, comment donc expliquer que celle où les sacrifices doivent être de beaucoup les plus lourds les supporte bien plus aisément, en acquitte plus vite le prix, et trouve dans ces pertes mêmes la source d'une prospérité nouvelle? Il suffit de poser la question pour la résoudre. En 1871, la France était incomparablement plus riche qu'en 1848; la nature même de sa richesse, les changemens intervenus dans les mœurs financières du pays, sont les causes du phénomène qui s'est produit.

Il serait difficile à coup sûr de faire la comparaison de la fortune publique aux deux époques sans tomber dans ces évaluations arbitraires qui ont amené par exemple à l'assemblée nationale des orateurs compétens à présenter des chiffres variant de 30 à 40 milliards, ce qui, selon la remarque même de M. Thiers, constitue « des écarts un peu forts. » Contentons-nous de chercher ce qu'a pu être l'épargne annuelle pendant le second empire. Un écrivain connu par des travaux financiers, M. Courtois, a essayé de l'évaluer à l'aide du tableau des émissions de valeurs de toute nature dans les dernières années. Pour souscrire tant de titres, il a fallu prendre sur le revenu et non déplacer des capitaux, car l'aliénation d'un capital suppose toujours la substitution au vendeur d'un acquéreur nouveau qui, pour occuper la place du premier, laisse le même vide à combler. C'est à 2 milliards annuels dans les derniers temps de l'empire que montent ces placemens. Que si on ajoute à ces sommes celles que l'industrie, la propriété elle-même, ont consacrées à des améliorations, on peut dire que de 1860 à 1870 l'épargne totale s'est bien élevée à 30 milliards. En évaluant à 10 milliards seulement l'épargne des dix années précédentes, on aurait pour la période entière le chiffre de 40 milliards. Encore une fois, ces calculs sont bien hypothétiques; pour apprécier l'importance de l'épargne elle-même et constater les progrès de la richesse mobilière seule, nous aimerions mieux mettre en regard la cote des valeurs de bourse en 1848 et celle de 1870. La première ne contenait en valeurs françaises, avec les rentes 3 et 5 pour 100, que des actions de la Banque de France, des obligations de la ville de Paris, les bons du trésor, quelques canaux, les titres de plusieurs chemins de fer de petite dimension et de compagnies d'assurances, et en valeurs étrangères les rentes napolitaine, romaine et espagnole, voire enfin l'emprunt d'Haïti. La cote de 1870 renferme au contraire sur quatre pages

in-4° les titres de toutes les grandes lignes, de toutes les sociétés industrielles et des rentes de *tous les pays*. Encore à la nomenclature de la cote officielle de la Bourse de Paris doit-on ajouter ce que contiennent les cotes du marché libre. Aucune évaluation, aucun raisonnement n'en dira plus sur la richesse mobilière de la France que le rapprochement de ces tableaux.

Dans les progrès de notre prospérité, celui de la richesse mobilière importe surtout, parce que, si elle est plus variable, plus aléatoire que la richesse immobilière, plus sujette aux vicissitudes et aux crises, elle se dérobe aussi plus aisément aux dangers, elle reparaît plus vite avec le calme, et, comme elle gît surtout dans l'appréciation, elle regagne vite son niveau sans qu'aucune déperdition réelle ait eu lieu.

Une autre cause encore peut expliquer la facilité avec laquelle ont été supportés nos récens malheurs : c'est la solidité devenue plus grande de nos mœurs financières. Nos révolutions chroniques ont engendré, dans le monde des affaires, un scepticisme politique, regrettable à certains égards, mais qui n'est pas sans compensations. Le capital, devenu presque indifférent, ne se dérobe plus et sait attendre avec patience, il se remploie avec moins d'hésitation. La manie de thésauriser a aussi disparu. Au moment où quelques embarras se manifestaient dans la circulation métallique par la rareté présumée de la petite monnaie, il a suffi de l'émission de bons de 5 francs, 2 francs et 1 franc par plusieurs établissemens de Paris pour satisfaire tous les besoins. Cette émission, qui n'a jamais atteint 30 millions, prouve le peu de réalité des craintes conçues; de plus, la circulation de cette monnaie de papier n'ayant nulle part soulevé de difficultés, on peut dire que désormais le fantôme des *assignats* est évanoui. La multiplicité des banques de dépôt, l'usage des comptes-courans, des chèques, des mandats de virement, ont accoutumé chacun à mettre ses titres ailleurs que dans son coffre-fort, à se reposer sur autrui des encaissemens et des paiemens, à savoir vivre sans argent chez soi. Comme cette confiance n'a pas été trompée, le capital s'est trouvé intact pendant la crise et prêt ensuite à la reprise des affaires.

On ne peut trop insister à ce sujet sur la différence des temps. Non-seulement en 1871 le papier de l'état n'a pas été protesté, non-seulement la Banque de France et ses succursales n'ont cessé de fournir à chacun les ressourses nécessaires; mais, tandis qu'à Paris en 1848 *tous* les établissemens de crédit alors existans, les caisses Baudon, Gouin, Ganneron, Béchet et Cusin-Legendre, ont d'abord suspendu leurs paiemens, puis liquidé avec perte, en 1871 *aucun* des établissemens du même genre n'a demandé un seul jour de retard dans ses paiemens, aucun n'a manqué de distribuer pour cet

exercice même des intérêts à ses actionnaires. L'édifice financier du pays reposait, il est vrai, tout entier sur la Banque de France : c'est elle qui a tout soutenu, le trésor, à qui elle a pu avancer 1,500 millions, les départemens et les villes, — celle de Paris surtout, dont elle a soldé les réquisitions imposées par l'ennemi, — les institutions de crédit, dont elle a escompté les portefeuilles, les particuliers eux-mêmes, dont elle a gardé les effets en souffrance jusqu'à concurrence de 868 millions. En 1848, la Banque de France avait déjà, au dire même de Proudhon, déployé une activité « prodigieuse; » mais l'état s'était contenté d'une avance de 75 millions sur un crédit ouvert de 150, la caisse des dépôts de 30, la ville de Paris de 10 au lieu des 210 payés pour elle à la Prusse l'an dernier; l'industrie avait obtenu 34 millions sur hypothèque et 60 sur marchandises, — en 1871, elle n'a rien demandé; — enfin les effets en souffrance ne s'étaient élevés qu'un moment à 84 millions. Il semblerait sous ce rapport que 1848 a l'avantage sur la dernière période; mais, si l'on voit, malgré le cours forcé et l'extension de la circulation des billets, portée à 2 milliards 800 millions au lieu des 525 millions autorisés en 1849, la prime sur l'or devenir nulle et le change sur l'étranger redescendre au taux normal, — si l'on voit aussi les 868 millions d'effets prorogés se payer successivement, à tel point que dans le rapport du gouverneur du 25 janvier 1872 ils ne figurent plus que pour une somme de 15 millions tant à Paris que dans les succursales, on admirera la solidité de notre grand établissement national, sa générosité, la largeur de ses vues, on admirera aussi la fermeté de l'industrie et du commerce français, qui, rassurés par cet exemple et ce concours, ont surmonté toutes les difficultés et acquitté toutes leurs dettes. Au lieu de la contagion de la peur, qui resserre les bourses et fait passer l'égoïsme du moment avant l'honneur, nous avons eu la contagion du sang-froid et du courage, grâce à laquelle on a sauvegardé le renom commercial, et en définitive évité la perte matérielle elle-même. La bonne action a été un bon calcul.

Le développement des sociétés de crédit en France, l'usage que chacun de nous a pu en faire, les avantages qui en sont résultés dans ces dernières années, méritent un chapitre à part dans notre histoire économique. Depuis le temps où notre cher et regretté Eugène Forcade a décrit ici même les commencemens et les progrès de nos principaux établissemens financiers, ces études demanderaient à être complétées. Aujourd'hui nous voulons seulement, après avoir constaté l'accroissement de la richesse mobilière du pays, en signaler l'élément le plus nouveau, celui dont on a tiré le meilleur parti pour conjurer la crise de 1871, et sur lequel l'attention de l'assemblée nationale vient d'être appelée très récemment. Les va-

leurs étrangères n'ont absorbé que depuis peu de temps une partie de l'épargne française; elles ont été d'un grand secours au moment des réalisations forcées; on vient de les comprendre dans la matière des impôts qu'il faut créer. Les projets du gouvernement et de l'assemblée ont soulevé un moment de vives critiques, auxquelles il a été fait droit en partie. Comment a-t-on concilié les besoins du trésor et les habitudes nouvelles de l'épargne?

II.

Les placemens sur valeurs étrangères n'étaient pas considérables en 1848; la Bourse de Paris avait ouvert accès aux rentes belges, napolitaines, espagnoles, piémontaises, hollandaises, autrichiennes, romaines, même au *grec-français;* mais d'une part les emprunts de ces divers pays n'avaient pas l'importance que des émissions postérieures leur ont donnée, d'autre part les capitaux français ne les recherchaient guère. Aucune action ou obligation de chemin de fer étranger ne figurait sur la cote : en établissemens de crédit, on n'y voyait que la Banque de Belgique et la Société générale de Bruxelles, en sociétés industrielles que les actions de la Vieille-Montagne en Belgique, le zinc de Stolberg en Prusse et quelques charbonnages belges.

Aujourd'hui la nomenclature des valeurs étrangères cotées à Paris serait autrement longue. L'Autriche, l'Espagne, le Portugal, ont couvert leurs anciens titres d'émissions nouvelles : l'Italie, l'empire ottoman, l'Égypte, la Russie, les États-Unis, nouveau-venus, ont fait avec fracas irruption sur notre marché; la Hongrie, les principautés danubiennes, le Mexique, le Honduras, Tunis, s'y sont glissés sans bruit. Le Pérou a frappé le dernier à notre porte avec une dette de 1 milliard. S'arrêter à des détails sur tous les fonds d'état étrangers serait peine inutile; ce qu'il importerait plutôt de savoir, c'est combien nous en avons acheté nous-mêmes. Des calculs intéressans en portent le chiffre nominal à 4 milliards 1/2. Sur le 5 pour 100 italien seulement, l'on assure qu'en 1870 on payait à *Paris* pour *90 millions de francs* de coupons semestriels. Ce ne sont pas seulement les fonds d'état étrangers qui de 1848 à 1870 ont été importés en France; les cotes du marché officiel et du marché libre étalent dans leurs colonnes une liste bien plus longue d'actions et d'obligations de sociétés de tout genre, mines, lignes ferrées, institutions de crédit, etc., sans compter les emprunts de villes et de provinces. On se rappelle la création de ces grandes compagnies de chemins de fer autrichiens, lombards, espagnols et russes auxquelles nos financiers, nos ingénieurs surtout, ont prêté un si utile et si honorable concours. Quelles sommes ont absorbé à leur tour

ces entreprises, quelles sommes en a gardées notre pays? M. Courtois estime que, sur les 6 milliards 773 millions de capital nominal auxquels elles s'élèvent, la part restée en France est de 2 milliards 300 millions. Il est vrai que ce capital nominal de près de 7 milliards pris sur notre épargne (fonds d'état et sociétés particulières) n'en représente pas 5 en capital effectif, dont le revenu réel n'est pas moindre de 285 millions; mais c'est encore là un chiffre très respectable et qui montre combien dans les dernières années les habitudes françaises se sont modifiées. On a beaucoup accusé les hommes dont l'initiative a porté nos capitaux sur tous ces titres; on a blâmé aussi le gouvernement d'avoir sur ce point *laissé faire* et *laissé passer;* or il s'est trouvé, contre toute prévision, que les capitalistes ont été bien inspirés en faisant ces placemens; ils s'en sont applaudis, surtout pendant la dernière crise. D'abord ils n'ont éprouvé aucun retard dans la perception de leur revenu, ce qui n'a pas été toujours le fait d'entreprises françaises, et plus d'une famille a dû aux coupons de chemins et de fonds étrangers les moyens de vivre quand elle a dû quitter son foyer menacé ou envahi. Ensuite le capital n'a pas été frappé par la baisse au même degré que sur nos propres titres; la paix faite, un certain nombre de valeurs étrangères ont obtenu une plus-value qui nous a permis de nous en défaire et d'obtenir, sans frais de change et sans déplacement de monnaie, des remises considérables sur les places dont la Prusse par exemple acceptait volontiers le papier. La rente 5 pour 100 italienne surtout, dont une grande partie était restée en France, a été reprise par l'Italie avec un gros bénéfice pour nos vendeurs. On prétend même que le gouvernement français n'a pas été étranger aux opérations si utiles d'arbitrage qui consistaient à acheter en France, où l'on payait en billets de banque, des titres que l'on vendait au dehors pour de l'or ou du papier étranger, par conséquent sans frais de change.

Nous ne voudrions pas exagérer l'utilité de cette modification des habitudes du public; mais dans les derniers événemens les intérêts privés et l'intérêt public en ont obtenu les plus sérieux avantages. Il ne faut donc ni décourager nos capitaux de ces placemens, ni détourner la spéculation étrangère de venir opérer sur nos diverses places. La législation récente sur les valeurs étrangères présente-t-elle à cet égard toute sécurité?

En France, où le système des impôts semble reposer plutôt sur la facilité que sur l'équité dans la perception, lorsque les nécessités du budget le commandent, c'est à peu près exclusivement aux impôts indirects qu'on a recours pour augmenter les recettes. Ainsi en 1850, alors que les dépenses publiques commençaient de prendre des proportions qui n'ont fait que grandir, on a frappé

les valeurs mobilières, dont le développement tenait du prodige, à l'instar des objets de consommation qui entrent à l'octroi ou des denrées qui se négocient. Le droit du timbre de la loi du 5 juin 1850, le droit de transmission de la loi du 23 juin 1857, sont des tarifs appliqués à l'entrée et à la sortie des marchés publics. Ces droits existaient antérieurement, mais la législation présentait des obscurités, l'accroissement de la matière imposable nécessitait une révision. On y pourvut en augmentant les droits. La loi du 30 mars 1850 sur le timbre s'appliquait aux effets de commerce, aux actions des sociétés, aux obligations des départemens, des communes, des compagnies, enfin aux polices d'assurances, mais elle ne frappait que les valeurs françaises; c'est dans la loi du 23 juin 1857 que les titres étrangers, sauf ceux des villes, provinces et corporations, leur furent assimilés. La loi des finances de 1863 appliqua le droit du timbre aux titres de rentes, emprunts et autres effets publics des gouvernemens étrangers, alors que les rentes françaises en demeurent exonérées. Par suite d'augmentations successives, toutes les valeurs étrangères se sont trouvées frappées en 1871 d'un droit de timbre, une fois payé, de 1 fr. 20 cent., décimes compris, par 100 francs de capital nominal, droit que les sociétés étrangères ont pu racheter par un abonnement fixe et annuel de 6 centimes payables par trimestre.

En même temps que la loi de 1857 étendait ainsi le droit du timbre, elle frappait toutes les actions et obligations des sociétés françaises et étrangères d'un droit de transmission de 20 centimes par 100 francs de la valeur négociée pour les titres nominatifs, payable à chaque mutation, et de 12 centimes pour les titres au porteur, acquittés par les compagnies annuellement. Les sociétés françaises devaient retenir le montant de cet abonnement sur les coupons d'intérêts des titres au porteur. Quant aux valeurs étrangères dont les coupons se paient au dehors, pour avoir droit de cité en France, les sociétés furent tenues de satisfaire à l'abonnement comme si tous leurs titres étaient au porteur. Seulement on ne pouvait prétendre qu'ils seraient tous en France l'objet d'une négociation au moins par année; des règlemens d'administration publique durent en déterminer la quantité. Après diverses modifications, l'abonnement a été établi sur la moitié du capital-actions et sur la totalité des obligations des sociétés étrangères. En même temps le droit de transmission a été, jusqu'à la fin de 1871, porté à 60 centimes, décimes compris, pour les titres nominatifs payables à chaque mutation, et à 18 centimes payables chaque année pour les titres au porteur; cette dernière disposition était la seule applicable aux titres étrangers.

Ces droits étaient à leur égard particulièrement lourds; le droit

de timbre frappait la valeur nominale alors que la valeur réelle n'en atteignait pas souvent les deux tiers. Le droit de transmission perçu au moyen d'un abonnement supposait des négociations plus nombreuses qu'elles n'étaient en réalité. Aussi d'une part beaucoup de titres de rentes étrangères circulèrent-ils sans être timbrés : ils se négociaient sur le marché libre, dans *la coulisse;* d'autre part plusieurs sociétés étrangères, et les plus considérables, retirèrent de la cote officielle leurs obligations, que le fisc supposait négociées en totalité en France chaque année. La loi votée le 30 mars 1872, alors que l'assemblée recherche de nouveaux moyens de taxation pour rétablir l'équilibre nécessaire de nos budgets, est venue encore rendre bien plus rigoureuse la situation des valeurs étrangères. Le droit de timbre n'a pas été élevé, mais on a voulu l'appliquer à une catégorie oubliée jusqu'alors, les titres émis par les villes, provinces, etc. En outre, des pénalités sévères sont édictées contre toute transgression à la loi. Aucun titre étranger non timbré ne peut être l'objet d'une transmission; toute vente directe ou indirecte, sous forme de dépôt, prêt, nantissement, comme toute mention dans un écrit public ou privé qui semblerait une négociation de titres non timbrés, sont frappées d'amendes. Quant au droit de transmission, la loi ne change rien à la taxe perçue sur les titres nominatifs, mais elle élève à 25 centimes, soit à 30 avec les décimes, l'abonnement annuel sur les titres au porteur et par conséquent sur tous les titres étrangers. Le seul adoucissement apporté au régime antérieur consiste en ceci, que dans le prix de négociation ne seront plus compris les versemens restant à faire, et que dans l'évaluation du nombre de titres négociés annuellement une plus équitable proportion sera établie.

Les rigueurs d'une loi votée à la hâte, presque sans discussion, sans préparation, sans avoir pris conseil des hommes compétens, soulevèrent les plus vives réclamations. C'était éloigner du marché français non-seulement les valeurs, mais le capital étranger lui-même, et en quel moment? à la veille d'un emprunt formidable. Le gouvernement, averti à temps, s'arrêta, suspendit la promulgation de la loi du 30 mars, et n'accomplit cette formalité indispensable pour la mise à exécution que le 24 mai suivant, alors qu'elle était accompagnée d'une nouvelle législation sur le droit de timbre des fonds d'état étrangers et d'un règlement d'administration publique pour l'évaluation de la quotité des titres étrangers soumis à l'abonnement, aussi libéral que la loi du 30 mars l'était peu. Par la nouvelle législation, due à l'initiative de M. de Goulard et sanctionnée par l'assemblée nationale avec un amendement encore plus favorable, en ce qu'il dispense l'émission des fonds d'état étrangers de l'autorisation expresse du ministre des finances, ces titres n'auront

plus à payer qu'un droit de timbre de 75 centimes pour 500 fr. de capital, de 1 fr. 50 pour les titres de 500 à 1,000 fr., de 3 fr. pour les titres de 1,000 à 2,000 fr., et ainsi de suite. Ce nouveau droit n'est pas assujetti aux décimes. Quant au règlement d'administration publique, il délègue à une commission très équitablement composée le soin de proposer au ministre des finances, qui le fixera pour une période de trois ans renouvelable, le nombre des titres étrangers supposés négociés annuellement en France, sur lesquels pèseront les abonnemens à payer pour le timbre et le droit de transmission. Ce nombre ne pourra être inférieur à un dixième des actions émises, à deux dixièmes des obligations.

Si la commission se préoccupe plus de l'avantage indirect de conserver à notre marché une clientèle nombreuse que du soin d'augmenter des revenus fiscaux, dont M. de Goulard lui-même ne regardait pas le total comme bien important, et si elle sait ne pas demander aux sociétés étrangères plus qu'elles ne payaient avec les anciens tarifs, non-seulement on pourra les déterminer à maintenir sur la cote les valeurs qui y figurent encore, mais peut-être, par la réduction du nombre des actions et des obligations imposées, on y ramènerait celles qui l'ont abandonnée. Ce serait un très heureux résultat. De même aussi l'abaissement du droit de timbre pour les fonds d'état étrangers aura sans doute pour effet de décider les porteurs sérieux de ces titres à remplir une formalité nécessaire en beaucoup de transactions, tandis que les coupons de rentes italiennes circulaient jusqu'ici presque seuls avec le timbre français. Nous regretterions toutefois que les sévérités introduites par la loi du 30 mars fussent accompagnées de mesures de police telles que le marché libre se désorganisât. Le gouvernement, en proposant la nouvelle loi du timbre, a suivi à la lettre l'exemple de l'Angleterre : il eût pu s'inspirer de celui des autres pays, comme l'Allemagne et la Suisse, où les fonds étrangers ne sont soumis à aucun droit. En Belgique, s'il n'en est pas de même, la tolérance en fait laisse subsister un marché libre de valeurs non timbrées; or les bourses de Genève, de Bâle, de Bruxelles, de Francfort, sont bien près de nos frontières. En admettant que la récente législation sur les valeurs étrangères soit définitive, — dans les dernières discussions de l'assemblée sur les conclusions de la commission du budget chargée de proposer de nouveaux impôts, il est déjà question d'une taxe supplémentaire sur les revenus mobiliers qui frapperait les titres français et étrangers, — il sera d'une sage politique de tempérer dans la pratique les prescriptions de la loi. A côté des transactions officielles consignées dans des actes et des écrits publics où la mention de l'accomplissement des formalités légales est de nécessité stricte, on aurait grand tort de ne pas laisser

subsister les opérations de cette *coulisse* qu'alimente une spéculation dont tout observateur impartial a reconnu à chaque époque l'intelligence et, ne craignons pas de le dire, l'honorabilité. Sans elle, le rôle du *parquet* serait fort amoindri, et l'organisation de notre bourse, comparée à celle de toutes les autres, y compris même celle de Londres, n'a pas donné des résultats si contestables qu'il y ait utilité à la modifier en quoi que ce soit.

III.

En présence des besoins du trésor, et quand il s'agit de maintenir le respect dû à la loi, pourquoi, nous dira-t-on, se préoccuper de complaire à la spéculation, et à la spéculation sur les valeurs étrangères? Les vertus et les vices de la spéculation en général donnent depuis très longtemps matière à procès. Il y a bien des années qu'à propos de deux livres fort lus à leur publication, le *Manuel du Spéculateur à la Bourse*, de Proudhon, et *les Manieurs d'argent*, de M. Oscar de Vallée, nous cherchions ici même à déterminer les excès de cette spéculation de bourse, principal objectif de récriminations. Nous en comparions les mouvemens pendant une certaine période avec les progrès bien autrement rapides de l'industrie française. A quinze ans de date, une semblable étude offrirait des résultats autrement significatifs. Cette spéculation, que Proudhon appelle « le génie de la découverte, » dont il avoue que « l'essence est d'être aléatoire, comme toutes les choses qui existent dans l'entendement avant la sanction de l'expérience, » cette spéculation de bourse, « tête d'un corps dont le travail, le capital et le commerce ne sont que les membres; cette souveraine qu'ils suivent en esclaves, dont la politique n'est qu'une variété, » a justifié de plus en plus la définition qu'en donnait l'auteur du *Manuel :* « ce n'est pas autre chose que la conception intellectuelle des différens procédés par lesquels le travail, le crédit, le transport et l'échange peuvent intervenir dans la production. C'est la spéculation qui recherche et découvre pour ainsi dire les gisemens de la richesse, qui invente les moyens les plus économiques de la procurer, qui la multiplie soit par des façons nouvelles, soit par des combinaisons de crédit, de transport, de circulation, d'échange, soit par la création de nouveaux besoins, soit même par la dissémination et le déplacement des fortunes. » Il est vrai que Proudhon, par une de ces contradictions qui lui sont familières, appelait ensuite la spéculation « le chancre de la production, la peste des sociétés et des états. » Sans la placer ni si haut ni si bas, un nouveau manuel du spéculateur à la Bourse, en montrant la variété si fort ac-

crue des titres auxquels la spéculation a donné naissance, prouverait que depuis quinze ans elle a encore plus creusé le sol, fécondé la matière, enrichi les individus et les états, multiplié cette consommation *démocratique* par excellence, qu'on peut bien appeler, par cela même qu'elle alimente le travail, la source de tout progrès et la base de toute civilisation. En dépit donc des accusations qu'il serait banal de renouveler après celles de l'auteur des *Manieurs d'argent*, notre pays n'a pas à se plaindre de la spéculation, qui a si avantageusement subventionné l'industrie. Au lieu de diriger ses principaux efforts vers les améliorations matérielles, eût-il mieux fait, comme nous le disions en 1857, de donner dans ses préoccupations une part plus large à des besoins d'un ordre plus élevé, et de porter son idéal hors du monde de la matière proprement dite? On n'oserait le nier; mais il n'y a pas que les nations industrielles qui peuvent être frappées par la fortune : eussions-nous été moins soucieux du développement des intérêts matériels, que nous n'aurions peut-être pas mieux évité les conséquences de fautes qui toutes ne datent pas d'hier. Le bénéfice de notre activité industrielle nous a profité en ce sens que nous avons racheté plus vite la rançon de nos défaites, et retrouvé avec les habitudes du travail la dignité, l'estime de nous-mêmes et des autres, la confiance en l'avenir, ce qui vaut mieux encore que le profit. Cette régularité reprise dans les habitudes matérielles est le signe manifeste de l'ordre renaissant dans les esprits, et c'est par là que les relevés des impôts nous intéressent particulièrement. Sans doute il est consolant de savoir, au point de vue de la prospérité financière du pays, que le premier trimestre de 1872 accuse de bons résultats, que les anciens impôts indirects, évalués d'avance à 304 millions, en ont donné 305, soit 15 millions de moins seulement qu'en 1870, alors que la France possédait l'Alsace et la Lorraine, que les nouveaux impôts et les surtaxes ajoutées aux anciens ne laissent place, sauf en ce qui concerne le transport des lettres, à aucun mécompte. Toutefois nous préférons encore à ces avantages directs du travail l'apaisement qui les suit et les gages de sécurité qu'il procure.

Ne nous laissons point cependant aller à une confiance plus grande qu'il ne convient et abuser par une apparence. Sans parler des inquiétudes inhérentes à notre situation politique intérieure et de nos cruels soucis vis-à-vis de l'étranger, en restant sur le terrain circonscrit où nous venons de nous placer, évitons avec soin ce qui pourrait arrêter les progrès de notre spéculation et de notre industrie. Après ses malheurs, en regardant autour d'elle, en se voyant partout l'objet d'une méfiance qui, nous devons bien l'avouer, n'était pas entièrement imméritée, la France a pu se sentir saisie d'un besoin de réagir, de se tenir en-deçà de ses frontières, de se recueillir,

de s'isoler, de se protéger contre l'invasion de l'étranger. Produits du commerce, de l'industrie, valeurs publiques ou particulières, titres et matières premières, n'était-il pas opportun de les arrêter au dehors, de les contraindre en tout cas à payer pour les besoins de l'état, sinon plus, au moins autant que nos propres produits, de faire supporter aux uns et aux autres le poids de la guerre? Pourquoi cependant mentir à notre génie et desservir nos propres intérêts? Qu'elle le veuille ou non, le génie de la France est l'expansion, la sociabilité; elle a l'esprit et le cœur également ouverts; sa mission, attestée par la langue, les arts, la politique, la philosophie, est de se donner, d'appartenir à tous. Ces vérités banales s'appliquent à la spéculation et à notre industrie comme à tout ce qui émane de nous, et c'est pour ces causes que notre Paris est bien la capitale des deux mondes. Ne fermons donc nos frontières à rien et à personne : nous en avons fait sortir les Allemands avant la guerre; ils sont revenus, qu'ils demeurent; ce n'est pas à nous à rougir de notre générosité. Nous avons depuis vingt ans laissé dans le placement de nos épargnes une grande part aux valeurs étrangères, nous en avons recueilli le bénéfice; ne détruisons pas cette solidarité de plus avec tous les autres pays où la race humaine cherche dans le travail le pain quotidien, le progrès de l'esprit, la raison de son existence et l'amélioration de ses destinées.

Le point secondaire que nous avons traité, l'emploi de la richesse mobilière sous une forme ou sous une autre, cette question toute technique des valeurs étrangères et de l'organisation de la Bourse de Paris, la plus accessible, la plus libérale de toutes, se rapporte en somme aux études générales d'économie et de politique, qu'il est plus que jamais nécessaire de poursuivre : nous n'avons pas cru faire une besogne inutile en l'examinant ici. Elle se présente d'ailleurs en ce moment avec une opportunité exceptionnelle. A la veille d'une émission de rentes de plus de 3 milliards de capital destinée à libérer notre territoire, ce serait y apporter un sérieux obstacle que de nous rendre les marchés étrangers moins accessibles ou d'éloigner du nôtre le capital étranger. La France pourra absorber en définitive et reprendre peu à peu par ses épargnes la partie de ses rentes souscrite au dehors : c'est ce qu'elle a fait à peu près entièrement déjà pour l'emprunt de 1871 en 5 pour 100; mais, en raison même de cet effort inespéré, lui en demander trop tôt un plus grand encore serait dépasser ses forces. Il faut de toute nécessité que le capital étranger arrive en abondance pour faciliter l'émission et la souscription premières du futur emprunt. On manquerait au patriotisme en apportant la moindre entrave à cette bienfaisante invasion.

BAILLEUX DE MARISY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1872.

On ne peut se faire illusion, la France n'est point au bout de la rude et laborieuse carrière où elle est engagée. Elle ne semble échapper par instans à l'étreinte de ses derniers malheurs et se reprendre à une espérance légitime que pour être ramenée bientôt à la sévère réalité, pour retomber sous le joug des difficultés qui l'assiégent.

Assurément les circonstances sont uniques, même dans cette vieille Europe, qui a déjà vu tant de tragédies. Jamais peut-être un peuple n'a été jeté à l'improviste dans une situation comme celle où est la France, trouvant à chaque pas des problèmes à résoudre, ayant tout à la fois son intégrité nationale à reconquérir ou à raffermir et ses libertés intérieures à sauvegarder ou à fonder. Ce devrait être une raison de plus, à ce qu'il paraîtrait, pour que dans une telle œuvre on dût montrer une certaine tenue, un certain esprit de conduite, un sentiment énergique et précis des devoirs publics. On ne méconnaît point évidemment dans le fond la gravité des choses, mais on l'oublie quelquefois dans la mêlée, et pendant que le pays attend patiemment les effets de cette politique de réorganisation qu'on ne cesse de lui promettre, on trouve encore le temps de se livrer aux combinaisons et aux conflits inutiles, d'assembler des nuages, comme s'il n'y avait rien de mieux à faire. Oui, en vérité, c'est toujours notre point faible, il nous manque ce que nous pourrions appeler l'esprit politique de la situation, un esprit approprié à des circonstances si étrangement et si douloureusement nouvelles. On se laisse aller trop aisément à croire que rien n'est changé dans les conditions de notre vie publique, qu'on peut tout se permettre aujourd'hui comme autrefois, lorsqu'il faudrait au contraire se souvenir sans cesse que tout est changé, que nous devons nous résigner pour longtemps à porter dans nos affaires une réserve extrême, que nous sommes enfin à un de ces momens où l'on doit tout mesurer, actions et paroles, parce que tout peut avoir les conséquences les plus sérieuses et les plus impré-

vues. On se querelle, on s'agite, on s'égare dans toutes les fantaisies, dans toutes les subtilités dissolvantes de l'esprit de parti, lorsqu'il faudrait se dire simplement et résolûment qu'il y a des situations où il n'est plus permis de perdre du temps et de se détourner du but essentiel, où tout le monde est responsable de ce qu'on fait ou de ce qu'on ne fait pas, d'une démarche imprudente, d'une manifestation dangereuse, d'une diversion arbitraire, d'une discussion inutile. Ces jours derniers, le président de l'assemblée nationale, M. Grévy, ayant à conduire le débat le plus confus, disait avec un bon sens un peu grondeur et parfaitement juste : « Nous perdons tout notre temps en incidens, nous n'en finirons jamais... On incidente trop et sans utilité!.. » Il y a quelques semaines, M. le président de la république de son côté disait à peu près aux membres de l'assemblée : « Vous avez votre responsabilité, la responsabilité d'un vote, d'une proposition plus ou moins bien conçue; moi aussi, j'ai ma responsabilité, qui est bien plus grande, la responsabilité d'exécuter les lois que vous faites, de gouverner dans les conditions que vous créez, avec les moyens que vous me donnez. » Et M. Thiers avait raison aussi bien que M. Grévy.

La vérité de notre situation est dans ces deux mots, qui s'appliquent à tous les partis, à l'assemblée, quelquefois à la presse. On incidente trop, on n'a pas toujours un sentiment suffisant de cette responsabilité que M. le président de la république rappelait, et qui appartient à tous aujourd'hui. On multiplie les propositions sans se demander quelles en seront les conséquences, on lance étourdiment des articles de journal dont nos ennemis se servent pour embarrasser un peu plus nos relations avec des puissances qui sont nos alliées; on se passe la fantaisie de manifestations de parti, d'élections qui peuvent n'être pas sans danger pour notre crédit, on se donne l'émotion de conflits de pouvoirs qui mettraient tout en suspens, s'ils étaient sérieux, et on semble oublier que tout cela ne fait pas nos affaires, que notre vraie force serait dans l'empire que nous saurions garder sur nous-mêmes, dans ce recueillement dont la Russie faisait autrefois une politique, dans la fermeté contenue et patiente de notre langage aussi bien que de notre action.

Il faut bien s'y résigner, il faut savoir entrer dans les nécessités de cette situation cruelle, se faire un esprit politique conforme aux circonstances, et la première condition est évidemment de ne point mettre perpétuellement en doute ce qui existe sous prétexte que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, parce qu'il peut s'élever des différends entre des nuances d'opinion, des partis, des pouvoirs associés à une même œuvre. Cette politique a sur toutes les autres cet avantage, qu'elle est encore la seule qu'on puisse suivre sérieusement, et que tout ce qu'on tenterait en dehors des conditions actuelles ne pourrait que préparer à peu près infailliblement au pays de nouvelles

et plus terribles épreuves. Le régime que nous avons aujourd'hui, il n'est pas né d'un caprice, ni même d'un choix prémédité ou calculé; il est né de la force invincible des choses, à la suite des plus affreux désastres qui puissent accabler une nation. Les événemens nous l'ont fait tel qu'il est, ils nous ont donné cette assemblée, élue d'un mouvement spontané de la France, et ce gouvernement improvisé, dont le chef s'est trouvé tout naturellement être l'homme qui par son expérience, par son dévoûment aussi bien que par sa renommée européenne, offrait au pays les plus éclatantes et les plus sérieuses garanties. On pourrait dire jusqu'à un certain point que la chambre et le pouvoir de M. Thiers sont nés moralement le même jour, presque à la même heure, tant la délégation publique a été instinctive et manifeste. Assemblée et gouvernement, il faut qu'ils vivent ensemble comme ils sont nés ensemble, et qu'ils poursuivent jusqu'au bout la tâche qu'ils ont entreprise. Entre eux, il s'est formé un lien qui a été le premier jour un mariage d'inclination, qui n'a été peut-être depuis qu'un mariage de raison, et qui reste dans tous les cas un mariage de nécessité. M. Thiers est lié au poste qu'il occupe par le patriotisme, et il le sait bien. L'assemblée est liée au gouvernement qu'elle a créé par un pacte qui n'est pas au-dessus de sa souveraineté, mais qu'elle est intéressée elle-même à maintenir.

Sans doute, c'est un phénomène d'un ordre assez étrange que ce régime qui se résume dans un homme à la fois chef de l'état et ministre, régnant et gouvernant, ayant des opinions arrêtées sur tout, sur la guerre, sur les finances comme sur la diplomatie, intervenant dans toutes les mêlées avec l'autorité de sa parole et de son expérience, au risque d'exposer quelquefois le pouvoir qu'il représente aux contradictions, aux froissemens, et de se laisser emporter aux vivacités impétueuses d'une nature que la lutte semble rajeunir. Il vaudrait infiniment mieux qu'il n'en fût pas ainsi, que M. le président de la république ne réunît pas tous ces rôles, qu'il restât un peu plus dans la sphère supérieure où les événemens l'ont placé, et surtout qu'il eût recours un peu moins souvent à ces menaces de démission qui échappent à son impatience dans le feu d'une discussion. Oui, cela vaudrait mieux de toute façon, et pour M. le président de la république, et pour l'assemblée, et pour le pays. Que faire cependant? Est-ce qu'on peut songer sérieusement à changer les conditions politiques actuelles, ces conditions où la France se repose un instant de tant de meurtrières fatigues et où elle commence à reprendre haleine? Au fond, voilà la vérité. M. le président de la république, dans l'entraînement d'un discours, peut bien parler de donner sa démission, si on lui refuse ce qu'il demande; il n'a certainement pas la pensée de mettre sa menace à exécution, et ce qu'il en dit, c'est pour accentuer le sentiment qu'il a de sa responsabilité, le prix qu'il attache à ses opinions. L'assemblée, de son côté, peut bien avoir

ses préoccupations, ses vivacités d'impressions, elle peut s'inquiéter quelquefois de la direction des affaires; elle n'a point sûrement l'intention de détruire un pouvoir qu'elle a créé, qu'elle remplacerait difficilement. Voilà la vérité toute simple, et le danger est de faire flotter aux yeux du pays toutes ces apparences d'agitations, de laisser croire à des crises que personne ne veut pousser jusqu'au bout, qu'un patriotisme prévoyant désavouerait dans tous les cas. C'est ce qui est précisément arrivé à l'occasion de cette démarche récemment tentée par la droite et le centre droit auprès de M. Thiers, au lendemain d'une nouvelle menace d'abdication de M. le président de la république et de ces dernières élections où l'on a cru voir une recrudescence du radicalisme. On a fait peut-être plus qu'on ne voulait, on l'a fait dans des conditions qui n'étaient pas des plus opportunes ou des plus heureuses, et le seul résultat de cet incident aura été de prouver une fois de plus qu'en politique ce qu'il y a de mieux encore, c'est de ne tenter que ce qu'on peut, de ne pas soulever les difficultés qu'on n'a pas les moyens de résoudre. C'est un chapitre de plus dans l'histoire des démonstrations inutiles.

Que se proposait-on? que voulait-on faire? Même après les explications données avec autant de talent que de loyauté avant et après, on ne voit pas bien encore ce que voulaient les délégués de la droite et du centre droit; on ne saisit distinctement ni l'inspiration, ni le sens, ni la portée définitive de cette démarche de quelques-uns des plus importans personnages d'une fraction considérable de l'assemblée. A coup sûr, nul ne peut mettre en doute les intentions de ceux qui ont pris l'initiative d'une telle manifestation et qui sont allés en corps à la préfecture de Versailles, auprès de M. Thiers, comme les plénipotentiaires du parti conservateur. Ce sont des esprits distingués, libéraux, qui ont été frappés de certaines anomalies de notre situation, de certaines incohérences de notre politique, des faiblesses de l'action parlementaire, et qui ont cru pouvoir sans danger porter avec quelque solennité leurs doléances au chef du gouvernement. Ils étaient dans leur droit, cela n'est point douteux; seulement ils n'ont pas vu qu'ils choisissaient mal leur moment, que, sans le vouloir, ils prêtaient à des équivoques dont on ne manquerait pas de s'armer contre eux, et qu'en définitive ils s'exposaient à se retirer comme ils étaient venus, après une de ces entrevues qui ne décident rien parce qu'elles ne peuvent rien décider, qui ne dépassent pas les limites d'une conversation diplomatique courtoise et inutile.

Chose curieuse à remarquer, des deux prétextes ostensibles de cette démonstration, l'un était au moins assez singulier et ne pouvait guère être un grief pour la droite. Il s'agissait de la loi militaire, du vote sur la durée du service actif, et de la menace de démission à laquelle M. Thiers s'est laissé entraîner. Or à qui s'adressait cette menace? Nullement à la droite, qui était visiblement décidée d'avance à voter les

cinq années de service réclamées par M. le président de la république; elle s'adressait à la gauche, qui combattait pied à pied les propositions du gouvernement, et la meilleure preuve en est qu'au moment du vote une partie de la gauche, se sentant piquée au vif, mais ne voulant pas faire un acte trop direct d'hostilité contre M. Thiers, s'est réfugiée dans l'abstention. Ce n'était donc pas là un grief sérieux pour la droite, qui n'avait qu'à laisser M. le président de la république en tête-à-tête avec la gauche. Entre cet incident et la démonstration qu'on s'est occupé d'organiser dès ce moment, il n'y a eu, si l'on veut, qu'une coïncidence; la vraie raison de la démarche tentée auprès de M. Thiers a été le caractère radical des élections qui ont eu lieu dans le Nord, dans la Somme, dans l'Yonne, et dont les esprits prompts à s'alarmer ont attribué le résultat aux complaisances du gouvernement pour la démocratie avancée, aux faiblesses des ministres, aux connivences de certains fonctionnaires, derniers demeurans du 4 septembre. Eh bien! soit, ces élections, sans avoir peut-être la signification extrême qu'on leur donne, ne sont point d'une couleur absolument rassurante; elles ont un dangereux caractère, surtout parce qu'elles révèlent un progrès d'incohérence morale dans les populations, parce qu'elles peuvent être exploitées contre la France, contre le gouvernement lui-même dans les négociations diplomatiques que nous avons à suivre, dans les opérations de crédit que nous aurons bientôt à entreprendre. Qu'est-ce à dire cependant? Est ce que cela suffit pour aller en procession à la préfecture de Versailles réclamer au plus vite des mesures préservatrices? Est-ce que le gouvernement est seul responsable de ces mobilités d'opinion dont une élection partielle peut être le reflet? On s'est ému avec quelque raison, nous le voulons bien, de ce symptôme qui se dégage d'une série d'élections républicaines depuis quelque temps. Il ne faut pourtant rien exagérer, il ne faut ni se faire illusion, ni surtout déplacer les responsabilités. On ne peut guère s'en prendre cette fois aux fonctionnaires administratifs, puisque particulièrement dans la Somme et dans le Nord il y a des préfets qui offrent toute garantie aux opinions conservatrices. Que peut le gouvernement? Il respecte la liberté électorale. Lui demander plus, lui faire un crime de son impassibilité en face des compétitions radicales et bonapartistes qui se font jour, c'est ne rien dire ou c'est réclamer de lui une intervention plus énergique qui conduit tout droit au rétablissement de la candidature officielle. Choisir cette circonstance, prendre prétexte d'un incident électoral, c'était donc se placer sur le terrain le plus délicat et le plus dangereux en se donnant toutes les fausses apparences, en ayant l'air de récriminer ou de protester contre un verdict d'opinion qui après tout n'a qu'une signification restreinte et locale.

Oui sans doute, on le reconnaît, ce n'est qu'un fait local et restreint;

mais ce fait est une inquiétante révélation. C'est le symptôme d'un courant d'opinion qui tend à se déplacer au profit de la république, même de la république radicale, et ce mouvement tout d'apparence, tout factice, n'est possible que parce que le gouvernement n'est pas avec la majorité de l'assemblée, parce qu'il ne marche pas avec le parti conservateur, parce qu'il réserve ses coquetteries et ses faveurs pour la gauche, pour les radicaux, parce qu'enfin, avec sa politique équivoque, il laisse le pays flotter à tous les vents, s'en aller à la dérive. Voilà le vrai et sérieux grief! Le gouvernement, par une sorte de violation permanente de toutes les conditions du régime parlementaire, le gouvernement s'est placé en dehors de la majorité, en dehors du parti conservateur qui l'a élu, qui l'a fait ce qu'il est. — Malheureusement c'est là toujours la question. Où est-elle cette majorité dont on parle sans cesse, qu'on croit sincèrement représenter, et qui est véritablement assez insaisissable? Si elle existait aussi réellement qu'on le dit, elle n'aurait pas besoin d'aller faire reconnaître ses droits, au risque de s'exposer aux interrogations ironiques de M. Thiers. Qu'on étudie les scrutins qui se succèdent dans l'assemblée, il est visible que cette majorité se déplace ou se modifie incessamment, selon les occasions, selon les questions qui s'agitent. Qu'on observe comment les partis se mêlent et se groupent, il est évident qu'il y a des fractions d'opinion considérables qui ont entre elles des affinités ou des antipathies communes, qui se retrouvent sur le même terrain dans les circonstances décisives, mais qui n'ont pas ce caractère de cohésion morale, d'organisation permanente, de force collective, qui fait les majorités puissantes et irrésistibles. Une majorité, c'est là justement ce qu'on cherche. Depuis un an, on se livre à toutes les combinaisons, aux efforts les plus laborieux et les plus consciencieux pour arriver à la former sans pouvoir y réussir. Les délégués de la droite et du centre droit y arriveront peut-être; ils ont les meilleures intentions, nous n'en doutons pas. Jusqu'à ce qu'ils aient réussi, ils n'ont pu porter à M. Thiers que leur considération, leur esprit et leur bonne volonté, qui sont également incontestables, qui sont très certainement une garantie, mais qui enfin ne suffisent pas pour faire ce qu'on appelle une majorité.

Et cette politique conservatrice au nom de laquelle on somme le gouvernement de se décider, de prendre un parti, où est-elle? quelle est-elle? Nous ne demandons pas mieux, pour notre part, que de la voir, nous l'invoquons depuis longtemps. La difficulté est toujours de la préciser, de dire ce qu'on veut, de fixer les termes de ce programme qui pourrait devenir un symbole de conciliation, une garantie pour toutes les opinions comme pour tous les intérêts. Qu'on reproche au gouvernement de montrer certaines complaisances, certaines faiblesses pour des hommes d'une origine révolutionnaire qui ne lui donnent pas une force bien réelle, soit. Aller au-delà, franchement c'est un peu dur, et c'est assez injuste. Lors-

qu'il y a près de dix-huit mois M. Thiers, prenant la direction des affaires, se trouvait en présence d'une invasion qu'il avait à faire reculer et de la plus formidable insurrection qu'il avait à dompter, était-il révolutionnaire ou conservateur? L'ordre, relatif si l'on veut, mais enfin assez réel, qui s'est rétabli par degrés en France, qui a permis au travail de renaître, aux intérêts de se relever, cet ordre ne peut-il pas être mis au compte d'une politique conservatrice? Quand M. le président de la république, avec une passion qu'on lui a reprochée, revendiquait, il y a quelques jours, les moyens d'avoir une armée solide et forte, ne se montrait-il pas conservateur? Lorsque s'est présentée assez récemment la question du conseil d'état, qui a été le plus conservateur, du ministère défendant les prérogatives naturelles du pouvoir exécutif, ou de ceux qui, par une préoccupation de parti, ont voulu mettre un conseil administratif à l'élection? On fait un crime au gouvernement de garder des fonctionnaires du 4 septembre; mais nous connaissons des contrées de la France où on lui reproche de maintenir et de replacer des fonctionnaires de l'empire. C'est du moins la marque d'une certaine impartialité.

Allons droit au fait. La vraie question n'est point là, elle est dans ce qu'on ne dit pas. Ce qu'on appelle la politique conservatrice, c'est une politique qui laisse tout juste à la république la possibilité de vivre jusqu'au moment où elle pourra être remplacée, et ce qu'on reproche dans le fond au gouvernement, c'est de ne pas favoriser cette transition, à laquelle on croit le salut de la France attaché. La question est là, ou elle n'est nulle part. Que les délégués de la droite et du centre droit désavouent une préoccupation de ce genre, qu'ils déclinent toute intention d'hostilité systématique contre ce qui existe aujourd'hui, nous le savons bien; ils ont trop de patriotisme pour ne pas respecter ce moment de repos même provisoire où la France attend sa libération, et ils ont trop d'esprit pour ne pas comprendre qu'aller plus loin ce serait tout compromettre. Ce n'est pas moins l'arrière-pensée de toutes ces tentatives qui se sont renouvelées plus d'une fois et sous plus d'une forme depuis un an, par lesquelles on n'arrive qu'à rendre la république plus laborieuse et plus incertaine sans rendre la monarchie plus facile, puisqu'il s'agirait toujours de savoir quelle monarchie on propose. Le dernier mot de cette politique est une certaine impuissance inquiète et agitée, un certain travail de fronde et de mauvaise humeur se traduisant de temps à autre en manifestations comme celle qu'on vient de voir, manifestations qui ne peuvent conduire à rien faute de précision et de netteté. Qu'on nous permette de le dire, on s'est jeté dans cette petite aventure un peu comme l'empire s'est jeté et a jeté la France dans sa grande et terrible aventure de la guerre, sans une armée suffisante, sans munitions, sans approvisionnemens et sans un plan de campagne suffisamment mûri. On a échoué, on devait échouer, et ce qu'il y aurait de

mieux à faire encore, ce serait de reconnaître qu'on s'est trompé, de reprendre enfin ce travail de la formation d'une majorité dans les seules conditions où l'on puisse réussir, sur le seul terrain où l'alliance de toutes les forces conservatrices et libérales soit possible, le terrain de la situation actuelle franchement et résolûment acceptée.

Comment n'a-t-on pas vu qu'en allant ainsi en députation, avec cet apparat et cette solennité, auprès de M. Thiers, on se plaçait soi-même entre un acte d'impuissance, si on échouait, et une déclaration de guerre, — qu'on plaçait d'un autre côté le gouvernement entre une sorte de reddition à merci et l'apparence toujours fâcheuse d'une résistance à une fraction considérable de l'opinion conservatrice? L'alternative a été plus ou moins éludée, nous en convenons; le danger n'était pas moins dans cette démarche, dont on n'avait point évidemment calculé la portée, qui pouvait avoir les conséquences les plus graves, les plus immédiates et les plus imprévues, car enfin que serait-il arrivé, si la manifestation avait obtenu tout ce qu'elle demandait en paraissant demander bien peu, si M. le président de la république s'était rendu, même en faisant une capitulation honorable? Il faut appeler les choses par leur nom : le gouvernement disparaissait, il n'était plus ce qu'il est, une représentation de la France placée jusqu'à un certain point au-dessus des fluctuations des partis; il était en quelque sorte l'otage et l'instrument de ceux qui venaient lui porter des conditions, qui recevaient sa capitulation; quoi qu'on en pense, il perdait nécessairement une partie de son crédit et de son autorité aux yeux du pays, aux yeux de l'Europe elle-même. Et dans quel moment recevait-il cette atteinte? Au moment même où il négocie pour la libération du territoire, où il vient de signer un traité qui affranchit deux départemens de plus, lorsqu'il va être obligé de s'engager dans une des plus vastes opérations de crédit, un emprunt de 3 milliards, lorsqu'enfin il a besoin de tout son sang-froid, de toute son autorité, de toute sa liberté pour suivre jusqu'au bout ce travail diplomatique, financier, qui doit rendre définitivement la France à elle-même.

N'a-t-on pas vu qu'on faisait dans un autre sens ce qu'on a justement reproché aux dernières élections d'avoir fait, qu'on s'exposait à réveiller la crainte de crises nouvelles, à diminuer le gouvernement à l'heure où il a besoin d'apparaître dans toute son intégrité, dans toute sa force? Qu'on ne se méprenne pas : il ne s'agit nullement de prétendre que M. Thiers est tout, que rien n'est possible sans lui, que la France est perdue, si elle n'a pas M. le président de la république. La France assurément se sauvera toujours, elle n'est pas à la merci du pouvoir d'un homme; mais enfin les circonstances sont ce qu'elles sont. Le gouvernement tel qu'il est représente le pays dans une des phases les plus critiques de son existence. Ce n'est pas le moment de lui faire des querelles, de paraître le mettre en suspicion, et s'il faut tout dire,

en résistant aux sommations ou aux séductions des partis, c'est lui qui fait encore œuvre de patriotisme, qui se montre le conservateur le plus prévoyant. Les délégués de la droite et du centre droit ont un sentiment trop élevé des choses pour n'être point frappés de tout ce qu'impose de prudence et de réserve la situation de la France, pour ne point reconnaître que, s'ils se sont engagés avec les intentions les plus sincères dans une démarche un peu hasardée, ils se doivent à eux-mêmes d'accepter ce qu'ils ne peuvent pas empêcher, de ne rien faire qui puisse créer de nouveaux embarras, et ils le doivent dans l'intérêt du pays aussi bien que dans l'intérêt des opinions qu'ils représentent.

Qu'on y réfléchisse bien en effet, ce n'est pas seulement une question de patriotisme, c'est une question de conduite et de prévoyance pour les partis conservateurs. Sans doute il est toujours dur de se résigner à un échec quand on a cru faire acte d'autorité et d'influence. Après tout, ce n'est qu'un mécompte d'un moment, qui laisse à toutes les fractions conservatrices de l'assemblée leurs droits, leur puissance, et le temps de conduire jusqu'au bout l'œuvre de réorganisation publique qu'elles doivent accomplir. Tout ce qui peut leur arriver de plus désobligeant et de plus cruel, c'est d'être forcées de tenir compte des circonstances, de rester dans des conditions où elles se rencontreront bientôt de nouveau avec le gouvernement. Et quand il en serait ainsi, en quoi les opinions conservatrices se trouveraient-elles diminuées et auraient-elles un rôle moins utile? Qu'arriverait-il au contraire, si, sous l'influence d'une déception trop vivement ressentie, on se laissait aller à une hostilité non pas systématique, mais assez arrêtée pour devenir une habitude, presque une règle de conduite, si on cédait à la périlleuse tentation de former un camp à part? Ici la question change et ne laisse point de devenir grave. Les fractions conservatrices, même réduites à leurs propres forces, sont peut-être la majorité dans l'assemblée, elles le croient, elles n'en sont pas bien sûres; elles resteraient dans tous les camps une minorité puissante. Supposez donc qu'il s'élève une question où l'existence du gouvernement soit en jeu et où les fractions conservatrices, marchant ensemble, acceptent résolûment la lutte : eh bien! il se peut que l'assemblée soit subitement scindée en deux fractions presque égales, et ce jour-là qu'arrive-t-il? Il ne reste plus que la dissolution, on ne peut plus évidemment marcher avec une assemblée coupée en deux. Ce qui est possible et régulier dans d'autres temps ne l'est plus aujourd'hui. Il ne suffit pas de quelques voix pour trancher les questions les plus essentielles qui touchent à la constitution, à la réorganisation du pays. La dissolution! mais c'est la plus grave extrémité à laquelle on puisse se laisser entraîner au moment où nous sommes. C'est l'agitation se répandant de toutes parts pendant quelques mois; c'est l'incertitude dans nos affaires, c'est le doute pesant sur les intérêts, sur le gouvernement, sur l'avenir, et pendant ce

temps l'étranger est là, campé sur notre sol; il nous regarde, il s'apprête à profiter de nos divisions, il attend de savoir avec qui il doit traiter, comment des gens si bien occupés à se déchirer rempliront leurs engagemens.

Que le radicalisme ne tienne compte de rien et prenne pour mot d'ordre la dissolution, c'est dans sa nature de parti révolutionnaire. Que des conservateurs bravent ces chances au risque de compromettre l'intégrité du pays et l'avenir des institutions parlementaires, qu'ils prétendent défendre, c'est là ce qui serait nouveau et assez triste; ce serait le triomphe le plus éclatant et le plus meurtrier de l'esprit de parti sur tous les intérêts publics. Nous n'en sommes pas là évidemment. C'est un péril qu'un peu de prévoyance peut écarter. Au lieu de se jeter dans les aventures de partis, qu'on s'occupe du pays. Au lieu de chercher une majorité dans des combinaisons assez factices malgré tout, qu'on la cherche dans l'alliance de toutes les forces de conservation, de libéralisme intelligent et de défense sociale. Au lieu de soulever sans cesse des questions qu'on ne peut pas résoudre, qu'on s'attache à celles qui s'imposent directement, impérieusement. Hier, c'était la loi militaire qui a été votée après une discussion qui aurait pu être abrégée; aujourd'hui, c'est cet ensemble des lois de finances créant des impôts nouveaux, assurant à l'état les moyens de faire face à ses immenses charges. Que la lutte soit vive entre M. Thiers défendant toujours sa taxe sur les matières premières et la commission proposant des taxes d'un autre genre, notamment l'impôt sur les revenus, ce n'est pas un grand malheur. L'essentiel est d'occuper cette vie parlementaire, de la maintenir dans son intégrité, dans son efficacité; et après cela que ce régime s'appelle la république ou la monarchie, c'est toujours la France disposant d'elle-même, maîtresse de ses destinées, assez forte et assez calme pour ne se livrer ni à l'inconnu, ni au hasard des aventures, ni au despotisme des factions.

L'Angleterre vient d'en finir avec cette éternelle question de l'*Alabama,* ou plutôt c'est le tribunal de Genève qui en a fini pour elle, et malgré tout, jusqu'au dernier moment, cette malheureuse querelle est restée assez obscure, assez embrouillée, pour qu'on ne sût vraiment plus dans quels termes elle se présentait. L'Angleterre demandait au tribunal de Genève un ajournement de quelques mois; les États-Unis, sans s'associer à cette demande d'ajournement, maintenaient leur réclamation de dommages indirects vis-à-vis de l'Angleterre. Les arbitres ont tranché dans le vif avec la plus prudente décision; ils ont refusé au cabinet de Londres l'ajournement qu'il demandait, et ils ont refusé de reconnaître le principe des dommages indirects maintenu par les États-Unis, de sorte que voilà l'Angleterre jugée malgré elle et délivrée de cette épine par un jugement qu'elle aurait voulu ajourner. Le reste n'offre plus les mêmes difficultés. C'est assurément un sérieux embar-

ras de moins pour le cabinet de Londres. Il reste à savoir si l'assez triste façon dont toute cette affaire a été conduite ne va pas maintenant jouer un rôle décisif dans les luttes qui se préparent entre l'opposition conservatrice, à la tête de laquelle marchent des hommes comme lord Derby, M. Disraeli, et le ministère de M. Gladstone.

De quelque manière que se déroule le combat des partis anglais, il se dénouera toujours régulièrement; ce n'est point là l'histoire de l'Espagne, qui en est toujours à se débattre avec l'insurrection carliste et qui va de plus avoir au premier jour une crise électorale nouvelle, puisque le ministère radical appelé au pouvoir par le roi Amédée vient de dissoudre les cortès, pourtant élues tout récemment. Certes, si quelque chose peut donner une idée de ce qu'il y a d'étrange dans la situation de l'Espagne, c'est ce simple fait que l'homme élevé aujourd'hui au poste de premier ministre, M. Ruiz Zorrilla, est le même qui se retirait des chambres avec éclat il y a quelques semaines, et qui écrivait au roi Victor-Emmanuel une lettre où il déplorait l'aveuglement de son fils, le roi Amédée, en annonçant sa prochaine déchéance. M. Zorrilla est aujourd'hui premier ministre. Il s'est empressé de faire les déclarations les plus libérales et les plus constitutionnelles. Malheureusement son premier acte a été de dissoudre les cortès en dehors de toute condition de légalité constitutionnelle, et il va bien être obligé maintenant de prendre toute sorte de mesures financières qui n'auront pas été votées par les chambres. Des protestations se sont déjà élevées contre de si singuliers procédés. Tout compte fait, le roi Amédée a pour le moment auprès de lui M. Ruiz Zorrilla et le parti radical, c'est vrai; il a en revanche contre lui les carlistes, qui sont en armes dans le nord, les républicains, qui attendent le moment d'entrer en lice, les alphonsistes, qui viennent de lever décidément leur drapeau, les *unionistes*, dynastiques jusqu'ici et maintenant irrités du rappel des radicaux au pouvoir. Tous ces partis, toutes ces factions s'agitent, se démènent, se menacent, et à coup sûr ils ne promettent ni une grande sécurité au trône du roi Amédée, ni le repos à l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LES THÉATRES.

La scène paraît enfin se raviser; elle reprend des allures honnêtes, et nous espérons bien que sa résolution d'être sage n'est pas une fantaisie d'un moment, une mode pour la saison d'été, pour le temps où il faut plaire aux familles correctes de la province. Il s'agit maintenant de mettre de bonnes pièces au service des bonnes mœurs, et de ne pas compter sur la vertu toute seule pour emporter le succès. Nous avons toujours cru pour notre part que ce pays et cette génération étaient calomniés par le théâtre, calomniés par la critique, lorsque celle-ci flat-

tait les inventions malsaines des auteurs. On courait aux comédies immorales, moitié par ennui, moitié par cette curiosité que les plus honnêtes personnes ont de connaître le mal qu'elles ne pratiquent pas; aujourd'hui, grâce aux événemens, nous n'avons pas l'avantage de pouvoir nous ennuyer, et nous sommes guéris de la curiosité. Cependant le public reste le même : il aime encore l'esprit; les écrivains se feraient illusion, s'ils croyaient le retenir par des qualités négatives. Nous y insistons parce que nous voyons poindre le genre de feu Bouilly, qui tâche de revenir.

Bien que les semaines qui viennent de s'écouler n'aient pas produit d'œuvre hors ligne, il s'en faut que les cinq ou six comédies dont nous allons parler atteignent à un niveau de mérite à peu près égal. Elles diffèrent beaucoup aussi par le ton des conceptions et du langage : on en pourrait juger, comme il arrive souvent, par la composition même de la salle au jour où elles se sont produites pour la première fois. C'est ainsi que *la Part du roi,* un acte en vers, a été jouée devant un public d'artistes et d'hommes de lettres de la jeune école; on eût dit que le Parnasse lui-même, descendu de ses hauteurs où il se plaît à ciseler des sonnets non sans défaut, envahissait le Théâtre-Français. Était-ce la troupe harmonieuse des poètes qui daignait se montrer parmi nous, ou bien était-ce nous-mêmes que l'on transportait dans les sacrés vallons? Nous avons entendu force vers, et quelques-uns fort jolis, mais nous avons cherché la comédie. Une jeune comtesse, veuve, s'imaginant, on ne sait pourquoi, être aimée du roi, reçoit dans son château un soudard, un aventurier, qu'elle prend pour le jeune monarque. Elle lui accorde ses bonnes grâces; on ne saurait acheter à moins l'honneur d'être reine. S'apercevant de sa méprise, elle le renvoie; mais ici le personnage étale des sentimens et débite une poésie auxquels il est impossible de résister. Quand le véritable roi vient frapper à la porte de dame Ildegarde, elle fait congédier le souverain et garde le soudard. Il y a là sans doute l'étoffe d'un fabliau bien naïf, bien invraisemblable, non d'une comédie. Il y a aussi un prétexte pour un joli décor et d'agréables costumes; il n'y en a pas pour des tirades infinies, pour un monologue dithyrambique, pour des hémistiches coupés à la dernière mode et qui sont quelquefois des chefs-d'œuvre de facture. Nous n'avons pu juger des vers qu'à l'audition : ils méritent peut-être qu'en leur faveur le public soit clément envers la pièce. C'est le cas d'appliquer le mot de Diderot : M. Catulle Mendès s'amuse à faire des broderies d'or sur des pelures d'oignon.

Nous possédons une pléiade de poètes qui ont une foi si robuste dans les vers, surtout dans les leurs, qu'ils croient pouvoir se passer d'un véritable sujet : fâcheux symptôme que cet amour exclusif, cette préoccupation unique du détail! Que n'apprennent-ils d'abord cet art si difficile de faire un drame ou une comédie, cet art si français qui menace

de se perdre, si nous avons d'une part des écrivains qui ne savent pas bâtir un plan, et de l'autre des faiseurs de plans qui ne savent pas écrire. Il avait bien raison, ce critique de l'autre siècle, qui regrettait qu'on ne pût obliger les poètes à faire un noviciat dans le métier de construire une pièce avant d'obtenir la permission d'un versifier une.

S'il y a une part de dignité de plus dans la versification dramatique, les autres compositions offertes nouvellement au public n'ont pas cet avantage. Pourtant elles ont aussi leur hiérarchie, et ne peuvent être mises au même rang. Celles qui se recommandent par la distinction dans les mœurs et dans le style se placent au-dessus des autres. Tels sont le petit drame de *Marcel* et les deux comédies des *Tyrannies du colonel* et de *l'Invalide*.

Il serait superflu, après tant d'autres qui ont pris ce soin, d'indiquer les inconvéniens de la collaboration dans les pièces de théâtre. L'œuvre fût-elle bien composée, bien écrite, pleine d'intérêt, comme le *Marcel* de MM. Jules Sandeau et de Courcelle, elle présente toujours ce défaut de manquer d'une physionomie précise. Elle ressemble à ces médailles où sont superposées deux figures. Il est impossible d'abord que celles-ci soient gravées autrement qu'en profil; ensuite on ne sait quel nom porte celle qui couvre l'autre, et l'œil distingue avec peine les traits respectifs des deux têtes. Comment ne pas regretter que cette double silhouette empêche de retrouver les linéamens d'un talent aussi délicat, aussi fin que celui de M. Jules Sandeau? C'est un plaisir de moins; nous ne voulons pas pourtant méconnaître le mérite sérieux de ce petit drame.

Les auteurs se sont proposé, non de représenter, mais de guérir, séance tenante et devant le public, la folie d'un malheureux père qui a tué son enfant par accident, tandis qu'il s'amusait à tirer les martinets rasant le sol, comme il arrive les jours d'orage. Ce n'est pas la première fois qu'un tel sujet est mis au théâtre. Tout le monde se souvient de *Nina ou la Folle par amour,* qui a fait les délices de nos aïeux sous toutes les formes, en drame, en opéra, en ballet-pantomime. Nina est guérie par l'objet même qui avait causé sa démence : elle revoit son amant, qu'on lui avait enlevé, qu'elle croyait mort; l'amour, qui lui avait fait perdre la raison, est chargé de la lui rendre. Il y a quelque chose de semblable dans la nouvelle pièce. Gaston, qui a perdu par son imprudence son cher petit enfant, retrouve un autre Marcel dans un second fils que sa femme portait dans son sein quand il a éprouvé cet horrible malheur. Quatre ans se sont écoulés depuis que le premier est tombé mort devant lui, foudroyé par lui, quatre ans qu'il a cessé d'être père (il le croit du moins). Voilà quatre ans qu'il est fou et qu'il est confié aux soins d'un médecin dans une maison de santé. Ce second fils qu'il attendait, mais qu'il a oublié, ce second Marcel que le ciel lui a donné, a juste l'âge de son premier quand il l'a perdu. Les auteurs ont bien

raison, comme le médecin, de penser que ce petit être, que cette espérance, qui est un avenir et qui semble le prolongement du passé, est seule capable de rallumer en lui la raison obscurcie. On le voit, les moyens employés dans *Nina* et dans *Marcel* se ressemblent; il y a pourtant une différence considérable.

Ce sujet de *Nina,* usé par son extrême popularité, usé surtout parce qu'il ne tomba point entre des mains capables de lui communiquer une longue vie, ce sujet a bien plus de charmes pour un auditoire de théâtre. Que de nuances de sentiment, dont aucune n'est perdue! Quelle grâce dans cette folie que l'amour produit, et qu'il dissipe peu à peu comme un soleil de printemps chassant les nuages! Cette maladie mentale est à la fois tragique et riante : elle finit dans un baiser. La folie d'un père qui a tué son enfant est plus poignante et plus profonde, je le reconnais; mais qu'elle est triste! La démence à la scène est chose lugubre : on ne saurait la supporter que durant une scène. Les auteurs de *Marcel* ont réussi, à force de tact, de simplicité, de naturel, à vaincre cette grande difficulté. Ils tiennent le public attentif; ils le font assister, curieux, ému, versant des larmes, à ces péripéties d'une guérison morale que tout semble assurer d'abord, que tout vient contrarier peu à peu. La situation semble toujours la même, et pourtant elle se développe, elle se déroule comme une crise dans une maladie. A chaque moment, on sent qu'avec une direction moins habile la pièce pouvait languir; mais Gaston a dans les auteurs d'adroits médecins, et le public désire vivement le succès de l'expérience.

Toute la maison joue de son mieux la comédie avec cet homme souffrant qu'il faut tromper pour son bien; tout est arrangé pour lui faire croire qu'il n'a eu qu'une méningite, et que sa fièvre ne date que de quelques jours. Cependant les artifices employés, tout bien concertés qu'ils sont, font le péril de la tentative essayée. Gaston a le souvenir ineffaçable de la catastrophe. Plus on s'efforce de lui persuader qu'il ne s'est rien passé, plus le remords fatal résiste et s'attache à sa proie. Il défend en quelque sorte son mal contre ceux qui l'en veulent guérir : il veut sa perte. Son ami Maxime, qui est resté à ses côtés durant quatre ans, commence l'épreuve de la pieuse supercherie, mais il se hâte de le quitter, et il n'est que temps : sa présence allait rappeler de longs et tristes souvenirs. La vieille Germaine possède parfaitement son rôle; toutefois elle le joue trop bien, et comment en serait-il autrement? elle aime tant son maître! Croyant bien faire, elle parle plus qu'il ne faudrait. Elle se complaît dans le détail de cette méningite fabuleuse; moitié pleurant, moitié riant, elle lui raconte comment, durant sa maladie, il avait peur de sa femme, il faisait entendre de singulières paroles, il parlait d'un poids qu'il avait sur la conscience et comme d'un meurtre,... lui, le meilleur des hommes! ce que c'est que la maladie!

La pauvre servante se retire convaincue qu'elle a fait merveille : elle a renouvelé dans Gaston les douleurs cuisantes du passé. D'ailleurs il fallait bien répondre à ce malheureux qui, sans trêve et sans repos, interroge tout, les hommes et les choses, pour ressaisir la cruelle vérité où sa raison a fait naufrage. Puis c'est le tour de la femme, de la mère. Que peut-elle répondre quand il lui demande pardon d'avoir eu peur d'elle, d'avoir supposé qu'elle le haïssait? Le cœur l'emporte : il s'ouvre pour laisser échapper la moitié du secret. « Et quand ce malheur eût été vrai, quand il eût réellement tué son fils, pouvait-elle l'accuser d'un épouvantable accident? » Cette simple supposition est pour Gaston une lumière sinistre. Il est bien près de deviner le piége tendu par la tendresse; le démon du remords et de la folie va reprendre sur lui son empire.

Ainsi tous les efforts tentés pour endormir le mal physique et moral dans cette âme semblent aboutir à le réveiller. Ce fils qu'il a vu tout à l'heure, qu'il a embrassé, il se reprend à croire qu'il l'a tué : il faut que sa femme le lui montre de nouveau paisiblement endormi sur son petit lit. Et pourtant que signifie cette funeste vision d'un enfant du même âge, avec les mêmes traits, recevant de son père le coup de la mort? Il n'y a qu'un objet dans la mémoire des fous, et il est tenace, indestructible. On avait pensé à tout, même à ne laisser sur la table que les journaux d'il y a quatre ans. Un incident imprévu, le seul auquel on n'avait pas songé, fait écrouler tout l'échafaudage des précautions savantes : un facteur rural dépose les papiers du matin sur le rebord de la fenêtre, et Gaston apprend par la date du journal qu'il est malade, non d'hier, non de la semaine dernière, mais d'il y a quatre ans. La vision disait vrai. Son enfant avait quatre ans quand il est mort. Quel est donc celui-ci, qui après quatre années a le même âge, la même figure? « Je suis mon petit frère, » répond l'autre Marcel. Ce mot charmant, qui est tout son rôle et toute la pièce, rappelle à ce pauvre père une seconde idée, celle de l'espérance qui commençait à poindre quand la fatalité s'appesantit sur lui, et qu'il avait oubliée. L'idée fatale, unique, n'obsédera plus son esprit : il est sauvé.

En présence de deux auteurs, la critique peut être parfois embarrassée: mais le dénoûment de *Marcel* nous a semblé caractéristique; cet enfant qui délie le nœud de la pièce en rappelle un autre qui remplit le même objet dans le roman de *Penarvan*. M. Jules Sandeau aime à tirer ses effets principaux de la vie intime, ajoutons, de celle des honnêtes gens. Le voile de tristesse uniforme que la folie répand toujours sur la scène, quand il ne s'agit pas d'amour, nous paraît s'éloigner de ses conceptions ordinaires, plus variées en général; pourtant il y a encore une qualité excellente de son esprit qu'on peut entrevoir ici, la sobriété. Nous l'en féliciterions, s'il n'en abusait pas quelque peu, et si cette sobriété ne tendait pas à devenir du silence.

Parmi les professions diverses qui sont en possession d'égayer la comédie française, il en est une, celle des armes, qui a presque toujours été traitée avec faveur. Ce n'est pas seulement M. Scribe qui a réservé aux officiers les rôles chevaleresques, ainsi que le succès en amour et la grosse dot. Au XVIIIe siècle, ils sont comblés de bonnes fortunes. La fausse Agnès de Destouches et la duchesse de Sedaine s'humanisent pour de beaux militaires. Chérubin, qui trompe Almaviva, est un colonel en herbe. Le théâtre avait pour l'épaulette la partialité d'une bonne ville de garnison : il en est de même encore; seulement la comédie et le roman de nos jours se plaisent à revêtir les hommes d'épée de sérieuses vertus. Le comte de Bourchambault des *Tyrannies du colonel* est un de ces personnages sincères et brusques, solides et fidèles, comme le fer qu'ils portent à leur côté. Il adore sa femme Louise, mais il rejoint son régiment sans broncher. Il passe en Afrique six mois, et ne songe pas qu'il laisse derrière lui le vide et le désœuvrement. Au bivouac, il pense à elle, et ne le lui dit pas : c'est si naturel dans un homme qui obéit à son devoir de mari comme à la consigne, et ne s'en vante point. Il lui écrit et lui parle des Arabes auxquels il donne la chasse, et des Kabyles qu'il met à la raison ; son amour seul est laconique. Heureusement il revient d'Afrique et n'en rapporte pas seulement de la gloire : Bourchambault n'est pas de ceux à qui l'on pourrait dire, comme dans une comédie de Boursault :

Monsieur le colonel, qui n'êtes pas soldat...

Il est soldat jusqu'au bout des ongles : il a reçu ce qui s'appelle en langage du métier *une bonne blessure,* une de celles dont on réchappe, une blessure heureuse, puisqu'elle lui donne le loisir de rester chez lui, de se guérir, et de guérir aussi l'esprit malade de Louise. Une femme désœuvrée trouve toujours, quand elle le veut, et presque sans le vouloir, un homme qui n'est pas moins inoccupé. Je me trompe : rien de plus rempli que les journées de son attentif, M. Maurice. Suivre cette femme comme s'il était son ombre, épier ses mouvemens, ses langueurs, ses ennuis, voilà sa vie. Il décore cela du nom d'idéal; c'est le sacrifice de sa jeunesse, de sa carrière, à un amour. Voilà qui paraît beau tant qu'on n'entend pas d'autre langage; mais que ce mari brave et loyal paraisse, son idéal à lui est le dévoûment à son pays, son sacrifice, celui du sang. Voilà qui est sérieux, réel, et qui s'accorde avec toutes les affections vraies et légitimes. Le brusque officier fait pâlir le doucereux soupirant. On s'aperçoit bientôt que les prétendues tyrannies de ce soldat ne sont que des contrariétés d'humeur, des malentendus, que la vraie tyrannie est du côté de ce mielleux, de ce rampant, qui abuse de quelques avantages obtenus, et impose ses exigences parce qu'on a écouté ses prières.

Dans le conflit du mari et de l'amant, il y a un ami, un médecin,

l'honnête Gérard, qui n'est pas inutile à la bonne cause. C'est encore là un rôle où la comédie actuelle s'éloigne absolument de l'ancienne : singulier retour de la fortune et des mœurs! A côté d'une femme faible et capricieuse, on trouve nécessairement un docteur, et il est rare qu'il ne soit pas du parti de la vertu. Nous ne pouvons en dire autant de la mère, la baronne : dès qu'il y a un gendre, dans la comédie bien entendu, il y a une belle-mère déraisonnable. Ce genre de personnages n'a rien gagné dans l'estime des auteurs de comédies depuis Mme de Sotenville : on sait de quel air celle-ci fait la paix avec le mari de sa fille. La baronne reçoit en frémissant l'accolade du colonel. Heureusement tout ne se passe pas dans *les Tyrannies du colonel* comme dans *George Dandin*. Le soupirant a le sort des Arabes et des Kabyles. M. Amédée Achard, esprit inventif, excelle en plusieurs sortes de sujets, mais surtout dans les peintures de mœurs, telles que les comporte la vie privée de ce temps. Il a un mérite plus grand, celui de ne pas dénigrer notre société en y cherchant des exceptions scandaleuses. Il faut plus d'esprit pour être vrai tout ensemble et intéressant que pour amuser aux dépens de la décence.

Du théâtre de Cluny, où nous avons vu *les Tyrannies du colonel*, passons au théâtre du Gymnase, qui a donné une autre comédie du même auteur, *l'Invalide*. Un des caractères essentiels de l'amour est le doute : point de protestation qui le rassure; à peine les preuves les plus fortes le mettent-elles en repos, et encore n'est-ce pas pour longtemps; c'est toujours à recommencer. Il ne faut donc pas s'étonner si un homme bien épris qui a passé deux ans en Cochinchine veut tenter une épreuve sur une jeune veuve parisienne qui avant son départ lui avait promis constance et fidélité. Il feint d'avoir reçu des Annamites un coup de flèche dans l'épaule qui le prive du mouvement de son bras, un autre dans l'œil, qui le rendra peut-être borgne pour le reste de sa vie, un coup de hache dans la tête dont il s'est remis, ayant perdu, il est vrai, tous ses cheveux. Mme de Circourt attendait donc M. de Sauvières, mais tout entier, avec deux bras, deux yeux et sa belle chevelure soyeuse. Le moyen de tenir parole lorsqu'il se présente en cet état? L'auteur a fort ingénieusement supposé que la belle veuve n'est pas elle-même demeurée intacte. Ses grâces parfaites sont entamées par une légère claudication; une entorse au genou a gâté sa démarche de reine. Aussi son inquiétude est-elle grande. Que dira le beau Sauvières en la voyant accourir à sa rencontre d'un pas inégal? Il ne l'aimera plus. Voilà les hommes; leur flamme la plus pure et la plus ardente ne tient point contre une petite disgrâce de la nature, ce sexe n'a de regards que pour la beauté physique; ils sont enfoncés dans la matière et dans « les bassesses humaines. » Combien les femmes sont différentes! Peu leur importent les agrémens extérieurs dans l'homme qu'elles ont choisi. Fût-il blessé, mutilé, défiguré, pourvu qu'il fût brave, généreux, dévoué,

tendre, il pourrait compter sur elles. C'est l'âme qu'elles aiment, et non le corps.

. . . . . Sur leurs sens
Les droits de la raison sont toujours tout-puissans.

Elle tremble donc sur l'effet que va produire son entorse, et s'inquiète de la fragilité de Sauvières, non de la sienne. Elle se défiait du courage de son amant, et c'est elle qui est mise en déroute par la nouvelle des ravages que les affreux Annamites ont produits dans la personne de celui dont elle redoutait l'arrivée pour de tout autres motifs. Cette petite péripétie est piquante par le contraste des situations : la pièce échappe ainsi au lieu-commun des épreuves de ce genre dont le théâtre est plein depuis qu'il y a des comédies de l'amour; c'est aussi ce qu'il y a de mieux dans la composition.

M. de Sauvières, à son tour, a lieu de moraliser sur la faiblesse des femmes. C'était bien la peine de nourrir son beau feu deux ans durant, et en Cochinchine! Elles sont toutes comme Mme de Circourt, *così fan tutte*. Il en est une pourtant qui fait exception, c'est Mme de Meulan, l'amie de la jeune veuve, jouissant également de la liberté du veuvage, et chargée par elle de recevoir le premier choc de la colère et de l'amour désappointé. Où celle-là n'avait vu qu'une occasion de refroidissement et de dégoût, celle-ci trouve des motifs d'intérêt et de douce pitié. Elle aussi, elle avait des raisons pour se plaindre de l'autre sexe; un fat avait abusé de son indulgence et lui faisait sentir l'insulte d'une petite tyrannie anticipée. Ce borgne, ce manchot la réconcilie avec l'espèce masculine. L'éloquence passionnée dont elle doit être la simple messagère la touche pour son propre compte. Voilà un homme qui sait aimer! Elle envie à cette amie au cœur léger son prétendu disgracié, son invalide. Le public est du parti de l'amour et de la tendresse, même avec des infirmités notables, comme Mme de Meulan, comme M. Amédée Achard, même plus que celui-ci, car l'auteur n'a pas assez de confiance en son paradoxe pour s'en tenir aux séductions d'un cœur aimant servi par un corps endommagé. Son brave estropié oblige, à la pointe de l'épée, le fat éconduit à rendre deux lettres que la jeune femme avait eu l'imprudence de lui écrire. Cette agréable histoire d'entorse, de blessures et de calvitie se termine par une guérison universelle. Mme de Circourt, voyant son genou remis en un tour de main, vient d'un pas triomphant étaler ses grâces, rendues à leur première splendeur. M. de Sauvières retrouve plus vite encore sa beauté au grand complet, sans beaucoup surprendre le public; calotte, emplâtre, écharpe, il rejette tout; les femmes, qui aiment le dévoûment, sont bien aises, et avec raison, qu'il soit récompensé sans être poussé trop loin. Le cas échéant, elles imiteraient plutôt la prudence de Mme de Circourt que l'héroïsme de Mme de Meulan, et l'on ne saurait leur en faire un crime. Sur ce canevas sans

prétention, la facilité ordinaire de M. Amédée Achard a brodé un acte dont l'unique défaut est de tourner un peu court vers la fin.

Que manque-t-il à la comédie du *Cousin Jacques* de M. Louis Leroy? Un peu plus de distinction. Avec la verve qui paraît être le caractère de son talent, le succès ne saurait lui manquer; quelques tons plus délicats, un choix plus sévère dans les mots plaisans, ne mettront pas en fuite la gaîté sur laquelle il compte à juste titre pour réussir. Dans les sujets les plus populaires et même dans les paysanneries, on peut respecter la langue française. Ce langage mêlé de termes convenus et de saillies quelquefois bizarres ne date au théâtre que d'une trentaine d'années. Les étrangers en sont dupes; ils ne manquent guère de le relever pour en faire quelquefois l'ornement de leur conversation en français. Leur méprise devrait servir d'avertissement aux écrivains qui ont du mérite comme M. Louis Leroy et plusieurs autres que nous pourrions citer ici. Gardons-nous de négliger aucun des moyens propres à maintenir la supériorité du théâtre national.

Dans la vie réelle, il arrive souvent qu'un mauvais sujet qui aime encore sa famille imagine, en un jour de crise domestique, d'en être l'ange tutélaire et la providence. Parce qu'il connaît mieux certains côtés de la vie, il se persuade aisément qu'il a plus d'expérience; parce qu'il excelle à briser les vitres, il ne doute pas qu'il trouvera plus promptement qu'un autre la solution des difficultés qui intéressent toute la maison. Malheur aux parens qui attendent le salut de ce côté! Il est rare que le vaurien ou le fou, avec les meilleures intentions du monde, ne précipite pas l'orage au lieu de le conjurer. Il n'en va pas ainsi dans les comédies, et cela est naturel. Sagesse et prud'homie ne sont pas intéressantes au théâtre : les contrastes y font la fortune des rôles comme des personnages; ils ajoutent le plaisir de la surprise à celui des dénoûmens heureux. Un cousin mauvaise tête, autrefois la terreur de la famille de Valdent et de tout le pays, un garçon mal élevé, qui était de tous les charivaris et de tous les méchans tours joués aux citoyens paisibles, Jacques, revient des pays lointains au grand désarroi des parens, qui espéraient porter son deuil. Accueilli comme il s'y devait attendre, mais, prenant bravement son parti de son peu de succès, il aperçoit au premier coup d'œil les dangers qui menacent le bonheur des siens; il voit, ce dont personne ne se doute, qu'il y a bien du mal caché *dans le Danemark,* suivant l'expression de Shakspeare. Les efforts qu'il fait pour y porter remède sont fort mal pris; sa détestable réputation nuit à ses intentions excellentes : on l'accuse à peine arrivé d'avoir mis le trouble dans la paix intérieure. Il a découvert que Mme de Valdent se laisse courtiser par un M. de Chambry, qui abuse de l'hospitalité, un beau séducteur de femmes mariées, l'éternel ami intime de nos comédies actuelles : s'il fait mine de s'y opposer, Jacques est un mentor indiscret, un jaloux. Il a reconnu dans le

mari qu'on destine à la petite Blanche un coquin qu'il a vu pendre du côté de Montevideo et qu'il a tiré de ce pas difficile, car il a pour vocation de sauver tout le monde, et il l'a dérobé au supplice que ce misérable avait mérité en volant dans son tripot l'argent des Américains. S'il tente de dévoiler le fripon, nul ne veut l'écouter, on l'interrompt; Jacques est une méchante langue, un homme noir, qui déchire les amis de la maison.

Cependant il ne se décourage pas pour si peu : cet enfant prodigue est de belle humeur, et c'est ce qui fait le succès de la pièce; ce cousin revient aux sentimens de famille sans tourner un instant à la sensiblerie. Il a commencé par conjurer un orage qui menaçait la fortune et peut-être la vie de M. de Valdent, par dompter une émeute des ouvriers de ce dernier, car celui-ci est manufacturier, et il a besoin d'aide pour mettre l'ordre dans son usine comme dans son ménage. Jacques a braconné autrefois avec celui-ci, fait du tapage avec celui-là; il sait donc le langage qu'il leur faut tenir. Il se tire avec honneur de cette mission qu'il se donne, et l'auteur a mis dans cette scène certains mots d'ouvrier récalcitrant qui semblent pris sur le fait. La fabrique une fois mise en sûreté, c'est le tour de Mme de Valdent. On devine que celle-ci n'aurait pas besoin d'être sauvée, s'il ne lui plaisait pas de s'exposer à se perdre. Elle est coquette, et les artifices qu'elle emploie pour maintenir en haleine les tentatives du galant sans se compromettre prouvent que M. Louis Leroy possède le secret du dialogue. Jacques trouve ici plus de difficultés que dans la répression de l'émeute; il a moins de finesse pour écarter le péril que de sagacité pour le découvrir. En effet, s'il faut suivre à la piste les desseins de M. de Chambry, il suffit de clairvoyance et de bon sens; mais la rondeur franche du joyeux cousin n'est pas de force à lutter contre les discours doucereux du séducteur ni contre les susceptibilités dédaigneuses de la femme coquette.

Aussi la comédie ne tarde pas à tomber dans les gros moyens. Jacques surprend un rendez-vous en entrant par une fenêtre au premier étage, ce qui suppose un espionnage peu dissimulé, sans compter l'échelle nécessaire pour atteindre à cette hauteur. Il pouvait se contenter de se montrer sur le haut de son échelle; mais il entre, et l'on s'imagine quelle figure il peut faire entre M. de Chambry et Mme de Valdent, n'étant pas le moins gêné des trois. La pièce tourne ici au drame; par une complication assez naturelle, surtout après l'escalade dont nous venons de parler, l'amant laisse retomber les mauvaises apparences sur Jacques : ce dernier passe pour le coupable aux yeux de l'époux. Sa généreuse franchise l'empêche de dénoncer le véritable ennemi de l'honneur du mari; c'est encore une manière de protéger l'honneur de la femme, et cette partie de la composition y gagne en intérêt. Pourtant l'auteur n'en abuse-t-il pas quand M. de Valdent après coup, après qu'il a eu le temps de réfléchir et d'interroger sa femme, dirige son

revolver contre la poitrine de son cousin qu'il soupçonne? Ce revolver est comme une fausse note dans la comédie : nous savons bien qu'il est intéressant de voir le vaillant cousin en danger de mort, parce qu'il est la perle des cousins et des honnêtes gens, mais nous savons aussi que M. de Valdent ne tirera pas, que cela est impossible, et nous ne voyons là que l'auteur poussant à bout son effet. Le pistolet retombe sans que le brave Jacques ait parlé. La vérité parle d'elle-même, juste ce qu'il faut pour mettre en fuite à jamais le séducteur de la femme et l'indigne prétendu de la jeune fille. Le cousin a sauvé tout son monde, y compris la tante Céleste, qui n'était pas la moins revêche ni la moins plaisante de la famille. Il a tiré des griffes du fripon mal à propos dépendu par lui les soixante mille francs qu'elle lui avait confiés. Avec M. Louis Leroy, le public a lieu de dire comme l'oncle de la comédie : « J'ai ri, me voilà désarmé. » Le succès de la comédie n'a pas été un moment contesté; mais nous croyons avoir donné un bon conseil à l'auteur en lui recommandant d'ajouter la distinction à ses autres qualités d'esprit.

Il ne peut être question de rien de semblable dans *les Cloches du soir*, dont les auteurs se sont proposé uniquement de faire rire à tout prix, même aux dépens du goût. Ils ont atteint leur but, au moins jusqu'à la moitié de leur imbroglio, où l'on ne peut plus rire qu'en haussant les épaules. Ils avaient pourtant une idée plaisante. Une romance inédite, dont le titre est celui de la pièce, est composée par la jeune amoureuse, qui l'apprend à son père, qui l'apprend à une modiste du passage du Saumon, qui l'apprend à deux autres amans, le premier un artiste de fort bas degré et d'âge mûr, le second un jeune pharmacien qui a demandé la main de la demoiselle à la romance. Ces ricochets d'un air inédit que tout le monde connaît, et qui dévoile les iniquités de tout le monde, étaient déjà une comédie, et rajeunissaient un fond peu nouveau avec une teinte de vulgarité trop accusée; mais on veut être excessivement drôle, et l'on est trivial. Ce petit acte est bouffon; la bouffonnerie pourtant a ses règles. Nous ne doutons pas que la pièce n'amuse un certain public, surtout les Anglais qui lisent Paul de Kock et se persuadent ensuite qu'ils ont une idée de l'esprit français. Les auteurs ont de la gaîté; mais n'ont-ils pas fait erreur en frappant à la porte du Gymnase? et l'administration ne s'est-elle pas trompée en la leur ouvrant?

LOUIS ÉTIENNE.

ESSAIS ET NOTICES.

Souvenirs de la maréchale de Beauvau et Mémoires du maréchal, recueillis et mis en ordre par Mme Standish-Noailles. — Techener 1872.

Tout livre de nature à nous instruire sur la seconde moitié du XVIIIe siècle français doit être le bienvenu, surtout lorsqu'il est, comme

celui-ci, de première source et d'un intérêt moral. Par plus d'un côté, la veille et l'avant-veille de 89 nous sont mal connues. L'ancien régime a pu être et a été, pendant un long temps, détestable; par quelles vertus publiques et privées la France a-t-elle pourtant trouvé moyen de faire dans ces périodes mêmes de grandes choses? Les fleuves ne remontent pas vers leurs sources, et il n'y a donc nul danger, il ne peut y avoir qu'un profit sérieux, outre le grave intérêt, à bien connaître les obstacles franchis et le chemin parcouru. Le règne de Louis XV a été marqué par de grandes fautes et par un remarquable essor en des voies diverses. Le règne de Louis XVI a été une période de rare bonne volonté et de généreux efforts; est-ce uniquement la faute de cette vieille France, si tant de zèle a finalement abouti à une série de révolutions qui, après quatre-vingts ans, dure encore?

Voici un volume qui serait une pièce intéressante de ce grand procès et désormais indispensable à qui voudra juger de l'état moral de l'ancienne société française. On a suffisamment parlé des vices d'alors, des mœurs légères, des scandales et des corruptions : voici des vertus; voici un nouveau roman de l'amour dans le devoir, dans le mariage, roman réel, c'est-à dire emprunté à l'histoire, épisode authentique des mœurs du XVIIIe siècle. Cette publication est elle-même un hommage de famille. Les *Souvenirs de la maréchale de Beauvau* et les *Mémoires du maréchal* étaient restés inédits; Mme Standish-Noailles, arrière petite-fille du maréchal, les a recueillis et mis en ordre; ils paraissent aujourd'hui précédés d'une introduction qui a son prix. Mme Standish était femme de vive intelligence, de savoir et d'esprit. Il est intéressant de l'entendre parler avec une sympathie sincère, et dans un style singulièrement large et libre, de « ces doctrines de droit politique et social qui germaient dans l'esprit des peuples, » de « ces idées généreuses et sages alors, mais dont l'application précipitée faussa jusqu'à la perversion les véritables origines de la révolution française, et compromit la plus belle cause des temps modernes. » — Une main pieuse pouvait d'ailleurs prendre plaisir à produire au grand jour ces papiers de famille, car « Mme de Beauvau avait appartenu à ce groupe de femmes de haut esprit et de haut parage qui ont donné à la France un genre de supériorité incontesté en Europe, » et son union avec le maréchal, par la longue continuité d'une affection ardente et passionnée, avait donné un exemple rare dans tous les temps, particulièrement digne d'étonnement et de respect au temps dans lequel ils avaient vécu. « On demandait à la jeune princesse de Poix, fille du maréchal, mariée à dix-sept ans, spirituelle et jolie, de ne point lire de roman. — Défendez-moi donc, répondit-elle, de voir mon père et ma mère. » Ils lui étaient un roman vivant.

Ce n'est pas sans doute que M. de Beauvau ait été, tout jeune, un Caton, muni d'une sainte peur des belles aventures, et le roman paraît n'avoir commencé, au moins de sa part, qu'après un brillant apprentis-

sage de la vie, dans tous les bons lieux et en maintes situations éclatantes. De grande famille lorraine, il assiste en jeune prince de seize ans aux fêtes du mariage de l'impératrice d'Autriche Marie-Thérèse avec le duc François. Il était fort bien instruit, nous dit-on, dans les langues latine et allemande, ce qui lui permettait de beaucoup apprendre soit des Autrichiens, soit des Hongrois fidèles. De là il se rend à Florence, où le prince de Craon, père du futur maréchal, présidait un conseil en l'absence du duc François, retenu à Vienne. Une biographie par Saint-Lambert, publiée ici, a, sans le savoir et presque sans le mériter, d'assez jolis traits à cette occasion : « On pouvait craindre, écrit-il, que les mœurs de ce pays n'altérassent celles d'un jeune homme à qui son caractère et son éducation en avaient inspiré de différentes. Le prince de Beauvau eut du goût pour quelques femmes aimables qui ne donnaient pas au goût qu'elles avaient inspiré le temps de devenir des passions; mais il porta dans ses plaisirs une délicatesse, une distinction, un esprit de chevalerie que les femmes de ce pays n'exigeaient pas. »

Lieutenant au régiment de la reine, puis colonel d'un régiment de Lorrains, M. de Beauvau se signale de bonne heure non-seulement par une grande bravoure, mais par de sérieuses qualités d'administrateur et de chef militaire; Saint-Lambert dit de lui, remarquons-le, qu'ayant vu les armées allemandes, il voulait transporter chez nous quelque chose de leur discipline et leur science pratique. Après avoir fait diverses campagnes dans la guerre de 1741, il contracta en 1745, à vingt-quatre ans, un mariage de convenance avec Mlle d'Auvergne, puis il continua de parcourir l'Europe, revenant parfois soit à Lunéville, où ses propres sœurs, Mme de Bouflers et Mme de Mirepoix, ornaient la cour de Stanislas, et y attiraient Voltaire et Montesquieu, soit à Paris, où il voyait une société encore plus brillante et qui lui devint bientôt plus particulièrement chère, car c'est là et, je pense, dans la société de Mme de La Marck qu'il connut Mme de Clermont, femme de M. de Clermont d'Amboise. A quel moment eut lieu cette rencontre, et pendant combien de temps les deux futurs époux durent-ils subir, chacun de son côté, le poids de leurs chaînes contraires, ni la biographie écrite par Saint-Lambert, ni le récit rédigé par Mme de Beauvau sur la fin de sa vie, ne le disent. Mme de Beauvau ne nous transmet pas d'autres informations que celles-ci : « Depuis que j'étais devenue son heureuse femme, ses sentimens pour moi, les miens pour lui, n'avaient fait que s'accroître... Son premier mariage avait été heureux : il avait pour sa femme les sentimens qu'elle méritait... » De ce premier mariage, il avait une fille, la future princesse de Poix, pour qui Mme de Beauvau devint plus tard une seconde mère, tendre et dévouée. Ajoutez à ces circonstances le concert d'éloges des contemporains, l'absence de toute accusation dans un temps si fécond en médisances, et vous reconnaîtrez qu'il y a toute vraisemblance au renom de vertueuse conduite dès lors pratiquée par les deux amans. M. de Clermont

d'Amboise, de trente ans plus âgé que sa femme, mourut en 1761; peu de temps après mourut aussi la première Mme de Beauvau, de sorte qu'en 1764, le 14 mars, fut contractée cette union qui allait durer trente ans, « afin de prouver, dit l'auteur de l'introduction, qu'à aucune époque la Providence n'a refusé aux hommes la possibilité de la vertu ni les grands caractères placés au sommet de la société pour indiquer la ligne droite sur le chemin de la vie. »

Le maréchal et la maréchale de Beauvau faisaient partie du même groupe hautement libéral qui se serrait autour de Choiseul, qui lutta pour les parlemens, et refusa de s'incliner devant la Dubarry. La maréchale, enthousiaste, passionnée pour la gloire, comptait pour rien la disgrâce et l'exil en comparaison de l'honneur de lutter, comme on disait dès lors, pour la liberté contre le pouvoir arbitraire. Mme Du Deffand l'appelait « la mère des Maccabées » ou « Mme Maccabée, » ou bien « la dominante des dominations. » A son avis, si Mme de Beauvau était née du temps des martyrs, elle aurait renversé, elle aussi, les temples et les idoles. De concert avec les comtesses de Bouflers et de La Marck, elle correspondait avec Gustave III et lui interdisait la royauté absolue. Ces grandes dames pensaient comme leur amie la comtesse d'Egmont, la fille du maréchal de Richelieu, qui pleurait de dépit et de honte à la nouvelle du démembrement de la Pologne. Lui, de son côté, d'un air doux et noble, d'une politesse pleine de naturel et de goût, offrait le parfait modèle du grand seigneur français.

« Je cachais une partie de mon bonheur, écrivait plus tard Mme de Beauvau, par une espèce de pudeur et de ménagement pour les autres. » C'est dire que ce bonheur fut silencieux et ne saurait avoir une longue histoire. Les deux époux vieillirent à côté l'un de l'autre, en veillant sur leur chère fille, la princesse de Poix, et aussi sur cette malheureuse Ourika, que Mme de Souza a rendue célèbre en mêlant la fiction à la réalité, et que plusieurs lettres de ce volume rappellent avec d'intéressans détails. « Sa mort a été douce comme sa vie, dit plus tard Mme de Beauvau, et sa pureté ne pouvait se comparer qu'à celle des anges. »

Ils avaient, l'un soixante-dix ans et l'autre soixante environ, quand ils plantèrent, dans leur propriété du Val, près de Saint-Germain, deux arbres qu'ils nommèrent Philémon et Baucis; au fond de la tranchée qui les recevait, on déposa deux plaques de cuivre, chacune portant l'un de ces deux vers :

> Ni le temps ni l'hymen n'éteignirent leur flamme.
> L'amitié modéra leurs feux sans les détruire.

M. de Beauvau mourut au mois d'août 1793, à 73 ans, et c'est alors que sa veuve, dans une suite de lettres et de notes personnelles aujourd'hui publiées, exhalant sa passion persistante, nous instruit de ce que cette passion avait été pendant un si long temps. « Pour expliquer, dit-elle,

comment deux personnes se sont aimées durant quarante années non comme amis, non comme époux, non plus même comme amans, mais comme s'ils n'avaient été créés que pour jouir l'un de l'autre, pour confondre leurs goûts, leurs intérêts, pour trouver de continuels motifs de se préférer à tout, pour ne se quitter jamais sans peine, et ne se retrouver jamais qu'avec un plaisir mêlé d'émotion, — pour expliquer, dis-je, la nature de cette intime union, il faudrait un nom qui ne convînt qu'à elle. » Et ailleurs : « Je suis seule presque tout le jour, si l'on se peut dire seule quand un souvenir toujours présent, toujours agissant ne vous quitte jamais. Le plaisir de la conversation, un de ceux auxquels j'étais le plus sensible, ne se sépare plus d'un sentiment vraiment douloureux pour moi : celui qui en était l'âme est toujours et pour toujours absent. Je crois le voir entrer, écouter, parler, et cette idée me déchire... Ceux qui m'aiment me disent que l'action nécessaire du temps diminuera l'impression de la perte que j'ai faite. Je ne dispute point, mais quelle est donc leur mesure pour juger celle de ma douleur?.. Cent autres ont éprouvé les effets ordinaires du chagrin; mais ce qui n'a pu être senti par personne comme par moi, c'est cette comparaison continuelle du plus grand des bonheurs avec l'abîme du malheur, de cet intérêt de tous les instans répandu sur les plus petits détails de la vie comme sur les circonstances les plus importantes, auquel succède un vide absolu; ce sont ces souvenirs sans cesse réveillés par tous les objets matériels dont je suis environnée; la vue, le bruit de ces portes que je n'ai jamais vues s'ouvrir sans plaisir ni se fermer sans une sorte de peine... »

Nous touchons ici à la vraie originalité de ce livre. Dans un temps où la fidélité conjugale était réputée chose presque ridicule, le maréchal et la maréchale de Beauvau, mariés tous deux en secondes noces, à 43 et 33 ans, se sont adorés, et de plus, quand la maréchale devient, à 63 ans, veuve d'un mari qui en avait 73, c'est pour sentir s'accroître, ce semble, une passion qui remplira désormais toute son existence. Ses lettres se succèdent sans interruption pendant les derniers mois de 93, qui commencent son veuvage, et la seule pensée de son deuil les occupe, à ce point qu'on n'y rencontre nulle mention des événemens du dehors, qui pouvaient cependant lui inspirer de graves et pressantes inquiétudes. M. de Beauvau avait pu déjà se croire menacé par la révolution, et il avait dit à sa femme : « Je vous aurais appelée, afin de mourir ensemble. »

Et cette passion, notons-le, n'empruntait nul secours aux espérances religieuses. Si Mme de Beauvau consent à vivre, si elle a repoussé la pensée du suicide, qui lui est venue, c'est que, grâce à l'intensité de son regret, elle fait revivre son cher époux; même, dit-elle en raffinant un calcul très sincère, il vit plus qu'elle désormais, car elle ne vit que par lui; tous deux revivront encore, elle y compte, dans le tendre souvenir

de leur fille; mais c'est là tout ce qu'elle croit pouvoir conquérir au-delà du tombeau. « M. et Mme de Beauvau succombèrent au mal de leur époque, dit leur arrière-petite-fille. Nés pour la vertu, et toujours fidèles à ses préceptes, ils en ignorèrent les sources divines, et l'espoir de leur bonheur éternel fit défaut à leur bonheur terrestre : voilà ce qui ressort de certaines expressions amères de la douleur de Mme de Beauvau après la mort de son époux; mais devons-nous les accepter sans conteste ? Tant de gens ici-bas se croient religieux sans l'être qu'il est peut-être permis d'espérer que d'autres le sont sans le savoir. »

Mme de Beauvau survécut à son mari pendant plus de treize années. Jamais deuil ne fut plus constant. Chaque anniversaire la voyait se rendre au tombeau qu'elle avait fait construire dans sa propriété du Val; elle ôtait du doigt son anneau, le déposait sur la pierre funéraire, et le reprenait après avoir évoqué son cher époux, comme à la suite d'une fiançaille nouvelle. Quand le Val lui fut retiré, de 93 à 97, elle habita tout auprès, à Saint-Germain; elle passait les hivers à Paris, à l'hôtel Beauvau. Le volume de Mme Standish nous donne ses lettres et ses notes pendant toute la fin de sa vie, jusqu'aux derniers jours. Le souvenir du maréchal y domine exclusivement; mais elle ne s'y croit pas infidèle, bien loin de là, quand elle continue d'accueillir tous ceux qui l'ont connu jadis et aimé. Mme de Beauvau se revoit donc, aussitôt après les cruelles années de la terreur, entourée de nouveau par tout un groupe d'élite que les événemens avaient dispersé dans les exils temporaires ou dans les diverses voies de l'opinion, mais qui se reforme auprès d'elle dans une commune pensée de souvenir amical et respectueux. Dans ce salon de Mme de Beauvau figurent Lafayette, Boissy d'Anglas, devenu comte et sénateur, le cardinal Maury, M. Suard, l'abbé Morellet, Marmontel, Necker, et l'inévitable Mme de Staël, — je le dis dans le bon et l'heureux sens, — Mme de Staël, qui, avec son ardeur à toutes voiles, se mêla à tout ce monde pâlissant de la fin du XVIIIe siècle comme une aurore annonçant le retour de la lumière.

Je disais tout à l'heure que pas un accent religieux ne se mêlait aux mémoires et papiers publiés dans ce volume; il faut en excepter la dernière page, où se lisent ces mots dans une lettre de Mme de Staël : « Un jour, un jour, nous serons tous réunis, il est impossible que cela ne soit pas! » Voilà, par ces paroles, le pont jeté entre des temps bien divers, entre Mme de Beauvau d'une part, et Mme de Lafayette, Mme de Montagu, tant d'autres encore de cette même grande famille.

Un volume que rappelle celui-ci, la *Vie de la princesse de Poix,* par la vicomtesse de Noailles (1855), achève de nous peindre les dernières années de la maréchale. Il faut en citer un passage, parce que le portrait y est vivant, et parce que ce volume n'est pas dans le domaine public : « J'ai encore vu dans mon enfance le salon de Mme la maré-

chale de Beauvau : il me frappait malgré mon âge. Elle avait dans une chétive maison du faubourg Saint-Honoré un petit appartement, meublé des restes élégans de son ancien mobilier (elle avait dû quitter l'hôtel de famille en mars 98). Du moment qu'on quittait l'escalier commun à tous les habitans, on se sentait transporté dans un monde à part. Tout était noble et soigné dans ces petites chambres. Le peu de domestiques qu'on y voyait étaient vieux et quelque peu impotens; mais on sentait confusément qu'ils avaient vu si bonne compagnie que leur jugement était quelque chose... Le salon de Mme de Beauvau était ouvert tous les soirs; elle n'avait rompu avec personne de ses anciens amis. Les philosophes aimaient à lui rappeler l'appui qu'elle avait prêté à leurs doctrines. Certains d'entre eux, devenus des personnages sous l'empire, croyaient se donner un air d'ancien régime en venant chez elle. Le faubourg Saint-Germain pensait paraître éclairé en s'y faisant voir... Mes parens m'y conduisaient de temps en temps. Le recueillement me saisissait dès l'antichambre; on entrait derrière un paravent, et, de là, j'avisais timidement l'effrayant petit espace à parcourir pour aller baiser la main de mon arrière-belle-grand'mère. Elle était enfoncée dans un grand fauteuil à oreilles, mais ce grand fauteuil était joli, comme tout le reste de son mobilier. Elle était mise à peindre, et établie comme une femme de son âge doit tâcher de l'être : un bonnet en gaze blanche unie, à la mode de sa jeunesse, la robe fort ample et en façon de peignoir, toujours de quelque belle étoffe unie de couleur foncée. Devant elle une boîte à effiloquer, posée sur une petite table qui ne lui laissait que la faculté de se soulever pour les visites; les pieds dans un sac de velours garni de fourrures. Tout cet établissement touchait d'un côté à une cheminée couverte de précieuses vieilleries, tandis que, de l'autre, une ligne de fauteuils rangés en demi-cercle en face de la cheminée rejoignait le paravent. D'ordinaire un ou deux hommes, debout à la cheminée, entretenaient la maîtresse de la maison. Les dames, assises, attendaient le plus souvent qu'on les interrogeât. On parlait bas, personne ne voulant obliger Mme de Beauvau à élever la voix, qu'elle avait très faible. A une certaine heure, on lui apportait le café dans une petite cafetière d'or. Tous ces débris magnifiques lui donnaient grand air. — Cette imposante personne finit sans douleur, sans agonie. Elle s'éteignit, comme elle avait vécu, en adorant son mari et en honorant Voltaire. »

Ce dernier mot résume fort justement l'impression qu'éveille, ainsi placé désormais en vive lumière, le souvenir de Mme de Beauvau. On la savait personne du haut monde dans son temps, l'une des premières parmi ce groupe de grandes dames qui ont alors si bien servi la cause de l'esprit français. On ne connaissait pas cette passion qui l'anima jusqu'à devenir, par sa conformité avec la loi d'un vertueux devoir, exception-

nelle relativement à son temps, de manière toutefois à marquer d'autant mieux, avec tout le reste de son caractère, de quelle ardeur féconde, multiple et intempérante ce siècle, qui revit en elle, était lui-même inspiré.

A. GEFFROY.

M. de Silhouette, Bouret, et les derniers fermiers-généraux, études sur les financiers du dix-huitième siècle, par Pierre Clément. — Didier, 1872.

La lecture de ce volume a ravivé en nous les plus vifs, les plus sincères regrets, en nous faisant mieux sentir encore la perte de l'auteur. Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de l'historien de Jacques Cœur, d'Enguerrand de Marigny, de Mme de Montespan, de l'abbesse de Fontevrault, du savant auquel on doit enfin la publication de la correspondance de Colbert. M. Pierre Clément était un écrivain érudit, soigneux et correct; c'était un ami sûr et dévoué, ce que constatent avec reconnaissance les travailleurs qui recherchaient ses conseils et enviaient ses encouragemens. Il s'était créé une intéressante spécialité en publiant une série d'études sur les principaux personnages financiers du siècle passé, et il avait su donner à ses travaux un cachet savant et anecdotique qui en rendait la lecture profitable et agréable à tous.

Le volume que nous signalons, et qui a paru bien des mois après la mort de M. Clément, fournit la preuve de ces qualités. M. Pierre Clément y raconte à grands traits l'histoire financière du XVIIIe siècle presque tout entier mêlée aux biographies de Silhouette et de Bouret, et la destinée de ces opulens fermiers-généraux qui expièrent courageusement sur l'échafaud révolutionnaire le crime d'avoir été trop riches, tout en faisant fructifier, par leur habileté et par leur crédit, les finances de la France. Le XVIIIe siècle servira longtemps encore de champ d'études, car, parmi bien des défaillances, comme le dit M. Clément, on y trouve toute sorte de sujets de curiosité et d'utiles renseignemens. L'intérêt qu'il excite s'accroîtra encore à mesure que, le tableau étant vu de plus loin, les faits réellement importans se détacheront mieux de l'ensemble.

Silhouette et Bouret sont certainement deux des figures les plus originales et les plus saillantes de cette période. L'un, appelé au gouvernement des finances de son pays, y opéra quelques utiles réformes, mais vint se heurter à l'esprit de routine quand il voulut les étendre, et il n'a eu en définitive, « après tant d'espérances suivies de si promptes et si éclatantes déceptions, que le triste honneur de fournir à la langue un mot qui a immortalisé son nom, mais tout autrement qu'il ne l'avait rêvé; » l'autre, hardi speculateur, épicurien aimable, qui mourut misérablement ruiné après avoir, au compte de Voltaire, mangé plus de 42 millions de livres. Ces deux études font réellement honneur à leur auteur

en montrant à quel point il savait rendre attrayans les travaux les plus sérieux. La biographie de M. de Silhouette constitue un chapitre important pour l'histoire du XVIIIe siècle, et M. Clément y a joint des documens d'une grande valeur. Qu'il nous soit permis de reproduire ici à notre tour une lettre inédite du duc d'Aiguillon concernant M. de Silhouette; le hasard des ventes nous l'a fait rencontrer dernièrement chez M. Étienne Charavey, et elle est d'autant plus intéressante qu'elle fait allusion à un incident qui n'a pas été connu de M. Pierre Clément : le dissentiment de M. de Silhouette avec le procureur-général La Chalotais. On sait qu'en arrivant au ministère M. de Silhouette trouva, entre autres ressources pour le trésor, une somme assez considérable dans l'aliénation d'une partie des domaines de l'état situés en Bretagne; il est probable que cette mesure déplut à La Chalotais, qui y gagna, paraît-il, d'être remis vivement à sa place par le contrôleur-général.

« La réponse de M. de Silhouette à M. de La Chalotais, écrit de Lannion, à la date du 20 juin 1759, le duc d'Aiguillon, m'a fait d'autant plus de plaisir que la lettre de ce dernier m'avoit causé d'indignation. Si les ministres du roy vouloient bien prendre le même ton et le maintenir, les procureurs-généraux, les parlemens et les états changeroient bientost celuy qu'ils ont pris depuis quelque temps. Je crois vous avoir dit plus d'une fois que M. de La Chalotais étoit le plus petit et le plus mauvais esprit que je connusse : il n'a aucune espèce de crédit dans sa compagnie, ny dans la province, mais il veut avoir l'air d'en avoir, et pour cela se jette à corps perdu dans toutes les cabales, rassemble tous les frondeurs chez luy, et tient les propos les plus absurdes et les plus indécens. Mais il n'est brave que jusqu'au dégaîner, et le plus aisé à embarrasser et à déconcerter que j'aye encore vu. La fermeté avec laquelle M. de Silhouette luy a répondu luy fera certainement la plus grande impression, et il n'osera plus se montrer maintenant. Les remontrances des commissaires des états sont de forme, et le parlement me paroît disposé à garder le silence : avec un peu de patience et de fermeté, tout rentrera dans l'ordre accoutumé. Je n'ay point écrit depuis quelque temps à M. le contrôleur-général parce que M. Le Bret luy a rendu compte exactement de tout ce qui s'est passé au palais et à la commission, et que je n'aurois pu luy mander que les mesmes choses. Je seray cependant exact à l'informer de tout ce qui pourra mériter son attention, et je vous prie de l'en assurer de ma part. »

É. DE BARTHÉLEMY.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.